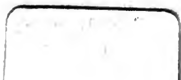
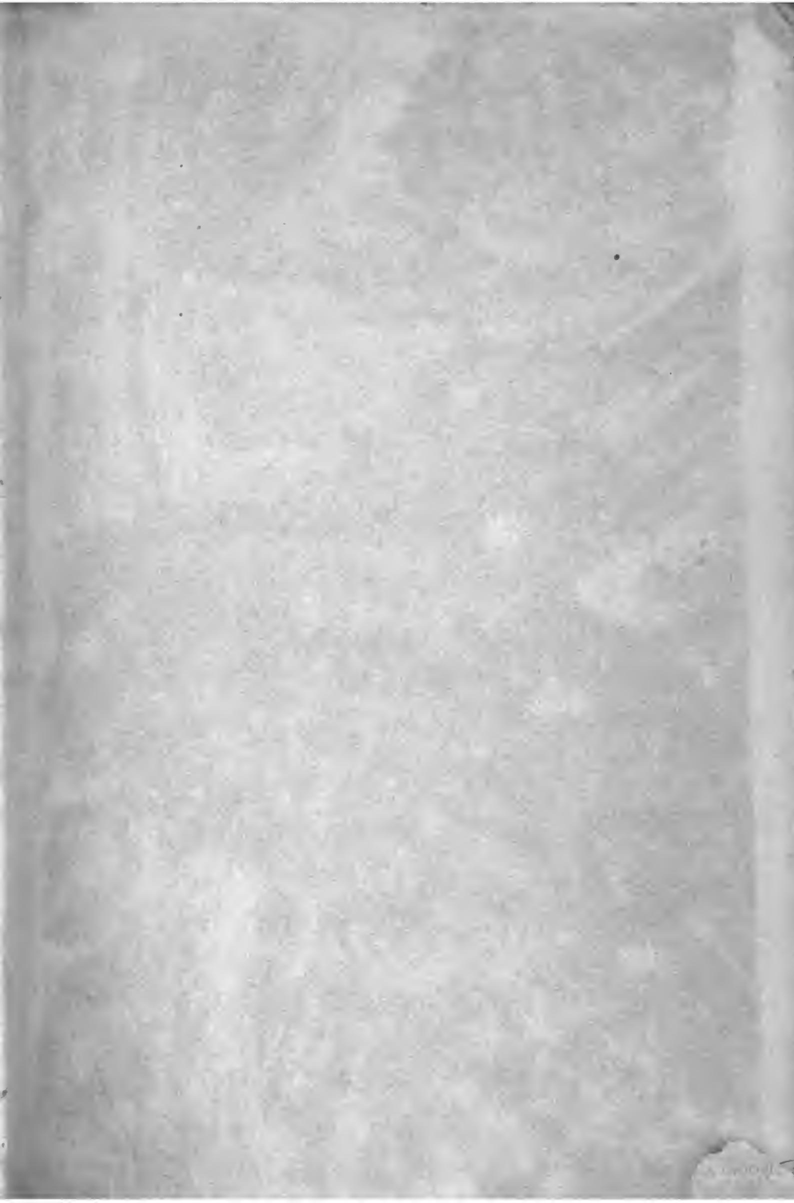
RÉIMPRESSION DE L'ANCIEN MONITEUR: TABLE. TOME 30-31 "RÉDIGÉE ET...









RÉIMPRESSION

DE

L'ANCIEN MONITEUR.

TOME TRENTIÈME.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON,
IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
Rue Garancière, 8.

00

RÉIMPRESSION

DE

L'ANCIEN MONITEUR

SEULE HISTOIRE AUTHENTIQUE ET INALTÉRÉE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

DEPUIS LA RÉUNION DES ÉTATS-GÉNÉRAUX JUSQU'AU CONSULAT

(Mai 1789 — Novembre 1799)

AVEC DES NOTES EXPLICATIVES.

ÉDITION ORNÉE DE VIGNETTES, REPRODUCTION DES GRAVURES DU TEMPS.

Qu'il est utile, ô Athéniens, qu'il est bon d'avoir des archives publiques! Là, les écrits restent fixes et ne varient pas selon le caprice de l'opinion.

Disc. d'Eschine contre Ctésiphon.

TOME TRENTIÈME.

TABLE

RÉDIGÉE ET COLLATIONNÉE PAR M. A. RAY.



PARIS.

HENRI PLON, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,

RUE GARANCIÈRE, 8.

1863

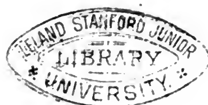


TABLE.

A.

254.—Cinq prisonniers du camp de Jalès y sont transférés, VII, 729.—Lettre du commandant du fort en faveur de la garde nationale de Tanargue, XXII, 519.—Dénonciation de cette commune contre Borie, XXIV, 475.

ALAN (Meurthe).—Annulation de l'élection de son président municipal, XXVIII, 396.

ALARMISTES et donneurs de fausses nouvelles.—Sont assimilés aux contre-révolutionnaires, XVII, 688.—Arrêté contre eux, XX, 377.—Ils sont dénoncés par Barère, 380, 690.—Proposition de prohiber cette dénomination, XXI, 759. (*Voyez* Factions.)

ALAROSE-LA-BRESNE, ex-trésorier de France.—Est condamné à mort, XXI, 544.

ALAVA, amiral espagnol. — Mise à la voile d'une escadre sous ses ordres, XXVII, 305.

ALAVOINE, membre de la Commune.—Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

ALBAN (mines d').—La concession en est faite au citoyen Solages, XXV, 379.

ALBANE (l').—Dégradation de ses ouvrages par le roi de Sardaigne, XXIX, 635.

ALBANÈSE, musicien.—Participe aux secours accordés aux savants et artistes, XXIII, 130.

ALBANI, nonce de pape à Vienne.—Reçoit un froid accueil, par suite de l'armistice conclu entre le pape et la France, XXVIII, 515.—Interception d'une lettre du cardinal Busca à son adresse, 550, 575.

ALBANI cardinal.—Vote pour la continuation de la guerre, XXVIII, 620.—Est arrêté, XXIX, 165.

ALBANIE (l').—Ses troubles, XXIX, 135.—On y recrute pour le roi de Naples, 627.

ALBANO.—Insurrection dans cette ville, XXIX, 215.

ALBANY (duchesse d'), dernier rejeton des Stuarts.—Sa mort, III, 94.

ALBARET.—Est nommé grand juge de la haute-cour nationale, X, 441.—Justifie ce tribunal, XIII, 615.

ALBE (duc d').—Lève 10,000 soldats contre la France, XV, 625.

ALBERMALE (lord), pair d'Angleterre. — Propose un bill d'exception en faveur des ministres, XIX, 701.

ALBERONI, ministre d'Espagne.—Est à la tête de la ligue formée contre le régent, *Introd.*, 88.—Celui-ci demande son expulsion du ministère, 91.

ALBERT, substitut près le tribunal civil de Metz.—Dénonce les prêtres réfractaires de toute la république, XXVIII, 566.—Pièces qui démentent cette dénonciation, 606.

ALBERT, capitaine. — Présente au Directoire les drapeaux donnés par la Convention à l'armée des Pyrénées et autres, XXIX, 272.

ALBERT, député du Haut-Rhin à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 167, 202, 255.

ALBERT.—Incendie de cette commune, XX, 534.

ALBERT DE RIOMS (le comte d'), commandant d'escadre. — Est mis en arrestation par le peuple à Toulon; détails sur cette affaire, II, 328, 385, 397, 402, 416, 438, 451, 453.— Il demande à être reçu à la barre, 495.—Sa défense; débats et décret relatifs à son affaire, III, 30, 35, 36, 139, 146, 154, 155, 170.—Il remercie l'Assemblée, 218.—Décret qui l'admet à prêter le serment civique, V, 40.—Il se plaint de l'insurrection des matelots, 410.—Mouvements dans son escadre à Brest, 654, 705.—Sa démission, VI, 79.

ALBERT (Rosalie d').—Est condamnée à mort, XIX, 128.

ALBIGNAC (d'), commandant les troupes dans le Gard.—Approbation de sa conduite lors des troubles du département, VII, 465.—Son expédition contre le camp de Jalès, 557.—Sa suspension, X, 335.—Sa démission et son remplacement à Avignon, XI, 192.—Il combat la rébellion de Dusaillant, XIII, 143.

ALBINGA.—Le quartier-général de l'armée d'Italie y est transféré, XXV, 265; XXVIII, 239.

ALBINI (baron d'), ministre directorial d'empire.—Engage le ministre de France à Mayence à se retirer, XIII, 277.—Echange ses pouvoirs avec ceux des ministres français, XXIX, 139.—Leur présente un projet de traité, 330.—Part pour Aschaffenbourg, 418.

ALBITE aîné, député de la Seine-Inférieure à l'Assemblée législative.—Sa motion en faveur des militaires retraités servant dans la garde nationale, X, 196.—Présente un décret sur le mode de remplacement dans les armées, 267, 316, 340.—Fait voter des fonds pour les Invalides, 315.—S'oppose à ce que des troupes de ligne séjournent auprès du Corps législatif, 320.—Combat divers articles d'un projet sur les prêtres perturbateurs, et s'oppose à ce qu'on les admette à un nouveau serment, 407, 434.—Propose de consacrer des édifices nationaux au culte salarié par la nation, 467, 468, 470, 496.—Repousse une motion relative aux travaux de l'Assemblée, 550.—Parle sur l'organisation des gardes nationales volontaires, 684.—Demande que le ministre de la guerre réponde sur sa tête des détails transmis sur la situation des frontières, 746.—Combat un projet sur la forme des congés de marine, 764.—Son opinion contre Chollet, impliqué dans les troubles de Perpignan, XI, 36.—Il s'oppose à l'augmentation des brigades de gendarmerie, 53.—Déclare que Bertrand a perdu la confiance de la nation, 102.—Son opinion sur le recrutement; violente sortie contre les ministres, 182.—Il parle sur la nomination des adjudants-généraux, 301.—Appuie l'impression du tableau de la situation de la France, 421.—Son opinion sur le mode de séquestre des biens des émigrés, 554. Il inculpe Narbonne, 560, 561.—Appuie une motion contre les émigrés rentrés, 759.—Provoque des poursuites contre Colmin, XII, 53.—Vote la suppression de toutes les corporations, 60.—Demande l'examen des lois sur la marine, 110.—Combat une motion relative à l'évasion des prisonniers d'Avignon, 143.—Son opinion sur la discipline militaire; il demande la mise en accusation de Narbonne, 172.—Combat une motion relative aux drapeaux des vainqueurs de la Bastille, 209.—Veut parler au sujet d'actes arbitraires commis aux Tuileries, 217.—Défend Merlin, 253.—Veut défendre des pétitionnaires qui crient à la trahison, 276.—Son opinion sur la formation d'un tribunal correctionnel militaire, 343.—Il fait remettre en pied les lieutenants d'artillerie, 349.—Son projet pour la composition des conseils de discipline, 359, 360.—Discute le projet d'une fête en l'honneur de Simoneau, 369.—S'oppose au pouvoir réglementaire demandé pour les généraux, 370.—Demande compte des fonds destinés à la fabrique d'armes de Maubeuge, 631.—Vote la destruction des châteaux forts, XIII, 125.—Et le renversement des statues royales, 388.—Nommé député à la Convention nationale; est élu secrétaire, 491.—Rend compte de ses mesures pour accélérer la levée des volontaires, 608.—Et de sa mission dans la Seine-Inférieure, 700.—Propose des mesures révolutionnaires, XIV, 68.—Est accusé d'avoir pris part à des distributions d'argent faites par Narbonne, 95.—Vote une lettre de satisfaction à Custine, 123.—Son rapport sur la cessation des travaux du camp sous Paris, 238.—Son opinion sur le rappel des députés qui auront trahi la patrie, 702.—Il s'oppose à ce que Louis XVI puisse se choisir un conseil, 724.—Et à la vérification des pièces déniées par celui-ci, 753.—Réclame l'ostracisme contre Roland, 766.—Son opinion sur les troubles de Rhetel, 784.—Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 206, 253.—Il demande le rapport du décret rendu contre les auteurs du 2 septembre, 395.—S'oppose à ce que les étrangers puissent commander les armées françaises, 773.—

projetés, III, 321.—Décrets relatifs à ses dépenses, V, 407; XII, 461.—Autre sur le traitement de ses élèves, XIX, 156.—Distribution des prix, XXIX, 657.

ALGER (la régence d'). —Présent d'une frégate fait à son dey par la France, II, 338.—Son traité avec cette puissance, IV, 217. —Demande réparation des outrages faits à son pavillon sur les côtes de Provence, V, 447.—Mort du dey, dispositions favorables de son successeur pour la France, IX, 419, 425.—Continuation du siége d'Oran, 474.—Guerre du nouveau dey avec la France, X, 291. —Semonville lui renvoie des prisonniers, 417.—Heureuse issue des négociations de paix, 492.—Obtient de l'Espagne la cession des forts d'Oran et de Muzalquivir, XI, 386. —Compte demandé du traité relatif au rachat des esclaves à Alger, 559. —Sa paix avec la Suède, XIII, 138, 545.—Invasion de la peste, XV, 341.—Elle déclare la guerre à la Hollande, 586. —Conclut un traité avec la France, XVI, 657.—Refuse des grains aux Anglais et aux Espagnols, XVIII, 482.—Sa paix avec le Portugal et les États-Unis, XXVI, 129.—Son traité avec l'Angleterre, XXVII, 593.—Autre avec les États-Unis, XVIII, 291. — Saisie par l'ordre du dey de vingt bâtiments espagnols, XXIX, 250.— Dubois-Thainville y est nommé consul général de France, 386. — Arrestation des Français et de leur consul, 598 *bis*.—Vol chez son envoyé à Paris, 602. (*Voyez* Abuckaya et Bonnard.) —Le gouvernement français lui déclare la guerre, 608.— Arrestation de son envoyé à Paris, 615.

ALI, pacha de Janina.—Mariage de sa fille avec le général Roze, XXIX, 344.

ALI, pacha de Romélie.—Est défait par Passwan-Oglou, XXIX, 279.

ALI-EFFENDI, ambassadeur turc. (*Voyez* Esseid-Ali.)

ALIGNY (ci-devant baron d').—Trésor caché dénoncé par son domestique, XXI, 187.

ALIGRE (d'), premier président au parlement de Paris. — Son discours aux notables, *Introd.*, 192, 233. —Il réclame contre l'impôt territorial et du timbre, 243.—Déclare que le parlement est décidé à ne participer en rien aux nouveaux édits, 318.—Son discours à la deuxième assemblée des notables, 494.

ALIS.—Se distingue dans le blocus de Luxembourg, et apporte à Paris les dépêches du général Hatry, XXIV, 652.

ALIX, avocat.— Est élu juge à Paris, VI, 602.

ALIX (P.-M.), graveur.—Son portrait de Voltaire, IX, 76.—Autre de Buffon, XVI, 146.

ALKADDI. —Notice sur ce roi africain, XIV, 538.

ALLAFORT, député de la Dordogne à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 219, 254.

ALLAIN, curé du Morbihan.—Dénonciation de ses intrigues, VIII, 606.

ALLAIN, instituteur.—Est condamné à mort, XXI, 403.

ALLAIN, ouvrier.—Est condamné à mort, XXI, 103.

ALLAIR, cultivateur. —Est condamné à mort, XI, 127.

ALLAIRE (Ille-et-Vilaine).—Sa mise en état de siége XXIX, 565.

ALLARD, député d'Anjou à la Constituante.—Demande la fixation à Châteaugontier de l'évêché de la Mayenne, V, 59.

ALLARD, procureur de la commune de Poitiers, député de la Vienne à la Législative.—Parle sur l'affaire de Grangeneuve et de Jouneau, XIII, 255.—Est censuré, 472.

ALLARD, commissaire national du district de Rieux, député suppléant de la Haute-Garonne, est décrété d'arrestation; suspension de ce décret, XVIII, 701.—Dénonciation contre lui, XIX, 554.—Rapport le concernant; il est admis à la Convention, XXI, 591.—Est décrété d'arrestation, XXIII, 607.—Et compris dans la loi d'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346.

ALLARD (J.-M.), curé.—Est condamné à mort, XIX, 66.

ALLARDE (baron d'), député de Saint-Pierre-le-Moutier, à la Constituante.—Présente un plan de finances, II, 3.—Combat le plan de Necker; propose un comité d'impositions, 215. — Est chargé d'examiner la situation de la caisse d'escompte, 246. — S'oppose au cours forcé de ses billets, 431.—Son rapport sur les opérations de cette caisse, IV, 490. — Il fait autoriser le ministre des finances à compter avec elle, 545. — Décréter le paiement des appoints par les débiteurs, 548.—Son rapport sur une soumission de biens nationaux par les Génois, V, 235. — Il fait allouer des fonds au receveur général du clergé pour frais de comptabilité, VI, 727.—Fait décréter la reddition des comptes des receveurs des décimes, VII, 138.—Propose la suppression des maîtrises et jurandes et l'établissement des patentes, 396, 399, 404 ; VIII, 182; IX, 697, 721.—Son opinion sur l'évaluation de la contribution foncière, VII, 659.—Il fait rendre un décret sur le remboursement des corps et métiers de Paris, 743.—Un autre relatif aux crédits faits sur les droits d'entrée, VIII, 263.—Parle contre les petits assignats, 323.—Fait rendre un décret sur les dépenses de Dunkerque, 366.—Réclame contre le décret concernant d'Angivillers, 686.

ALLASOEUR, député du Cher à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 216, 254.

ALLEAUME, perruquier.—Est condamné à mort, XXI, 95.

ALLEMAGNE.—Mouvements militaires, II, 217.—Dénombrement des sujets non catholiques dans les états héréditaires de l'empereur, 281.—Préparatifs en Westphalie, 313.—Menace du gouvernement contre le peuple, 337.—Mouvements contre le pouvoir arbitraire, 353.—Projets de coalition, 417.—Dispositions hostiles de la diète de Ratisbonne, III, 30.—Examen de la constitution de l'Allemagne, 321.—État de ses troupes d'exécution des décrets de la chambre impériale, IV, 301.—Elles marchent sur Liége, 309; V, 381, 397, 405, 517; VI, 626.—Fermentation dans l'empire, VI, 9.—Nouvelles, 29.—Conditions imposées aux Liégeois par le collége électoral germanique, 101.—Entrée et couronnement de l'empereur à Francfort, 125.—Le collége électoral lui adresse une pétition contre les réformes de l'Assemblée nationale de France, 625.—Mouvements militaires dans cette contrée, VII, 361.—Préparatifs de guerre, 730, 737; VIII, 161.—État des forces impériales, 605.—Marche des troupes, 627.—Conjectures sur une guerre prochaine, IX 9.—Dispositions de l'empire à l'égard de la France, 401.—Publication d'un écrit intitulé : *Croisade contre les Francs*, 441.—Incertitude des états sur le mode de former leurs réclamations, 665.—Aperçu sur les guerres d'empire, 701.—Sensation causée dans ce pays à l'occasion de l'acceptation de la Constitution par Louis XVI, X, 265.—Décret pour faire cesser les enrôlements qui s'y font contre la France, 499, 501.—Sa situation par rapport à la révolution, 601.—Opinion de ses journaux sur cette révolution, 633.—Ses dispositions contre la France, 644, 670; XI 17.—Circulaire de l'empereur aux cercles contre les édits séditieux, X, 734.—État des forces de l'empire, XI, 9.—Dispersion momentanée des émigrés, 33.—Préparatifs sur le Rhin, 50.—Ordre donné aux officiers de rejoindre leurs régiments, 173. —Avertissement aux villes impériales de se mettre en état de défense, 225.—Article intitulé : *Alliance littéraire entre l'empereur et le roi de Prusse*, 261. —Dissertation sur la noblesse allemande, 266.—Préparatifs pour une guerre prochaine, 253.—Plan de contre-révolution en France, 289.—Prohibition

des écrits sur la révolution française, 297.—Activité des préparatifs militaires; des officiers français entrent au service de l'empereur, 305.—Intrigues entre les chefs des émigrés et les cours d'Allemagne, 313.—Ecoles d'industrie, 337.—Dispositions militaires contre la France, 353, 449, 509, 581.—Ordre donné aux troupes destinées pour l'Autriche antérieure, de se tenir prêtes à marcher, XII, 145.—Rupture des assemblées des villes souveraines, formées à l'occasion du traité de Pilnitz, 145.—Marche des Prussiens et des Hongrois sur le Rhin, 181.—Bruits semés de projets d'assassinat contre plusieurs rois, 249.—Rapport des généraux coalisés, sur les premières hostilités contre la France, 321.—Influence des cours germaniques en France depuis le traité de Westphalie, 345.—Préparatifs pour l'élection du chef de l'empire, 373.—Réquisition de troupes faite aux différents cercles, 421.—Intérêt que prennent les Allemands non catholiques aux succès des Français, 477.—Refus de passeports fait à l'ambassadeur français, Noailles, 574.—Déclaration des cours de Vienne et de Berlin aux états germaniques sur la nécessité d'une coalition pour la défense de leur patrie commune, 574.—Marche de troupes vers les Pays-Bas, 609.—Mécontentement contre Gènes, 689.—Couronnement de l'empereur, XIII, 185.—Bruit de la prochaine levée des contigents, 705.—Décret de la commission impériale pour cette levée, 715, 744; XIV, 305.—Mécontentement de la noblesse sur l'égalité de l'impôt foncier, 193.—Projet d'un désarmement général après l'invasion de la France, 225.—Réflexions sur la neutralité des états germaniques et leur intérêt à cet égard, 249.—Craintes d'une paix séparée entre la Prusse et la France, 453. —Inquiétudes sur les progrès des Français, 537.—Noms des états qui n'ont pas envoyé d'instructions à la diète pour la guerre d'empire, 821.—Traité entre les cours de Vienne et de Londres contre la France, XV, 341.—Plan d'opérations, 357.—Mouvement des armées; ordonnance de l'empereur pour rappeler ceux de ses sujets qui sont au service de France, 505, 554.—Ses efforts pour nationaliser la guerre, 649.—Trente-une villes situées sur la frontière sont réunies à la république française par un décret, 715.—Rupture de la neutralité de l'empire, XVI, 81, 217, 681.—État des forces de son armée, 666. —Vacance du cabinet de l'empereur, XVII, 145.—Installation de l'impératrice au conseil d'état, 169. —Établissement dans plusieurs villes de maisons dites *mortuaires*, 189.—Convention entre la Prusse, la Russie et l'Autriche, relative au partage de la Pologne, 237.—Rescrit du roi de Prusse sur le maintien de la constitution de l'empire, 361.—Prise de possession de Mayence par les Allemands, 413.—Nomination de Kinski à l'ambassade de Madrid; la bourgeoisie de Nuremberg est autorisée à participer au gouvernement, 437.—*Histoire des Allemands*, XVIII, 69.—Ordre de surveiller les gazettes allemandes, 641.—Motion d'incendier les possessions des princes, nobles et comtes de l'empire, XIX, 333. —Mémoire remis par le roi de Prusse à la diète, 661. —Retraite des Prussiens, XX, 294.—Ouverture d'une négociation pour la solde d'une partie de l'armée prussienne, 657.—Mémoire de l'empereur pour les secours à fournir par l'empire, XXII, 129.—Rescrit de plusieurs cours pour la visite des lignes défensives, etc., 369.—Elles en sont aux expédients, 409.—Progrès de la philosophie de Kant, XXIII, 561.—Conclusion de la diète sur les moyens de remplir les contingents, XXIV, 433.—Démarches de la Prusse pour porter l'empire à la paix; arrêté de la diète pour activer les délibérations concernant le même objet, 557.—Pertes que la guerre a causées à l'Allemagne, 573.—Disette dans l'armée; publication de brochures contre la Prusse, XXV, 153.—*L'Allemagne et ses princes*, XXVI, 153, 161, 170.—Avis de l'empire sur la paix, 377.—Pillage des châteaux, XXVIII, 494.—Neutralité du nord de l'Allemagne stipulée entre la France et le roi de Prusse, 505.—Circulaire de l'empereur contre ce prince, 542.—Déclaration de celui-ci en faveur des états de l'empire, 548.—Déclaration de l'empereur pour la continuation de la guerre, 609.—Découragement du parti autrichien, 621.—Lettre sur l'esprit public et les principes du gouvernement, 772.—Décret de la commission impériale sur les négociations de paix, XXIX, 65.—Ordre de répartition des troupes autrichiennes et impériales, 115.—Caricature intitulée: *La diète allemande*, 138.—Sédition à Merchlingen, 245.—Brochure sur la constitution de l'empire, sous le titre d'*Alpha* et *Oméga*, 252.—Inondations, 291.—Difficultés de plusieurs états d'accéder aux demandes d'argent et de vivres pour l'armée prussienne, 303. —Composition de cette armée, 358.—On croit à la reprise des hostilités avec la France, 411.—Note des ministres français à Rastadt contre l'entrée des Russes en Allemagne, 586 *bis*.—Pertes que lui cause la cession de la rive gauche du Rhin, 603 *bis*.—Le Directoire écrit à Jourdan de n'y pas favoriser les insurrections, 636.—Réflexions sur sa littérature, 658.—Indignation qu'y cause l'assassinat commis à Rastadt, 672.—Bruits de changements importants dans sa constitution, 695.—Réflexions sur les dispositions de ses divers états, 826. (*Voyez* Autriche.)

ALLEMAGNE (les princes d').—Secours envoyés à l'abbé prince de Stavelo; leur coalition contre les peuples, II, 305.—Réclamations de ceux possessionnés en France, 393.—En Alsace, 507; III, 123, 348.—Sont accusés d'exciter la fermentation en Alsace, V, 247.—Nouvelles plaintes relatives à leurs possessions en France, VI, 109.—Projet d'une adresse à l'empereur à ce sujet, 213.—Suppression de leurs droits féodaux en Alsace, 259.—Ordre du jour sur leurs réclamations contre ce décret, VII, 247.—Leurs prétentions, 445.—Décret de la commission impériale, contenant leurs griefs, VIII, 501, 603.—Indemnités qui leur sont accordées, 699, 706.—Conclusions de la diète de Ratisbonne sur leurs possessions en France, IX, 165.—Réflexions sur leurs prétentions, 217.—Conduite de l'empereur et des colléges électoraux relativement à leur affaire, 301.—Instructions des ministres comitiaux, y relatives, 320.—Leurs réclamations deviennent plus pressantes, 357.—Avis de la chancellerie de Mayence sur leurs dommages, 465.—Note les concernant, X, 312.—Motion relative à leurs réclamations, 619.—Intervention de l'empereur en leur faveur, 720.—Décret de commission relatif à leurs possessions, 733.—Etat de leurs forces, XI, 9.—Nouvelle discussion des réclamations de ceux possessionnés en Alsace, 121, 165, 223.—Dispositions pacifiques de plusieurs d'entr'eux, 141.—Rapport de Koch en leur faveur, 274.—Ils se coalisent contre le système de liberté en France, 353, 520, 535.—Discussion de leurs droits sur l'Alsace et la Lorraine, 478.—Différence de leurs intérêts dans la querelle entre l'empire et la France, 541.—Conjectures sur leur accession à la coalition, XII, 389.—Rapport de tout décret qui leur accorderait des indemnités, XIV, 762.—Leurs alarmes générales, XIX, 433.—Catherine II les somme de ne pas abandonner la coalition, XXVIII, 346.—Réclamations de l'évêque de Wurtemberg sur les recrutements, 454. (*Voyez* Alsace et l'article précédent.)

ALLEMAND, capitaine de frégate.—Annonce la prise de divers bâtiments, XVIII, 692.—Obtient un commandement dans l'armée de Brest, XXIX, 612 *bis*.

ALLEMAND (l').—Violence commises contre lui, I, 275.

ni sur ses...

mécontentement qui y règne, 760. (*Voyez* 18 fructidor.)—Retour de Hoche, 761.—Célébration du 10 août, 773. — Augereau la commande en chef, XXIX, 5.— Sa réunion avec celle de Rhin-et-Moselle sous le nom d'armée d'Allemagne, 17. (*Voyez* Armée d'Allemagne.)

Armée de Toulon. (*Voyez* Toulon.)

Armée du Var.—Rapport du général Anselme sur ses opérations, XIV, 381. — Suspension de ce général et son remplacement, XV, 64. (*Voyez* Nice, Savoie, etc.)

Armée (Solde de l').—Est portée à 32 deniers, III, 492, 497. — Répartition de son augmentation, IV, 561. —Elle sera uniforme, 709. — Fixation de celle de divers grades, V, 280. — De celle des troupes de Paris qui seraient appelées aux frontières, IX, 305.—Décret sur le traitement de guerre et la gratification de campagne, XI, 412, 413. — Autre pour son paiement en numéraire, XII, 167, 188. — Supplément de dix sous accordé aux volontaires formés en troupes, XIII, 676. —Sera égale pour tous les volontaires, XVI, 423.—Répartition de celle des sous-officiers, 513 — Attribution de la solde sur pied de paix aux soldats renvoyés de leurs corps pour cause de patriotisme, 564. — Décret pour assurer celle des troupes partout où elles seront employées, XVIII, 480. — Décret sur cette matière à la suite d'un rapport de Cochon, XXI 273, 306. 349, 373, 389, 397, 419, 421, 429. — Autre décret, 690. — Augmentation de celle des sous-officiers et soldats, XXV, 324, 387.—Supplément aux officiers de terre et de mer, 757.—Commission nommée pour s'occuper de cet objet, XXVIII 26. — Décret pour son paiement en valeur fixe, 161, 175.—Lettre et résolution y relatives, 458, 460. Fixation de la solde générale des armées, 683 705. — Augmentation de celle des troupes faisant le service dans Paris, 751. — Arrêté du Directoire qui la distingue en deux parties, XXIX, 379.—Autre arrêté la concernant, 469.

Armées (Approvisionnement des).— Décret qui en détermine le mode, XIV, 736.—Vues sur cet objet, XV, 88.—Fonds y destinés, XVI, 760; XVII, 258.—Décrets y relatifs, XX, 83; XXVI, 345. — Lettre du Directoire au ministre de la guerre sur le même objet, XXVII, 571. (*Voyez* Commerce (Commission de) et Subsistances militaires.)

Armées (Services des).—Texte d'un rapport et d'un projet d'organisation générale de tous les services des armées, XVII, 214.—Mesures réclamées pour les activer, XVIII, 97. (*Voyez* Ministère de la guerre, etc.)

ARMEMENT EN COURSE. (*Voyez* Marine.)

ARMENTIÈRES.— Conspiration pour livrer ce port à l'ennemi, XVII, 774.

ARMES. — Motion contre leur sortie du royaume, IV, 544.—Décret pour leur fabrication, VI, 339, XII, 410. —Décret pour la distribution de fusils à plusieurs départements, VII, 613.—Réflexions contre le port d'armes cachées, 694. — Instructions pour leur maniement, VIII, 348. — Mesures pour leur libre circulation dans l'intérieur du royaume, IX, 158.—Etat de leur distribution aux gardes nationales, 621. — Prohibition de leur exportation, 752, 779; X, 128; XII, 641.—Invention d'un fusil à sept coups, XI, 368.— Arrêté pour la déclaration des citoyens qui sont armés de piques, 370. — Décret portant qu'il sera distribué 300,000 fusils aux gardes nationales, XII, 678. — Autre qui autorise les districts à acheter les armes et munitions pour la défense de la patrie, XIII, 224. — Autre pour délivrer des piques aux citoyens, 240, 303. — Etat des fusils existant dans les arsenaux, 252.—Décret pour la distribution de ceux des départements, aux défenseurs de la patrie, 550. — Fixation de leur prix, 555. — Ceux des douaniers seront employés aux armées, 625. — Décret ordonnant l'achat de tous ceux de réforme existant dans les magasins de négociants, 656. —Envol de commissaires dans les manufactures d'armes, 656.—Décret qui réserve au ministre de la guerre le droit d'en faire des commandes, XIV, 198. — Autre ordonnant la translation dans les manufactures de tous les fusils montés ou non montés, 356. — Autre relatif au paiement des piques, 790. — Proposition relative à la fabrication des armes, XVI, 255.—Réquisition d'ouvriers pour cet objet, 667. — Décret pour l'envoi d'arquebuses dans chaque armée, XVII, 75, 94. — Autre pour l'inventaire des armes, 387. — Leur manufacture à Paris mise en activité, 445. — Modèle de piques contre la cavalerie, 497. — Commission chargée de fixer le prix des matières nécessaires à la fabrication des armes, 553. — Fonds pour cet objet, 583. — Mesures concernant les ouvriers qui les fabriquent, 692, 708.— Demande aux Jacobins de l'organisation d'un plan d'attaque et de défense avec la pique, 745. — Activité des manufactures d'armes à Paris, XVIII, 331, 356. — Mise en réquisition de toutes celles de la république, 378, 672.— Déclaration exigée des détenteurs de celles de guerre, XIX, 315. — Rapport et décret sur leur fabrication, 356, 361. — Ecole d'instruction sur le même objet, 509, 588. — Arrêté pour la confection de carabines, 514.— Offre de leurs produits par les élèves de la nouvelle école, XX, 11. — Armure à l'abri de l'arme blanche et des balles, 49.—Nouveau rapport et discussion sur la fabrication des armes, XXI, 218; XXII, 598.—Décret pour la remise aux citoyens de celles enlevées en thermidor, 522. — Manœuvres pour soulever les ateliers; leur fabrication est mise à l'entreprise, 739, 740, 744.—Etat des arsenaux, XXIII, 376. — Invention d'un nouveau fusil, 501.—Arrêté qui défend de délivrer des armes sans l'ordre des comités, XXIV, 656.— Autre relatif aux ouvriers de leurs manufactures, XXV, 218, 402. — Prohibition de la vente des armes offensives, XXVI, 387.— Invention, par un Tyrolien, de carabines à vent, XXVIII, 305. — Décret pour la restitution des objets détournés des arsenaux, XXIX, 724. — Message du Directoire demandant des armes, 752. — Motion de faire déclarer celles existantes chez les citoyens, 804. (*Voyez* Désarmement.)

Armes (Commission des).—Propose des piques et des javelots contre la cavalerie, XVII, 497. — Elle est supprimée, XXV, 669.

ARMFELDT (baron d'), général suédois.—Se distingue dans une affaire contre les Russes, IV, 337, 501.— Est blessé, V, 53. — Signe le traité de paix de Wezela avec la Russie, 649. — Bruit de sa mort, XIV, 749.— Prévenu d'avoir conspiré contre la vie du régent de Suède, est cité à comparaître, XV, 137. — Démenti donné à la déclaration de son innocence, 209.—Protocole sur son procès, 457.—Sa conjuration attribuée à la cour de Russie, XVI, 97, 121.— Sa condamnation à mort, 647. — La Russie refuse de le livrer, 729.—Mésintelligence à son sujet entre les cours de Naples et de Suède, XVII, 109. — Exécution de son jugement en effigie, XXII, 337. — Son départ de Berlin, XXIX, 699.

ARMOIRE DE FER. — Sa découverte, XIV, 530. — Pouvoirs donnés aux douze commissaires chargés de l'inspection de ses papiers, 552. — Arrêté relatif à cette commission, 603. — Rapport sur les pièces qui y ont été trouvées, et discussion à ce sujet, 639, 645, 657, 666, 680. — On en trouve la clef, 812. — C'est celle remise à Thierry par le roi, 841.— Celui-ci nie la connaître, 848.— Décret sur les onze députés désignés dans ses papiers, XV, 356. — Lettre de Heurtaut-Lamerville, explicative de l'une de ces pièces, 562. — Autre compromettant Sémonville, et qui cause sa destitution, XVI, 42. — Présomption d'une soustraction de pièces concernant le parti Brissot, 109. — Pétition du serrurier qui l'a construite; il reçoit une pension, XX, 322, 502. — Décret relatif aux papiers qu'elle contenait, 435. (*Voyez* Louis XVI et Gamain.)

dans l'Indostan, 519.—Ouverture du cours de madame du Piéry, 586.—Lettres de Lalande sur la planète de Vénus, IV, 171; XVI, 227; XXIX, 135.—Découverte de nouvelles comètes, IV, 256, 608; XI, 48, 298; XV, 284; XVI, 535.—Tablettes pour trouver l'heure en mer. IV, 667.—Usage et description de la sphère, VIII, 100.—Annonce du cours de Ruelle, 541.—Opérations pour la jonction des observatoires de Paris et de Greenwich, XI, 335.—Travaux pour mesurer le méridien, XIII, 331.—Observations de Lalande sur la rigueur du froid XXIII, 297.—Autres du même, 329.—Nouvelles découvertes d'Herschell, XXIX, 156.—Lettre relative à la comète sur le soleil, 194.—Nouvelles comètes; cartes célestes de Bode, 243, 251. — Lettre sur les révolutions et les distances des satellites d'Herschell, 272.—Découverte d'une nouvelle étoile, 354.—Lettre sur le passage de Mercure, 672.

ATELIERS.—Déclaration à faire de leur valeur locative, VII, 763. — Préparatifs d'insurrection dans ceux de Paris; arrestation et traduction des coupables au tribunal révolutionnaire; le comité de salut public est chargé de leur surveillance, XX, 699. (*Voyez* Travaux publics.)

ATELIERS DE CHARITÉ.—Leur organisation, II, 276.—Mémoire de la commune de Paris sur cet objet, 455.—Rapports et décrets y relatifs, IV, 497; V, 535; VIII, 679, 684.—Protestation contre leur clôture, VIII, 774; IX, 12.—Réflexions de Peuchet y relatives, 70.

ATHÉE.—Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 653.

ATHÉISME.—Motion de le punir de mort, VIII, 602.—Rapport de Robespierre contre cette doctrine, XX, 403. (*Voyez* Robespierre et Être Suprême.)—Condamnation, en Toscane, de l'auteur d'un ouvrage sur l'athéisme, XXIX, 320. (*Voyez* Jacob Dupont.)

ATHÉNÉE. — Annonce de la traduction de son *Banquet des Savants*, VI, 87.

ATHOL-WOOD, Anglais.—Décret relatif à son arrestation, XXII, 373.

ATTELIS (d').—Est à la tête d'une conspiration en Toscane, XXIX, 257.

ATTICHY (Oise).—Fermentation dans cette commune, XI, 487.—Retour de l'ordre, 500, 552.

ATTIREL, ex-prêtre.—Est condamné à mort, XXI, 215.

ATTROUPEMENTS SÉDITIEUX. (*Voyez* Troubles.)

AUBAINE. (*Voyez* Droit d'aubaine.)

AUBANEL, député à la Convention.—Défend Bô, XXV, 448.

AUBANSE (Maine-et-Loire).—Décret en faveur de la veuve du maire de cette commune assassiné par les Vendéens, XXI, 218.

AUBARÈDE (d'), ex-noble, ex-capitaine.—Est condamné à mort, XXI, 404.

AUBE (département de l').—Son adresse au roi sur les faveurs accordées aux prêtres réfractaires, VIII, 301.—Ses bonnes dispositions après la fuite du roi, IX, 37.—Sa population; dépenses de son administration et de ses tribunaux, 166.—Son arrêté sur la liberté des cultes, 434.—Explication sur la répartition de ses impôts, X, 504.—État des biens nationaux, 698.—Adresse des volontaires sur le refus fait par quelques-uns d'entr'eux de recevoir des assignats, XI, 235.—Conduite patriotique de ce département, XIII, 607.—Bô y va en mission, XIX, 50.—Motion de mettre sous la main de la nation les domaines qu'y possède le ci-devant prince Xavier, 235.—Circulaire sur la liste des candidats, XXVIII, 527.—Annulation de ses élections au 18 fructidor, 796, 809.— Confirmation de celles faites par la majorité, XXIX, 257.

AUBENAS.—La municipalité est autorisée à un emprunt, XI, 44.

AUBERMESNIL (d'), député du Tarn à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 160, 208, 253.—Exclu au 31 mai; motion de le rappeler à la Convention, XXII, 704.—Il y rentre, XXV, 472.—Propose l'emblème d'une ruche pour le sceau de la République, XXVI, 522.—Réélu au Conseil des Cinq-Cents, propose des moyens de rétablir le crédit des assignats, XXVII, 567, 570.—Des mesures pour entretenir l'enthousiasme de la liberté, XXVIII, 51, 57.—Son projet de concession du collége de Sorrèze, 248.—Son rapport sur les moyens de relever l'esprit public, 260.—Autre sur la manière d'honorer les victoires; proposition d'une fête à cet effet, et projet sur les honneurs à rendre aux défenseurs de la patrie, 267.—Il vote le rapport du code hypothécaire, 291.—Son rapport sur l'hospice des Quinze-Vingts, 437.—Sa motion en faveur des religionnaires fugitifs, 453.—Son discours sur le tableau imprimé de la campagne des Français, 460.—Il s'oppose à l'établissement d'un droit de passe sur les grandes routes, 498.—Fait voter des fonds pour la nouvelle salle des Cinq-Cents, 574.—Son rapport sur l'incendie de la rue Honoré, 581.—Autre pour honorer la mémoire des citoyens morts pour la patrie, 587.—Il fait accorder une pension à la mère de Lasource, 662.—Combat l'impôt sur le sel, XXIX, 342.—Sa motion sur le partage des biens des émigrés, 379.—Son projet sur les dépenses de l'an VII, 394.—Son rapport sur celles du ministère de l'intérieur, 411, 413, 421.—Il annonce l'insurrection de la Haute-Garonne et la prise de Caraman, 778.—Donne des détails sur la fermeture des Jacobins de la rue du Bac, 780.—Est exclu au 19 brumaire, 893.

AUBERMESNIL (d') le jeune.—Est tué devant Oneille, XIV, 377.—Son éloge, 591.

AUBERMESNIL (J.-N. d'), major.—Est condamné à mort, XX, 359.

AUBERNON, commissaire-ordonnateur à l'armée d'Italie. — Ses mesures contre les émigrés introduits parmi les employés, XXIX, 321. — Autres sur la délivrance des certificats de non-émigration, 348.

AUBERT (abbé). — Sa lettre sur les beaux-arts, III, 215.

AUBERT (A.-C.), ex-religieuse.—Est condamnée à mort, XX, 472.

AUBERT, capitaine. — Se distingue à l'armée de la Moselle, XX, 733.

AUBERT, commandant à Cambray. — Est adjoint au ministre de la guerre, XVI, 193.

AUBERT, consul français à Barcelone. — Se plaint du gouverneur espagnol, XI, 122.

AUBERT, curé, député de Chaumont-en-Bassigni à la Constituante.—Parle sur le traitement des curés, IV, 652. — Sur celui des titulaires ecclésiastiques, V, 109, 110.—Prête le serment civique, VI, 739.

AUBERT, député de la Seine au Conseil des Cinq-Cents.—Quitte la place d'inspecteur des contributions de ce département, XXIX, 272. — Fait autoriser les commissaires de la trésorerie à délivrer des lettres de crédit, 296. — Son opinion sur les emprunts des communes, 300. — Son rapport sur un octroi municipal à Paris, 361, 391, 394, 434.—Autre sur le mode de dégrèvement des contributions, 370, 389. — Rejet de sa motion d'un prêt à la commune de Paris, 386. — Son rapport sur l'exécution d'un article du traité de Bâle, 829.

AUBERT, général. — Est accusé de lâcheté. — Sa mort, XXI, 735.

AUBERT (Georges), curé de la Bresse. — Est acquitté, XVIII, 549.

AUBERT (Louis), dit Fligny. — Est condamné à mort, XVIII, 556.

AUBERT (P.-J.), curé. — Est condamné à mort, XIX, 504.

AUBERT-DUBAYET, capitaine d'infanterie, député de l'Isère à la Législative. — Propose des mesures contre l'émigration, X, 181. — Demande l'examen de la conduite du comité monétaire, 280.—Vote des remerciments à Effingham pour avoir secouru Saint-Domingue, 303.—Son opinion sur la nomination des sous-lieutenants, 342. — Il demande l'adjonction de Brissot au comité colonial, 422.—Inculpe une adresse du département de Loir-et-Cher, 459.— Son opinion sur la sanction des décrets concernant la haute-cour, XI, 79. —Il s'oppose à l'abandon de Pondichéry, 109. —Combat un mode de recrutement proposé par Dumas, 170.— Ses vues sur le même objet, 183, 198.—S'oppose à ce que les députés aillent servir aux armées, 231. — Son opinion sur la loi des passeports, 266. — Vote contre l'augmentation des adjudants-généraux, 300, 301. — Appuie celle des visiteurs de rôles, 327.—S'oppose à l'envoi de deux bataillons de Paris à Noyon, 424. — Sa motion relative aux troubles des Bouches-du-Rhône, 430.— Propose d'accorder aux soldats une ration de viande, 456. — Appuie une demande de secours pour Latude, 484. — Fait arrêter qu'il sera fait un rapport sur les secours à accorder aux indigents, 517.—Propose un délai pour présenter les états de revue, 539. — Demande qu'on n'entrave pas la marche des ministres, 563. — Vote une exception à la loi des émigrés pour les savants et les artistes, 585.— L'envoi d'un renfort de gardes nationales à Saint-Domingue, 710.— La suppression du costume ecclésiastique, XII, 63.—Demande compte d'une insulte faite au pavillon français dans l'Inde, 79.—A cette occasion, justifie le capitaine de la frégate *la Résolue*, 103. — Son opinion sur le mode de brûlement des anciens drapeaux, 158. — Sa motion sur les capitulations avec les Suisses, 165. — Il vote pour la guerre avec l'Autriche, 186.—Défend le système des légions, 211.—Son opinion sur la demande de fonds pour les affaires étrangères, 227.—Fait supprimer les pensionnats des maisons religieuses, 277. — Défend Lafayette, 580.—Et Duport-Dutertre, 586. —Combat le projet d'une fédération au 14 juillet, 596. — Son rapport sur l'état des armées, 770. — Il est élu président, XIII, 91. — Son opinion sur le traitement des religieux, 349. — Insiste pour le départ des fédérés pour Soissons, 374.—Demande à rejoindre son régiment, 544. — Défend le principe du divorce, 578.—Jure de ne jamais souffrir qu'un étranger donne des lois à la France, 617. — Demande à Gohier si des députés sont compromis dans la conspiration de la cour, 720. — Parle sur la rançon des prisonniers de guerre, 745. —Sa mise en liberté, ordonnée à la suite d'un rapport sur la prise de Mayence, XVII, 315.—Il annonce que l'armée a accepté la constitution, 316. — Ses explications à la barre, 341. — Son éloge, 753, 756.— Plaintes contre sa destitution, XVIII, 101, 112. — Il est justifié par les sans-culottes de Nantes, 378. — Il est dénoncé aux Jacobins, 523. — Accusé par Bourdon et défendu par Merlin, XXI, 646.—Est nommé commandant de l'armée des côtes de Cherbourg, XXIV, 268. — Annonce la liberté des communications entre Alençon, le Mans et Angers; rend compte de ses mesures contre les assassins, XXV, 104. — Bat les chouans à Châteauneuf, 155. — Écrit qu'ils ont été battus dans le département de Maine-et-Loire, 180.—Annonce que l'armée est prête à accepter la constitution, 680.— Ses dispositions en vendémiaire pour secourir la Convention, XXVI, 165.— Il est nommé ministre de la guerre, 353. — Sa circulaire aux officiers-généraux, 435.—Dément des bruits fâcheux sur la situation des armées, 473. — Et celui de la destitution de Pichegru, 545.—Annonce la prise de la ville de Deux-Ponts, 708. — Reçoit l'ordre du Directoire de pousser la guerre avec vigueur, XXVII, 97.—Sa circulaire sur la réforme des abus, etc., 170. —Sa lettre aux agents militaires, 305.— Est nommé ambassadeur près la Porte-Ottomane; sa lettre à ce sujet, 434.—Honneurs qu'il reçoit en Turquie, XXVIII, 510. — Ses conférences avec le reiss-effendi, 512. — Rend visite au grand-visir, 590. — Et au grand-seigneur, 593.—Lui présente une compagnie d'artillerie volante, 629. — Obtient que les chevaliers de Saint-Louis déposent leurs croix, 663.—Rend compte de la fête donnée aux Français par l'ambassadeur de Venise, 758. — Sa mort, XXIX, 139.

AUBERTIN, plumassier.— Est condamné à mort, XXI, 544.

AUBEVILLE (Mercier d'), juge au tribunal de Pithiviers.—Est condamné à mort, XX, 720.

AUBIER, ex-chanoine. — Est arrêté à Lyon, XV, 226.

AUBIER, du Puy-de-Dôme. — Sa lettre justificative, VIII, 684.

AUBIGNY (la terre d'). — Séquestre de ce bien, XV, 509.

AUBIN, ci-devant moine.— Est décrété d'arrestation, XVII, 480.

AUBIN (P.-F.). — Article de lui sur Dudoyer, XXIX, 252.

AUBISSE (J. B.), commissaire à terrier. — Est condamné à mort, XX, 511.

AUBLIN (P.), membre du conseil-général de Dun. —Est condamné à mort, XXII, 264.

AUBREAU, receveur des domaines à Orléans. — Est condamné à mort, XXI, 30.

AUBRÉE, chef de brigade. — Est nommé général de brigade, XXIX, 822.—Son éloge 841.

AUBREMÉ (d'), belge.—S'élève contre la demande d'une assemblée nationale dans la Belgique, IV, 89.

AUBRIS-DUSAULT. — Réclame contre la dénonciation de la municipalité de Beaumont, V, 216.

AUBRON, tanneur.—Est condamné à mort, XXI, 136.

AUBRY, curé de Véel, député de Bar-le-Duc à la Constituante.—Présente un cadastre pour l'établissement de l'impôt, V, 724. — Prête le serment civique, VI, 738.—Est élu à l'évêché de la Meuse, VII, 467.

AUBRY, déserteur.—Engage les grenadiers du 44.e régiment à déserter, XI, 486.

AUBRY (François), député du Gard à la Convention.—Sa mission dans les départemens des Pyrénées, XIV, 33.—Il annonce la prise de Sospello, et se plaint du dénuement des troupes, 624. — Son vote dans le procès du roi, XV, 161, 223, 254.—S'oppose à l'amalgame des troupes de ligne et des volontaires, 391. — S'élève contre l'envoi à Paris d'un bataillon du Var, 408.—Son projet d'organisation de l'armée, 422. — Propose pour mode de recrutement, la voie du sort, 496, 510.—Fait rendre un décret sur la solde de la gendarmerie, 644.—Un autre sur la nomination des commissaires des guerres, XVI, 287.—Fait terminer le code pénal militaire, 367.—Propose de lever la garde donnée à Saint-Fief, 476.—Fait mettre les cloches des églises à la disposition du ministre de la guerre, XVII, 312.—Signataire de protestations contre le 31 mai, est décrété d'arrestation, XVIII, 60; XXII, 385. — Son rappel à la Convention, XXII, 699. — Fait rendre un décret relatif aux chevaux des transports militaires, XXIII, 533. — Organiser le corps du génie militaire, 553, 620.—Déterminer le mode de service de la garde nationale, XXIV, 5. — Rendre un décret sur l'avancement, 139.—Entre au comité de salut public, 144.—Adoption de son projet de réorganisation de la garde nationale de Paris, 223, 240, 242.—Atteste les services de Desprès-Crassier, 334. — Fait rendre un décret d'organisation de l'artillerie militaire, 334. — Propose la suppression d'une des pièces de campagne attachées à chaque bataillon, 407. — Fait déterminer les cas où les députés en mission pourront nommer aux emplois militaires, 407.—Nommer Dubois com-

mandant de la cavalerie parisienne, 519. — Décréter la peine de mort contre quiconque battra ou fera battre la générale sans autorisation légale, 530. — Est chargé de la direction de la force armée et des mesures de sûreté pour Paris, 531. — Son adresse à cette occasion, 542. — Il fait licencier la gendarmerie des tribunaux, 550.—Mentionner honorablement la conduite des autorités et des citoyens de Paris, au 1.er prairial, 569. — Décréter la formation à Paris d'une légion de police, XXV, 58, 101.—Organiser l'*armée de l'intérieur*, 222.—Accorder un supplément de solde aux sous-officiers et soldats, et décréter la formation d'un camp sous Paris, 324. — Charger Tabaut et Pénières de sa surveillance et nommer les membres du tribunal criminel près de l'armée de l'intérieur, 360. — Rendre un décret en faveur des déserteurs de la première réquisition 360. — Il justifie les nouvelles nominations d'officiers dans l'armée, 387, 388.—Sort du comité de salut public, 400. — Son opinion sur la réélection des deux tiers des membres de la Convention, 555. — Il fait accorder une pension à la famille de Dugommier, 582, 610.—Justifie la nomination des officiers généraux, 682.—S'oppose à l'admission dans les assemblées primaires des militaires qui se trouvent à Paris, 685. — Accusations de Legendre contre lui, XXVI, 221.—Est interpellé au sujet du passage du Rhin, 285.—Décrété d'arrestation, 286.—Élu au Conseil des Cinq-Cents, présente un projet sur les commissaires des guerres, XXVIII, 344. — Son opinion sur l'amnistie pour les délits révolutionnaires, 419.—Sur la répression des délits militaires, 429. — Il propose l'établissement de conseils de guerre, 431. — Fait autoriser les militaires à se choisir des défenseurs, 432. — Adoption de son code pénal militaire, 435, 439, 473, 477. — Il fait établir des conseils militaires pour toutes les troupes, 469. — Et des conseils de guerre pour juger les généraux, 515, 524. — Combat un projet sur les conseils d'administration, 571.—Et l'ordre du jour sur une pétition de prévenus de conspiration royaliste, 630.—Appuie un projet sur la solde des officiers en non-activité, 705.—Propose de reviser les lois militaires et de la marine ; sa motion contre le général Cambray, 714. — Autre sur la garde du Corps législatif, 727. — Il fait fixer le mode de jugement des officiers généraux, 745. — Annonce la prochaine arrivée de troupes à cheval dans les environs de Paris, 747. — Son rapport contre les destitutions arbitraires des officiers généraux, 764, 772, 773. — S'oppose à l'impression de pièces relatives à la marche des troupes, 768.—Veut que les officiers réformés ne puissent toucher leur solde à Paris, 790.—Est déporté, 796.—Embarqué à Rochefort, XXIX, 15.—S'évade et arrive à Londres, 430. — Est présenté au duc de Portland et à Wickam, 435.

AUBRY, géomètre.—Présente des tablettes contenant le rapport de toutes les mesures entre elles, XXIX, 159.—Son *Comparateur linéaire*, 265.—Sa pétition sur les poids et mesures, 607 *bis*. — Autre sur le système décimal, 635.

AUBRY, lieutenant-colonel de gendarmerie. — Sa bravoure contre les rebelles de Jalès, XIII, 163.

AUBRY, maître de pension.—Est condamné à mort, XVIII, 580.

AUBRY (N.), cordonnier.—Est condamné à mort, XX, 560.

AUBRY, officier, fils d'Olympe de Gouges. — Se plaint de sa destitution, XVIII, 430.

AUBRY, président du club de Nîmes. — Répond aux inculpations dont il est l'objet, VI, 230.

AUBRY, résidant à Copenhague. — Son adhésion à la constitution, VIII, 9.

AUBRY (S.), soldat.—Est condamné à mort, XXI, 299.

AUBRY, secrétaire de section. — Est condamné à mort par contumace, XXVI, 321.

AUBRY-BASSAULT.—Auteur des dix commandements patriotiques, IV, 251.

AUBRY DU BOUCHET, commissaire à terrier, député de Villeneuve à la Constituante. — Son plan de division du royaume, II, 59, 70. — Demande la formation d'un comité de cadastre, 134. — Sa motion pour la liquidation de la dette publique, V, 562. — Il présente un cadastre pour l'établissement de l'impôt foncier, 724. — S'oppose à la création d'une administration des ponts-et-chaussées, VI, 293.—Demande qu'il en soit formé plusieurs écoles gratuites, VII, 11. —Combat le projet de Dupont sur les droits d'entrée, 359.—Et le système des petits assignats, VIII, 263.

AUBUSSON-LA-FEUILLADE. — Réclame la propriété des figures enchaînées au pied de la statue de Louis XIV, IV, 715.

AUCANNE, ex-maître des comptes.—Est condamné à mort, XXI, 544.

AUCH.—Explications sur la perception des impôts dans cette ville, V, 634. — Son évêque et son grand vicaire sont décrétés d'ajournement personnel, VII, 242, 345. — Election de Villars à son évêché, 736. — Circonscription de ses paroisses, IX, 530. — Adresse de la société populaire en faveur du décret contre les émigrés, X, 556.—Procès-verbal des événements qui s'y sont passés, XI, 323.—Ichon dénonce les administrateurs comme étant en révolte ouverte, XVII, 167.— Célébration de la fête de la Raison, XVIII, 558. — La société populaire dénonce un jugement rendu contre Saint-Julien, XIX, 665.—Attentat commis contre Dartigoyte ; traduction au tribunal révolutionnaire de ses auteurs, XX, 217, 226, 236.— Leur exécution, 342.— Troubles lors des élections, XXVI, 574, 587.—Décret y relatif, XXVIII, 491. — Ouverture d'un cercle constitutionnel, XXIX, 38.—L'archevêché est mis à la disposition de l'administration, 499.

AUCH (évêque d'). — (*Voyez* Latour-du-Pin-Montauban.)

AUCKLAND (lord), membre du parlement d'Angleterre, ministre à La Haye.—Sa note contre la révolution française, XV, 358. — Son mémoire aux états généraux de Hollande à l'occasion de la mort de Louis XVI, XVI, 161. — Sa correspondance avec de Maulde, 452.—Parle en faveur de la guerre, XIX, 441. —Et de l'union avec l'Irlande, XXIX, 658.

AUCLER-DESCOTTES, député du Berry à la Constituante. —Fait partie d'une députation au roi, I, 55.

AUDE (François).—Connu par un trait de valeur, est admis à la barre, V, 263.

AUDE, homme de lettres.—Auteur des pièces intitulées : *Le Journaliste des Ombres*, V, 156. — *La Paix*, XXIX, 62.

AUDE (département de l'). —Décret sur ses troubles ; la conduite des administrateurs est approuvée, VI, 34.—Election de Besuncel à son évêché, VII, 653. —Dénonce l'émigré Faviani, comme cherchant à suborner le 120e régiment de chasseurs, XI, 414.—Gaston y est envoyé, XVII, 628.—Levée de 2,500 chevaux, XVIII, 583.—Décret qui ordonne de prendre des renseignements sur la conduite des administrateurs d'un de ses districts, XX, 503.

AUDEBERT, graveur. — Annonce de son portrait de Barnave, VIII, 512.

AUDEBERT, habitant de Périgueux.—Mandat d'arrêt contre lui, XXIX, 223.

AUDEBERT. — Son histoire naturelle des singes, XXIX, 861.

AUDEBERT-RONBEAU, maître de mathématiques. —Est condamné à mort, XXI, 283.

AUDENET. — Offre à la Convention des épis des céréales cultivées aux environs de Paris, XXV, 96.

AUDENGER, ex-juge de paix. — Est condamné à mort, XXI, 192.

B.

fluence pour apporter un adoucissement au sort des Français prisonniers à Alger, XXIX, 598 *bis*. — Envoient de Marseille des provisions à Malte, 616.

BACKRI, secrétaire de l'envoyé d'Alger. — Est arrêté et mis en liberté, XXIX, 669.

BACO, député de Nantes à la Constituante. — Dénonce Maury, au sujet de l'émeute causée par le duel entre Charles Lameth et Castries, VI, 373. — Maire de Nantes. — Est blessé d'un coup de feu, XVII, 70. — Expose à la Convention la mission pour laquelle il est envoyé; son arrestation demandée; il est envoyé à l'Abbaye, 301. — Décret ordonnant son incarcération, 627. — Il est dénoncé aux Jacobins, XX, 516. — Plaintes contre sa mise en liberté, XXII, 438. — Député au Conseil des Cinq-Cents, son rapport sur la création de percepteurs intermédiaires, XXVII, 19. — Son opinion sur l'organisation de la marine, 239. — Agent du du Directoire aux îles de France et de la Réunion, adresse le rapport de sa mission; se plaint d'avoir été déporté aux Manilles, et de ce que les généraux ont méconnu son autorité, XXVIII, 505. — Comité général pour la lecture des pièces adressées par lui, 506. — Sa lettre contre le gouverneur Malartic et le contre-amiral Sercey, 508. — L'assemblée coloniale justifie la conduite qu'elle a tenue à son égard, 746. — Il est nommé commissaire pour la Guadeloupe, XXIX, 794.

BACO. — Décret qui le met en possession des biens qu'il a soumissionnés avec le citoyen Denoroy, et discussion à ce sujet, XXVIII, 516, 517.

BACON. — Les rebelles irlandais lui offrent le grade de major-général; il est condamné à mort, XXIX, 291.

BACON (P.-J.-J.), électeur de Paris et littérateur. — Est acquitté de l'accusation de contre façon d'assignats, XIII, 109. — Son *Essai sur la Théorie militaire*, 675. — Notice sur *ses Origines celtiques du Bugey*, XXIX, 462.

BACON (le chancelier). — Décret pour l'impression d'une traduction de ses œuvres, XXII, 514.

BADAT (île de). — Décret qui annulle des jugements relatifs à sa propriété, XXII, 284.

BADEN (margrave Louis de). — Sa victoire sur les Turcs, IV, 477. — Expulsion du cardinal de Rohan de son margraviat, IX, 116. — Sa lettre à l'empereur, XXII, 749. — Texte de son traité de paix conclu avec la République française, XXVIII, 414. — Sa ratification, 420. — Il chasse les émigrés français de ses états, XXIX, 290. — Notice sur le baron d'Edolsheim, son ministre à Rastadt, 325. — Autre sur lui-même, 328.

BADILLON-LECLERC, gendarme. — Est condamné à mort, XX, 359.

BAERT, député du Pas-de-Calais à la Législative. — Propose de faire constater les actes de vie et de mort par les officiers civils, et de laisser tous les cultes libres, X, 189. — Vote contre la guerre, XII, 186.

BAFA, maire de Dax. — Est destitué, XVII, 443.

BAGAMUS, commissionnaire. — Trait de probité, VIII, 160.

BAGATELLE, près Paris. — Rassemblements d'affiliés au comité autrichien, XII, 464. — Conservation du château pour établissements publics, XX, 397.

BAGDELAUNE, général de brigade. — Son éloge, XVIII, 93. — Il s'empare du Petit-Saint-Bernard, XX, 551. — Il est nommé général de division, 552. — Son rapport sur la prise du Mont-Cenis, 525, 529. — Pension demandée pour sa veuve, XXIX, 169.

BAGLIER père. — Prend la défense de quatorze accusés devant la haute-cour de Vendôme, XXVIII, 708.

BAGLIER fils. — S'étonne de voir des femmes figurer dans la conspiration de Babeuf, et dit qu'à la vérité elles sont nécessaires dans toutes les comédies, XXVIII, 709.

BAGNÈRES-ADOUR. — Adresse de sa municipalité en faveur de Gontaud, VI, 506. — Influence de l'aristocratie dans cette commune, XI, 329. — Levée de 60,000 montagnards destinés à combattre les royalistes de la Haute-Garonne, XXIX, 793.

BAGNOLES. — Cette place tombe au pouvoir des Espagnols, XIX, 70.

BAGNOUL-LES-MERS. — Décret de bien mérité de la patrie en faveur des habitants; érection d'une colonne pour rappeler la défaite des Espagnols, XX, 643.

BAGON, ex-procureur-général-syndic du Calvados. — Est arrêté et fusillé par ordre de Lavallée, XIX, 145, 216.

BAIDOUX (B.-H.), soldat. — Est condamné à mort, XVIII, 50.

BAIGNEURS. — Remboursement de leurs charges, VIII, 688.

BAIGNIÈRES. — Est nommé administrateur des hôpitaux à la commune de Paris, II, 283.

BAIGNOUX, député d'Indre-et-Loire à la Législative. — Son opinion sur l'aperçu des dépenses de 1792, XI, 7. — Il propose une avance de fonds à la commune de Paris, 537. — Son opinion sur la contribution foncière de la même année, XII, 6. — Son projet relatif aux apanages des princes émigrés, 149. — Il fait adopter un ordre de discussion sur les finances, 166. — Décréter le paiement des rentiers de la commune de Paris, 391. — Supprimer le traitement d'un million accordé aux frères du roi, 409. — Voter des fonds pour les places menacées de siége, XIII, 293. — Rendre un décret en faveur des gagistes de la liste civile, 515. — Soumettre à l'enregistrement les effets au porteur, 520, 546, 722. — Présente l'acte d'accusation contre Barnave et Alexandre Lameth, 541. — Fait décréter le paiement des fonds dus aux hôpitaux et aux colléges, 677. — La suppression des noms des émigrés sur l'état des rentes, 677. — Accorder des secours aux gagistes de l'ex-liste civile, qui s'enrôleront, 687. — Refuser des brevets d'invention aux auteurs d'établissements financiers, XIV, 3.

BAIGORRY. — Rapport sur l'établissement d'une mine dans ce canton, XXIX, 499. — Approbation de la résolution y relative, 689.

BAIGUE, juge du tribunal de justice à Commune-Affranchie. — Rend compte des exécutions qui y ont lieu, XVIII, 483.

BAIL, employé aux charrois de l'armée. — Est condamné à mort, XXI, 103.

BAILE, chef de bataillon. — Se distingue à l'armée d'Italie, XXIX, 650.

BAILLARD (Jean-César-Martin), dit le chevalier de Cherville. — Est condamné à mort, XIX, 440.

BAILLARD-DESCOMBEAUX (Louise-Madeleine), sœur de Troussebois. — Est condamnée à mort, XIX, 440.

BAILLARD-TROUSSEBOIS (Armande-Amédée-Victoire), femme de Belisle, ex-noble. — Est condamnée à mort, XX, 360.

BAILLEMONT, agent de change. — Est condamné à mort, XXI, 696.

BAILLEUL (J.-C.), député de la Seine-Inférieure à la Convention. — Fait établir une commission pour recevoir les déclarations des effets confiés à la garde de la commune de Paris, XIV, 171. — Fait mander à la barre le président de la section de Marseille, 189. — Veut que les évêques soient exceptés de la loi qui astreindrait tout fonctionnaire à ne toucher que son traitement de député, 246. — Fait ajourner une demande de la commune relative aux trente-trois Prussiens amenés à Paris, 286. — Présente des dispositions contre la provocation au meurtre et à la sédition, 348, 349. — S'élève contre les pamphlets tendant à avilir les représentants du peuple, 628. — Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 206, 253. — Il demande

la destitution de Pache, 308. — Son opinion sur la poursuite des crimes de septembre, 397.—Il dénonce comme assassin Guermeur, agent du conseil exécutif dans le Finistère, 441.—Fait décréter le séquestre des biens d'Égalité, XVI, 165.—Dénonce Henriot, 635. Est décrété d'arrestation, XVIII, 60, 88.—Réclame le paiement de son traitement, XIX, 253.—Suspension de la procédure instruite contre lui, 479.—Lettre du président du tribunal révolutionnaire sur son affaire, 493.—Il proteste contre le 31 mai, XXII, 385.—Son rappel à la Convention, 699.—Son opinion sur les confiscations, 738.—Sur l'affaire de Defermont et autres députés mis hors la loi, 771.—Vote l'ajournement d'un projet sur les moyens propres à remplacer les cérémonies religieuses, XXIII, 23.—Fait mettre David en liberté, 77.—S'étonne de l'acquittement du comité révolutionnaire de Nantes; demande la déportation des individus dont la présence est dangereuse, 253, 573.—Veut qu'on entende contradictoirement Polverel, Santhonax et les colons, 288.— Son opinion sur les événements antérieurs au 9 thermidor, 427.—Son projet tendant à fonder le gouvernement et à faire cesser le régime provisoire, XXIV, 12.—Réclame contre l'apologie du 31 mai, 13.—Accuse Dobsent et rappelle sa conduite envers lui avant le 9 thermidor, 124.—S'oppose au départ de Pichegru, 244.—Demande l'arrestation des députés dénoncés dans le rapport sur le 12 germinal, 150.—Est élu secrétaire, 155.—Demande la levée des séquestres, 160.—Est chargé d'assurer l'exécution des lois sur l'instruction publique, 191.—Justifie la commune du Hâvre, 238.—S'oppose à la réduction des employés des commissions administratives, XXV, 12.—Demande des mesures qui embrassent la situation de la République, 61.—Veut qu'on précise les cas de détention et d'élargissement, 78.—Entre au comité de sûreté générale, 144.—Parle sur la déclaration des droits, 149, 152, 154.—Annonce la présentation d'un projet contre les vrais terroristes, 213.—Justifie les comités des calomnies répandues contre eux, 230.—Annonce des mesures en faveur des patriotes, 240.—Appuie une motion de Delahaye sur le jugement des détenus; se défend d'avoir escamoté des décrets, 303, 331, 371. —Son opinion sur la situation de Saint-Domingue, 322.—Fait jouer *le Réveil du Peuple* dans la Convention, 358.—Appuie une pétition demandant l'achèvement de l'épuration de la Convention, 371.—Fait traduire plusieurs chefs de révoltés au tribunal militaire de l'armée de l'intérieur, 398.—Justifie des pétitionnaires d'avoir voulu insulter la Convention, 412.—Son opinion sur le mode de réduction aux deux tiers des membres de la Convention, 547.—Communique un trait de bravoure de trois préposés aux douanes de Cherbourg, 559.—Demande un rapport sur la situation de Paris, 615.—Fait adopter des mesures contre les agioteurs, 623.—Annonce que tout est tranquille dans les assemblées primaires, 687.—Parle contre les meneurs des sections de Paris, XXVI, 114.—Membre du Conseil des Cinq-Cents, fait créer une commission relative aux radiations de plusieurs représentants, XXVII, 413.—Demande compte de la valeur des biens nationaux, sur le pied de 1790, 546.—L'ordre du jour sur le projet d'exclusion de Bodinier, 619.—L'ajournement du projet contre ceux qui décrient les monnaies républicaines, 652.—Son opinion sur la création des mandats territoriaux, 672.—Sur le paiement des loyers de maisons, XXVIII, 68, 72.—Son rapport sur les pétitions des veuves Carra, Gorsas, etc., 203, 207.—Il leur fait accorder des secours, 260.—Son opinion sur le paiement en mandats de la contribution foncière, 300.—Sur celui des biens nationaux, 315.—Il fait accorder des secours à la veuve et aux enfants de Duprat, 327.—Combat le projet de Bergier sur le mode de paiement des fermages de l'an IV, 335.—Vote pour des visites domiciliaires à Paris, 430. —Est élu secrétaire, 445.—Sa motion sur les rassemblements séditieux, les conspirations, et sur les lenteurs de la justice, 447.—Son opinion sur les délibérations et la police du Corps législatif, 454.—Son rapport sur le commissaire des guerres Maurel, 458.—Son opinion sur la loi du 3 brumaire, 463.—S'élève contre les amnistiés qu'on veut excepter de cette loi, 475.—Provoque une explication sur Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes, 478.—S'élève contre une circulaire du ministre des finances, relative aux biens soumissionnés, 509.—Demande que Barbault soit entendu sur la situation où il a laissé Saint-Domingue, 520.—Propose d'honorer la mémoire des citoyens morts pour la patrie, 587.—Appuie l'ordre du jour sur la pétition des défenseurs des prévenus de la conspiration royaliste, 633.—Veut qu'on ôte la parole à Tarbé, rapporteur de la commission des colonies, 723.—S'oppose au rapport de la loi du 5 pluviose, relative aux agents dans les colonies, 723.—Appuie la proposition de suspendre Salicetti de ses fonctions législatives, 724.—Combat celles de Gilbert-Desmolières, à la suite de son rapport sur les finances, et s'efforce de justifier les opérations du Directoire, 729. Justifie de nouveau sa conduite à l'égard des Vénitiens, et demande l'ordre du jour sur la création d'une commission à ce sujet, 733.—S'élève contre le projet en faveur des émigrés des départements du Rhin; assure que celui sur les cultes équivaut à la plus horrible conspiration, et propose l'envoi d'un message au Directoire sur divers objets politiques, 739.—S'élance à la tribune pour répondre à Dumolard, dans la discussion sur les sociétés populaires; l'interpelle vivement; se plaint des injures et des outrages dont on accable une classe indéfinie de citoyens; demande si ce sont les Jacobins qui assassinent dans le Midi, à l'Ouest, dans le Calvados et sur tous les autres points de la République; est interrompu par des cris furieux et menacé par plusieurs de ses collègues, 745.—Dénonciation de son écrit contre le Conseil des Cinq Cents et débats à ce sujet, 791.—Fait demander au Directoire les noms des différents journaux, de leurs auteurs et rédacteurs, et créer des commissions pour examiner s'il ne convient pas d'exclure les nobles des fonctions publiques et de reprendre aux parents d'émigrés les biens qu'on leur a rendus, 811.—Fait un rapport sur les journalistes accusés de conspiration au 18 fructidor, et propose leur déportation, 814.—Fait ajourner un projet sur les passeports, XXIX, 29.—Sa motion en faveur du père de Hoche, 34.—Demande la suppression des payeurs généraux des départements et la conservation de ceux militaires, 35.—Une pension pour la veuve de Lamblardie, 122.—Se plaint du rejet de la résolution sur les dons civiques, 131.—Combat le projet relatif à la police des cultes, 134.—Sa motion sur les dénonciations contre des représentants du peuple, 134.—Propose d'élever, dans l'enceinte du Conseil, un monument au 18 fructidor, 135.—Justifie le message relatif à la saisie des manteaux des députés, 138.—Est élu président, 138.—Son discours en commémoration du 21 janvier, 138. Il fait appeler les représentants en congé, 141.—Annonce un prochain rapport sur le 18 fructidor, 153. —Demande une peine contre les propriétaires qui influencent le vote de leurs fermiers, 163.—Son rapport sur le 18 fructidor, 196, 201, 203, 206, 207, 210, 213, 215, 217.—Son opinion sur une dénonciation contre Dupuy, 207.—Il appuie la révision des jugements rendus en haine de la République, 238.—La demande d'une pension pour la veuve de Lamblardie, 252.—S'oppose à la réduction des théâtres, 253.—Son opinion sur le résultat des élections, 255. —Est chargé d'examiner le message du Directoire

BARÈRE DE VIEUZAC, député de Bigorre à la Constituante. — Examine les causes de la disette du moment et propose la recherche des grains cachés, I, 86. — Combat le système des mandats impératifs, 133.—Demande la prompte fixation des principes constitutionnels, 157. — Parle contre la forme de l'emprunt proposé, 322.—Sa rédaction de l'article relatif aux droits des citoyens, 367.—Son opinion sur la liberté de la presse, 379.—Abandonne la finance de son office, 510. — Veut qu'on demande au roi la publication de la déclaration des droits et l'acceptation de la constitution, II, 9. — Vote la répartition proportionnelle de la contribution, 13. — Demande l'ajournement d'une motion relative à la souveraineté du Béarn, 48.—Combat l'éligibilité des serviteurs à gages, 94. — Appuie celle des personnes frappées d'ajournement personnel, 102.—Veut qu'on attache celle pour l'Assemblée nationale au paiement d'une contribution, 104.—Qu'on l'accorde aux enfants dont les pères paient la contribution prescrite, 107.—Son opinion sur la division du territoire, 140. — Sa motion contre la chambre des vacations du parlement de Rouen, 167, 178.—Il vote la suppression du parlement de Metz, 195.—Pense que la même assemblée ne peut élire les députés et les membres du département, 204.—Combat l'exclusion des parents d'une même assemblée, 222.—Prend part à la discussion sur les municipalités, 287. — Sa proposition relative aux dégâts des forêts, 367.—Est nommé secrétaire, III, 49.—S'élève contre le parlement de Rennes, 108. — Propose de décerner une couronne civique à Vieillard de Boismartin, 268. — Présente plusieurs questions sur l'ordre judiciaire, IV, 6, 7.—Son rapport sur l'aliénabilité des domaines de la couronne, 86.—Il propose l'institution des jurés en matière criminelle, 251. —Ses Etrennes du peuple, 293.—Demande l'érection d'un monument sur le terrain de la Bastille, 293; V, 118.—Vote l'établissement d'un tribunal de cassation, IV, 319, 459. — Fait décréter que tous les domaines de la couronne peuvent être aliénés, 326.—Parle sur la constitution civile du clergé, 579.—Sur les patronages laïques, V, 14.—Fait décréter la suppression du droit d'aubaine, 325. — Présente un rapport sur les forêts nationales, 326.—Attribue au peuple la nomination du ministère public qu'il appelle *censeur public*, 355.—Fait décréter que le roi sera prié de désigner les domaines qu'il désire conserver, 401. —Suspendre les droits de chasse sur les possessions enclavées dans les plaisirs du roi, 526.—Propose un décret pour clore les parcs destinés à la chasse du roi, 634, 643, 652.—Son rapport sur la violation du grand parc de Louis XVI, 690. — Son rapport sur une demande d'indemnité, formée par la ville de Paris pour les frais de la démolition de la Bastille, VI, 46.—Il fait décréter la translation à Vincennes des prisonniers que ne peuvent contenir les prisons de Paris, 426.—Son rapport sur la restitution de leurs biens aux religionnaires fugitifs, 595. — Il fait décréter l'érection d'un monument à J.-J. Rousseau et accorder une pension à sa veuve, 696.—Abolir le droit d'aubaine, VII, 102. —Son opinion sur la formation des tribunaux criminels, 175.—Sur la résidence des fonctionnaires publics, 476.—Sur le projet d'organisation du ministère, 574.—Sur la régence, 710. — Demande que tous les membres de l'Assemblée assistent aux funérailles de Mirabeau, VIII, 19.—Sa motion en faveur de la fille de Thurot, 80.—Il fait étendre aux colonies des Deux-Indes, le décret qui abolit le droit d'aubaine, 122.— Sa motion relative à la réunion d'Avignon à la France, 296.—Il la retire, 298.—Autre en faveur des hommes de couleur, 387.—Autre sur la réélection des membres des législatures, 440, 446.— Son rapport sur les domaines à conserver au roi, 500.—Son opinion sur la peine à appliquer au parricide, 565.—Il fait décréter l'apposition des scellés dans les bâtiments et maisons de la liste civile, 727.—Et autoriser les administrations à leur conservation, 728. — Son opinion sur le mode d'interrogatoire du roi, lors de sa fuite, 758. —Il publie des observations sur le duel, IX, 10. — Appuie un projet de décret contre l'émigration, 81.—Son opinion sur les enfants trouvés, 355. — Sur le mode d'élection des députés, 384.—Sur la présence des ministres dans le Corps Législatif, 407.—Son rapport sur l'Académie de peinture et de sculpture, 452. —Refuse aux ministres l'initiative des lois sur les contributions, 504.—Fait annuler les clauses prohibitives des testaments, 587, 806.— Son rapport sur les domaines de la Corse, 595. — Fait rendre un décret relatif au tableau du serment du Jeu de Paume, 795. —Réunir le pays d'Henrichemont à la France, 804.— Sa motion en faveur des fils de famille, 806.—Sa lettre sur l'esprit public des Hautes-Pyrénées, XI, 731; XII, 168, 263.—Il fait partie du conseil du ministère de la justice, XIII, 474.—Député des Hautes-Pyrénées à la Convention, est envoyé comme commissaire dans ce département, XIV, 33.—S'oppose à ce que les ministres Roland, Servan et Danton soient invités à continuer leurs fonctions, 77.—Improuve la proposition de Danton, tendant à déclarer que la patrie n'est plus en danger, 123.—Fait ajourner diverses propositions relatives au général Montesquiou, 138. — Et rapporter le décret de sa destitution, 146. — Est nommé membre du comité de Constitution, 182.—Vote pour une adresse aux volontaires de 1791, présentée par Faure, 247.—Fait inviter tous les amis de la liberté à présenter leur plan de constitution, 248.—S'élève contre l'exclusion des députés de toutes fonctions publiques, 320. —Fait mander le ministre Roland pour donner des explications sur une adresse de la commune de Paris, 348.—Demande la suspension de cette commune à cette occasion, 350.—Fait rappeler les commissaires à l'armée de Dumouriez, 369. — Pense que les députés doivent être dispensés du service de la garde nationale, 376. — Fait arrêter qu'on attendra le vœu du peuple de Nice, librement émis, pour sa réunion à la France, 385.—Attaque le projet relatif à la création d'une force armée pour la Convention, 386. — Invoque l'ordre du jour sur les débats relatifs à Robespierre, 395.—Demande l'examen de la conduite de Montesquiou, au sujet du traité passé avec Genève, 423.—Fait décréter des mesures pour rétablir l'ordre à la Guadeloupe, 424. — Vote pour qu'il soit donné à Baptiste un uniforme complet, 434.—Propose d'ériger un monument funèbre aux Français qui ont péri à Jemmapes, 438. — Fait l'éloge du patriotisme de la section de Bondy, 439. —Vote le départ des bataillons organisés, et l'ajournement quant aux fédérés, 450.—Son opinion sur la journée du 2 septembre, 453. — Fait décréter l'impression de tous les discours prononcés dans la discussion relative au jugement de Louis XVI, 473. — Fait passer à l'ordre du jour sur la demande de Huet de défendre le roi, 476. — Parle en faveur du général Dillon, 526.—Demande que la question de la réunion de la Savoie soit l'objet d'une discussion solennelle, 542.—Réclame l'état des détenus dans des maisons particulières, 558.—Fait décréter l'envoi de commissaires dans les départements de l'Ouest, 575. —Et charger le président d'exprimer la reconnaissance nationale à une société de Londres qui a souscrit en faveur des soldats de la liberté, 596.—Est élu président, 628. — Est impliqué dans diverses pièces trouvées dans l'armoire de fer, 639.—Ecarte les soupçons élevés contre lui à ce sujet, 640, 645.—Sa réponse à la députation de la commune de Paris, qui demande qu'on s'occupe du jugement du roi, 641.— Se récuse pour la présidence, 644.—Sa réponse aux députés belges et liégeois, 654.—Il repousse les incul-

d'arrestation Dubois-Crancé et Gauthier; annonce un rapport sur les étrangers, 128. — Demande qu'on entende le rapport de Saint-Just sur la loi contre les Anglais, 142. — Fait amender la loi contre les étrangers, 149.—Décréter la translation à l'Abbaye de trois prisonniers autrichiens, 150. — Donne des nouvelles de Beauvais, 150.—Est dénoncé par Saintex, aux Jacobins, 154. — Fait mettre en liberté Dubois-Crancé et Gauthier, 167. — Rendre un décret relatif aux biens des rebelles de Lyon, 167. — Présente un aperçu de la situation militaire de la France; fait rendre un décret contre les villes en rébellion, un autre contre celles qui se rendront avant l'assaut; envoyer Châteauneuf-Randon en mission, 185, 186. — Annonce que la Vendée n'est plus, 195. — Fait décréter la suppression des fleurs-de-lys imprimées dans le corps du papier, 195. — Confier à une commission l'approvisionnement des armées, 195.—Envoyer aux armées et aux départements la nouvelle de la destruction des brigands, 207.—Donne des nouvelles de l'armée du Nord, 214.—Fait organiser la commission des subsistances, 275.—Suspendre le renouvellement des municipalités, 275.—Dénonce Fournier; fait décréter l'expiration des pouvoirs des délégués des assemblées primaires et le rappel de plusieurs députés envoyés en mission, 291.—L'organisation de l'armée révolutionnaire; le rappel et le remplacement de plusieurs commissaires, 312, 313. — Son rapport sur le maximum, 320.—Il fait décréter la destruction des villes qui donneraient asile aux rebelles, 323. — Annonce que les armées sont en mouvement; fait confirmer la nomination de plusieurs généraux et le rappel de plusieurs commissaires, etc., etc., 334.—Donne des nouvelles des côtes de l'Ouest et de l'armée du Rhin, 339.—Fait conférer à Faure des pouvoirs illimités dans la Meurthe, 347. — Son rapport sur la Vendée, 353.—Il fait décréter que les citoyens ont le droit de supprimer les institutions religieuses qui leur déplaisent, 362. — Rendre un décret relatif à la réquisition pour la fabrication des armes; un autre sur la validité des prises faites par les corsaires, 378, 380. —Donner des pouvoirs illimités dans la Nièvre à Noël Pointe, 400.—Annonce que Jourdan a été appelé pour combiner des mesures au Nord et sur le Rhin, 404.— Fait rapporter le décret relatif à la mise en accusation des députés, 418. — Annonce que les brigands fuient de toutes parts, 420. — Fait rendre un décret pour l'approvisionnement des marchés, 431.—Réhabiliter la mémoire de Calas, 438. — Annonce une insurrection à Gand et à Anvers, 438.—Fait rendre divers décrets sur les subsistances et les convois militaires, 439.—Rappeler Guimberteau et envoyer Francastel à Tours, 459.—Donne des nouvelles des armées et fait envoyer plusieurs députés en mission, 493, 494. — Combat l'établissement de procureurs nationaux, 502. — Annonce des succès dans la Vendée, 510.—Son rapport sur la situation politique de la république, 516. — Il est accusé de faiblesse aux Jacobins par Dufourny, 549.—Dit que la Convention seule doit gouverner, 558. — Veut qu'on étende la responsabilité des ministres à leurs agents, 559. — Fait défendre à toutes autorités de convoquer les comités révolutionnaires, 583. — Accorder des secours aux familles qui ont souffert du siége de Granville, 586. — Improuver l'adresse de la société populaire de Bastia contre Lacombe Saint-Michel, 587. — S'oppose à la suppression des ministres, 592. — Fait suspendre tout jugement contre Lebreton, 593. — Mettre des fonds à la disposition de la commission des subsistances, 594. — Casser le comité central des subsistances de l'Yonne, 598 — Envoyer un commissaire dans l'Ain, 599. — Propose de défendre aux autorités de s'immiscer dans les affaires religieuses, 603. — Donne des nouvelles des armées, 607. — Fait mettre Humbert en liberté, 608. —Suspendre les poursuites contre des citoyens de Roanne, 622. — Mettre les cordonniers en réquisition, et envoyer plusieurs députés en mission, 622. — Signale une fausse lettre de Toulon, signée *Barras* et *Fréron*, 623.—Son rapport sur la situation de Marseille, et décrets à la suite, 648, 654. — Il en fait rendre un contre les officiers qui ne seraient pas à leur poste, 655.—Son rapport sur la nouvelle et l'ancienne Vendée, 672. — Il donne des nouvelles des armées, 677. — Fait accorder une pension à la famille de Barra, tué par les rebelles, 678. — Son projet d'adresse aux habitants du Midi et à l'armée de Toulon, 700. — Il fait annuler les passeports pris par les brigands au représentant Bellegarde, 704. — Son rapport sur la révolte du bataillon des Tuileries, XIX, 6, 90, 95. — Il annonce des succès à Bayonne, des revers à Perpignan, et la déroute de l'armée de Charette, 30. — Fait donner à la commission des subsistances le droit de préhension, 30. — Déclarer le gouvernement anglais seul responsable des massacres de Gênes, 31.— Décréter le désarmement des communes séditieuses, 31. — Rendre un décret sur la prise de Toulon, 35, 38.—Envoyer Bô en mission dans la Marne et l'Aube, 50. — Nommer des commissaires pour rédiger le *Bulletin de l'envoi des Lois*, 50.— Décréter l'exclusion des étrangers de la représentation nationale, 54. — Lit la liste de ceux qui se sont distingués à Toulon, 58.—Son rapport pour l'examen des causes d'arrestation des patriotes, 59, 62. — Il annonce des revers à Perpignan, 70.— Fait décréter la mise hors la loi de Dufour, 71. — Adopter une adresse à l'armée des Pyrénées-Orientales, 71. — Décréter l'envoi aux écoles primaires de la gravure de l'héroïsme de Barra, 82. — L'inviolabilité des cantons suisses et autres pays, 98.—Son rapport sur les victoires des armées, des bords du Var à ceux du Rhin, 106, 109. — Il fait rendre un décret sur la construction de vaisseaux dans les ports de la Méditerranée, etc., 119.—Déclarer les subsistances communes dans les villes assiégées, 138, 144. — Décréter que trente mille fusils seront tirés de la Vendée, 139. — Adopter un réglement sur la police des armées navales, 140. — Ordonner la remise des dons patriotiques au chef-lieu de chaque district, 164.—Son rapport sur une action courageuse de Trullet et de l'équipage d'un bâtiment grec, 169. — Il annonce la prise du fort Vauban, 273. — Fait nommer Martin commandant des forces de la Méditerranée, 275. — Son rapport sur la nécessité de populariser la langue française, 317. — Il fait mettre en réquisition des officiers de cabotage et de commerce, 327. — Justifie Dalbarade, 342. — Son rapport sur la fabrication des armes et des poudres, 356, 361. — Autre sur l'armée du Nord, et décret à la suite, 398. — Il fait ôter aux généraux le droit d'ordonner des travaux de fortification, 401.— Annonce les nouveaux mouvements des rebelles dans la Vendée, 455. — Et une victoire sur les Espagnols, 457. — Fait régler l'exercice du droit de réquisition, 460. — Transférer à Metz l'école du génie de Mézières; mettre en réquisition les fondeurs de caractères, 461.—Annonce des avantages du côté du Nord, de la Corse et de la Vendée, 480, 484, 502. — L'ouverture de l'école de fabrication des armes et des poudres, 509.—Fait étendre à la Meurthe et aux Pyrénées-Orientales le décret sur la langue française, 510. — Son rapport sur le tableau général du maximum, 527, 533, 538, 554. — Lettre de la société populaire de Tarbes en sa faveur, 546. — Il dénonce la vente d'un faux tableau du maximum, 569. — Fait décréter l'inviolabilité des agents étrangers, 611.— Décréter des fonds pour le service des charrois, 617. — Son rapport sur l'organisation des transports militaires, 626.—Il fait obliger les ouvriers cordonniers

BARMONT (Perrotin, abbé de), député de Paris à la Constituante. — Est nommé secrétaire du clergé, I, 100.—Puis de l'Assemblée, 347. — Propose un délai d'un mois pour la déclaration des bénéfices, III, 307. — Son opinion sur la suppression des droits de triage, 522.—Défend le parlement de Bordeaux, 528. —Parle sur le traitement des évêques, IV, 702, 710. — Est arrêté à Châlons-sur-Marne, V, 265. — Demande à être entendu, 415. — Se justifie, 425. — Débats sur son affaire, 430, 462, 470. — Il est décrété d'accusation, 466, 473. — Réclame contre sa détention, 595. — Information contre lui au Châtelet, 670. — Il s'élève contre l'intervention du comité des recherches dans son affaire, 750. — Il est assigné pour être ouï, VI, 78.

BARNAVE, député du Dauphiné à la Constituante. —Ses observations sur la réunion des ordres, I, 33. —Son projet d'adresse au roi sur la vérification des pouvoirs, 66.—Il appuie la motion de Mounier sur la dénomination à adopter par les communes, 74.—Son projet d'adresse au roi sur la constitution de l'Assemblée, 84.—Appuie la motion du serment du Jeu de Paume, 89. —Y propose une adresse au roi, 90. —Vote, à l'issue de la séance royale, le maintien de tous les arrêtés précédents, 95.—Se plaint de ce que la salle des séances soit entourée de soldats, 99.— Vote le renvoi des ministres, 162. — Pense que la demande du rappel de Necker excède les droits de l'Assemblée, 166.—Demande l'organisation des gardes bourgeoises et des municipalités, et une justice légale pour les crimes d'état, 197.—Blâme l'abus des justices souveraines, 208. — Propose de retenir Bezenval, 256.—Appuie la déclaration des droits, 262. —Propose d'assurer un gage à l'emprunt, 316.—Appuie le projet de serment pour les troupes, 323. — Parle pour le *veto* suspensif, 413.—Demande si l'arrêté du 4 août sera soumis à ce *veto*, 462.—Motions à ce sujet, 468, 469.—Appuie la proposition de déclarer l'Assemblée inséparable du roi, II, 12. — Son opinion sur la durée de l'impôt, 15.—Il s'oppose à la délivrance de passeports aux députés, 23.—A la proscription des libelles lancés contre l'Assemblée, 32.— Combat la propriété du clergé sur ses biens, 53. — Appuie la demande d'une loi martiale, 77. — Est élu secrétaire, 88. — Son opinion sur la convocation des états du Dauphiné, 91.—Il soutient l'éligibilité des enfants des faillis, 101.—Combat le plan de division du royaume, 133, 160.—Demande le renvoi au Châtelet de l'affaire du parlement de Rouen, 177.—Combat la division des départements en neuf districts, 181.—Appuie la motion de mettre les scellés sur les chartriers, 184.—Celle de trois assemblées d'élections par département, 193.—Signale les intrigues des ennemis de la révolution, 195. — Veut que les députés soient élu par leur propre département, 197.—Son opinion sur le nombre des membres de chaque département, 204.—Il fait déclarer les états du Cambrésis incapables de représenter cette province, 207, 231.—Son opinion sur les pouvoirs des assemblées administratives, 224.—Combat la gradualité des fonctions publiques, 358.—Demande que des commissaires surveillent l'émission des billets de caisse, 439. —Soutient qu'aucun citoyen ne peut être exclu à raison de sa croyance ou de sa profession, 464. — Son opinion sur la formule du serment civique, III, 75.—S'élève contre le parlement de Rennes, 98. — Refuse aux municipalités le droit de fixer le prix de la journée de travail, 139. — Combat l'impôt sur le luxe et appuie la réduction à 3,000 livres du revenu des bénéficiers, 164. — Combat les prétentions de la république de Gênes sur la Corse, 194.—La sentence de réhabilitation proposée par Maury, 196.— Fait rejeter l'élection municipale à haute voix, 283.— Et un ordre de travail sur les finances, 335. — Conteste au roi le droit de juger les élections, 339.—Vote la destruction des ordres religieux, 355, 371. — Son opinion sur le traitement des moines et des Jésuites, 414, 416.—Il combat le projet qui met la force armée à la réquisition de l'autorité civile, 422. — Amende l'article relatif à l'emploi de la force militaire en cas de troubles, 452.—Réclame la réduction des dépenses et le prompt remplacement de la gabelle, 471.—Son opinion sur les droits de citoyen à accorder aux soldats, 496.—Son rapport sur les colonies, 552.—Présente l'instruction qui doit accompagner le décret y relatif, 682, 733.—Propose de décréter le principe de l'institution des jurés en matière civile, IV, 56.—Vote pour que les biens du clergé soient mis à la disposition de l'Assemblée, afin d'établir la confiance dans les assignats, 88. — Fait approuver la conduite de la municipalité de Montauban, 92.—Amender le décret de blâme rendu contre le parlement de Bordeaux, 205.—Combat l'article sur le rachat des droits casuels, 219.—Demande qu'il soit sursis à tout jugement militaire, 234.—Vote pour l'appel, 259.—Appuie la réélection des juges, 275.—Veut qu'ils soient élus et institués par le peuple, 289, 299.—Vote l'établissement d'un tribunal de cassation, 319. — Fait mander à la barre le maire de Nîmes, 346.—Son opinion sur le droit de paix et de guerre, 372, 374, 422, 428, 442.—Il appuie la proposition d'augmenter la solde des matelots, 553.—Son opinion sur le traitement des divers ministres, 555, 556.—Sur l'élection des évêques, 587.—Il appuie le décret contre les catholiques de Nîmes, 661.—Veut qu'on décide sans désemparer l'abolition de la noblesse, 678.—Parle sur l'admission des ecclésiastiques aux fonctions administratives, 685. —Demande qu'on retire à la municipalité de Nîmes la disposition des forces militaires, 686.—Parle sur le traitement des jeunes chanoines, 727.—Fait prier le roi de faire passer à Tabago les secours réclamés par les habitants, V, 16. -- Discute la rédaction des projets sur l'ordre judiciaire, 49, 50, 51.—Fait décréter la remise au roi d'une lettre annonçant la formation d'un camp de Piémontais en Savoie, 63.—Son opinion sur la durée des fonctions des juges-de-paix, 79.—Il discute le projet de cérémonial pour la confédération générale, 89, 92. — Parle sur la hiérarchie militaire et l'organisation de l'armée, 171.—Inculpe la municipalité de Montauban, 237. — Pense que les soldats de la Guadeloupe accusés par leurs camarades, ne peuvent être punis que par un jugement légal, 244.—Interpelle Voidel au sujet du manifeste liberticide attribué à Condé, 253. — Fait décréter la translation à Paris de Bonne-Savardin, l'abbé de Barmont et Eggs, 264.—Blâme une adresse de l'assemblée générale de Saint-Domingue, 269.—Son opinion sur le service funèbre proposé en l'honneur des citoyens morts en défendant la liberté, 284. — Sur le projet relatif aux tribunaux de paix et à ceux de famille, 315.—Conteste sa mission à une députation qui se présente au nom de la commune de Paris, 366.— Duel entre lui et Cazalès, 380, 405.—Ses observations sur la réclamation du régiment de Languedoc, contre son rappel de Montauban, 394. — Il invoque l'ordre du jour sur un mémoire de Necker relatif aux pensions et aux grâces, 417.—S'oppose à la mise en liberté provisoire de Barmont, 427.—Réclame la condamnation de Frondeville à la prison, 449. — L'arrestation de Faucigny, 449.—Fait décréter Barmont d'accusation, 471. — Demande qu'on fasse connaître la conduite patriotique de plusieurs régiments, 484. —Que le roi soit prié de se porter médiateur entre l'Angleterre et l'Espagne, 490.—Fait ajourner la proposition d'une nouvelle création d'assignats, 511.— Parle sur le traitement des juges, 521. — Sa motion pour réprimer l'insurrection de Nancy, 531.—Sa proclamation à la garnison de cette ville, 539. — Il fait

servations sur l'emprunt de 100 millions, 744.—Propose de supprimer du serment des officiers de la garde nationale, le mot *anarchie*, qu'il dit avoir été mis en usage par les ennemis de la révolution, 751.

BAUDEVIN, imprimeur.—Condamné à mort, XXI, 30

BAUDIN, député des Ardennes à la Législative.—Sa mission dans ce département, XIII, 448. — Il annonce l'émigration de Lafayette, 500. — Député à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 170, 212, 253.—Il est nommé membre de la commission des Onze, XXIV, 407. — Fait décréter Escudier d'arrestation, 560. — Discute le projet de constitution, XXV, 252. — Ses accusations contre *Monsieur*, 452. — Son rapport sur les moyens de terminer la révolution et décret à ce sujet, 500, 526, 533, 534, 536, 540, 541, 545, 553, 560. — Autre sur l'organisation des assemblées électorales, 624, 629. — Il fait décréter leur convocation, XXVI, 33. — Est élu président, 40. — Refuse d'admettre une députation des assemblées primaires de Paris, 77. — Fait fixer l'époque de l'ouverture des séances du Corps Législatif, 113.—Rappelle les services des députés victimes de la tyrannie décemvirale, 115. — Sa réponse à une députation de patriotes de 1789, 117. —Demande la réunion de la principauté de Bouillon à la France, 123.—Son rapport relatif à l'ouverture du Corps Législatif, 131.—Sa motion en faveur de trois commis qui ont défendu la Convention au 13 vendémiaire, 167. — Propose une amnistie générale; rapport et discussion à ce sujet, 301, 306, 308, 347. — Est élu secrétaire du Conseil des Anciens, 350. — Commissaire aux archives, 354. — Président, 365. — Propose de confirmer Camus dans la place d'archiviste de la république, 367. — Son opinion sur les droits du Conseil des Anciens, 452. — Appuie une résolution relative aux commissaires de la trésorerie, 536. — Une autre sur les contributions et fermages payables en nature, 645.—Son opinion sur le remplacement des juges-de-paix non élus, 718. — Fait approuver une résolution sur les dépenses des archives, XXVII, 4. — S'oppose à l'exclusion d'Aymé du Corps Législatif, 189. — —Son opinion sur le maintien de la loi du 9 floréal, 326. — Sur la suppression de l'agence des poids et mesures, 463.—Sur l'établissement d'une bibliothèque à l'usage du Corps Législatif, 632.—Sur une demande de fonds pour l'archiviste, 677.—Sur les opérations faites par la minorité des électeurs du département de Doubs, XXVIII, 23.—Fait lever la suspension de Doumerc, 63.—Son rapport contre la résolution sur les livres élémentaires, 153.—Fait accorder des fonds au ministre des finances, 266.—Vote le rejet du projet relatif au complément des Corps Législatif, 309.—D'un autre sur la translation de l'école de Chaumont à Langres, 316.—Son mémoire sur l'*Esprit de faction*, 351.—Il fait fixer à Charleville l'école centrale des Ardennes, 354.—Offre, au nom de Poirée, une édition des ouvrages de J.-J. Rousseau, 364. —Fait approuver le projet d'organisation de la haute-cour nationale, 390.—Ses observations contre les formes révolutionnaires dans les demandes d'appel nominal, 411.—Fait approuver la résolution sur la division du territoire du ci devant duché de Bouillon, 445.—Auteur d'un écrit sur le maintien de la liberté des opinions religieuses et des cultes, et le système de déportation générale, 459. — Propose le rejet de la résolution sur la loi du 3 brumaire, 497. — Son rapport sur cet objet, 497, 498, 499. — Soutient la validité des élections de la Guyane française, 509. — Rétracte son opinion de la veille, et vote l'annulation de ces élections, 509.—Vote en faveur de la résolution sur les enfants abandonnés, 510. — Combat un nouveau tarif pour les ports de lettres et journaux, 514. —L'exemption du droit de patentes pour les officiers de santé et les artistes, 519. — Son rapport sur le renouvellement du Corps Législatif, 523. — S'oppose à l'établissement de la contrainte par corps en matière civile, 621. — Son rapport en faveur de la résolution qui exige un serment des électeurs, 627. —Il combat celle qui rétablit la loterie, 663. — Celle relative au tirage au sort, entre les membres du Directoire, 705.—S'oppose à la mise en régie intéressée des postes et messageries, 738.—Fait l'éloge du 14 juillet, 746. — Vote contre la résolution relative à la vente des biens nationaux, 557. — Contre celle sur l'organisation de la garde nationale, 768. — Contre celle relative aux émigrés du Haut et Bas-Rhin, 789. Fait approuver celle sur l'entrée des troupes dans le rayon constitutionnel, 799.—Appuie un projet relatif au mariage des mineurs, XXIX, 6. — Fait rejeter une résolution relative au secret des lettres, 14. — Parle sur une autre relative aux finances, 23.—Son rapport sur le remplacement des administrateurs des départements, 34.—Il fait approuver la division des colonies occidentales, 53. — Appuie la résolution sur les patentes, 55.—Défend les commissaires de la trésorerie, 62.—Combat le projet contre les ci-devant nobles, 79.—Son opinion sur les émigrés d'Avignon, 133.—Fait rayer Goupil-Préfeln de la liste des émigrés, 134.—S'oppose à l'impression d'un discours de Lacombe-Saint-Michel contre la faction anglaise, 135.—Fait rejeter une résolution relative au placement des tribunaux de Seine-et-Oise, 148.—Altercation entre lui et Marbot, 150.—Il s'oppose à une résolution sur le placement des assemblées électorales, 150.—A l'ouverture de registres pour l'inscription des votants aux assemblées primaires, 150.—Fait rejeter la résolution sur les inscriptions civiques, 157. Son rapport sur les attributions de la commission des inspecteurs du conseil, 174.—Son opinion sur la durée des fonctions des administrateurs nommés en remplacement de ceux destitués, 179. — Rejet de sa motion de supprimer la commission des inspecteurs, 200.—Il en appuie une sur les scissions, 253. — Est continué dans ses fonctions de commissaire aux archives, 258.—Appuie la résolution sur les élections, 264.—Son opinion sur le projet relatif aux théâtres, 267, 283.—Il en combat un sur les rapports des conseils entr'eux, 280.—Réclame le renvoi à une commission de la résolution qui assimile aux émigrés les individus qui se sont soustraits à la déportation, 480. S'oppose à l'adoption de la résolution sur l'impôt du sel, 609, 611.—Et d'une autre contenant le code des droits politiques des citoyens dans les assemblées 617.—Présente l'hommage d'un ouvrage posthume de Bailly, ex-maire de Paris, 658.—Est élu président, 717. — Sa réponse au rapport de l'institut national, sur les travaux concernant le système métrique, 719. — Son discours à la fête du 14 juillet, 743. — Il fait l'historique de la loi d'amnistie; cite des faits contre Barère et désire qu'il vive en paix, mais oublié, 766.—Justifie la majorité de la Convention d'avoir laissé commettre les crimes de 1793, et vote contre la résolution qui rapporte les exceptions à la loi d'amnistie, 667.—Veut qu'on laisse au Directoire la faculté de faire entrer des troupes dans le rayon constitutionnel, 815, 816.—Son rapport contre le vagabondage; autre sur les voyageurs étrangers, 826, —Sa mort, 852.—Son éloge, 853, 856, 858.

BAUDIN, capitaine. — Amène une cargaison de plantes et d'animaux rares, XXIX, 288. — Détails sur son expédition botanique, 291, 318.

BAUDIN, vicaire épiscopal. — Accusé d'avoir enlevé la femme de Bigoder, XIX, 41.—Se justifie et dénonce celui-ci, 126. — Commissaire du Directoire, près le bureau central, est destitué, XXIX, 224.—Est installé membre de l'administration des hospices civils, 780.

manifesté par le roi, de passer quelques jours à Saint-Cloud, 544. —Parle sur la constitution civile du clergé, 599.—Sur le traitement des évêques, 695.—Sur l'inviolabilité des députés, IV, 724; V, 66.—Fait renvoyer au comité des recherches l'affaire de Morisot, 41.—Accorder à Necker un suplément de 45 millions, 43. — Ses réflexions sur la situation des finances, 223.—Il pense que les fonctions du ministère public doivent être attribuées aux commissaires du roi, 351.—Conteste sa mission à une députation qui se présente au nom de la commune de Paris, 366.—Son opinion sur une nouvelle émission d'assignats, 510, 511.—Il fait lever la garde donnée à madame Persan, 614.—Demande l'impression d'un mémoire de Necker contre les assignats, 680. —Réclame l'amélioration du sort des religieuses, 714.—Défend le système des assignats, 738.—Appuie la motion de Barnave pour le remboursement de la dette publique, 780.—Accuse les ministres, excepté Montmorin, VI, 170.—Parle en faveur de la libre culture du tabac, 395.—Sur les fonctions des officiers de police, 752, 764.—Appuie le plan du comité sur les jurés, VII, 47. — Fait assurer un traitement de 6,000 liv. à Lagrange, 120.—Parle sur la taxe du tabac étranger, 376.—Contre la motion d'empêcher la famille royale de voyager, 471.—Demande la lecture du projet de loi sur l'émigration, 509.—Son rapport sur l'organisation de la trésorerie, 580, 655, 739. —Il demande la démolition du donjon de Vincennes, 588.—Son opinion sur la régence, 705.—Il annonce que Talleyrand est dépositaire du travail de Mirabeau, sur les successions, VIII, 19.—Veut que le Corps Législatif ait le droit d'accuser les ministres et de demander leur renvoi, 69. — Demande l'exclusion des députés des ministères, 77. — Combat le projet relatif à leurs dépenses, 79. — Veut qu'on accorde aux ministres le droit de mettre la gendarmerie en activité, 123.—Fait décréter que le discours du roi, à l'occasion de son dessein de se rendre à Saint-Cloud sera imprimé, avec la réponse du président, 176.—Propose de substituer des billets de confiance aux petits assignats, 273.—Demande la vente des cloches, 274.—Son opinion sur les petits assignats, 326, 327.—Il appuie l'article proposé par Sieyès, sur la liberté des cultes, 345.—Parle sur le droit de pétition, 355.—Sur le droit d'affiches, 363 —Vote pour la réélection des membres de l'Assemblée, 419.—Son rapport sur la comptabilité, 491.—Il demande que les prêtres ne prennent point part au décret sur la peine de mort, 565.—Appuie le projet de sommer Condé de rentrer en France, 650.—S'oppose à l'adjonction, lors de la fuite du roi, de deux membres de l'Assemblée au ministre de l'intérieur, 717. — Appuie la motion de mander Laporte à la barre, 718.—Combat le projet de décret contre l'émigration, IX, 80.—Veut que les ministres soient périodiquement appelés à la barre, 270.—Fait rendre un décret pour le jugement des délits se rattachant aux événements du 17 juillet, 343.—Son opinion sur la condition du marc d'argent, 374.—Il demande si les membres de la dynastie peuvent exercer les droits de citoyens, 399.—Son opinion sur la présence des ministres dans le Corps Législatif, 408, 411.—Sur la sanction appliquée aux décrets concernant les contributions, 499, 504, 506.—Pense qu'on ne peut priver Girardin des restes de J.-J. Rousseau, 526. —Son opinion sur l'exercice du droit de révision, 559, 572.—Son rapport sur la présentation au roi de l'acte constitutionnel, 562.—Il lit la rédaction du décret d'amnistie, 662.—Parle sur le plan d'éducation de Talleyrand, 778.—Lit une instruction sur la procédure par jurés, 840.—Projet qu'on lui attribue de renverser la constitution, XII, 10.

BEAUMONT, frère de l'évêque de Valson.—Écrit à l'Assemblée pour le justifier des inculpations qu lui ont été faites par Bouche, VIII, 195.

BEAUMONT, (Thomé du But de).—Est condamné à mort en Hollande, pour fabrication de faux assignats, XVI, 425.

BEAUMONT, en Flandre. — Son occupation par les Français, XIX, 654.

BEAUMONT, en Gâtinais.—Réclamation contre sa prétendue insurrection, V, 127, 216.

BEAUMONT-SUR-SARTHE. — Rapport du commandant de cette place sur les chouans, XXVII, 210. —Eloge du patriotisme de ses habitants, 295.

BEAUNE.—Complot pour empêcher le recrutement de l'armée dans cette commune, XV, 714.—Décret qui surseoit à l'incarcération des membres du conseil général, XVIII, 159.—Pétition des habitants contre la suspension du remboursement, XXVII, 326. (*Voyez* Côte-d'Or).

BEAUPOIL-SAINT-AULAIRE, évêque de Poitiers, député du Poitou à la Constituante. — Sa démission, I, 451.—Il refuse de prêter le serment civique, VII, 44. —Emigré à Londres, est accusé d'intelligences avec des députés pour sauver le roi, XIV, 684.

BEAUPUY, administrateur et député de la Dordogne à la Législative.—Son projet relatif à la formation des légions, XI, 471; XII, 193.—Il fait organiser des compagnies de chasseurs à cheval, 643.—Décréter la levée de 42 nouveaux bataillons, XIII, 23, 67, 188.—Dépose la croix de Saint-Louis, 501.—Propose d'employer aux armées les chevaux de luxe, 575.—Membre du Conseil des Anciens, fait approuver une résolution sur le personnel de guerre, XXIX, 806.

BEAUPUY, général.—Eloge de son courage, XIX, 56.—Il annonce la destruction de l'armée catholique, 68.—Les troupes sous ses ordres acceptent la constitution, XXV, 705.—Il se distingue, en diverses actions, à l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 331, 338, 343, 424.—Est blessé à l'affaire de Rastadt, 355.

BEAUPUY, (Pierre).—Sa mort héroïque, XXI, 156.

BEAUQUESNE.—Est excepté du décret d'arrestation rendu contre Robespierre et autres, XXII, 692.

BEAURAIN, près Arras.—Accueil fait à l'armée du Nord dans cette commune, XVIII, 152.

BEAUREGARD, général.—Remplace d'Albignac à Avignon, XI, 192.—Eloge de sa conduite à Orval, XVI, 539.—Il est destitué, XVIII, 388.—Proteste du dévouement de sa brigade à la Convention, XXIV, 703.

BEAUREGARD, (N.-J.) sous-lieutenant au 17.e de cavalerie.—Est condamné à mort, XX, 612.

BEAUREGARD, commissaire du gouvernement.—Annonce le désarmement des chouans, XXVIII, 340.

BEAUREGARD. — Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 622.

BEAUREGARD-LEUTRAUD, perruquier, acquéreur de l'hôtel de Salm, à Paris.—Est arrêté, XXIX, 296.—Gardé dans son domicile, comme correspondant des ennemis de l'état, il s'évade, 317. — Est condamné à 4 ans de fers, 558.

BEAUREPAIRE, commandant du premier bataillon de Maine-et-Loire.—Décret pour le dépôt de son corps au Panthéon, XIII, 686.—Lettre du président de l'Assemblée législative, à sa veuve, 692. —Réflexions sur sa mort, XV, 403.

BEAUREPAIRE, chef des rebelles.—Est tué, XVII 56.

BEAUREVOIR, général. — Est nommé inspecteur général par le Directoire, XXIX, 404.

BEAURIEU, littérateur.—Participe aux secours accordés aux savants et artistes, XXIII, 130; XXVI, 137.

BEAURIEUX, membre de la commune de Paris.—Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

BEAUSIRE, vivant de son bien.—Son procès et son acquittement, XXIV, 394, 401.

cutif l'affaire de la commune de Choux, 766.—S'oppose à ce que les décrets de la haute-cour soient exempts de la sanction, XI, 39, 78.—Combat la suppression du costume religieux, XI, 65; XIII, 63.—Son opinion sur les enrôlements faits par Salvat, 92. — Sa lettre à Bazire sur Varnier et autres, XI, 98.—Parle sur la guerre, 178. —Combat la motion de ne pas soumettre à la sanction la loi sur le séquestre des biens des émigrés, 584. — Son opinion sur la mise en accusation de de Lessart, 604.—Il veut qu'on communique à Duport les accusations présentées contre lui, 616, 617. — S'oppose à la communication de la correspondance dede Lessart, 630.—A l'envoi de 400 hommes à Etampes, 709.—A la mise en accusation du maire et de l'évêque de Mende, 767. — Demande le renvoi au roi de l'affaire de Coimin, XII, 53. — Vote contre la guerre, 183, 186.—Demande un rapport sur la suspension des élections à Avignon, 313.—Sur tous les perturbateurs, 478.—Sur le complot dénoncé par Chabot, 508.—Défend Brissac, 529. — Parle sur le traitement des employés des ministères, 548.—Sur une pétition contre le rassemblement des fédérés, 619. — Demande la lecture d'un arrêté du département de Paris relatif à la tranquillité publique, 710. — Défend Terrier, XIII, 26.—S'oppose à l'attribution de la police de sûreté aux municipalités, 262.

BECQUET-COURTIER, l'un des commissaires des assemblées primaires.—Est accusé d'avoir voulu défendre Custine; décret contre lui, XVII, 332.

BÉDÉE, sous-lieutenant de vaisseau. — Est décoré pour un trait de courage, VII, 273.—Capitaine de frégate, prévenu de négligence dans l'incendie du vaisseau *le 14 juillet*, est acquitté, XXIX, 399.

BEDEL, dragon.—Trait de bravoure, XII, 692.

BEDFORT (duc de), membre du parlement d'Angleterre.—Inculpe la conduite des ministres, XXI, 49. —Proteste contre la guerre faite à la France, 90, 169; XXIII, 617.—Combat le nouveau bill contre les trahisons, XXVI, 523; XXVII, 25.—Ses observations sur un pamphlet de Burke, XXVIII, 534. — Sa motion pour le renvoi des ministres, la paix avec la France et la réconciliation avec l'Irlande, XXIX, 224.

BEDONT, contre-amiral. — Est nommé commandant d'escadre à Brest, XXIX, 612 *bis*.

BÉDOUIN.—Révolte de cette commune; ordre de la brûler, XX, 502.—Lettre sur les malheurs qu'elle a éprouvés, XXII, 575. — Accusations contre Barjavel, dirigées par ses habitants; demande de secours faite par eux, 674.—Inculpation de la conduite qu'y a tenue Maignet, XXIII, 156.—Debry annonce sa résurrection, XXIV, 529.—Loi qui la décharge de ses contributions arriérées et courantes, XXIX, 310, 313. (Vaucluse.)

BEDRUNNE, ancien officier du comte d'Artois.—Sa déclaration sur une conspiration de la cour, XII, 579.

BEDU.—Reçoit une récompense pour sa conduite, lors de l'évasion du roi, IX, 431.—Il la refuse, 515.

BÉFORT.—Le clergé de cette ville réclame la suppression de la chambre ecclésiastique de Colmar, II, 278.—Troubles, VI, 249. — Rapports et décrets y relatifs, 251, 252 *ter*, 330, 339; VII, 182, 463.—Patriotisme de ses habitants, 722.—Arrestation par les officiers municipaux de cette ville d'un convoi d'argent destiné pour Soleure, X, 695, 699.—Tumulte à l'occasion d'un transport d'argent, XI, 166.—Arrestation de 1800 Suisses, XII, 444.—Taxe imposée sur les riches, XVIII, 554.

BÉFORT (seigneurie de). — Annulation de la donation qui en a été faite à Mazarin, IX, 160.

BEFFROY, député de l'Aisne à la Convention.— Développe les bases propres à assurer la circulation des grains, XIV, 494.—Son opinion sur la liberté de ce commerce, 694.—Son vote dans le procès du roi, XV, 170, 211, 253. — Il parle sur le projet de taxer les grains, XVI, 255. — Annonce un avantage sur les rebelles à Saumur, 561.—Dénonce des abus dans la fixation du maximum, XVIII, 289.—Fait rendre un décret concernant les quartiers-maîtres, XIX, 236. — Autoriser la levée d'une contribution extraordinaire à Breteuil, 303.—Opine pour l'impôt en nature, 480. Présente un rapport sur la contribution foncière, 559. —Discute sur la perception de l'impôt, 577. — Fait supprimer les pensions accordées à titre de nouveaux convertis, 648.—Fixer le traitement des agents nationaux, XX, 148.—Décréter le mode de dégrèvement de la contribution patriotique, 375.—Supprimer l'impôt destiné à remplacer les droits sur les sels, les cuirs, etc., 423, 658. — Ajourner un projet de fixation du maximum, XXII, 424. — Ses observations sur la conservation des forêts, 658.—Il vote la suppression du maximum, XXIII, 45. — Discute le projet de charger l'état des créances sur les émigrés, 119. — S'oppose à la retenue du cinquième des rentes sur l'état, 127. —Est envoyé à l'armée d'Italie, 318.—Annonce l'enthousiasme excité à Nice par la loi du 1.er germinal, XXIV, 180. — Mesures prises par lui pour y maintenir la discipline, 457. — Il pose des questions relatives à l'adoption et au mariage, XXV, 693.—Membre du Conseil des Cinq-Cents, fait adopter une résolution pour le paiement de la portion de l'impôt et des fermages dus en nature, XXVI, 559, 581, 590.—Parle sur un projet d'emprunt forcé, 592.—En fait adopter un sur la suspension des remboursements, 595. — S'oppose à la confiscation des biens des embaucheurs, 694, 695. — Sa motion relative au dépôt des minutes des juges-de-paix, XXVII, 6. — Autre sur l'assiette de l'emprunt forcé, 7.—Il combat un message du Directoire sur cet objet, 28. — Son rapport contre la résiliation des baux, 110, 123. — Son opinion sur l'organisation de la marine, 264. — Sur la répartition de l'emprunt forcé, 477.—Il s'oppose à la levée de la suspension de la vente des biens nationaux, 552. — Propose des moyens de relever le crédit des assignats, 558.—Vote contre le projet d'exclusion de Bodinier, 620.—Et contre celui relatif au mode de partage des biens indivis avec la nation, 621.—En discute un sur les transactions passées pendant la dépréciation des assignats, XXVIII, 67. — Demande la révision des lois concernant les invalides, 112.—Le rétablissement de la loterie, 146. — Est élu secrétaire, 250. — Vote contre le paiement en mandats de la contribution foncière et des fermages, 259. — Et pour leur paiement en nature, 265. — Rappelle les titres de la commune de Lille à la reconnaissance nationale, 294. — Son rapport sur les causes du discrédit des assignats et des mandats, 297. — Son projet sur le mode de paiement de la contribution foncière, 300, 306.—Ses observations sur le paiement des dépenses administratives, 304. — Sur les moyens d'encourager le commerce et les arts, 314. — Il présente un projet qui fixe les termes de paiement des acquéreurs de biens nationaux, 315, 319.—Appuie le nouveau tarif sur les postes et messageries, 330.—Fait proroger le terme pour l'échange des assignats contre des mandats, 339. — Adopter deux projets, l'un relatif aux dégrèvements de la contribution; l'autre concernant le paiement des fermages des biens nationaux, 361. — Discute sur le paiement des contributions, 383. — Sa motion contre l'incarcération des prêtres insermentés, 417.—Il fait passer à l'ordre du jour sur une dénonciation contre l'administration des postes et messageries, 504. — Son rapport sur les déchéances des acquéreurs de biens nationaux, 532. — Projet à cet égard, 543. — Il combat celui de Chapelain, sur les rentes viagères dues aux émigrés, 544.—Présente un projet sur la garantie du titre des matières d'or et d'argent ouvragées, 547. — Parle contre un autre sur la comptabilité, 547. — Propose d'appliquer à la calomnie écrite les peines prononcées contre la ca-

Réclame contre la levée de la séance, lors des débats sur le sursis, 259. — Demande le renouvellement du comité de sûreté générale, 257. — Le rapport du décret rendu contre les auteurs du 2 septembre, 395. — Rend hommage au zèle des Parisiens, pour voler à la défense de la patrie, 665.—Demande la création d'une commission pour examiner la conduite des généraux, 773. — Fait rendre un décret relatif à la conspiration de Bretagne, XVI, 32. — Vote le décret d'accusation contre Stengel, Miranda et autres, 85, 142. — Veut qu'on décide s'il y aura une taxe sur les grains, 271. — Propose diverses mesures relatives à l'état des départements de l'Ouest, 337. — Réclame une taxe de guerre sur les riches, 366.—Accuse Isnard d'être le perturbateur de l'Assemblée, 492.— Parle sur l'établissement des jurés en matière civile, 672.—Demande la mise hors la loi de Wimpfen, 756.— S'oppose au paiement des intérêts d'une somme déposée par Necker au trésor public, XVII, 76. — Sa motion en faveur des prisonniers, 152. — Fait rappeler Duhem, pour avoir destitué Lavallette, 211. — Demande le rapport de la loi du maximum sur les grains, 277.—Commissaire à l'armée du Nord, donne des détails sur l'attaque de Lincelle, 473.— Annonce les dispositions prises par Houchard, à Dunkerque, 516. — L'entrée de l'armée dans Turcoing et dans Lanoy, 541.—L'état de désordre où se trouve l'armée du Nord, 746. — Suspend Hédouville, 749.— Dénonce une conspiration contre le port d'Armentières, 774. — S'oppose à ce qu'on entende la défense de Viger, XVIII, 38.—Parle sur le projet de calendrier nouveau, 55. — Soutient Laveaux et le *Journal de la Montagne*, 67. — Provoque des mesures pour activer le service des armées, 97. — Annonce une levée de 2,500 chevaux dans l'Aude, 583. — Reproches qu'il adresse à Hébert, 650. — S'oppose au rappel des nobles et des prêtres en mission, 688. — Défend Hérault de Séchelles, 688. — Demande l'exclusion des étrangers de toute fonction publique, XIX, 54.—Son opinion sur l'organisation du ministère, 153. — Accuse Lachevardière d'avoir avili la Convention, 267. — Fait accorder des secours à la veuve Châlier, 176.—Eloge, par Châles, de ses opérations à Lille, 642.—Il félicite Collot-d'Herbois d'avoir échappé aux coups de son assassin, XX, 578. — S'oppose à l'impression du discours de Robespierre au 8 thermidor, XXI, 330.— Rend compte de l'indignation des élèves de Mars contre les conspirateurs, 342. — Demande le rapport du décret qui permettait aux comités de faire arrêter les députés, 367. — Une nouvelle organisation du tribunal révolutionnaire, 369. —Le rappel de Ricord, 379. — Veut que les motifs d'arrestation soient communiqués aux détenus, 402. — Parle sur les mises en liberté, 485. — S'oppose à l'impression de la liste des détenus, 487. — Sa motion relative à la conduite des Jacobins au 9 thermidor, 503. — Autre sur la délégation des pouvoirs des comités, 542. — Autre pour la liberté des opinions, 557.—Il se plaint de ce que les étrangers occupent l'enceinte dans la Convention, 607. — Parle sur l'organisation des comités, 659. — Demande un rapport sur la situation de la république, 724. — Dénonce plusieurs membres des Jacobins, 727. — Sa motion relative à l'établissement de Meudon, 752. — Défend les sociétés populaires, 784. — Demande l'arrestation des signataires d'une adresse de Sedan, 788. — Veut qu'on vérifie s'il y avait des royalistes parmi ceux qui ont crié *vive la Convention*, XXII, 7. — S'oppose à l'ouverture d'un paquet offert par la veuve de Rousseau, 79. — Inculpe la conduite de Hentz dans la Vendée, 123. — Demande que les autorités constituées soient purgées des complices de Robespierre, 138. — Entre au comité de sûreté générale, 172. — Appuie un projet concernant les parents d'émigrés, 180. — Son opinion sur la police des sociétés populaires, 257. — Sa motion relative aux pièces concernant les députés détenus, 300. — Demande le dépôt aux archives d'un registre contenant la preuve d'un complot en faveur du petit Capet, 305. — Son opinion sur le mode de juger les dénonciations contre des députés, 364, 375. — Dénonce les discours violents prononcés aux Jacobins, 432. — Répond aux plaintes de Billaud, 435. — Veut que les députés jouissent du droit d'imprimer en signant, 460.—Discute sur des ordres donnés par Carrier, etc., 569, 571, 573, 591. — Défend les comités révolutionnaires, 707.—Est élu président, XXIII, 32.— S'oppose à l'impression du rapport de Carnot sur les succès de l'armée du Nord, 122, 123. — Demande si Buisson est responsable de l'ouvrage de Lacroix qu'il a imprimé, 156.—Propose de rayer Levrault de la liste des émigrés, 165, 166.—Parle en faveur de plusieurs émigrés des départements du Rhin, 166. — Sa motion sur la police des tribunes, 195. — Autre sur le traitement des députés, 198. — Dénonce l'*Ami du Peuple*, de Châles, 210, 211. — Attribue l'assassinat d'Olivier aux partisans de Robespierre, 254. — Sa motion contre les membres du tribunal révolutionnaire de Brest, 293. — S'oppose à l'impression d'un rapport sur Marseille, 308. — Défend Foussedoire, 332. — S'oppose à l'envoi des représentants aux colonies, 388. — Croit qu'il se trouve beaucoup de patriotes parmi les Jacobins, 429. — Demande l'examen de la destitution de Lalande, 444. —Dénonce le journal de Fréron, 477.—Se plaint de la présence de réquisitionnaires à Paris, 580. — Combat les réclamations de la Montansier, 628, 629. — S'oppose au rappel des députés mis hors la loi, 638, 639. — Son opinion sur la restitution des biens des condamnés, XXIV, 26. — Sur la suspension des radiations de la liste des émigrés, XXV, 222. — Décrète le projet de constitution, 245, 290. — S'oppose au mode de jugement des détenus, proposé par Delahaye, 303, 331.—Combat une pétition contre la commission créée à cet effet, 389. — Veut que la Convention se prononce sur les demandes en épuration, 413. — Appuie une addition proposée à la déclaration des droits, 499. —Combat le projet d'organisation des assemblées électorales, 636. — S'oppose à la division du ministère de l'intérieur, 772. — Appuie la révision des radiations, XXVI, 7. — Demande compte du procès de Cormatin, et autres chefs de chouans, 55. — L'annulation de tous congés accordés aux réquisitionnaires, 59. — Le maintien du décret relatif à la fortune des représentants, 70. — Propose une adresse contre les factieux de Paris, 62. — Demande que Barras soit mis à la tête de la force armée, 118.—Réclame un rapport sur l'arrestation de Thirion, 160. — Accuse Henry Larivière d'avoir assassiné les patriotes par la loi du 4 fructidor, 198.—Est nommé dans la correspondance de Lemaître, 243. — Demande qu'on décrète d'accusation tous les fonctionnaires du Midi qui n'ont pas poursuivi les auteurs de ces massacres, 271.—Que la Convention nomme le Directoire avant de se séparer, 275, 276.—Vote des mesures soudaines pour arrêter les suites de la conspiration de vendémiaire, 284.—Veut qu'on rappelle à l'ordre Thibaudeau, pour avoir appelé la commission des Cinq une chambre ardente, 295.—Demande le réarmement des patriotes de 1789 qui ont défendu la représentation nationale, 320.—Membre du Conseil des Cinq-Cents, parle sur le remplacement des juges et des administrateurs, 652, 653. — Demande l'ordre du jour sur une dénonciation contre Cadroy et autres, 666, 671. — Discute le projet relatif à un emprunt forcé, 677.—Son opinion sur le mode de paiement des droits de douanes, 708. — Sur un message du Directoire relatif à l'emprunt forcé, XXVII, 28.—Demande l'expulsion d'Aymé,

du Corps Législatif, 70, 71. — Appuie la création d'un ministère de la police, 96. — Réclame la censure de Dumolard, 195. — S'oppose à l'insertion au procès-verbal du serment de Lecerf, 295. — Son opinion sur le choix des agents envoyés dans les colonies, 367.—Sur la révision des congés accordés aux réquisitionnaires, 375. — Sur le mode de radiation des listes d'émigrés, 416. — Il accuse Dauchy de déprécier les assignats, 455. — S'oppose à l'établissement d'une banque, 542, 548.— Propose de destituer les fonctionnaires qui ont refusé de jurer haine à la royauté, 604.—Combat un projet relatif aux employés supprimés, 608. —Vote l'exclusion de Bodinier, 616. —Et celle de Gaillard, 620. — Propose des mesures pour relever le crédit des assignats, 644. —En appuie d'autres contre ceux qui décrient les monnaies républicaines, 652. — Son opinion sur la création de mandats territoriaux, 671. —Il demande le renvoi au Directoire de l'affaire de Braconnier, XXVIII, 12. — Veut que le Directoire soit tenu d'informer le Conseil des événements de la guerre, 73. — Réclame la fermeture de la bourse, 74. — Annonce l'assassinat des patriotes dans le Midi, 208.—Se plaint de ce que jusqu'à ce jour les assassins de ces contrées n'ont pas subi la peine due à leurs crimes, 217. — Invoque la clôture de la discussion sur les prêtres réfractaires, 263. — L'ajournement du rapport de la loi contre les prévenus des massacres de Lyon ; est interpellé par Royer sur les causes des troubles de Paris, 267. — S'oppose à ce qu'on rende l'usufruit des maisons canonicales aux propriétaires, 521. — Soutient que le Directoire n'a droit de faire arrêter que pour cause de conspiration, 569.—Demande de nouveau des renseignements sur les troubles de Toulouse, 577. — Défend l'arrêté qui interdit les assemblées aux prévenus d'émigration, 617. — Rappelle la promesse du milliard, faite aux défenseurs de la patrie, 777. — Menace du geste un individu des tribunes qui avait crié : *A bas les brigands!* 792. — Propose de faire rendre gorge à tous les dilapidateurs de l'état, 811, 812. — Son opinion sur la contrainte par corps, XXIX, 116. — Sur l'application de la loi du 3 brumaire aux députés, 132. — Lettre par laquelle on prétend qu'il est dans la confidence d'un projet de correspondance arrangé contre Rewbell et Bonaparte, 139, 140.—Il se plaint de cette calomnie, 142.— Appuie l'exclusion des élections des rebelles amnistiés, 164. — Son opinion sur l'application des articles 16 et 17 de la loi du 19 fructidor, 173.—Sa mort, 249.

BENTHAM (Jérémie), Anglais.—Ses lettres sur la liberté du taux de l'intérêt de l'argent, VI, 100.— Son ouvrage sur les dangers de laisser au roi la nomination des juges, 129. — Il est l'auteur d'un projet tendant à prévenir les crimes et à améliorer le sort des coupables détenus, 657, 658.

BENTHOON. — Reçoit le titre de citoyen français, XIII, 541.

BENYOWSKY (Maurice-Auguste, comte de). — Annonce de ses voyages et mémoires, XI, 143.

BÉQUARD, officier.— Empêche de Launay de faire sauter la Bastille; est pendu, I, 188.

BERAIL, de Montpellier. — Réclamation le concernant, XXIX, 189.

BERAINVILLE.—Analyse de sa pièce : *Le bouquet de la veuve*, I, 314.

BÉRARD (T.-S.), armateur. — Est condamné à mort, XX, 412.—Les erreurs de la section Lepelletier lui sont attribuées, 605.

BÉRAUD (Paul-Emilien), député du Rhône au Conseil des Cinq-Cents. — Parle sur la situation de Lyon, XXVIII, 376. — Fait un rapport contre la destitution de Braconnier, 435, 450. — S'élève contre l'usure, 516. — Contre les proclamations séditieuses et les calomnies, 528. — Provoque la discussion sur la question du divorce, , XXVIII, 718.— Dénonce le bureau central de Lyon, 740. — Fait prendre une résolution concernant les héritiers des condamnés depuis le 9 thermidor, XXIX, 63.—Sa motion relative à l'attentat qui a eu lieu chez Garchi, 135.—Demande une loi contre les délits des voituriers, 243.—Réclame l'établissement d'un hôtel des monnaies à Lyon, 656.

BÉRAULT, député de Rhône-et-Loire à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 203, 253.

BERBACH (le colonel comte de).—Est fait prisonnier lors de la prise des hauteurs de Rivoli, XXVIII, 504.

BERBICE, colonie hollandaise.—Est reprise sur les Anglais, XXVIII, 439.

BERBIS, femme de Duthell. — Est condamnée à mort, XXI, 299.

BERCY, près Paris. — Cette commune dénonce l'appel à elle fait par celle de Paris, en faveur de Robespierre, XXI, 344.

BERCY-MARIGNY, de Chinon. — Décret qui lui accorde le cheval que montait son fils, lorsqu'il fut enlevé d'un coup de canon, XIX, 48.

BERDAWITZ (le poste de). — Harispe s'y couvre de gloire lors de sa prise, XX, 691.

BERENBROECK, député des Deux-Nèthes aux Anciens.—Demande la diminution des droits d'entrée sur les toiles de coton, XXIX, 117. — Est nommé secrétaire, 349. — Fait approuver la résolution qui fixe les dépenses du ministère des relations extérieures, 363.—Fait nommer une commission pour l'examen de sa demande en radiation de la liste des émigrés, 419.—Est rayé, 471, 487. — Appuie l'annulation de l'élection des juges des Bouches-du-Rhône, 595 *bis*.— Parle sur celle de l'Escaut, 703.—Et sur celles des deux Nèthes, 710.— Dénonce un numéro du *Journal des Hommes libres*, dirigé contre Siéyès et Barras; un article de ce journal qui le taxe d'être de la faction luxembourgeoise, 781.—Sa lettre sur les faits qui lui sont imputés par le même journaliste, et autre sur l'esprit public, 784.

BÉRENGER, de Toulon, littérateur.—Fait un don civique et abdique sa place de *censeur royal*, II, 3. —Auteur de l'*Esprit de Mably et de Condillac*, 467.—Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232.

BÉRENGER, chef de bataillon.—Est arrêté à Rome, comme prévenu de dilapidations, XXIX, 651.—Traduit devant un conseil de guerre avec Championnet, XXIX, 664.

BÉRENGER, député du Dauphiné à la Constituante. — Sa réclamation relative à l'appel nominal du 20 octobre sur le renvoi des ministres, VI, 227.

BÉRENGER, député de l'Isère au Conseil des Cinq-Cents.—S'oppose à la suspension provisoire du paiement des bons et ordonnances délivrés par les ministres, XXVIII, 736. — Combat un projet sur la police des sociétés populaires, 745. — Dénonce *l'Ami des Lois*, par Poultier, et accuse ce journal de provoquer l'égorgement des représentants, 755. — Vote contre l'envoi d'un message au Directoire, relatif à la situation de Paris et au complot d'assassinat formé contre un grand nombre de députés, 771.—Dit que la motion de Leclerc (de Maine-et-Loire), sur les cultes, n'a d'autre but que de faire consacrer l'établissement des théophilantropes, 786.—Provoque le renouvellement de la commission des finances, 797.—Fait renvoyer à une commission la question d'éducation des enfants de la patrie, XXIX, 37.—S'oppose à la suspension d'Hermann, 131.—Son opinion sur la fixation du nombre des élèves de l'école polytechnique, 135.— Sur les effets de l'adoption, 138. — Il fait renvoyer à une commission un projet relatif au tribunal de cassation, 285.—Son opinion sur le remplacement des juges de ce tribunal, 287.—Appuie la formation d'une

commission pour proposer un impôt en remplacement de celui sur le sel, 361.—Vote pour l'établissement d'un impôt sur le tabac, 379. — Combat l'idée de fabriques nationales de tabacs, comme contraires à la liberté, 384.—Appuie l'attribution au Directoire de la nomination des préposés de l'octroi, 394.—Fait plusieurs propositions relatives au projet de retirement des monnaies de cuivre et de billon, 589 *bis*.—Défend l'impôt sur le sel, 600 *bis*.—Parle sur le projet de Berlier, relatif à la liberté de la presse, 712.—Défend vivement les ex-directeurs, 773.—Demande à combattre la proposition de déclarer la patrie en danger, 808.—Retrace les événements du 19 brumaire, 896.

BÉRENGER, agent français en Allemagne. — Est accusé d'incivisme, X, 499. — Et d'aristocratie, XII, 467.

BÉRENGER, femme du duc de Saint-Aignan. — Est condamnée à mort; se déclare enceinte; il est sursis à l'exécution de son jugement, XXI, 404.

BÉRENGER DE MERRY, Nantais. — Est impliqué dans la conspiration de Lavilleheurnoy; son interrogatoire, XXVIII, 574.

BÉRÉTER, ci-devant noble, membre du comité révolutionnaire et marchand de papiers.—Co-accusé dans l'affaire de Chaumette, est acquitté, XX, 192, 203.

BERG (Henri), maire de Schélestat. — Annonce qu'il se sonmet au décret qui le mande à la barre, IV, 728.

BERG (duché de). — Décret sur les droits d'entrée des marchandises venant de ce p.ys, XXVIII, 397, 408.

BERGAME.—Prise du château par Baraguey-d'Hilliers, XXVIII, 519.—Proclamation de ce général, 533.—Insurrection dans cette ville, expulsion des gouvernants et nomination d'officiers municipaux, 627.—Plantation d'un arbre de la liberté, 646.—Proclamation de la municipalité sur cette révolution; lettre pastorale de l'évêque, 655.—Ses représentants provisoires écrivent à la république Cispadane qu'ils désirent allier leur liberté à la sienne, 657. — Fin des troubles de cette ville; trahison à Salo; siége de cette place, 670.—Manifeste des Vénitiens, qui dévoile les causes de la contre-révolution qui s'y est faite, 673.—Regret des habitants de la vallée de Val-Gandino, de s'être armés contre les Bergamasques, 688. — Tendance de ces derniers vers la démocratie, XXIX, 42.

BERGASSE, avocat. — Publie *le cahier du tiers-état à l'assemblée des états-généraux*, *Introd.*, 603.—Député de Lyon à la Constituante, soutient l'opinion de Siéyès sur la dénomination à adopter par les communes, I, 75. — Présente un projet d'adresse au roi sur la constitution de l'Assemblée, 84.—Est élu membre du comité de constitution, 129, 157. — Son rapport sur les travaux de ce comité; son projet de constitution des tribunaux, I, 340. — Réflexions sur son émigration, II, 51. — Dénonciation de sa protestation contre les assignats, IV, 206. — Il est condamné à la détention jusqu'à la paix, XXII, 454.

BERGASSE-LAZIROULE, ancien officier d'artillerie, député de Pamiers à la Constituante. — Combat l'émission des assignats, V, 767.—Annonce l'arrestation de Duveyrier, IX, 95.—Réponse que lui adresse Montesquiou sur son compte de finances, X, 58; XI, 90.—Député de l'Arriége au Conseil des Cinq-Cents, il applaudit à l'arrêté qui ordonne la célébration du 9 thermidor dans son sein, et fait arrêter que le président, dans son discours, rappellera les victoires du 13 vendémiaire et du 18 fructidor, XXIX, 326, 327, 347.—Demande qu'avant de discuter l'impôt proposé sur le tabac, on examine les calculs faits par la commission, 384. — Ses observations sur la levée de 200,000 conscrits, 411.—Il combat le projet d'impôt sur le sel, 420.—Est élu secrétaire, 449.—Combat le projet relatif à la prohibition des toiles de coton venant de l'étranger, 592.—Présente un terme moyen sur le projet des postes aux lettres, 586 *bis*.—Appuie l'impôt sur le sel, 603 *bis*, 605 *bis*.—Fait passer à l'ordre du jour sur les observations de Crochon, relatives aux attributions des commissions particulières, 712.—Et annuler l'élection de Treilhard au Directoire, 712.—Demande le maintien d'un article qui restreint la déportation aux seuls prêtres perturbateurs et non assermentés, 722. —Est exclu au 19 brumaire, 893.

BERGER (Anne).—Rapport d'un arrêt rendu en sa faveur contre Bonnot, XXIX, 238.

BERGER, agent du conseil exécutif. — Annonce les mesures vigoureuses des représentants à Strasbourg, XVIII, 458.

BERGER (Claude-François). — Est condamné à mort, XVIII, 26.

BERGER-DESPARES, cultivateur.—Est condamné à mort, XXI, 328.

BERGERAC.—Mise en activité de la fabrique d'armes de cette commune, XXI, 188. — Elle accepte la constitution, XXV, 776. — Est mise en état de siége, XXIX, 220.

BERGERAT, député des Basses-Pyrénées à la Législative.—Son opinion sur les mesures relatives aux colonies, X, 574.

BERGERET, capitaine de frégate. — Prisonnier français à Londres, est mis en liberté, XXIX, 275. — Son retour en France, 308.

BERGÈS, chirurgien-major.—Reçoit un secours, XVI, 371.

BERGEVIN (L.-C.), architecte. — Est acquitté, XXII, 280.

BERGEVIN (Olivier), député du Finistère au Conseil des Cinq-Cents. — Son rapport sur l'organisation de la marine, XXVII, 157, 163, 236, 237. — Son opinion sur le mode de jugement des prises maritimes, 495; XXVIII, 233. — Il fait accorder des pensions aux veuves des agents civils de la marine, 340.—Des secours à des marins blessés, et aux veuves et enfants de ceux morts pour la patrie, 420.—Fait adopter un projet concernant les prises faites sur les négociants de la Guadeloupe, 760. — Combat la proposition de Bentabolle relative aux dilapidateurs, 812.—Son opinion sur les élections de l'an VI, XXIX, 263.—Sur l'organisation de l'administration hypothécaire, 368.

BERGHEN, en Norwège.—Zèle des équipages de l'escadre française pour y éteindre un incendie, XXIII, 601. — Reconnaissance des magistrats envers eux, 624.

BERGIER (Antoine), député du Puy-de-Dôme au Conseil des Cinq-Cents.—Dénonce comme spoliateur de biens nationaux Fabre-Dubosquet, XXVI, 558.—Présente un projet relatif à la perception des contributions, XXVII, 5. — Un autre sur le mode de paiement des fermages, etc, 318, 371, 483; XXVIII, 331, 332, 334, 335.—Son opinion sur la répartition de l'emprunt forcé, XXVII, 477. — Il propose des moyens de relever le crédit des assignats, 560. — Fait révoquer l'aliénation du domaine de Chezy, XXVIII, 150. — Prendre une résolution sur l'arriéré des baux et fermages, 404.—Parle sur les biens communaux, 432.—Propose de substituer le régime constitutionnel au régime militaire dans la ci-devant Belgique, 439.—Son opinion sur l'appel des jugements par défaut, 458. — Il combat le projet de Dubruel, pour le mode à suivre sur les actions qui intéressent les communes, 460.—Son opinion sur le projet relatif aux successions, 460.—Sur le maintien de la loi du 3 brumaire an IV, 475. — Il pense que le tribunal de cassation a le droit de dénoncer, comme coupables de forfaiture, les juges qui se déclarent compétents contre le vœu de la loi,

des émigrés, 408.—Fait relever de la déchéance en matière judiciaire, les citoyens qui se sont pourvus contre des arrêtés des comités de la Convention ou des représentants, 436.—Est élu secrétaire, 466.—Combat le rapport de l'article de la loi du 3 brumaire an IV, relatif aux prêtres insermentés, 478.—Et la proposition de faire sanctionner par les Anciens l'ordre du jour sur les élections de Toulouse, 494.—S'oppose à ce qu'on accorde le droit de cité aux descendants des religionnaires fugitifs rentrant en France, 522.—Fait déclarer compatibles les fonctions de juge et celles de haut-juré près la haute-cour, 528.—Défend le Directoire pour avoir envoyé les complices de Lavilleheurnoy devant une commission militaire, 556.—Se plaint de ce qu'on fait retomber sur les républicains les inculpations qu'ils dirigent contre les royalistes, 578.—Parle sur la remise de la peine aux grands coupables qui font des révélations importantes, 590. — Fait autoriser à voter dans les assemblées primaires les prévenus d'émigration rayés provisoirement, 618.— Est élu secrétaire, 629. — Parle sur le projet de création d'une inspection générale des contributions directes, 664. — Réélu au même Conseil, cesse ses fonctions de commissaire près le tribunal de cassation, XXIX, 266.—Est élu secrétaire, 293.—Présente un projet sur le mode de remplacement des juges au tribunal de cassation, 306. —Proclame la liberté de s'expliquer sur les actes du gouvernement; fait proroger la loi du 19 fructidor et propose des dispositions pénales contre les abus de la presse, 356, 358. — Fait adopter un projet sur les domaines engagés, 519, 543. — Fait hommage, au nom du citoyen Régnier, d'un ouvrage explicatif de plusieurs machines de son invention, 565. — Est élu président, 578.—Fait affecter à l'exercice de l'année les fonds provenant des soumissions ou ventes des biens engagés, 612 *bis*.—Propose l'ordre du jour sur les dénonciations faites contre Marquézy et Vuilley, 659.—Fait rayer ce dernier de la liste des émigrés, 659.—Et décréter une taxe de guerre sur les traitements des fonctionnaires publics; demande des renseignements sur la gestion de Schérer, 682.—Vote en faveur du projet sur les élections de l'assemblée mère du Gers, 683.—Fait résoudre une augmentation du droit d'enregistrement à titre de subvention de guerre, 685.—Et prendre diverses résolutions sur les finances, 685. — Fait un nouveau rapport sur la liberté de la presse, 708.—Discussion et adoption du projet présenté par lui, 711, 712, 713.—Son rapport sur les travaux des commissions, relativement aux finances, 724.—Il parle en faveur du système des otages proposé par Brichet, 731.—Fait adopter un projet d'adresse aux Français pour accompagner la résolution sur cet objet, 732.—Rapporter l'article de la loi du 19 fructidor, qui mettait les presses sous la censure du Directoire, 752.—Et autoriser cette autorité à former un conseil de guerre séparé de celui de la division militaire dans les départements troublés, 793. — Présente un projet sur les sociétés politiques, 804.—Discussion à ce sujet, 807.

BERLIN. — Relation d'une séance de l'académie de cette ville, III, 25.—Célébration d'une fête à l'occasion de la prise de Mayence et de Cassel, XVII, 481.—Fermentation de toutes les têtes; départ du roi pour se rendre dans ses états, XVIII, 181.—Arrivée dans cette ville du fils aîné du stathouder, XXVI, 289.—Disparution de toutes les décorations de l'ancien régime, XXIX, 239.—Publication d'une brochure intitulée : *l'Alpha et l'Oméga de la Constitution germanique*, 252.—Défense d'y faire circuler des monnaies étrangères, 257.—Changement dans son académie, 264.—Ordre du roi y relatif, 297. — Arrivée de Siéyès, 308.—Son discours en présentant ses lettres de créance, 316. — Mécontentement des habitants, 317.—Hommages de la bourgeoisie au roi; fête à cette occasion, 318. (*Voyez* Prusse.)

BERMOD, officier du génie.—Son éloge, XXIX, 823.

BERNADOTTE, général.—Concourt à une victoire sur la Lahn, XXVI, 61.—Succès de sa division, 249.—Il se distingue en diverses actions à l'armée de Sambre-et-Meuse, XXVIII, 356, 359.—Fait une prise sur le Mein, 377.—Éloge de ses talents et de sa bravoure, 382.—Ses succès, 388.—Il prend Altorf, 402.—Donne de nouvelles preuves de talents dans la retraite de l'armée, 418. —En commande l'avant-garde, 424.—Réclame contre les calomnies de Duperron, à l'occasion de la prise de Nuremberg, 477.—Éloge de sa bravoure, 636. — Sa sommation au commandant de la forteresse de Gradisca, 636.—Adresse de sa division contre les conspirateurs de Clichy, 764.—Bonaparte l'envoie présenter au Directoire les drapeaux oubliés à Peschiera, après la bataille de Rivoli, et fait son éloge, 773. — Son discours au Directoire en lui remettant ces drapeaux, 785. — En mission à Marseille, il quitte cette ville pour retourner en Italie, XXIX, 8. — Nommé ambassadeur à Vienne, rend visite au baron de Thugut, 193. — Est admis à l'audience de l'Empereur, 203. —Rend visite à l'archiduc Charles, 235. — Est insulté à Vienne; l'empereur désavoue cette insulte; détails à ce sujet, 251, 252, 253, 255.—Il se rend à Rastadt, 255.—Part pour Paris, 256, 262.—L'empereur convoque un conseil d'état après son départ, 259. — Négociations à son sujet, 266. — Arrestation à Vienne d'individus coupables de l'avoir insulté, 269.— Il arrive à Paris, 273. — Refuse le commandement de la cinquième division militaire, 274.—Est nommé ambassadeur à La Haye, 277.—Donne sa démission, 279.—Réponse de Colloredo à sa demande d'un passeport, après l'insulte qu'il avait reçue, 283.—Colombot lui doit sa liberté, 287. — Publication d'un écrit relatif au soulèvement qui a eu lieu à Vienne, lors de son ambassade, 342. — Arrestation de tous ceux qui y avaient eu quelque rapport avec lui, 384.—Il commande en chef l'armée d'observation, 615.—Sa sommation au commandant de la forteresse de Philipsbourg et réponse de celui-ci, 624.—Son arrêté pour la sûreté intérieure et le commerce de Manheim, 611 *bis*. — Mouvement de son armée, 627.—Il fait suspendre le bombardement de Philipsbourg, 630.— Sa proclamation contre le gouvernement autrichien, 633. — Il promet protection et sûreté à l'université d'Heidelberg, 635.—Prend un arrêté pour restreindre l'usage des réquisitions; est invité à traiter amicalement la ville de Manheim, 636. — Fait chasser de Francfort les agents de l'Autriche, 641. — Ordonne aux émigrés de se retirer à vingt lieues au-delà des avant-postes de l'armée, 643.—Est nommé ministre de la guerre, 725.—Son adresse aux armées, 727.—Il recommande aux généraux, civisme, zèle et unité d'action, 729. —Sa lettre à Championnet, pour lui annoncer sa nomination au commandement de l'armée des Alpes, 730.—Toasts portés dans une société patriotique où il se trouvait, 736.—Sa lettre à Moreau, relative aux commandants français qui ont rendu des places en Italie; autre qui invite les officiers de tous grades, en réclamation à Paris, à se rendre dans leurs départements, pour être placés dans les bataillons auxiliaires, 739. — Sa circulaire aux administrations centrales, sur l'organisation de la défense militaire, 745.—Il recommande aux chefs de ses bureaux d'accueillir les défenseurs de la patrie, 751. — Écrit une lettre de satisfaction aux gardes nationaux de Fougères, Balazouge et Leboroux, sur leur bravoure contre les brigands, 772. — Transmet à Marbot l'arrêté du Directoire qui l'emploie dans son grade, à l'armée, 776.—Excite le zèle des conscrits, 777. — Écrit une lettre de satisfaction à ceux du département de Jem-

est nommé commandant en chef de l'armée des côtes de La Rochelle, 112, 121. — Est déclaré traître à la patrie, 164.—Rapport de cette mesure, 165. — Inculpations contre lui, 212. — Son rappel au commandement de Nantes, demandé par les députés de cette ville, 300.—Il se justifie, 335.—Est rétabli dans ses fonctions, 434. — Défait les rebelles près de Nantes, 650. — Son arrestation, XVIII, 17, 29. — Inculpations de Villers contre lui, 112.—Son procès, XX, 191. — Il est condamné à mort, 203.

BEYTZ, député de la Lys au Conseil des Cinq-Cents. — Appuie le projet sur le mode des élections déléguées au Corps Législatif, XXVIII, 713. — Veut qu'on s'occupe de l'instruction publique, 719.—Demande la suspension des aliénations de biens nationaux, 737.—Appuie le projet en faveur des émigrés des Haut et Bas-Rhin, 739.—Combat celui de Villers sur la dette publique, XXIX, 2.—Et un autre tendant à exclure les ci-devant nobles des fonctions publiques, 19.—Son opinion sur la dette de la Belgique, 40.—Sur l'enceinte constitutionnelle du Corps Législatif, 102.—Sur la police des cultes, 118.—Il rend compte d'une offrande civique des armateurs d'Ostende, 153. — Demande un travail général sur les droits d'entrée, 155.—Combat le projet relatif aux enfants naturels, 157.—Et l'impôt du tabac, 178.—Son opinion sur l'établissement d'écoles de santé, 242.—Sur le remplacement des juges, 258, 265, 266.—Sur l'ordre des travaux des deux Conseils, 279. — Il combat un projet sur la dette des émigrés des départements réunis, 272. — En fait adopter un sur les transactions qui ont eut lieu entre particuliers, 285.—Demande que le tribunal de cassation se complète lui-même, 285. — Amende un projet de Villers sur les déchéances, 289.—Demande des renseignements sur la situation actuelle des départements réunis, 601 *bis*.—Vote pour la caution en immeubles relativement aux hypothèques, 612.—Propose d'organiser la garde départementale pour le Corps Législatif; attaque le mémoire du ministre de la police sur les arrestations ordonnées par lui, 717. — Parle sur divers articles du projet présenté par Français (de Nantes), au nom de la commission des Onze, 722.—Est exclu au 19 brumaire, 893.

BEYVEN, député à la Constituante. — Est élu secrétaire, V, 747.

BEZARD, député de l'Oise à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 164, 196, 253.—Il fait rendre un décret sur le partage des biens communaux, XVIII, 23; XXI, 18.—Son rapport sur la liquidation, XVIII, 93.—Il fait rendre un décret sur la déportation des prêtres, 184.—Un autre sur les jugements relatifs aux droits féodaux, 298. — Sa motion en faveur des prêtres mariés, 480. — Il fait fixer le délai pour se pourvoir en cassation, en matière civile, 488. — Rendre un décret relatifaux dépôts faits chez les notaires condamnés ou détenus, XIX, 63. — Un autre concernant les citoyens détenus avant le 14 juillet 1789, XIX, 105. — Suspendre le décret d'arrestation rendu contre Mévolhon, 272. — Rend compte de difficultés relatives à la vente des biens des émigrés, 304. — Fait lever les scellés mis sur des titres confiées à des officiers publics, 309.—Maintenir les baux des forêts nécessaires aux manufactures d'armes, 326.—Rendre un décret sur l'exécution des jugements contre les prêtres rebelles, 488.—Propose de faire acquitter par l'état les dettes de Calas, 451. — Fait rendre un décret sur les certificats de résidence, 578.— Est élu secrétaire, 642.—Son rapport sur la confiscation des biens des prêtres reclus ou déportés, 694. —Autre pour le paiement des amendes de non-conciliation, XX, 187.— Autre sur l'appel des jugements de première instance, 215. —Autre sur la réclamation de Cervellera, 282, 290. —Autre sur les certificats de résidence des militaires, 396. — Autre interprétatif du décret contre les prêtres déportés, 441. — Sa motion en faveur d'un prêtre de l'Aude, 503.—Son rapport sur les pélerins de Saint-Jacques, XXI, 81.—Il fait mettre en liberté quatre individus condamnés à mort pour avoir tué Monclard, 124, 148.—Annuler un jugement rendu contre Beaufils, 271.—Son rapport sur le tribunal de commerce de Nantes, 316.—Il fait annuler un jugement qui condamne Giquet à mort, 347.—Mentionner honorablement la conduite de Mathis, 366.—Son rapport sur les biens indivis avec des prêtres déportés ou réclus, 553.—Il fait rendre un décret concernant les défenseurs de la patrie, 669.—Prorogation de ses pouvoirs dans l'Ouest, XXIV, 49.—Il donne des détails sur la situation de ces contrées, 54.—Annonce le rétablissement de l'ordre et du commerce dans la Vendée, 302.—Et l'entrée des républicains dans la partie qu'occupait Stofflet, 332.—Fait rendre un décret en faveur des héritiers d'Hervieux et de Poulain, XXV, 16.—Son opinion sur la déclaration des droits, 154. — Il fait rapporter le décret d'accusation rendu contre Gossin et Ternaux, 347. — Lit des dénonciations contre Laignelot, Lequinio, Lanot et Lefiot, 438, 440, 445. — Réclame le temps nécessaire pour examiner celles faites contre Hentz et Francastel, 455.—Fait rendre un décret sur les baux à cheptel, 525. — Annonce que dix-huit communes ont accepté la constitution, 694.—Fait rendre un décret relatif à la restitution des biens du prince de Salm-Kirbourg, 779.—Propose la suspension provisoire du remboursement des rentes, XXVI, 106. — Membre du Conseil des Cinq-Cents, reproduit son projet, 595.—Demande que le droit de remplacer les juges soit conféré au Directoire, 642.—Est élu secrétaire, XXVII, 54.—Fait décréter que les procureurs-syndics de districts pourront être remplacés par les commissaires du pouvoir exécutif, 176. — Rayer Devérité de la liste des émigrés, 232.—Ordonner l'envoi aux départements d'un discours de Treilhard sur le 21 janvier, 288. — Son opinion sur le mode de radiation des listes d'émigrés, 391.—Il fait approuver l'établissement d'un tribunal correctionnel à Tartas, XXVIII, 113.—S'oppose au rétablissement de la loterie, 146. — Appuie le projet d'Andouin relatif aux parents d'émigrés, 170.—Fait lever la suspension prononcée contre Palhier, 217.—Vote l'adoption du projet de Drulhe contre les prêtres réfractaires, 263. — Fait prendre une résolution relative à l'école de Liancourt, 310.— Vote le projet de Treilhard relatif aux prévenus des massacres de Lyon, 331. — Fait renvoyer à une commission une proposition relative aux presbytères soumissionnés, 332.—Combat le projet sur le maintien des ventes de ces presbytères, 477. — Parle sur les successions collatérales, 488. — Vote contre l'effet rétroactif du droit de succession des enfants naturels, 525, 591. — Ses objections sur les lois présentées relativement à la dépréciation du papier-monnaie, 627, 649. — A la suite d'un rapport, il fait prendre une résolution en faveur des héritiers des rebelles de l'Ouest, 676.—Cesse ses fonctions de commissaire près le tribunal de cassation, XXIX, 266.—Réélu aux Cinq-Cents, en est secrétaire, 270.— Appuie une dénonciation contre le juge-de-paix de Chauny, 285. —S'oppose au jugement à huis-clos du crime de viol, 292.—Vote pour le projet de Génissieux sur le remplacement des cinq juges du tribunal de cassation nommés par le Directoire, 306.—Défend le projet de Villers sur la poste aux lettres, 582 *bis*.

BEZARD (J.), ancien négociant.—Est condamné à mort, XX, 511.

BÈZE. — Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 598.

BEZENSTIERNA, officier suédois.—Est condamné

les colonies avant de l'avoir entendu, XII, 781. — Fait renvoyer aux comités un arrêté des représentants en mission dans ce département, relatif à la mise d'Arles en état de siége, XXIII, 702.—Annonce qu'un rassemblement veut forcer les portes de l'Assemblée, 718. — Justifie Collot et accuse Isnard, XXIV, 68.—Démenti de son récit sur la situation d'Arles, XXV, 230. — Il répond à Aubry relativement aux militaires qui se trouvent à Paris, 685.—Obtient la mise en liberté de Favier, XXVI, 132. — Demande qu'on réprime les assassinats du Midi, 139.—Interpelle Chambon à ce sujet, 272, 273.

BLANCART-DES-SALINES, député du Pas-de-Calais à la Constituante.—Est nommé adjoint du doyen, I, 59.—Propose l'usage exclusif d'étoffes françaises, II, 4.

BLANCGILLY, député des Bouches-du-Rhône à la Législative.—Est mandé à la barre, XIII, 596.—Est décrété d'accusation, 425.—Est accusé d'avoir participé à la conspiration de la cour, 720.—Transmet ses pièces justificatives, XIV, 300.

BLANCHARD, député du Pas-de-Calais à la Législative.—Son rapport sur le traitement de campagne, XI, 412, 413.—Il propose d'accorder aux soldats une ration de viande, 435.—Fait mettre en régie les vivres et fourrages de l'armée, XII, 84.—Mettre 150,000 liv. à la disposition des généraux d'armée, 271.—Et supprimer la ration de viande acccordée aux soldats en garnison, 409.— Est dénoncé par Duquesnoy, XVI, 33.

BLANCHARD aîné.—Cautionné par J. Ouvrard, passe un marché pour les fournitures de la marine, XXIX, 389.

BLANCHARD (la citoyenne Vincent, veuve).—Décret qui annulle un jugement rendu contre elle, XXII, 83.

BLANCHARD, ex-commissaire général de l'armée des Vosges.—Est condamné à mort, XXI, 508.

BLANCHARD (Gilles), marin.—Est condamné à mort, XIX, 284.

BLANCHARD, aéronaute.—Détails sur une de ses ascensions, VIII, 9.— Son quarante-troisième voyage aérien, X, 501.—Il fait une ascension à Lubeck, XIII, 183.—Est arrêté dans le Tyrol, XVI, 449.—Exécute un voyage aérien à Rouen, XXIX, 344, 349.—Réclame les arrérages d'une pension, 537.—Détails d'une expérience aérostatique, et de son voyage avec l'astronome Lalande, 725, 753.

BLANCHARD, chef de brigade, commandant la garde du Corps Législatif.— Renvoi aux tribunaux d'une dénonciation fausse contre lui et plusieurs officiers de son corps, XXIX, 776.—Mandé à la barre des Cinq-Cents pour donner des explications sur une lettre de Lefebvre, relativement à la disposition de la garde législative, il déclare ne rien savoir des motifs de cette lettre, 780.—Réponse de Lefebvre, 781.

BLANCHARD, membre de la société des Jacobins. —Est accusé de provocation au massacre d'une partie de la Convention, XVI, 174, 180.

BLANCHELANDE (Rouxel de), gouverneur de Saint-Domingue.—Sa proclamation sur les désordres de cette colonie, VII, 90; VIII, 2. — Sa réponse aux gens de couleur, VII, 370.—Annonce de sa fuite, VIII, 219.—Retour des bataillons envoyés sous ses ordres dans les colonies, 483. — Il déclare inexécutable le décret sur les colonies, IX, 459. — Ecrit qu'il les a mises en fermentation, 548. — Soupçons élevés contre lui, X, 306.—Il rend compte de la situation de Saint-Domingue, 324.—Accusations contre lui, 334.—Il annonce les mesures prises contre les nègres, 398. — Motion de le décréter d'accusation, 534, 539. —Il est accusé d'être l'ennemi de la révolution, 543. —Envoie une dépêche officielle sur la situation de Saint-Domingue, 761.—Rapport sur sa conduite, XI, 94, 99.—Lecture de trois lettres qu'il adresse, 140.— Il en reçoit une des révoltés, 507, 510.—Rend compte de la situation de Saint-Domingue, 767.—Et de mouvements séditieux au Cap, XII, 425.— Annonce que l'ordre est rétabli à Saint-Domingue, XIII, 599.—Est traduit au tribunal révolutionnaire, XV, 690. — Et condamné à mort, XVI, 153.

BLANCHELANDE (Rouxel de) fils, et aide-de-camp du précédent.—Est condamné à mort, XXI, 299.

BLANCHER (Marin), marchand de vin.—Est condamné mort, XIX, 732.

BLANCHET, membre des Jacobins. — Y dénonce Benoît, XVIII, 43.—Annonce l'arrestation de Fournier, 154. — Inculpe Dubois-Crancé, 171. — Est membre de la commission d'épurement, 532. — Se plaint de la conservation dans les administrations des individus exclus des Jacobins, XIX, 637.—Demande l'impression de la liste des signataires de pétitions anticiviques, 710.—Est élu secrétaire, XX, 460.—Annonce qu'il a porté à Geffroy son diplôme de Jacobin, 680. — Est dénoncé pour sa conduite au 9 thermidor, XXI, 450.

BLANCHETIÈRE-BELLEVUE, député de la Martinique.—Fait le récit des événements survenus dans cette île, V, 397.—Sa lettre sur les dispositions de ses habitants, VI, 37.—Ses observations sur les troubles qui y ont éclaté, 765. — Son mémoire sur les entrepôts des colonies, VII, 328.

BLANCHEVILLE, capitaine. — Son éloge, XXIX, 645.

BLANCHON, homme de loi, administrateur de la Charente, député de ce département à la Législative. —Son opinion sur l'envoi de troupes à Saint-Domingue, X, 563. — Il fait rendre un décret sur les archives, 743.—Donne des renseignements sur des rassemblements de Brabançons à Lille, 670.

BLANCKEMBERG.—Tentative des Anglais contre cette place ; ils en sont repoussés, XXIX, 291, 341.

BLANCKEMBOURG. — Départ de cette ville de *Monsieur*, dit le prétendant, XXIX, 178.

BLANDIN, fille. — Est condamnée à mort, XXI, 299.

BLANDIN, hussard.—Son éloge, XVII, 774.

BLANDIN (F.), fabricant.—Est condamné à mort, XXI, 320.

BLANDIN.—Est l'un des jurés du tribunal du 17 août, XIII, 450.—Est élu vice-président des Jacobins, XX, 460.

BLANGUY.—Au nom des habitants du comté de Nice, sollicite leur réunion à la France, XV, 108.

BLANKEINSTEIN, général autrichien.—Sa démission, XXII, 73.

BLANQUET (J.-B.), épicier et armateur. — Est condamné à mort, XX, 528.

BLANQUET-DUCHAYLA, contre-amiral. — Son épée est envoyée à Londres par Nelson après le combat du Nil, XXIX, 455.—Eloge de la belle défense du *Francklin*, monté par lui, 512.—Lettre de son collègue Perrée en sa faveur, 651.

BLANQUET DE ROUVILLE, membre du parlement de Toulouse.—Est condamné à mort, XXI, 175. — Et exécuté sans qu'il existe aucun jugement de condamnation sur les registres du tribunal révolutionnaire; restitution de ses biens à sa veuve, XXVIII, 729.

BLANQUI, député des Alpes-Maritimes à la Convention.—Est décrété d'arrestation, XVIII, 60. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Son rappel à la Convention, 699.

BLANVAL. (*Voyez* Artauld-Blanval.)

BLAREAU, de Jemmappes, membre du Conseil des Anciens.—Réclame sur la somme de 20,000,000 imposée sur la Belgique, XXVIII, 725.—Est élu secrétaire, XXIX, 71. — Son opinion sur l'indemnité due aux députés exclus au 22 floréal, 284.

(*) N. B. Le Moniteur a imprimé Bô par erreur; c'est Bodin qu'il faut lire.

tembre 1792, 62. — Anecdote relative à sa présidence dans la journée du 1.er prairial, 68. — Il fait rendre un décret sur l'horlogerie de Besançon, 75. —Son discours préliminaire au projet de la nouvelle constitution, 81, 90, 98, 106, 113.—Son opinion sur la loi contre les parents des émigrés, 110. — Il fait suspendre les procédures relatives à l'assassinat de Tegue et de Moutet, 119.—Ajourner les projets de loi concernant les prêtres déportés, 131. — S'oppose à l'arrestation de Guffroy, 141. — Entre au comité de salut public, 144. — Discute le projet de constitution, 176, 229, 287, 504.—Présente la ratification par le roi de Prusse du traité de Bâle, 197. — Dément le bruit que la république veut lui livrer la Zélande et les places de la Batavie, 201.—Sa motion sur les mouvements qui ont eu lieu à Paris, 282, 283. — Il demande compte de l'exécution du décret rendu contre Pache, Bouchotte et Rossignol, 333, 348, 784.—Parle sur le traité de paix conclu avec l'Espagne, 390, 391. —Son rapport sur les moyens de rendre les colonies florissantes, 415, 418.—Il défend Massieu, 452.—Ses accusations contre Fouché, 455. — Il s'oppose à un nouvel examen de la conduite de Cavaignac, 456. — Fait ordonner un rapport sur la révision des jugements rendus depuis le 10 mars 1793, 472. — S'oppose à la clôture des assemblées de sections, 494. — Présente la suite des articles constitutionnels sur les colonies, 496, 504, 505.—Son discours sur la situation politique de l'Europe, 581, 585, 594, 602.—Sa motion en faveur des réfugiés de la Corse, 620. — Il donne lecture d'un traité conclu entre la France et le landgrave de Hesse-Cassel et le fait ratifier, 644, 664. — Sa motion relative aux statues à élever aux grands hommes, 654. — Il prend la défense de Talleyrand, 664.—Demande l'arrestation du commandant de Ham, 784. — La célébration d'une fête anniversaire de la fondation de la république, 785. — Parle contre les journalistes incendiaires, XXVI, 54. — Vote la réunion de la Belgique, 121.—Dément un écrit qui lui est attribué sur les limites de la France, 145. — Explications qui ont eu lieu à son égard en comité général, 220, 226.—Il est nommé dans la correspondance de Lemaître, 243. — Membre du Conseil des Cinq-Cents, est élu secrétaire, 517. — Est cité par Chazal comme le plus grand détracteur de la loi du 12 floréal, 564, 565. — Appuie la demande des épouses Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes, pour le paiement des indemnités dues à leurs maris, 637. — Sa motion en faveur de la liberté de la presse, 680, 681.—Il s'oppose à la confiscation des biens des embaucheurs, 695.—Demande qu'Aymé soit accusé suivant les formes voulues par la constitution, XXVII, 71, 134. — Appuie une motion en faveur des Corses réfugiés, 156.—Fait décréter que les procureurs-généraux syndics pourront être remplacés par les commissaires du Directoire, 187. — Demande le rapport de la loi du 9 floréal, 196. — S'oppose à ce que les greffiers des tribunaux criminels n'aient pas de traitement fixe, 245.—Fait lever la suspension de la loi du 3 brumaire sur la marine, 275.—Demande que le Corps Législatif prononce sur la radiation de Polissart, 276.—Appuie la création d'une commission relative aux radiations de plusieurs représentants, 414. —Parle en faveur de la liberté illimitée de la presse, 647, 695, 715.—Son opinion sur un projet relatif à la surveillance des étrangers à Paris, 692.—Et sur le rétablissement de la loterie, XXVIII, 147.—Il vote le rejet du projet d'Audouin sur les parents d'émigrés, 184. — Remise au Directoire d'articles secrets de traités déposés par lui, 310. — Il présente les vues d'une commission pour vivifier les manufactures de papiers, 337.—Discute un projet relatif aux droits d'exportation, 347. — En appuie un relatif au traitement des membres de l'Institut, 352.—Est nommé président; propose la réduction du prix du port des ouvrages périodiques, 364. — Opine sur le mode de radiation des émigrés, 408.—Combat l'amnistie des délits relatifs à la révolution, 419.—Son opinion sur les prévenus de l'attaque du camp de Grenelle, 435.—Il fait arrêter la lecture d'une pétition des détenus au Temple, 437.— Vote l'autorisation pour les conseils militaires de diminuer ou commuer les peines portées par les lois, 439. — Demande que le Corps Législatif énonce son vœu pour la paix, 445.—Considère la loi du 3 brumaire an IV comme une dérogation à la constitution, 463. — S'oppose à la continuation de la prohibition des marchandises anglaises, 467. — A l'impression d'un message du Directoire sur le mode de paiement des domaines nationaux, 469. — Réclame la liberté des journaux et accuse le Directoire d'avoir soudoyé des calomnies contre les députés, 471.—Déclare dans la discussion sur la loi du 3 brumaire, qu'on doit tout craindre en limitant le choix du peuple; mais qu'il n'y a point de danger à limiter celui du gouvernement; sortie, à cette occasion, contre ceux qui ont ensanglanté Bordeaux et mitraillé Lyon, 475, 478.—Il craint que l'augmentation du prix des journaux n'anéantisse la circulation de la pensée, 476.— Son discours sur les abus des maisons de jeu; il fait charger une commission de perfectionner les lois sur les brevets d'invention, 482. — Ses observations sur les abus et les dangers du divorce, 490, 528.—A l'occasion du rétablissement de la loterie nationale, en appelle de Mercier, législateur, à l'auteur du *Tableau de Paris*, 492. — S'étonne de la conduite du Directoire, qui fait imprimer les pièces relatives aux colonies, après avoir engagé le Conseil à les discuter secrètement, 499.—Son opinion sur les attributions de la commission des colonies, 561.—Il fait adresser un message au Directoire relativement à la situation politique et commerciale des îles de France et de la Réunion, 506. — Demande le rappel à l'ordre de Lesage-Sénault, 507.—Sa motion contre les maisons de jeu, 508, 556.—Il fait arrêter un message sur la suspension des ventes des domaines nationaux, 509. — Fait une motion d'ordre sur l'inconvenance des comités généraux pour discuter des messages qui sont imprimés le lendemain dans les journaux, 510.—Demande l'impression d'un discours sur le journal tachigraphique, 512.—Appuie un projet sur la répression des délits de la presse, 512. — Demande que Barbault-Royer soit invité à donner des renseignements sur l'état dans lequel il a laissé Saint-Domingue, 520.—Parle contre les écrivains qui provoquent les conspirations par leurs écrits, et s'oppose à ce que les tribunes soient fermées aux journalistes, 562. — Demande des renseignements sur les troubles de Toulouse, 577.—Veut que le Directoire fasse connaître les mesures prises contre les prêtres perturbateurs, 578. — Assure que Louvet, rédacteur de *la Sentinelle*, est en jugement comme calomniateur, et demande qu'on discute le mode de punir les députés prévenus de ce délit, 579. — Fait l'éloge de Petit, grenadier de la garde du Corps Législatif, 581. — Parle sur la question de la contrainte par corps pour les obligations antérieures, à 1793, 592.—Vote l'examen des lois qui ne sont pas conformes à la constitution, 606.—Fait ordonner l'impression d'un rapport sur les domaines, 615. — Combat l'arrêté du Directoire, qui interdit l'exercice des droits politiques aux prévenus d'émigration, 618.—S'étonne de la proposition tendante à supprimer les alexiens dans la Belgique, 618. — Demande l'impression d'un discours contre les inscriptions au grand livre, 620. — Et d'un autre sur la vente des maisons nationales en inscriptions, 621. — Combat le serment proposé pour les électeurs comme contraire à la liberté des cultes, 622.—Parle pour la translation du corps électoral de

pension pour refus de son serment civique, VIII, 201. —Il est accusé d'aristocratie par Brissot, III, 467. — Ses intrigues à Stockolm, XIII, 289. — Il publie un pamphlet en faveur de la royauté, XXIII, 641.

BOMMEL (île de), en Hollande.—Est prise par les Français, XXIII, 120.

BOMPART, chef de division. — Détails sur son expédition en Irlande, XXIX, 500.—Son intrépidité dans le combat du *Hoche*, 580. — Il obtient un commandement dans l'armée navale à Brest, 612 *bis*.

BON, général.—Son éloge, XXV, 88. — Il est blessé à Arcole, XXVIII, 500, 503. — Adresse de son corps contre les conspirateurs de Clichy, 765.—Sa proclamation à Marseille, XXIX, 46.—Sa marche à la tête des colonnes d'Avignon, 109.—Il se distingue au Caire, 412.—Est blessé, 838.—Prend part à l'expédition de Syrie, 842.—Est blessé à mort, 855.

BONAFIDE. — Auteur de *Réflexions* sur le système de Pitt, XXIX, 731.

BONAFONDS, négociant français à Gênes. — Son désintéressement, XIV, 829.

BONAMI, agent national.—Dépose dans le procès des membres du comité révolutionnaire de Nantes, XXII, 550.

BONAMY, chef de l'état-major-général de l'armée de Rome.—Sa lettre sur la victoire d'Otricoli, et l'attaque de Calvi, XXIX, 579.—Son éloge, 585 *bis*.—Son rapport sur les marches, succès et positions de l'armée, 597. — Il est arrêté comme prévenu de dilapidations dans les états de Naples, 639. Est remis en activité, 753.

BONAPARTE (Napoléon).—Son éloge par Dugommier, XVIII, 600. — Il est dénoncé par Maignet, XIX, 565, 699.—Est promu au grade de général en second de l'armée de l'Intérieur, XXVI, 177.—Arrive à Nice, et prend le commandement de l'armée d'Italie, XXVIII, 239.—Remporte une victoire sur l'armée autrichienne de la Lombardie, 250, 251.—Transmet les détails de la bataille de Montenotte, 251.— De celle de Millesimo, 253. — Des combats de Dégo et de Saint-Jean, 255.—Le Directoire lui adresse une lettre de félicitations, 260.—Eloge de ses talents et de sa bravoure à la bataille de Mondovi, 262. — Il annonce l'armistice entre l'armée française et celle du roi de Sardaigne, 264.— La prise de Tortone; promet à l'armée française la conquête de l'Italie, sûreté et protection aux peuples de cette contrée, 269.—Annonce le passage du Pô; de nouveaux avantages sur les Autrichiens, 274.—La conclusion d'un armistice avec le duc de Parme, 275.—Le gain de la bataille de Lodi, 278. — La prise de Pizzighitone, de Crémone et de toute la Lombardie, 290.—Sa proclamation à l'armée d'Italie; il l'invite à réveiller la liberté romaine, 299. —Conclut un armistice avec le duc de Modène, 299. —Etat de l'envoi qu'il fait à Paris des objets de sciences et arts conquis par l'armée d'Italie, 305.—Donne des détails sur l'entrée de l'armée à Milan, 306.—Réprime la révolte à Milan, Pavie et Binasco, 309.— Son éloge par Trouvé, 312.—Annonce de nouveaux avantages sur le Mincio, 313.—Son manifeste en entrant sur le territoire vénitien, 314.—Sa lettre sur la conspiration de Pavie, le combat et la prise de cette ville; sa proclamation contre les rebelles, 316. — Il déclare aux Véronnais, que si le prétendu roi de France n'eût évacué leur ville, il l'aurait incendiée, 324. — Annonce l'investissement de Mantoue et la prise de ses faubourgs; son rapport sur une religieuse de vingt-deux ans, trouvée à Santo-Giorgio, 324.—Sa proclamation aux habitants du Tyrol, 333.—Son arrêté concernant la révolte des fiefs impériaux; annonce la punition des principaux rebelles, 335.—La prise de Bologne, Urbin, Ferrare et autres places, 339.—L'armistice conclu avec le pape et l'occupation de plusieurs villes de ses états, 342.—Ses lettre sur les moyens de faire fleurir les sciences et les arts en Italie, 347. Annonce la capitulation du château de Milan, 349.— Ses lettres sur l'occupation de Libourne, 350.—Liste des détenus dont il a demandé la liberté à Rome, 351. — Reçoit une lettre du grand-duc de Toscane sur l'arrestation de Spanochi; ordonne la mise des scellés, à Livourne, sur les marchandises appartenant aux ennemis, 352. —Rend compte des opérations de l'armée et de son entrée dans le Tyrol, 357. — Annonce la dispersion d'un rassemblement fanatique à Lugo, 364.— Lettre sur le siége de Mantoue, 370.— Reçoit une lettre de satisfaction du Directoire, 371.— Lui envoie des chevaux de l'Italie, 372. — Annonce quelques succès de l'ennemi, 381. — Le gain des batailles de Lonado et de Castiglione, 384. — Rend compte des opérations de l'armée, 392, 397.—Sa lettre au Directoire sur les attaques des journalistes, 397. — Il annonce la prise de Borgoforte et du pont de Governolo, 417.—Envoie des détails de la victoire de Roveredo, 431.—Fait signifier à la cour de Naples que le pape est l'ami des Français; prend un arrêté sur la police de Trente; invite les Tyroliens à laisser passer l'armée française, 432. — Donne les détails de deux victoires, 435. — Du passage des gorges de la Brenta, et des succès qui l'ont suivi, 438.—Des combats de Céréa, de Castellaro et de Saint-Georges, 443. —Annonce la déroute des Autrichiens, 454.—L'occupation de la porte de Pradella, de celle de Cérèse, et le blocus de Mantoue, 457. — Rend compte de la conduite des habitants de Reggio, après ce blocus, 458.—Apporte à Milan vingt drapeaux autrichiens, 462.—Annonce que la Corse est rendue à la liberté, 464. — Arrivée d'un courrier dépêché à Vienne par lui, 473. —Sa lettre sur le faux bruit du bombardement de Gênes, 477.—Autre au cardinal Mattei, pour l'engager à rentrer dans son archevêché de Ferrare, 478.—Son ordre pour la réunion des députés des quatre provinces de Modène; sa proclamation sur les excès commis à Bologne par les Birichini, 483.—Sur son invitation, l'administration centrale de Ferrare fixe le revenu des curés et vicaires, abolit l'inquisition, etc., 491. — Il rend compte des opérations de l'armée, 494.—Plante un drapeau au milieu des bataillons ennemis à Arcole; approuve la constitution de Bologne, 500.—Sa lettre sur la bataille d'Arcole, 500.—Autre contenant l'éloge de Lasne et promettant de nouvelles victoires, 503.—Autre sur la reprise des hauteurs de Rivoli, 506. — Autres sur la mort d'Elliot et de Muiron, 506. — Article de Trouvé sur les viles persécutions dont il est l'objet, 507.—Il annonce qu'on traite de la paix avec le pape, 508.—Envoie au Directoire les drapeaux pris à Arcole, 517. —Se dispose à partir pour Vérone, 518. —Ecrit que Mantoue est cernée et exprime les sentiments de l'armée pour la constitution de 1795; annonce la prise du château de Bergame, 519.—Est de retour à Milan, 524.— Reçoit une lettre du directoire cispadan; sa réponse, 533. — Reçoit une lettre du marquis Manfredini; écrit au général Clarke, relativement à l'attaque de l'ennemi sur Vérone; annonce la destruction totale de la cinquième armée de l'empereur, 534.—Décret qui lui fait don du drapeau qu'il a fixé à Arcole dans les rangs ennemis, 535, 536.—Donne les détails des combats qui ont précédé cette bataille, 536.—Eloge fait par Berthier de son activité et de ses talents, 538, 542.—Il donne l'assurance aux Milanais qu'ils seront libres, 543.—Reçoit l'adresse des patriotes romains, qui l'invitent à aller délivrer Rome, 549. —Envoie les drapeaux enlevés dans les batailles de Rivoli et de la Favorite; adresse une lettre interceptée, qui montre la mauvaise foi de la cour de Rome, 550.—Le grand-duc de Toscane lui envoie des ambassadeurs; il écrit qu'il voit avec pitié ce qu'on débite sur son compte et se loue de Carnot, 551. — Annonce le succès des combats de Carpenedolo et d'A-

dans cette ville, 762. — Lecture de diverses pièces relatives à ses affaires, 763. — Elle fraternise avec la commune de Paris, 769. — Envoie une députation aux Jacobins; discussion sur sa cavalerie; accolade fraternelle donnée par le président à ses députés, XVIII, 2. — Arrêtés pris par Tallien pendant sa mission, 28. — Arrestation des chefs des conspirateurs, 29.—Mesures contre les suspects, 62.— Accueil qu'y reçoivent les envoyés de la commune de Paris, 81, 90.—Lettre sur sa prétendue révolution, 121. — Arrestation de Duchâtel et autres, 126. — Translation à Paris de huit chefs de sa conspiration, 159.—Envoi dans cette ville de commissaires des Jacobins, 163. — Désarmement; commission militaire pour juger les fédéralistes; arrestation de Lavauguyon, 208, 273. — Arrestations et exécutions, 283. — Opérations de Baudot; supplice de plusieurs députés; renvoi, pour y être jugés, de cinq membres de sa commission populaire, 324, 343. — Suicide de Bertoneau, chef de la commission populaire, 393. — Renvoi au tribunal révolutionnaire des membres de cette commission, 447. — Jugement de Biroteau et autres, pour cause de fédéralisme, 449. — Lettre des représentants sur leur mission, 554. — Décret pour la cassation de l'état-major de son armée révolutionnaire, 638. — Marche de la commission militaire; arrestations; fermeture des églises, 641. — Détails et pièces sur l'exécution de Biroteau, 661. — Arrêté relatif à l'assassinat de Tallien, XIX, 17. — Exécutions; arrestations, 215. — Démenti de la nouvelle d'une contre-révolution dans cette ville, 694. — Opérations d'Ysabeau, 702. — La société populaire se plaint des calomnies répandues contre les Bordelais, XX, 22. — Jugements de la commission militaire, XXI, 700. — Une députation demande et obtient le rapport du décret qui déclare cette commune en rébellion, XXII, 387, 411. — Tallien est accusé de s'en être concilié tous les scélérats, 401.—Décret qui casse la commission de révision y établie, 625, 627. — Ses habitants félicitent la Convention, 634.—Motion de comprendre Sers dans le décret qui suspend la mise hors la loi des fonctionnaires de cette commune, 691. — Lettre d'Ysabeau justificative de la création d'une commission de révision, 703. — Décret relatif aux jugements rendus par celle dite populaire, XXIII, 171. — Création d'une autre commission pour rechercher les dilapidateurs, 227.—Notice sur sa situation, 450. — Arrestations ordonnées par Bordas et Treilhard, 461. — Accusations dirigées contre Tallien et Ysabeau, relativement à la conduite qu'ils y ont tenue, XXIV, 84.—Une députation demande les moyens propres à en faire cesser les besoins, 222. — Rétablissement de sa tranquillité, 418; XXV, 533. — Ses négociants demandent la conservation de leurs sucres mis en réquisition, 79. — Ses sections acceptent la constitution, 783. — Résolution pour la vente du château Trompette, XXVII, 55, 60. — Message et résolution sur la nomination de sa municipalité et de ses juges-de-paix, 198, 298, 314.—Autorisation donnée à son bureau central de décerner des mandats d'amener, XXVIII, 268, 269, 270.— Résolution qui affecte une maison nationale à l'établissement d'un hospice des sourds-et-muets, 432.—Elle est approuvée, 445. — Pétition des colons y réfugiés pour leur retour dans les colonies, 500. — Décret relatif à la vente du château Trompette, et à l'érection d'un monument sur ce terrain, 664, 687, 816. — Dénonciation de la détention illégale qui s'y exerce contre les prêtres, 715. — Accusation de Dumolard contre Tallien, pour sa mission dans cette ville; réponse de celui-ci et détails sur ses dernières opérations, 792. — Demande faite par son bureau central de l'autorisation d'imposer ses habitants, XXIX, 67.—Etat d'abandon de ses hospices civils, 71. — Fête y donnée en l'honneur de Thomas Muir, Écossais, 83. — Nouvelle réclamation sur l'état de ses hospices, 117. — Offre particulière de bâtiments pour la descente en Angleterre, 121.— Motion sur sa loterie, 157. — Arrestation des Anglais y résidant, 180.— Jugement de son tribunal correctionnel contre des jeunes gens prévenus de provocations contre le général Lasne, 238. — Arrestation du propriétaire du journal intitulé : *Le Tableau de Bordeaux*, 239. — Levée de 2,500 marins, 249.—Départ de la frégate *la Décade*, emportant les déportés qui se trouvaient à bord de la frégate *la Charente*, 256.—Capture d'un bâtiment portugais entré sous pavillon espagnol, 257. — Ordonnance du jury qui met en liberté Voidet, rédacteur du *Tableau de Bordeaux*, 257. — Motion sur les besoins éprouvés par cette ville, 283. — Observations d'un phénomène, et recherches de Cazaleth à ce sujet, 304. — Arrestation et traduction au fort du Hâ de Cappel, général de la division, 306.— Embargo mis sur tous les vaisseaux américains qui se trouvent dans son port, 317.— Hommage fait par un citoyen de cette ville d'un ouvrage intitulé : *Réfutation du système de la Création*, 328. — Arrivée à Rochefort d'un convoi considérable qui en était parti, 390. — Etablissement de poinçons pour la garantie des matières d'or et d'argent, 470.—Phénomène au-dessus des marais de la Chartreuse, 491. — Ordre donné par le Directoire pour y arrêter Barère, 657. —Trait de courage et d'humanité de deux de ses matelots, 720.—Détails des désordres y causés par les Jacobins, 775, 776. — Lettre de Duplantier à ce sujet, 780.— Il propose des mesures en faveur des marins, 783.— Discours de Barennes sur les troubles de cette ville; mesures proposées par lui, 788.—Th. Dauberval, célèbre danseur, y meurt, 816. (*Voyez* Gironde.)

BORDEAUX (archevêque de). (*Voyez* Champion de Cicé.)

BORDES (Paul-Joseph), député de l'Ariège au Conseil des Cinq-Cents. — Réclame contre le renvoi au Directoire de la pétition de Baby, XXVIII, 263.

BORDIER. — Est accusé de fabrication de faux assignats, VIII, 304. — Récompense accordée à ses dénonciateurs, XVII, 478.

BORDIER, comédien. — Est pendu à Rouen, à la suite d'une émeute, I, 297. — Motion de réhabiliter sa mémoire, XVIII, 483, 503.—Fête en son honneur à Rouen, 545.

BORDIER, tailleur.—Est condamné à mort, XXI, 192.

BOREC, domestique. — Est condamné à mort, XXI, 24.

BOREL, commandant de la garde nationale de Mende.—Excite des troubles dans la Lozère, XI, 732. — Est décrété d'accusation, 764. — Rapport sur son affaire, XII, 540.—Dusaillant est chargé, par les princes émigrés, de le prévenir, XIII, 186.

BOREL, député de l'Oise à la Convention.—Transmet un trait de courage de Pichard, XXIV, 132. — Et une adresse des Lyonnais à la Convention, 140.—Annonce la répression de l'attentat commis dans les prisons de Lyon, 557. — Transmet une adresse de Grenoble contre les anarchistes, 672. — Membre du Conseil des Cinq-Cents, fait adopter le mode de remplacement des commissaires près le tribunal de police correctionnelle, XXVIII, 3.—Régler la manière de juger les sourds-et-muets, 250. — Son opinion sur l'appel des jugements par défaut, 458.— Il fait adopter un projet sur la conservation des titres et papiers acquis à la république, 458. — Un autre pour rendre l'usufruit aux propriétaires des maisons canoniales, 521. — Un autre concernant les adjudicataires de maisons nationales vendues avec réserve d'usufruit, 587. — Annuler un arrêté du comité de sûreté générale, relatif aux assassinats commis à Auxerre, 777. — Rapporter l'arrêté relatif à un projet

* Le MONITEUR a imprimé Botbin par erreur, c'est Bottex qu'il faut lire.

* Cet article a été omis par une erreur d'impression.

semblée électorale de Paris, 104.—Fait traduire Daubigny au tribunal révolutionnaire, 114. — Motion de le chasser des Jacobins, 127. — Il prend part à la discussion sur les objets enfouis, 129.—Se plaint des obstacles qui arrêtent la distribution des secours aux défenseurs de la patrie, 146.—Son opinion sur la mauvaise organisation du ministère, 152, 153.— Appelé à la tribune des Jacobins, il ne paraît pas, 166.— Fabre dément ses relations avec lui, 185. — Proposition de l'exclure des Jacobins, 198. — Il perd la confiance des Cordeliers, 200. — Dénonce Dentzel, 232, 233. — Fait rendre un décret sur l'administration des douanes, 236. — Se plaint de l'exécution de quatre condamnés pendant que la Convention se trouvait sur la place de la Révolution, 273, 284.— Attaque le comité de sûreté générale, 295. — Inculpe Bouchotte, 334. — Fait mander Dalbarade à la barre, 340. — Propose de le décréter d'accusation, 342. — S'oppose à l'élargissement de Ronsin et de Vincent, 377, 378. — Dénonce Mogue, 547. — Et Gaudin, 620. — Est déclaré traître à la patrie par les sociétés des *Droits de l'Homme* et des *Cordeliers*, et désigné comme chef du modérantisme, 629.—Fait rendre un décret pour empêcher la fraude dans l'importation des denrées, 652. — Renvoyer Javoques devant le comité de salut public, 699.— Sa motion contre les autorités constituées de Paris, 730. — Ses inculpations contre Bouchotte, 736. — Il s'oppose à l'admission d'une députation de la commune de Paris, XX, 3. — Dénonce Héron, 6.—Fait rendre un décret en faveur de la deuxième section de Marseille, 142.— Dénonce une lettre anonyme qu'il a reçue, 166. — Demande au décret contre les ex-nobles une exception pour les membres de la Convention, 225. — Fait décréter que l'armée des Ardennes a bien mérité de la patrie, 367. — Combat les mesures tendant à accélérer la marche du tribunal révolutionnaire, 698. — Fait interpréter le droit conféré aux comités de sûreté et de salut public de traduire à ce tribunal, 699.— Répond aux inculpations de Couthon ; débats entre lui et Robespierre, 716. — Il s'oppose à l'impression du discours de ce dernier au 8 thermidor, XXI, 329. — Dénonce une ligue formée entre la commune et les Jacobins, 338. — Est adjoint à Barras pour commander la garde nationale, 340.—Demande l'ajournement de l'organisation des comités, 363. — Dénonce Lebon comme ayant servi de bourreau à Robespierre, 376.— Fait décréter Héron d'arrestation, 377.— Demande la liberté des détenus non compris dans la loi des suspects, 402. — Fait décréter que les jurés prononceront sur la question intentionnelle, 448. — Appuie le projet de Cambon sur l'organisation des comités, 475. — Son opinion sur la réincarcération des détenus élargis, 488.—Il fait mettre en liberté les frères de Cécile Renault, 525. — Propose de supprimer la rétribution accordée à ceux qui suivent les assemblées de sections, etc., etc., 555. — Demande qu'on ne puisse dénoncer un député à la barre, 589, 590, 592.—Annonce que les sections ont senti le piège qu'on leur tendait, et demande une loi sur la police de Paris, 610. — Combat la dénonciation de Lecointre contre plusieurs députés, 631, 632, 633, 634, 636, 638, 641. — Se plaint de la mise en liberté de Tilly et autres, 646.—Entre au comité de sûreté générale, 656. — Parle sur l'organisation des comités, 657, 658. — Combat la motion de Fayau sur les biens nationaux, 751.—Son opinion sur les réquisitions, 763.—Ses explications sur le mouvement royaliste du Palais-Royal, XXII, 7.—Il demande que la Convention se défasse de la manie des processions, 84. — Fait rendre un décret sur les détentions jusqu'à la paix, 128. — Rend compte des mesures prises contre les anciens comités révolutionnaires, 138. — Demande des mesures propres à comprimer le crime, l'intrigue et le brigandage, 154.—Appuie la motion d'épurer les Jacobins, 157. — S'oppose à la création d'un conseil du commerce, 167.—Demande la confiscation des biens des pères et mères des émigrés, 180.—Propose diverses mesures contre les conspirateurs, 201. — Signale les projets de la faction de l'étranger contre la possession de la Belgique, 243.—Son opinion sur la police des sociétés populaires, 258.—Il discute le projet sur la garantie des représentants, 365.—Invite la Convention à suivre sa marche, 433, 434. — S'oppose à ce qu'un député ne puisse être membre d'une société politique, 441.—Annonce un prochain rapport sur Carrier, 455.—Fait mettre les colons en liberté, 456. — S'oppose à la levée du séquestre mis sur les biens des étrangers, 465.—Discute sur des ordres donnés par Carrier, 569, 570, 572, 574, 578, 579, 580, 584, 585, 587.—Appuie une demande relative à l'établissement d'une fabrique de mousseline, 616.—Son opinion sur l'envoi de députés en mission, 619, 620.—Il improuve un écrit de Gouly sur les colonies, 626, 627.— Attaque la commission de révision créée à Bordeaux par Ysabeau, 627.—Inculpe les commissions exécutives, 659.—Fait rapporter la loi du 27 germinal contre les ex-nobles, 599, 700.—Appuie une motion d'amnistie, 700.—S'oppose à la suppression des comités révolutionnaires, 706, 707.—Combat les réclamations de la citoyenne Montansier, 747.—Demande l'expulsion de Doulcet, 771.—Fait décréter le renouvellement du tribunal révolutionnaire, 782.—Envoyer à la commission des dénonciations contre des députés, XXIII, 16.—Vote la suppression du maximum, 47.—Demande l'ordre du jour sur les accusations de Clauzel contre Duhem, 69.—Déclare qu'il ne mettra jamais d'autre limite à l'autorité d'un roi que le poignard, 79.— Sa réponse au *Spectateur français*, 82.—Son opinion sur la levée du séquestre mis sur les biens étrangers, 90.—Il regarde les lois existantes comme suffisantes pour expulser les suspects de Paris, 104. — Son opinion sur les excès reprochés à Maignet, 156.—Sa motion en faveur des émigrés des départements du Rhin, 168, 180.—Il demande à faire connaître les crimes de Rossignol, 192.—Ses accusations contre Chasles, 211. —Il fait rejeter la motion de rapporter la loi sur le traitement des députés, 213.—Son opinion sur la célébration du 21 janvier, 219. — Sur la guerre de la Vendée, 232.—Sa motion en faveur des condamnés à mort non exécutés, 253.—Il s'écrie qu'il n'y a pas de crimes utiles, 280.—Fait traduire Lacroix au tribunal criminel, 286.—Sa motion en faveur des veuves et des enfants des condamnés, 294. — Il félicite Boissy de son discours sur les relations extérieures de la France, 343.— Entre au comité de sûreté générale, 385.—Fait casser un arrêté relatif aux cartes de sûreté, 383.—Ajourner la ratification du traité de paix avec la Toscane, 431.—S'oppose à l'expulsion de Paris des fonctionnaires destitués depuis le 9 thermidor, 470. — Demande qu'on s'occupe des finances trois jours par décade, 477.—Fait l'éloge du désintéressement de Montmayou, 501. — S'élève contre les membres des anciens comités révolutionnaires, 511. —Est élu président, 515.—Envoyé à Saint-Domingue, 535.—Attribue les troubles de Paris au peuple de Robespierre, 579.—Provoque des poursuites contre Pache et Bouchotte, 651.—Défend le décret qui rappelle les députés mis hors la loi, 654. — Déclare la guerre aux royalistes et aux terroristes, 667. — Discute les attributions politiques du comité de salut public, 674, 676, 683, 715. — Son opinion sur la restitution des biens des condamnés, 717 ; XXIV, 28.—Il demande l'impression d'un rapport de Boissy sur les subsistances XXIII, 718.—Dénonce une pétition contre les chouans, XXIV, 29. — Fait renvoyer au comité une motion, en faveur de la mère de Girey-Dupré, 29.—Demande qu'on entende la justification des députés inculpés,

48, 90. — Somme Lecointre de produire les pièces qu'il a contre Louvet, 71.—Cite des faits à la décharge de Carnot, 74.—S'oppose à ce que des pétitionnaires répondent au président, 106.—Propose d'imprimer la liste des détenus, 107, 108.—Appuie une pétition de la section de l'Unité, 111. — Propose une adresse au peuple sur les subsistances, 115.—Fait décréter l'arrestation de Chasles, Choudieu et Foussedoire, 118. —Nommer Pichegru commandant de la force armée de Paris; lui est adjoint, 119.—Appuie la translation à Ham des députés arrêtés, 121.—S'oppose à l'arrestation de tous les membres des anciens comités de gouvernement, 122. — Complot pour l'assassiner; il fait décréter Dulhem d'arrestation, 124. —Ajourner celle de Lebon, 124. — Décréter la permanence de l'Assemblée, 135.—Demande le maintien d'une force suffisante pour réprimer les factieux, 135. — Invite Cambon à quitter le comité des finances, 141, 142. —Déclare que les mouvements de germinal correspondaient avec les hommes de sang des prisons, 142. — Demande l'arrestation des députés dénoncés dans le rapport sur ces mouvements, 152. — Déclare que tout était préparé pour une contre-révolution, 155. —S'oppose à la déportation de Lebon, 155.—Rend compte de son arrestation par le peuple, 175.—Demande la cassation du jugement rendu contre Dechézeau, 254.—Dénonce Montaut, 260. — Fait renvoyer devant le tribunal d'Angers les membres acquittés du comité révolutionnaire de Nantes, 285. —Son opinion sur la perception de l'impôt en nature, 406, 490. — Il reproche à Raffron de proposer la banqueroute, 408, 415.—Présente des vues pour la restauration des finances, 439. 444. 456.—Invite ses collègues à déposer au comité de sûreté des faits relatifs à la rentrée des émigrés, 470.—S'oppose à la démonétisation des assignats à face, 476. — Son opinion sur le retirement volontaire des assignats en soumissionnant des biens nationaux au triple de leur évaluation, 482, 484.—Il voit dans la révolte de prairial la répétition du 12 germinal, 498, 499.—Désigne Peyssard comme l'assassin de Féraud, 512.—Parle en faveur de Prieur et dénonce Goujon, 512. — Défend Robert-Lindet, 515. — Fait décréter un recencement général des grains, 515. — Demande la mise hors la loi du rassemblement s'intituiant: *Convention nationale*, 517, 518.—Fait l'éloge de Dubois-Crancé, 521.—Demande un rapport sur Rhul, 522.—Fait rapporter le décret qui déclarait l'argent marchandise, 523.—Cite un fait à la charge de Prieur (de la Marne), 523.—S'oppose à l'admission de pétitionnaires de la section des Quinze-Vingts, 538.—Sa motion relative au jugement des représentants qui ont pris part à la révolte de prairial, 543. —Il demande un rapport sur Pache, Bouchotte et autres, 543.—Dénonce Panis et Santerre, 560, 562.—Demande la mise hors la loi de Charbonnier, 561.—Son opinion sur l'admission des assignats à face en paiement des biens nationaux, 564.—Il s'oppose à la traduction de Romme et de ses complices au tribunal criminel de la Seine, 585, 586.—Son opinion sur les cédules hypothécaires, 622, — Il regarde comme urgente la vente des biens des émigrés, et s'oppose à toute nouvelle radiation, XXV, 622.— Appuie le projet d'organisation des assemblées électorales, 636. —Et celui présenté en faveur de Montesquiou, 663. —S'oppose à la division du ministère de l'intérieur, 772.—Sa mission dans le département d'Eure-et-Loir, 792. — Il parle sur la mise en jugement de Pache et autres, XXVI, 24.—Lettre relative à sa mission, 103.—Il en rend compte, 319.—Accuse Rossignol et Daubigny, et s'oppose à leur mise en liberté, 331, 332.—Membre du Conseil des Cinq-Cents, fait une motion sur le discrédit des assignats et sur les manœuvres de l'agiotage, 351.—Son opinion sur l'exclusion d'Aymé du Corps Législatif, XXVII, 70. — Altercation entre ce dernier et lui, 114.—Il défend la loi du 9 floréal an III, 197.—Son opinion sur le traitement des greffiers des tribunaux criminels, 245. — Il demande l'ajournement de la suspension de Polissart, 276.—S'oppose à la suppression de l'agence des poids et mesures, 447.—Son opinion sur une demande de fonds pour le ministère de l'Intérieur, 462.—Sur le mode de jugement des prises maritimes, 502.—Il propose des moyens de relever le crédit des assignats, 645, 646.—Son opinion sur la création de mandats territoriaux, 674.—Il discute la question de la liberté de la presse, 696.—Parle en faveur du projet de Dubois-Dubais sur la contribution foncière, XXVIII, 297, 299, 300. —Sur le droit de successibilité des enfants naturels, 327.—Vote contre le remboursement des capitaux des rentes foncières, 334.—Entreprend de justifier le bureau central de Paris, 337.—S'oppose à la publicité des débats sur les finances, 361.—Parle sur les troubles de Lyon et de Marseille, 374.—Est élu secrétaire, 398.—Son rapport sur la formation d'une caisse d'échange des mandats contre du numéraire, 408. — Il parle sur le paiement du dernier quart des biens nationaux, 421.—Appuie le message du Directoire sur la police de Vendôme, 426. — Interpelle Lemérer, 429.—Appuie l'autorisation demandée par le Directoire de faire des visites domiciliaires à Paris, 430.— Annonce une pétition des détenus du Temple, 437.— Vote pour que les conseils militaires puissent diminuer ou commuer les peines portées par les lois, 439.— Fait renvoyer au Directoire les réclamations de Duback et Sabathier, contre un arrêté du comité de législation, 451. — Demande que les acquéreurs de domaines nationaux puissent se libérer en mandats au cours ou en numéraire; son opinion sur le partage des biens indivis, 451.—Il parle contre Louise Despague, dont les biens étaient soumissionnés, 455. — Combat le projet de mettre 50,000 francs à la disposition de l'archiviste du Corps Législatif, 464.—Son opinion sur le recouvrement du milliard affecté au service de l'armée et sur la continuation de la prohibition des marchandises anglaises, 467.—Il vote l'augmentation du port des journaux, 477.—Accuse Santhonax de l'état malheureux de Saint-Domingue, 481. —Combat le projet relatif à l'usufruit des biens d'émigrés, 499.—Parle sur la pétition des colons, 501. —Contre l'exportation en Hollande des bois de construction de la Belgique, 514. — Sur la fixation du nombre des députés à élire par les colonies, 516. — Demande des renseignements sur les massacres qui y ont eu lieu, 520.—Fait rapporter la loi qui permettait l'exportation des poils de lièvres et de lapins, 531.—Se plaint de l'envoi de Santhonax dans les colonies, 535.—S'oppose au rapport de l'arrêté qui appelle à la barre le juge-de-paix Monnier, 577.—Fait renvoyer au Directoire une proposition en faveur des colons malheureux, 579. — S'oppose à la vente en inscriptions des maisons situées entre le Louvre et la place de la Concorde, 621.—Combat le projet relatif au serment des électeurs, 623.—Demande communication des procès-verbaux des assemblées primaires de Rennes, 646.—Déclare que la discussion sur les colonies dévoilera bien des infamies, 713.—Développe la nécessité d'un mode général d'exercer la responsabilité constitutionnelle dans ces contrées, 719. — Son discours contre la dépêche de Raymond, agent à Saint-Domingue, 720.—Il vote l'admission de Salicetti au Corps Législatif, 724.—Ses réflexions sur les dépêches des agents dans les colonies, 725.— Il propose d'autoriser le Directoire à y envoyer trois nouveaux agents, 728, 732. — Vote pour le projet de Gilbert-Desmolières sur la surveillance de la trésorerie, 731. —Fait résoudre que les colons réfugiés seront renvoyés dans les colonies aux frais de la république, 744.—Dénonce l'insulte faite par des militaires à des

citoyens à raison de leur costume, 770.—Est arrêté au 18 fructidor, 793.—Est déporté, 796, 810.—Adresse différents reproches au Directoire, à l'occasion de son message sur la pénurie du trésor public, 773.—Est embarqué à Rochefort, XXIX, 15.—Meurt à Sinnamari, 724.

BOURDON, député de Caux à la Constituante.—Certifie l'existence des troubles de Dieppe, IV, 248.

BOURDON (de l'Orne), député au Conseil des Anciens.—Fait un rapport concernant les ascendants des émigrés, XXIX, 582 *bis*, 612 *bis*.—Parle sur l'impôt du sel, 614.—Est élu secrétaire, 659.—Fait rejeter la résolution qui prononçait la dégradation civique contre les fonctionnaires publics qui s'intéresseraient dans les fournitures, 728, 785.—Combat celle relative à la suspension des ventes des domaines nationaux, 764, 772.—Défend celle concernant les créanciers des ascendants d'émigrés, 769.—Annonce la défaite des brigands au Mans, 867.

BOURDON (M.-A.), ci-devant chef du bureau des colonies. — Est nommé agent maritime à Anvers, XXIX, 286.— Et ministre de la marine en remplacement de Bruix, 731. — Sa circulaire pour réprimer les corsaires français, 794.

BOURDON, membre du tribunal révolutionnaire du Gard.—Se suicide, XXI, 495.

BOURDON-GRAMMONT, capitaine du vaisseau le *Léopard*.—Annonce qu'il s'est emparé de la ville et des forts de Carlefort, île Saint-Pierre, près la Sardaigne, XV, 495.

BOURDON DES-PLANCHES.— Est administrateur des impositions à la commune de Paris, II, 283.

BOUREAU (P.), ex-huissier. — Est condamné à mort, XXII, 278.

BOURET, député des Basses-Alpes à la Convention. —Fait accorder des secours à plusieurs militaires, XXI, 246.—Et quinze sous par lieue aux élargis, 692.—Rend compte de sa mission, XXII, 673, 762.—Est élu secrétaire, XXIII, 272.—Annonce le désarmement des terroristes de la Manche, XXIV, 486. — Membre du Conseil des Anciens, il appuie l'annulation des élections de Saint-Alban, XXVII, 605 *.

BOURG (Ain).— Formation dans cette ville d'une société des Amis de la Constitution, VII, 290.—Aliénation de biens appartenant à son Hôtel-Dieu, VIII, 601.—Régénération de son esprit public, XIX, 160.—Dénonciation des administrateurs contre Albitte et Javoques, XXIV, 414. — Inculpations dirigées contre Reverchon et Braconnier à l'occasion des massacres commis dans ses prisons, XXVIII, 12.—Assassinat commis dans ses environs, XXIX, 296.—Résolution portant qu'il y sera élevé un monument au général Joubert, 803. (*Voyez* Ain.)

BOURG (Michel).—Est condamné à mort, XIX, 66.

BOURG-LAPRADE, député de Lot-et-Garonne au Conseil des Anciens.—Fait fixer une indemnité pour la suppression du contre-seing, XXIX, 74.—Combat une motion d'indemnité pour les jurés d'outre-mer, 222.—Son opinion sur le remplacement des juges, 265.

BOURG-LA-REINE, près Paris.— Réclamation de cette commune pour obtenir un tribunal, V, 537.— Renvoi à leur destination des fusils qui y ont été arrêtés, IX, 145.—Troubles, XI, 713.

BOURG-THÉROULDE.—Consécration à la Raison de l'église de cette commune, XIX, 672.

BOURGE, filateur. — Réclamation le concernant, XIV, 277.

BOURGEOIS, député d'Eure-et-Loir à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 161, 173, 222, 254. — Il s'élève contre le jugement immédiat des anciens membres des comités, XXIV, 79.—Demande la liberté des détenus pour délits révolutionnaires, 100.— Fait rendre un décret sur la police du palais national des Tuileries, XXV, 261.—Membre du Conseil des Anciens, fait annuler les élections de Montenoy, XXVIII, 315.

BOURGEOIS, juge des traites foraines pour le dépôt des sels.—Est condamné à mort, XX, 728.

BOURGEOIS (P.), perruquier. — Est condamné à mort, XX, 559.

BOURGEOIS, homme de loi.—Est condamné à mort, XXI, 396.

BOURGEOIS, co-accusé d'Hébert. — Étonnement causé par son absence aux Cordeliers, XIX, 726. — Son procès, XX, 17. — Il est condamné à mort, 40.

BOURGEREL, aide-de-camp du général Ménard. —Est arrêté à Berne, XXIX, 215.

BOURGEREL (Lucas), député du Morbihan au Conseil des Cinq-Cents.— Parle contre le projet de Delbrel pour l'annulation des congés et exemptions militaires, XXIX, 725.

BOURGES.—Décret qui autorise cette commune à s'imposer, IV, 257.— Autre qui autorise son hôpital à faire un emprunt, 684.—On y établit un tribunal de commerce, VI, 508.—Vente de biens nationaux à sa municipalité, 653. — Réclamations des officiers municipaux en faveur de leur évêque Torné, X, 34.—Mémoire de de Lessart sur la suspension du paiement de ses manufactures, X, 436.—Motion d'y réunir les suppléants de la Convention, XVI, 290, 422.—Dévouement des administrateurs envers cette assemblée, 765. — Décret qui y autorise l'aliénation d'un domaine, XXIX, 658.

BOURGES (archevêque de).—(*Voyez* Puységure.)

BOURGÈS (citoyenne).— Décret qui lui accorde des secours, XXII, 163.

BOURGET (le). — Dégrèvement accordé à cette commune, XII, 47.

BOURGOGNE (la).—Protestation de la noblesse de cette province contre le vote par tête aux états-généraux, *Introd.*, 555.—Elle est ravagée par des brigands, I, 298.—Renonce à ses priviléges, 448.—Mouvements hostiles de plusieurs de ses villes contre le château du Colombier, II, 242.—Sa fédération avec la Franche-Comté, III, 191.—Décret relatif à ses états, V, 93.—Autre pour y accélérer le recouvrement des impôts, 383.—Sommes accordées pour la confection de son canal, XI, 27.

BOURGOIN. — Accuse Clavière d'avoir destitué le directoire des postes, XII, 474.

BOURGOIN (en Dauphiné).— Rapport sur le desséchement de ses marais, V, 30.— Validité de l'élection du juge-de-paix de cette commune, XXVII, 429.

BOURGOING.—Est nommé ambassadeur de France à Madrid, IV, 378, 689.—Son arrivée en Espagne, XI, 655.—Sa lettre à Dumouriez sur les moyens de rapprocher les deux nations, 208.—Sa fermeté, XII, 241. —Il rassure sur les intentions de cette cour, XIV, 275.

BOURGOIS, député de la Seine-Inférieure à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 207, 253.—Il parle en faveur de Delahaye, XXIV, 207*.

BOURGUEIL, littérateur.— Sa pièce de *Pour et contre*, XXIX, 260.

BOURGUEMONT (François), dit Fribourg. — Est condamné à mort, XVIII, 42.

BOURGUIGNON, substitut du commissaire du Directoire près le tribunal de cassation.— Est nommé ministre de la police, XXIX, 717.—Sa circulaire aux commissaires du gouvernement et capitaines de gendarmerie, relative aux exagérateurs et alarmistes, 730.—Il est remplacé au ministère par (Fouché de Nantes), 758.

* Le MONITEUR a imprimé Borel par erreur; c'est Bouret qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Vaugeois par erreur, c'est Bourgeois qu'il faut lire.

patriotique des habitants de la Gironde, 798. — Croit que la Convention peut sauver la patrie, si elle est libre, 824.—Fait abolir la course à l'égard des navires des villes anséatiques, 839.—Obtient un secours pour Bordeaux, XVI, 3, 4.—Son opinion sur la réclamation des épiciers de Paris, 12. — Il se plaint des insinuations perfides de Marat, 14. — Fait rapporter le décret qui défendait aux députés d'être journalistes, 36. —Rejeter la proposition de Marat, relative à la création d'un comité de six membres, chargé de faire arrêter les suspects, 48. — Demande l'arrestation d'Egalité et de Valence, 60. — Propose de déclarer que Custine a la confiance de la Convention nationale, 64.—Son opinion sur le mode de traduction au tribunal révolutionnaire, 68.—Il fait décréter que les Bourbons serviront d'ôtages aux commissaires livrés à l'ennemi, 79. — Demande la destitution de Biron, 86. — S'élève contre une adresse de la section de la Halle aux Blés, 103 —Demande le décret d'accusation contre Marat, 138.—S'offense de ne pas être compris parmi les députés dont on demande l'expulsion, et vote pour la convocation des assemblées primaires, 157, 158. — Réclame l'improbation de la pétition des sections de Paris contre vingt-deux députés, 198.—Veut qu'on entende la justification de Mainville, 262. — Demande l'arrestation des signataires d'une pétition du faubourg Saint-Antoine, 290. — Est élu président, 303.—Et membre de la commission des Douze, 439. — Annonce des faits relatifs au complot tramé contre la Convention, 460. — Fait consigner au procès-verbal la déclaration de Marat sur ce complot, 467. — Développe les dangers d'un attentat contre la représentation nationale, 468. — Demande l'impression de lettres de Pache y relatives, 472.—La cassation des arrêtés pris par des députés en mission contre la liberté de la presse, 478. —Fait élargir provisoirement les patriotes détenus, 504.— Offre sa démission comme membre de la commission des Douze, 509. —En justifie les opérations, 521.—Bourdon (de l'Oise) demande son arrestation, 521. — Adresse dans laquelle on demande son accusation, 535.—Suppression de la commission dont il est membre, 536, 537.—Nouvelle demande de le mettre en accusation, 544.—Il est excepté du décret d'arrestation rendu d'abord contre lui, 554.—Réclame un rapport sur ses collègues arrêtés, 569, 611.—Se plaint de la violation du secret des lettres, 596.—Sa motion en faveur de la veuve de Dubédat, 609, 610.—Il discute le projet de constitution, 631, 646, 689. — Sa motion contre la peine de mort, 678. — Personnalités de Bazire contre lui, 739. — Il dément le bruit de l'évasion de Vergniaud, 751. — Fait fixer l'ouverture de la discussion du projet de Saint-Just, relatif à Gensonné et à plusieurs autres députés, XVII, 78. — Billaud demande le décret d'accusation contre lui, 232, 268.—Il s'oppose à la mise en liberté des fabricateurs de faux assignats, 394.— Est décrété d'accusation, XVIII, 32, 37, 60. — Texte de cet acte, 200, 212, 220. — Son procès et sa condamnation à mort, 225, 308, 318.—Demande de la célébration annuelle d'une pompe funèbre, le jour de sa mort, XXIV, 614.

BOYER-FONFRÈDE, négociant, frère du précédent.—Le Directoire ordonne la restitution des étoffes de sa manufacture, saisies comme étrangères, XXIX, 590 *bis*.

BOYNES. — Des députés de ce canton déclarent qu'ils se sont opposés à la publication d'un arrêté du département de Rhône-et-Loire, XVII, 39.

BOZE, peintre. — Ses portraits de Lafayette, V, 744.— Et de Mirabeau, VI, 180; VIII, 116.—Il est dénoncé pour une négociation entre Louis XVI et plusieurs députés; mandé à la barre; les scellés sont mis sur ses papiers, XV, 41; XVI, 501. — Paraît à la barre; ses explications, XV, 46.—Il est admis aux honneurs de la séance, 48. — Son éloge par madame Roland, XXIV, 299.—Il fait hommage au Corps Législatif de la gravure d'un portrait en pied de Mirabeau, XXIX, 330, 331.

BOZY, député de la Corse à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 217, 254.— Membre du Conseil des Anciens, il combat la résolution relative aux réfugiés corses, XXIX, 139.

BRABANT (le). (*Voyez* Belgique.)

BRABAUDT.—Est accusé d'avoir tenté de soulever le peuple de Copenhague, XVI, 225. — Détails sur son affaire, 301.

BRAC DE LA PERRIÈRE (J.-J.), fermier-général. — Est condamné à mort, XX, 428.

BRACONNAGE.—Ordonnance du roi y relative, I, 338.

BRACONNIER, juge-de-paix dans le département de l'Ain.—Est destitué par Reverchon, XXVIII, 12. — Rapport et discussion à ce sujet, 435, 450.

BRAD (M.-C.-C.), ex-carmélite.—Est condamnée à mort, XXI, 284.

BRADY (baron de), général autrichien. — Son traité de neutralité avec le général de brigade Simon, XXVIII, 456.

BRAGANSON. —Perte d'un bâtiment grec sous ce fort; la Convention en rend un autre au capitaine, XIX, 169.

BRAGELONNE (M.-N.), ex-religieuse. — Est condamnée à mort, XX, 384.

BRAGINI, Génois. — Est assassiné par le député Queirolo; fête funèbre en son honneur, XXIX, 633.

BRAGO, huissier. — Est condamné à mort, XXI, 275.

BRAILOW.—Préparatifs du siége de cette ville par les Autrichiens, II, 217.—Marche de Suwarow contre cette place, VI, 693.

BRALLIÈRES.—Annonce de l'incendie de ce village. I, 558.

BRANCAS (duc de).—Suppression de la redevance à lui due par les Juifs de Metz, V, 185.

BRANCAS, adjudant-général. — Eloge de sa conduite, XVI, 304.

BRANCAS-LAURAGUAIS (L.-L.-F.).—Est mis en liberté, XXII, 279.

BRANDEBOURG. — Apparences d'hostilités prochaines dans cet électorat, IV, 229.—Renonciation du margrave au gouvernement de ses états, IX, 417. — Arrivée dans ces contrées des insurgés polonais, XXII, 653.

BRANDIN, juré du tribunal révolutionnaire de Brest. — Atrocités commises par lui; il est traduit devant le tribunal du district de Brest, XXIV, 623, 627.

BRANDOUIN (ci-devant Beaufort), major du régiment de Soissonnais.—Sa lettre en faveur de Despeyron, VII, 189.

BRANICKI, général. — Est nommé ministre de la guerre en Pologne, VIII, 627.—

BRANZON. — Fournisseur des Anglais, lorsqu'ils étaient à Toulon, est arrêté à Paris, XXIX, 310.

BRASCHI (duchesse de), nièce du pape.—Son arrestation, XXIX, 283.

BRASCHI-ONESTI (duc de), neveu du pape. — Le peuple de Rome incendie son palais, XXIII, 593. — Vente de ses fermes, haras, magasins et bestiaux, XXIX, 267. — Il reçoit l'ordre de quitter le territoire toscan, XXIX, 297. — Tous les ministres étrangers, à Florence, refusent de lui donner un passeport, XXIX, 306.

BRASSART, député d'Artois à la Constituante. — Est nommé adjoint du doyen, I, 49.—Et membre du comité de constitution, 129.

BRASSAT, député de l'Aveyron au Conseil des Anciens.—Fait approuver plusieurs résolutions relatives à des opérations d'assemblées primaires, XXIX, 384.

142.—Parle en faveur des habitants de Bédouin, 676. —Son opinion sur le jugement des membres du comité révolutionnaire de Nantes, 782. — Il demande l'impression d'un projet de Johannot sur les finances et le commerce, XXIII, 59. — Vote la suppression du *maximum*, 47.—Fait rapporter le décret qui défendait de faire des prisonniers anglais, hanovriens et espagnols, 91.—Demande l'expulsion de Paris de tous les gens suspects, 104. — Entre au comité de salut public, 136.—Demande la mise en liberté de Lacrosse, 221. — Justifie Garat des imputations qui lui ont été faites, 652. — Discute les attributions politiques du comité de salut public, 677. — Désigne Crassous et Parent comme les assassins de Dechézeaux, XXIV, 254.—Fait renvoyer au comité une dénonciation contre Borle, 454. — Propose de payer aux veuves des députés proscrits les indemnités dues à leurs maris, 471.—Fait décréter le rappel de Lequinio, 563.—Ordonner une fête funèbre en l'honneur des députés morts par suite du 31 mai, 614.—Demande l'état de toutes les réquisitions qui ont été faites, XXV, 80. — Le rapport de la loi sur les desséchements, 136.— Parle sur la déclaration des droits, 150, 152. — Discute le projet de constitution, 170, 174, 306, 343, 365, 476. — Demande la suspension de toute radiation de la liste des émigrés, 221. — Fait lire un écrit saisi à Beauvais et dirigé contre la Convention, 676, 677.— Renvoyer au comité de sûreté générale la demande de mise en liberté de Rossignol, XXVI, 331.—Membre du Conseil des Anciens, en est élu secrétaire, 350. — Rejet de sa motion, d'adresser une proclamation au peuple sur l'installation de ses représentants, 364. —Il combat une résolution relative aux commissaires de la trésorerie, 535. — Son opinion sur l'envoi d'agents exécutifs dans les colonies, XXVII, 320.—Et sur le maintien de la loi du 9 floréal, 326. — Il fait suspendre l'aliénation des terrains et bâtiments occupés pour le service militaire, XXVIII, 418.—Accorder des secours aux veuves des marins morts pour la patrie, 426.—Est élu président, 496.—Combat le projet relatif à la suppression du contre-seing, XXIX, 60.—Son rapport sur le jugement des prises maritimes, 148.— Il présente une carte des descentes qui ont été tentées sur l'Angleterre, 157.

BRÉARD (Jean), commissaire des guerres. — Est arrêté comme prévenu d'avoir fait passer de l'argent aux frères de Louis XVI, XV, 141.

BREAUTÉ. — Mise en liberté de citoyens de cette commune, XX, 171.

BRÉBAN. — Analyse les recherches de Sue sur la vitalité, XXIX, 291.

BREBION-LAHAYE, médecin. — Est condamné à mort, XXI, 283.

BREBIS.—Motion de défendre de tuer celles âgées de moins de quatre ans, XXII, 529. — Rapport du décret rendu sur cet objet, 546.

BREC.—Prise de ce poste sur les Piémontais, XVIII, 631.

BRECHET, secrétaire de la commission militaire de Lyon. — Signe le procès-verbal de clôture de ses opérations, XX, 212.

BRÉDA.—Prise de cette ville par Dumouriez, XV, 584.—Sa capitulation, XVI, 218.—Canons pris par les Français sous ses murs, XXIII, 120, 121.

BRÉE.—Traduction au tribunal de citoyens de cette commune prévenus d'avoir scié l'arbre de la liberté, XIX, 496.

BREFS DU PAPE. — Poursuites ordonnées contre les auteurs d'un acte de cette nature, VII, 166, 262, 275.—Décret relatif à leur promulgation en France, VIII, 621. (*Voyez* Pie VI.)

BREGENTZ, en Autriche. — Entrée des Français dans cette ville, XXVIII, 394. — Lettre du général Schaumbourg, au commandant autrichien sur les excès commis par ses soldats sur le territoire helvétique, XXIX, 296.

BREGUET.—Ses découvertes télégraphiques, XXIX, 61, 62.—Rapport sur son télégraphe, 246.—Lettre de Chappe contre lui, 252.

BRÉJARD, rédacteur du *Moniteur*. — Altercation entre lui et Collot, XXIV, 94.

BRELLON (J.-C.), chef de gobelet du tyran. —Est condamné à mort, XXI, 30.

BRÊME, ville anséatique.—Insurrection, IX, 717.— Arrivée dans ses murs de d'Artois, son fils et autres émigrés, XXIV, 289.—Despotisme qui y est exercé par les Anglais, 361. — Affluence des émigrés dans cette ville, XV, 417; XXIX, 54. — Demande faite par ses envoyés à Rastadt de la garantie de son territoire, XXIX, 416.—Les Anglais insultent son pavillon et prennent ses vaisseaux, 697.

BREMER.—Est poursuivi pour fabrication de faux assignats, IX, 606.

BREMERNOEDE.—Le comte d'Artois est chassé de cette ville, XXV, 477.

BREMONT, sergent de chasseurs. — Eloge de son courage, XXII, 128, 132.

BRÉMONT. — Est condamné à mort pour fabrication de faux assignats, XVI, 598.

BRÉMONT (Julien), député de la municipalité de Marseille.—Son rapport sur les troubles de cette ville, IV, 490.

BRÉMONT (J.-B.).—Ses *Observations* au peuple français, III, 168.—Sa lettre à Cambon sur le change avec l'étranger, XI, 529.

BRÉMONT, capitaine.—Se distingue à la bataille de Rivoli, XXVIII, 540.

BRÉMONT-D'ARS, député de Saintes à la Constituante. — Demande qu'on réserve aux chanoines la jouissance de leurs maisons.—IV, 711.

BREMONTIER, député de la Seine-Inférieure à la Législative. — Sa motion contre Bertrand de Molleville, XI, 282.—Il demande un plan général sur l'approvisionnement des départements, 555. — Son rapport sur la fabrication des assignats et monnaies, XII, 661.

BRENNER (comte de).—Est nommé ambassadeur de Hongrie à Venise, IV, 129.

BRÉON, membre du bureau central de Paris.— Présente comme l'effet d'une erreur de commis, les mandats d'amener décernés contre des représentants du peuple, XXVIII, 319, 325.—Rapport à ce sujet; il est mandé à la barre, 341, 342. — Il comparaît; décret portant qu'il n'y a pas lieu à accusation contre lui, 347.

BRÉQUIGNY.—Ses ouvrages sur la diplomatie, XI, 484.—Il participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XVIII, 130.

BRESCIA, en Italie.—Insurrection de ses habitants à l'approche de Bergamasques; désarmement de la garnison vénitienne et arrestation des agents de ce gouvernement, XXVIII, 655.—Détails sur sa révolution, 657. —Proclamation y relative, 677, 690.—Lettre pastorale de l'évêque aux curés de son diocèse pour les exhorter à prêcher la paix et la soumission aux lois nouvelles, 714.—Plan de son gouvernement provisoire, 722. — Apposition des scellés sur la bibliothèque des inquisiteurs, 831. — Suppression des couvents, 736. — Manifeste de son gouvernement à tous les peuples d'Italie, pour ne former qu'une seule république, 738. —Opération de cette autorité, 755. — Fête célébrée dans la société d'instruction publique, en l'honneur des Français morts dans les dernières campagnes, 755. — Enthousiasme républicain dans cette ville, XXIX, 41.—Mesures prises pour la réforme du théâtre, 74. — Dissolution du gouvernement provisoire, 95.

BRESILLON (A.), brigadier. — Est condamné à mort, IX, 536.

* Le MONITEUR a imprimé Chapron, par erreur, c'est Brunck qu'il faut lire.

C.

biens nationaux, XIIX, 166.—Ses élections sont validées, 253. — Loi des otages appliquée à quelques-uns des cantons, 811.—Courage des gardes nationales contre les chouans, 874, 875. (*Voyez* Caen.)

CALVAIRE (les filles du).—Vente de leur maison, XXVIII, 454.

CALVET, député de l'Ariége à la Législative. — Son rapport sur la formation de la garde soldée de Paris en bataillons de ligne, X, 319, 320.—Il demande le dégrèvement du département de l'Ariége, XI, 68. —Son opinion sur les entraves mises à la sortie du royaume, 258.—Il improuve les mesures du département de Loir-et-Cher contre les prêtres insermentés, 504.—Inculpe la garde nationale de Dunkerque, 551.—Vote contre la demande de six millions pour les affaires étrangères, XII, 227. — Fait ordonner le remboursement des charges des maisons militaires des princes émigrés, 276. — Rendre un décret sur la nomination des maréchaux-de-camp en activité, 332. —Déterminer la destination des recrues, 402.—Et attacher un détachement de gendarmerie à chaque armée, 417.—Demande la lecture des pièces du procès entre Carra, et Bertrand et Montmorin, 419. — Est envoyé à l'Abbaye, 530. — Sa motion en faveur de Porcelet, 583.—Il déclare que la garde nationale de Paris fatigue les factieux, 598. — Donne des explications sur la rixe entre Jouneau et Grangeneuve, 668, 675.—Fait créer un état-major pour Saint-Domingue, 678. — S'oppose à l'introduction de pétitionnaires en armes, 716.—Et à la sortie des troupes de Paris, XIII, 151.—Demande la suppression des compagnies de grenadiers, 348.—Est insulté en sortant de l'Assemblée, 370. — Fait décréter la levée d'une légion de Germains, 627.

CALVI.—Succès remportés dans cette ville contre les Corses révoltés, XVI, 711. — Détails de ce qui s'y est passé entre Lacombe et un parlementaire anglais, XVIII, 20.—Détails sur sa capitulation, XXI, 563.—Lettre sur l'attaque de cette ville, XXIX, 579. (*Voyez* Corse.)

CALVIN, officier français. — Conduit le pape de Rome à Sienne, XXIX, 384. — Se distingue à l'armée de Rome, 577.—Est blessé, 907.

CAMBACÉRÈS, député de l'Hérault à la Convention. — Fait supprimer les commissaires nationaux près les tribunaux criminels, XIV, 260.—Son opinion sur le partage égal des successions, 480. — Il fait régler le mode de délivrance des passeports aux individus dont l'absence sera jugée légitime, 681. — Ajourner l'accusation rendue contre Lajard, 694. — Est chargé de retirer du greffe du tribunal du 17 août les pièces relatives à Louis XVI, 717. — Et de faire connaître à ce prince le décret qui lui accorde un conseil, 729. — Rend compte de cette mission, 731.—Demande que la Convention nomme deux conseils à Louis XVI, 735. — Fait passer à l'ordre du jour sur les mesures prises contre eux, 747.—Interpelle Louvet sur l'envoi du décret rendu contre les Bourbons, 800. — Conteste à la Convention le droit de juger Louis XVI, XV, 149.—Son vote dans ce procès, 162, 186, 252.—Il demande la notification immédiate du décret de condamnation, et son exécution dans les vingt-quatre heures, 254.—Fait rapporter le décret qui exclut les députés des fonctions publiques, 267.—Est élu secrétaire, 276. — Fait fixer les délais du pourvoi en cassation pour la Corse, 419. — Demande l'organisation du tribunal révolutionnaire, 681.—Vote l'arrestation du président et de l'orateur de la section Poissonnière, 691.—Fait mettre en liberté Ducruix, arrêté comme séditieux à Perpignan, 723.—Et décréter la mise hors la loi de ceux qui s'opposent au recrutement par rébellion, 751. — Est élu membre du comité de salut public, 797. — Son rapport sur la trahison de Dumouriez, XVI, 14, 18. — Il annonce l'arrestation d'un courrier envoyé par Valence à Beurnonville, 36.—Fait fixer les appointements des greffiers du tribunal révolutionnaire, 330. —Improuve la proposition d'obliger chaque représentant à faire imprimer l'état de sa fortune, 391. — Son opinion sur la formation des communes, 443. — Il fait déterminer le mode de déclaration des jurés, 562. — Son rapport sur l'état des enfants naturels, 563.—Son opinion sur l'emprunt forcé, 602, 722. — —Il parle sur divers articles de la constitution, 619, 662, 671, 675, 676, 695. — Fait rendre un décret en faveur des prisonniers de guerre, 714.—Demande ce qu'on entend par *chefs de brigands*, XVII, 53.—Parle en faveur de Durand, maire de Montpellier, 86. — Fait augmenter le nombre et le traitement des juges du tribunal criminel extraordinaire, 210.—Son opinion sur les délais prescrits au tribunal de cassation, 284.—Il donne lecture du code civil, 365.—Son rapport sur cet objet, 459, 464, 485, 531; XVIII, 274. — Il présente un projet concernant les juges mis hors la loi, 93.—Fait régler l'exercice des droits des enfants naturels, 304. — Demande un sursis à l'exécution de la loi des successions, XIX, 63.—Est chargé de la rédaction du code des lois existantes, XX, 284.—Est élu secrétaire, 656. — Son rapport sur la rédaction et la classification des lois, XXI, 230. — Son opinion sur l'organisation des comités, 472, 658, 659. — Il propose d'assurer l'effet des garanties qui doivent exister dans l'ordre social, 558. — Fait décréter que nul ne pourra porter d'autres noms que ceux inscrits dans son acte de naissance, 572.—Son rapport sur un nouveau code civil, 716.—Autre sur la situation de la république, dans les parties d'administration confiées à la surveillance du comité de législation, XXII, 102.—Il est élu président, 180.—Fait adopter une adresse de la Convention aux Français, 200. — Son discours à la fête célébrée en l'honneur de Rousseau, 223.—Autre à la fête des Victoires, 295.—Son opinion sur le mode de juger les inculpations dirigées contre des députés, 298. — Il justifie la loi des suspects, 330.—Rassure la Convention sur les subsistances de Paris, 508. — Parle sur l'affaire de Carrier, 573.—Annonce les succès des armées des Pyrénées, 678.—Développe les bases du code civil, 684, 687, 688, 689, 714, 715.—Propose une amnistie pour tous les délits révolutionnaires, 700. — Son rapport sur les Bourbons détenus en France, XXIII, 279. — Il fait ajourner la ratification du traité de paix avec la Toscane, et discute ce traité, 432, 465.—Annonce la prise de Roses, 448. — Son opinion sur les troubles de Paris, 579. — Son rapport sur les relations extérieures de la France, 596. — Il discute les attributions diplomatiques du comité de salut public, 674, 675, 676, 679, 683, 709, 715, 718. — Fait renvoyer à la commission des Seize les propositions de Lecointre pour le rapport des lois contre les suspects et les fonctionnaires destitués, XXIV, 14, 15. — Demande un rapport sur les moyens d'activer la constitution, 99. —Est nommé membre de la commission des lois organiques, 142, 293.— Entre au comité de salut public, 144. — S'oppose à l'établissement d'un gouvernement provisoire, 179. — Son rapport sur les lois organiques de la constitution, 244.—Appuie le rapport du décret qui déclare que le numéraire n'est pas marchandise, 309.—Signale la nécessité de donner plus d'intensité à l'action du gouvernement, 354. —Fait autoriser le comité de salut public à confier une mission secrète à deux représentants, 378.—Son opinion sur l'organisation du gouvernement, et adoption du projet présenté par lui, 429, 437. — Il appuie un projet relatif à l'exercice des cultes, 592. — Demande que le président donne l'accolade aux ambassadeurs des Provinces-Unies, 628.—Fait suspendre la loi relative à la vente sans enchères des biens

secours à Latude, 611.—Fait rendre plusieurs décrets pour le paiement des bureaux de la caisse de l'extraordinaire ; pour celui de divers objets relatifs à la liquidation de la dette publique, et pour la résiliation des baux à vie, 613.—Décréter le paiement de diverses liquidations, 671, 697.—La cessation des travaux de l'enceinte de Paris, 724.—Et le paiement de divers secours, 727.—Fait rendre un décret relatif au privilége des vendeurs des offices liquidés, et un autre sur l'arriéré des ponts-et-chaussées, 739.—Un autre pour la remise aux districts des registres des ci-devant diocèses, relatifs aux biens et dîmes du clergé, VIII, 29.—Fait régler les formalités à remplir par les porteurs de billets de l'administration des domaines, 65.—Affecter une somme au paiement de diverses pensions, 82.—Sa déclaration en faveur de Bonjour, 97.—Il fait décréter le paiement de différentes parties d'emprunts, 103.—Rendre un décret relatif aux certificats à délivrer par le directeur du trésor public, lors du nonpaiement des ordonnances, 157, 159. — Propose de surseoir à l'exécution d'un arrêté du département de Paris, sur la liberté des cultes, 165.—Fait décréter que les arrêts du conseil, en matière de liquidation, sont attaquables par les voies de droit, et d'après l'avis du comité central de liquidation, 227. — —Rejeter la demande des officiers de la chambre des comptes d'Aix, et celle de madame Malard, nourrice du roi, 243. — Accorder une indemnité à la famille Lowendal, 243. — Lettre que lui adresse madame Lowendal, 254. — Son rapport sur l'emprunt de 80 millions; il accuse Lecouteulx-Lanoraye, 256.—Combat le projet de Barère sur l'affaire d'Avignon, 298. — Fait décréter des secours aux pensionnaires de l'état, 304. — Accorder diverses gratifications; ordonner le paiement des rentes créées par Cochet de Saint-Valier, 319. — Son opinion sur l'émission de petits assignats, 326. — Il demande un travail sur la répartition des contributions, 386. — Rend compte de l'emploi des assignats, 423. — Fait décréter le paiement des rentes dues aux pauvres de Paris, 451.—Propose de faire frapper aux anciens coins le cuivre existant dans les hôtels des monnaies, 465, 466. — Fait fixer les dépenses à la charge de la liste civile, 499, 500.—Propose de fixer le traitement des employés de la caisse de l'extraordinaire, 575.—Fait exiger le paiement de la contribution patriotique pour être admis aux états de liquidation, 614. — Ordonner l'envoi des bordereaux de vente des biens nationaux, 621. — Le remplacement et la saisie des biens de d'Angevilliers, 669, 686. — Son rapport sur la création des assignats et leur emploi, 704.— Il propose, lors de la fuite du roi, de surveiller la salle pour qu'il ne s'y glisse pas d'étrangers, 715.—Annonce les bonnes dispositions du peuple de Paris, 716. — S'oppose à ce qu'on mande Laporte à la barre, 718. — Se récrie contre l'apparition de Lafayette en uniforme dans l'Assemblée, 719.—Sa motion contre l'émigration des officiers, 739. — Il attaque Montmorin au sujet du passeport délivré à la reine; est chargé de l'information y relative, 742. — Appuie la proposition de l'ouverture prochaine des assemblées primaires; s'oppose à une fédération générale pour le 4 août, IX, 3.—Fait suspendre pendant cinq ans les prescriptions contre la nation, 12. — Rendre divers décrets relatifs au paiement des pensions, 34. — Supprimer la chambre des comptes, 42, 43, 47.—Décréter la fabrication de 800 millions d'assignats, 87. — Organiser les bureaux de la caisse de l'extraordinaire, 89, 95.— Décréter le versement des dons patriotiques dans cette caisse, 105. — Rendre un décret pour le paiement de plusieurs pensions, 160. — Un autre relatif aux frais d'estimation et de vente des biens nationaux, 162. — Un autre pour le monnayage du métal des cloches, 167. — Un autre sur l'emploi des assignats rentrés dans les caisses de district, 168. —Fait suspendre Polverel de ses fonctions, 254, 262.— Prendre des mesures contre la falsification des assignats, 259. — Décréter la fabrication du papier pour ceux de 500 livres ; et le paiement des créanciers des émigrés, de *Monsieur*, du comte d'Artois, et de *Mesdames*, 260. — Fait supprimer les ordres de chevalerie, 264, 265.--Adopter une instruction sur les dîmes inféodées, 283.— Ordonner à tous dépositaires de deniers de ne s'en dessaisir que sur la justification du paiement des contributions, 311.— Appuie une demande de fonds pour le travail des poids et mesures, 333. — Fait porter au premier arrondissement de Paris toutes les actions intentées par les contracteurs de bons de l'état, et pendantes au conseil, 343. — Ses observations sur les articles relatifs à l'abolition des vœux et des ordres de chevalerie, 347. — Sur celui concernant les dépenses du culte, 355.—Et sur un autre relatif aux conditions exigées pour être citoyen actif, 367. — Il fait rejeter une pétition de la ville de Nuremberg, relative aux fourrages fournis à l'armée française, 405, 406. — Son opinion sur l'entrée des ministres au Corps Législatif, 408. — Il fait consacrer les séances du soir aux travaux des comités, 421. — Autoriser les juges-de-paix et les administrations à cumuler leurs pensions avec leurs traitements, et décréter diverses liquidations, 430.—Son opinion sur les droits politiques des membres de la famille royale, 494. — Il fait rendre un décret relatif à la vente des biens nationaux, 497. — Ses observations sur le titre de *prince français*, 499.— Il fait accorder des pensions à Gillet et à Lucot, 538. — Son opinion sur les conventions nationales, 539. — Sur des délibérations des assemblées de révision, 560.—Il fait rendre un décret sur la présentation de la constitution au roi, 565. — Parle sur l'exercice du droit de révision, 572. — Fait ordonner un rapport sur l'administration du garde-meubles, 587.— Insérer dans la constitution que l'Assemblée n'y peut plus rien changer, 592. — Présente ses vues sur l'organisation de la comptabilité, 619, 620, 621.— Donne des explications sur le travail relatif aux encouragements destinés aux arts, 712. — Fait rendre un décret pour la réunion des députés de la première législature, 774. — Ajourner le plan de Talleyrand sur l'éducation, 778. — Déclarer nationales les fondations faites en faveur des corporations supprimées; accorder des gratifications aux huissiers et employés de l'Assemblée, 780; X, 2. — Rendre un décret sur les pensions des officiers du point d'honneur, IX, 791.—Il rend compte de l'émission des assignats, 796. — Fait décréter le paiement de diverses pensions, 838. — Son rapport sur l'état et la vérification de la caisse de l'extraordinaire, X, 5. — Il porte l'acte constitutionnel à la tribune, 32. — Répond, en qualité d'archiviste, à des assertions contenues dans le mémoire de Clavière, 339. — Annonce de son *Code judiciaire*, XII, 679.—Il présente une pétition tendante à ce que les assemblées de section soient convoquées sur la demande d'un citoyen, XIII, 604. — Est chargé de convoquer la Convention nationale pour le 20 septembre, 747. — Député de la Haute-Loire à cette assemblée, il en est élu secrétaire, XIV, 5. — Fait prononcer le maintien des contributions existantes, 8. — Réduire les pensions ecclésiastiques, 68. — Régler la distribution des décrets aux députés, 111. — Obtient des voix pour la place de maire de Paris, 218. — Fait établir une commission pour la conservation des monuments des arts et des sciences, 237. — Demande le décret d'accusation contre les ministres dilapidateurs, 244. — Fait décréter la vente du mobilier des émigrés et des maisons religieuses; aug-

pour les départements de l'Ouest qui ont souffert de de la guerre, 523, 537, 538.—Fait destiner 8 millions aux fournisseurs, 531. — Présente des observations sur la comptabilité arriérée, 547. — Fait retrancher d'un procès-verbal les détails relatifs aux événements de Toulouse; passer à l'ordre du jour sur des débats relatifs à la conspiration de Lavillebeurnoy, 548.—Fixer pour l'an V les dépenses du Corps Législatif, 556, 625. — Modifier le droit d'enregistrement des mutations d'inscriptions au grand-livre, et délivrer aux rentiers des bons admissibles en paiement de biens nationaux, 567.—Prendre une résolution relative aux erreurs de noms qui se sont glissées sur le grand-livre, au préjudice des rentiers; une autre relative aux ordonnances délivrées par les ministres aux fournisseurs, 573. — Fait réduire les dépenses des écoles de santé de Paris, Montpellier et Strasbourg, 583. — Rejeter les réclamations de Saudray, fondateur du Lycée des Arts, 585.—Vote contre la modification de la peine pour les coupables qui font des révélations importantes, 590. — Se justifie des imputations du Directoire sur la suspension d'une somme destinée au soulagement des pauvres honteux, 592.—Fait ajourner le projet de vente en inscriptions des maisons situées entre le Louvre et la place de la Concorde, 620.—Demande la parole contre le président, dans la discussion sur le serment des électeurs; combat le message du Directoire à ce sujet, 622, 625. — Demande la parole sur le compte-rendu par le tribunal de cassation, 642. — Fait adopter un projet concernant le traitement des employés, 648.—Un autre concernant les certificats de résidence exigibles pour les paiements à faire à la trésorerie; fait fixer les dépenses du ministère de la justice pour l'an V, 673.—Adopter un projet relatif à l'arriéré dû en papier-monnaie aux employés et fonctionnaires publics, 673, 680. — Un autre sur l'emploi des bons des rentiers, 683. — En présente un sur le paiement des pensions des religieux et religieuses de la ci-devant Belgique, 686. — Fait fixer les dépenses de la comptabilité, 687. — Celles des ministères des relations extérieures et de l'intérieur, 694.—Parle contre Barère à l'occasion de son élection et du rapport des lois inconstitutionnelles, 700.—Combat le projet concernant les officiers hors d'activité, et fait résoudre le paiement du quart de leur solde en numéraire, 704, 705.—Fait fixer les dépenses des ministères des finances et de la guerre, 705. — Ajoute de nouveaux traits au rapport concernant la compagnie Dijon, 706. —Fait prendre une résolution relative à la disposition des livres conservés dans les dépôts littéraires, 710.—Provoque le dépôt aux archives du manuscrit original des *Confessions de J.-J.-Rousseau*, XXIX, 265.—Présente, au nom de l'Institut, les notices des manuscrits conservés dans les bibliothèques, 832.

CAMUS, commissaire de travaux publics.—Publie un avis aux jeunes gens qui se destinent à l'école polytechnique, XXV, 762.

CAMUS, parfumeur. — Sa pommade pour teindre les cheveux, XIX, 531.

CAMUS, maire de Servon.—Trait d'héroïsme, XIV, 153.

CAMUS (F.-R.), membre de la commune.—Est livré à l'exécuteur, XXI, 576.

CAMUS DE LA GUIBOURGÈRE (L.-J.-N.-M.-F.), conseiller au parlement de Paris. — Est condamné à mort, IX, 310.

CAMUZAT DE BELOMBRE, député de Troyes à la Constituante.—Propose un dernier appel au clergé pour la réunion, I, 43.—Annonce que le présidial de Troyes rendra la justice gratuite, 352.

CAMUZET, ex-juge.—Est condamné à mort, XXI, 328.

CANADA (le).—Arrivée d'émigrés français dans ce pays, V, 746.—Sa conquête leur est proposée, XXIX, 153.

CANADIENS (les).—Plaintes contre le retard mis dans le paiement des pensions qui leur sont dues, X, 395, 472.—Décret qui règle le mode de paiement des secours à eux accordés, XII, 308.

CANALLE, dans la province d'Alba. — Insurrection, XI, 137.

CANARIES. (*Voyez* Iles Canaries.)

CANAUX. (*Voyez* Navigation intérieure.)

CANCERS AU SEIN.—Moyen de les guérir, XIII, 38, 111.

CANCLAUX, général, commandant le Finistère.—Réprime une émeute royaliste à Quimper, XIII, 186, 211.—Annonce la défaite des brigands au pont Saint-Pierre, XVI, 411. — Commande l'armée des Côtes de Brest, 564.—Ses succès contre les rebelles, XVII, 55, 70.—Son éloge, 59.—Il est en mesure de déjouer les projets contre-révolutionnaires attribués au général Beysser et aux administrateurs de la Loire-Inférieure, 164.—Eloge de ses sentiments républicains, 536. — Il est remplacé par Rossignol, XVIII, 11.—Plaintes contre sa destitution, 101, 112. — Il est nommé général en chef de l'armée de l'Ouest, dite ensuite des Côtes de l'Ouest, XXII, 181; XXIII, 600.—Annonce la défaite à Chemillé d'un détachement de brigands, XXIV, 333. — Reçoit le commandement en chef de l'armée du Midi, XXV, 640.—Est nommé ministre français à Naples, XXVIII, 509.—Y est remplacé par Treilhard, XXIX, 43. — Entre au bureau militaire formé près le Directoire, 636.

CANDEILLE.—Auteur de la musique de *Castor et Pollux*, VIII, 676; XXI, 293.

CANDEILLE (mademoiselle). — Analyse de sa pièce : *La belle Fermière*, XV, 28.—Et de celle intitulée *la Bayadère*, XXIII, 339.

CANDEYRON, de Cambrai.—Son arrestation, XVI, 37.

CANDIDATS (liste de).—Suppression de la formation de celles prescrites par le titre III de la loi du 25 fructidor, XXIX, 132, 154.

CANEL (J.), coiffeur.—Est cond[illegible] mort, XIX, 588.

CANEX (V.), ex-marquis.—Est acquitté, mais restera détenu, XXII, 285.

CANGE, commissionnaire de la prison Saint-Lazare. —Acte de bienfaisance, XXII, 267.— Pièces de théâtre en son honneur, 403. — Il reçoit une gratification, XXIII, 587.

CANIN.—Réclame contre l'admission de Debiern aux Jacobins, XI, 379.

CANNES.—Don des patrons pêcheurs de cette ville à leurs confrères, servant sur les vaisseaux de l'état, II, 566.—Décret qui conserve leur juridiction, VII, 537.

CANNING, membre des communes d'Angleterre. —Justifie la conduite des ministres dans la dernière campagne, XX, 508.—Demande la suspension de la loi *habeas corpus*, XXI, 2.

CANOLLE père (J.), minéralogiste. — Est condamné à mort, XX, 560.

CANONE D'HERCIQUE.—Est massacré à Cambrai, XIV, 204.

CANONNIERS ET CANONS. (*Voyez* Artillerie.)

CANQUOIN-CHAUSSIER. — Sa géographie de la France, VI, 380.

CANSMANS, navigateur.—Annonce une révolution en Afrique contre les rois, XIV, 250.

CANTAL (département du).—Décret pour y assurer la circulation des grains, IV, 520.—Les administrateurs dénoncent le meurtre de Colinet, XI, 688. —Et annoncent les troubles qui agitent ce département, 767. — Rapport et décret sur ces troubles, XII, 15.—Un député extraordinaire faisant à la barre

Convention assiste à ses funérailles, 141. — Est adjoint aux commissaires envoyés dans le département de Saône-et-Loire, 185.—Demande le rapport du décret rendu contre Flangergues, 208.—Et la démonétisation des assignats à face royale, 278.—S'oppose à l'arrestation des commissaires de Nantes, 301.—Demande l'arrestation de Rouyer et Brunel, dont il transmet la correspondance avec Bordeaux, 306, 307.—Dénonce Laplaigne, 332.—Sa motion contre la municipalité de Bordeaux, 335.—Il propose de fixer le prix du pain à trois sous la livre, 348. — Défend Merlin (de Thionville), 352.—Sa motion contre ceux qui n'accepteraient pas la constitution, 375. — Il se plaint de la rédaction des procès-verbaux des séances des 31 mai et 2 juin; et de l'altération du rapport de Gossuin sur le vœu national, 382. — Fait rendre un décret en faveur de patriotes de l'Aveyron, 391.—Un autre en faveur de la société populaire de Toulouse, 392. — Demande un recensement général des grains, 424. — Appuie la motion d'envoyer Rewbell et Merlin à Orléans, 426.—Réclame la taxe du prix du pain, 441, 457. — Veut que tous les aristocrates soient chassés de la république, 448.—Demande compte de la mission de Lesterpt-Beauvais à Saint Etienne, 452.—S'oppose à l'établissement de toute commission de subsistances, 456.—A l'audition de témoins réclamés par Custine, 457.—Et à la fixation d'un âge pour le mariage, 466.—Propose d'étendre le *maximum* à toutes les communes de la république, 504.—Inculpe les habitants de Bordeaux, 535.—Son opinion sur la motion d'examiner la conduite des députés en mission, 600. — Il fait décréter la levée des scellés apposés chez les banquiers, 610. — Demande la suppression du Mont-de-Piété, 624.—Sa motion contre les réquisitionnaires fugitifs, 651.—Il justifie, aux Jacobins, le rapport du décret de confiscation des biens anglais et hollandais, 670. —Demande la suspension du décret qui établit trois degrés d'instruction, 674. — Soutient la mesure du paiement accordé à ceux qui fréquentent les sections, 687.—Parle contre la citoyenne Lacombe, 694, 696. — Son discours en faveur des enfants naturels, 757. —Il réclame l'ordre du jour sur l'affaire de Piorry, XVIII, 7.—Son opinion sur le décret relatif aux biens des étrangers, 14.—Sa motion en faveur de Rigal et de Cabrol, 47.—Il annonce son mariage aux Jacobins, et déclare l'état de sa fortune, 74. — Fait rendre un décret pour la responsabilité des journalistes, 135.—Sa motion concernant les étrangers, 148.—Il dépose dans le procès des Girondins, 241, 251, 252.—Lit aux Jacobins le discours qu'il a prononcé contre eux, 303.—Son opinion sur la liberté de la presse, 327.—Il combat la motion d'un jury censorial pour les députés, 363.—Renonce à ses fonctions de prêtre, 384.—Propose d'inviter les aristocrates à donner des chemises aux défenseurs de la patrie, 385. — Demande qu'aucun député ne puisse être traduit au tribunal révolutionnaire avant d'avoir été entendu, 395. — Se plaint du système de terreur employé contre les députés, 398.—Est dénoncé aux Jacobins, 410.—Proteste qu'il ne veut pas arrêter la marche révolutionnaire, 423.—Est dénoncé par Hébert, 435. — Autre dénonciation contre lui, 451.—Il est décrété d'arrestation, 463. — Réfutation, par Robespierre, de ses inculpations contre Chaumette, Hébert et Pache, 498.—Ordre du jour sur la motion de permettre aux députés de le visiter, 594.—Bentabolle reproche à Hébert de l'avoir dénoncé, 650. — Il se plaint de l'arrestation de sa sœur, XIX, 70.—Obtient la permission de voir sa mère, 204.—Dépose 100,000 livres à lui remises pour falsifier le décret sur la compagnie des Indes, 210.—Est dénoncé par Vincent, 629. — Et décrété d'accusation, 722, 739.—Rapport de Saint-Just contre lui, XX, 98.—Instruction de son procès, 128, 134, 152.—Il est condamné à mort, 138.—Sortie de Robespierre contre ses continuateurs, 716. — Il est désigné comme l'un des agents du baron de Batz, 723.

CHABOT (de l'Allier), député suppléant.—Motion de l'admettre à la Convention; elle est rejetée, XXII, 343.—Clauzel l'accuse d'avoir cherché à fédéraliser le Midi, par le moyen des sociétés populaires, 350. —Il est admis à la Convention, XXIII, 703.—Fait accorder un nouveau délai de rigueur aux créanciers des émigrés, XXVI, 13.—Membre du Conseil des Anciens, combat l'emprunt de 100 millions, XXIX, 774, 788.—Dénonce la licence des journaux et nominativement celui dit *la Parisienne*, 801. — Combat un projet contre le brigandage, 834. — Défend les élections de Saint-Domingue, 865.—Est élu secrétaire, 867.

CHABOT, curé de Saint-Victor, député de Blois à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 103.

CHABOT, général. — Repousse les Russes à Corfou, XXIX, 602 *bis*.

CHABRAN, officier général.—Se distingue à l'armée d'Italie, XXVIII, 397.—Et à la bataille de Rovérédo, 432, 438. —Ses succès divers contre les Autrichiens et chez les Grisons, XXIX, 570, 676, 694. — Il continue de se distinguer en Helvétie, 729, 782, 789.—Annonce une victoire sur les Russes, 832.

CHABRAN, palefrenier de La Ferrière.—Est condamné à mort, XXI, 275.

CHABRIER, chef de bataillon du génie.—Son éloge, XXIX, 600.

CHABRIGNAC-CONDÉ (P.-A.) —Est condamné à mort, XXII, 278.

CHABRILLANT.—Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 705.

CHABRILLANT. (*Voyez* Moreton.)

CHABROL (de), député de Riom à la Constituante.—Remplace de Laugiac, I, 476.

CHABROUD, président du tribunal et député du Dauphiné à la Constituante. — Observations sur son rapport relatif aux événements des 5 et 6 octobre, II, 569.—Son discours sur l'organisation du pouvoir judiciaire, IV, 3.—Il fait passer à l'ordre du jour sur la dénonciation d'une protestation de Bergasse contre les assignats, 206. — Vote l'établissement des jurés au civil et au criminel, 235. — Et pour des juges ambulants, 257. — Propose de restreindre à quatre ans la durée des fonctions des juges, 283. — Refuse au roi le droit de les instituer, 294. — Et lui accorde celui de nommer le ministère public, 318; V, 357. — Son opinion sur le droit de paix et de guerre, IV, 405.—Sur le tribunal de cassation, 466.—Sur les tribunaux d'exception, 474.—Il propose d'annuler un procès-verbal de l'assemblée primaire d'Evreux, 620. — Fait rendre un décret relatif à l'élection de la municipalité de Riom, 745.—Discute la rédaction des projets sur l'ordre judiciaire, V, 51.—Son opinion sur l'institution des juges-de-paix, 73.—Et sur l'âge de ces juges, 76.—Son rapport sur les entrées de la ville de Lyon, 152.—Il vote pour l'annulation d'une sentence relative aux troubles de Soissons, 184.—Présente et défend ses vues pour fixer le nombre des juges des tribunaux de districts, 191, 218, 219, 243. — S'élève contre l'introduction des troupes étrangères dans l'intérieur, 240. — Son opinion sur l'établissement des juges d'appel, 297, 298. — Il combat les motifs du comité pour refuser au roi la poursuite des délits publics, 307. —Ses observations sur le projet relatif aux tribunaux de paix et de famille, 313.—Il demande la publication des charges contre les députés impliqués dans l'affaire du 6 octobre, 430.—Propose une nouvelle émission d'assignats, 507.—Parle sur le traitement des juges, 520.

* Le Moniteur a imprimé Salamot, par erreur, c'est Chalamon qu'il faut lire.

les droits de citoyen actif à ceux qui en paieront volontairement la taxe, 294. — Excuse l'arrestation de Lablinière par le comité d'Angoulême, 312. — Sa motion sur une régie de droits perçus en Bretagne sur les boissons, 344. — Autre contre le parlement de Rennes, 398, 399. — Il fait prononcer l'incompatibilité des fonctions administratives avec le service militaire, 501. — Réclame, dans les cérémonies publiques, la préséance pour les corps administratifs; fait déclarer éligibles aux municipalités les juges seigneuriaux, 512. — Et proposer au roi de former sa liste civile, III, 50. — Demande le séquestre des biens des absents, 67. — S'élève contre le parlement de Rennes, 91, 315, 316. — Refuse aux municipalités le droit de fixer le prix de la journée de travail, 139. — Soutient qu'un député peut être membre de plusieurs comités à la fois, 187. — Réclame le maintien des droits de citoyen aux juifs de Bordeaux, 252, 255. — Et l'établissement des tribunaux de famille, 324. — Présente une suite de questions relatives aux ordres religieux, 354, 372, 379. — Son projet de loi contre les troubles des provinces, 408, 423, 429. — Annonce de la *Bibliothèque de l'homme public* à laquelle il a coopéré, 461; IV, 38; VI, 442. — Il fait décréter l'abolition de l'inégalité des partages, III, 462. — Son opinion sur le décret d'organisation de l'armée, 495. — Il appuie la formation d'un comité colonial, 512. — S'oppose à ce que Dudon fils soit admis à défendre son père, 528. — Son opinion sur le projet relatif à la contribution patriotique, 595, 711, 717, 718. — Il insiste sur la nécessité d'un comité des recherches, 610. — Vote pour que les provinces de grandes gabelles supportent seules le remplacement de cet impôt, 611. — Appuie la demande de la municipalité de Paris d'acquérir des biens nationaux, etc., 627. — Combat le projet relatif à la vente du sel, 659. — Demande que de Biré soit mandé à la barre, 690. — Son rapport sur le refus de la municipalité de Troyes de recevoir le commissaire du roi, 734. — Son opinion sur l'institution des jurés, IV, 70, 251. — Il amende l'article qui supprime toutes les dîmes, 119. — Fait renvoyer au comité des finances les plaintes sur la non-perception des impôts, 132. — Ordonner aux assemblées électorales de ne point s'occuper de l'élection de nouveaux députés, 156. — Rendre un décret sur le serment des officiers municipaux chargés de la police, 273. — Vote l'institution des juges par le peuple, 290, 297. — Fait confirmer l'élection de la municipalité de Saint-Sulpice-La-Chapelle, 325. — Son opinion sur les emprunts à contracter par les municipalités, 544. — Sur les différends entre l'Angleterre et l'Espagne, 574. — Sur le droit de paix et de guerre, 437. — Sur le tribunal de cassation, 467. — Sur les tribunaux d'exception, 473. — Il fait rendre un décret pour l'organisation des assemblées primaires et électorales, 482. — Son rapport sur les élections de Douai, 490. — Il fait annuler les assemblées primaires de Calmer, 512. — Appuie l'admission des frères Faucher comme députés, 570. — Son opinion sur l'élection des évêques, 586. — Sur leur traitement, 648, 702. — Et sur celui des curés, 653. — Il propose l'abolition de la noblesse, 678. — Est applaudi par le peuple à l'occasion de l'anniversaire de la constitution des communes, 688. — Vote l'aliénation totale des biens nationaux, 718. — Demande la nomination de commissaires pour régler les frais de la fédération, V, 31. — Fait déterminer le serment à prêter par les fédérés, 43. — Discute le projet de cérémonial pour cette fête, 90, 91, 92. — Fait suspendre l'oriflamme national aux voûtes de la salle, 140. — Opine pour l'ouverture du seul port de Lorient au retour de l'Inde, 143, 144. — Présente un projet sur l'uniforme des gardes nationales, 162. — Demande des tribunaux supérieurs pour l'appel des tribunaux de districts, 215. — Ses observations sur le projet relatif aux tribunaux de paix et aux tribunaux de famille, 315. — Il fait suspendre les procédures relatives aux troubles de la Bretagne, 322. — Demande la publication des charges contre les députés impliqués dans l'affaire du 6 octobre, 339. — Son rapport en faveur des protestants d'Alsace, 431. — Parle sur le traitement des juges, 521. — Il fait rendre un décret sur la confection des rôles d'impositions de la Bretagne, 535. — Fait passer à l'ordre du jour sur les troubles de Nancy, 544. — Parle sur l'affaire de Mirabeau jeune, 551. — Fait rendre un décret concernant les protestants de la Franche-Comté, 621. — Un autre relatif aux travaux de l'Assemblée, 724. — Fait décréter la continuation de la cour supérieure de Rennes, jusqu'à la mise en activité des tribunaux de district, VI, 5. — Et la liquidation des offices, 61. — Accuse les ministres et fait décréter que Montmorin seul n'a pas perdu la confiance publique, 171. — Vote pour le pavillon aux trois couleurs, 178. — Présente le plan d'organisation de la haute-cour nationale et du tribunal de cassation, 208. — Veut qu'on retire au Châtelet la connaissance des crimes de lèse-nation, 215. — Demande une imposition plus forte pour les célibataires, 226. — Ses observations sur la suppression des droits d'aides, 248. — Il fait adopter un décret relatif aux fonctions des directoires de département et de district, 278. — Parle sur l'organisation des ponts-et-chaussées, 282, 294. — Sur la compétence du tribunal de cassation, 344. — Sur son organisation, 346, 347, 424, 426, 439. — Sur la nomination de ses membres, 407, 408. — Sur leur renouvellement, 414. — Sur l'admission en cassation, 415, 416. — Fait ordonner qu'il sera procuré au député Roy un appartement commode à l'Abbaye, 426. — Est l'un des auteurs d'un ouvrage sur la constitution et les lois, 436. — Sa motion relative aux receveurs de districts, 490. — Il fait adopter une proposition propre à accélérer les travaux de l'Assemblée, 630. — Son opinion sur la force publique, 558. — Sur la suppression des offices ministériels, 645. — Et sur le refus du roi de sanctionner la constitution du clergé, 714. — Il fait décréter que les administrations ne pourront entretenir d'agents auprès du Corps Législatif ou du roi, 715. — Appuie le projet de décret sur l'ordre des travaux de l'Assemblée, VII, 19. — Fait rendre un décret sur la liberté des théâtres et la propriété des auteurs dramatiques, 116. — S'oppose à l'adjonction de nouveaux membres aux comité de marine, 143. — Son opinion sur la procédure par jurés, 166. — Il demande l'envoi de commissaires à Saint-Domingue, 216. — Fait rendre un décret pour l'élection des juges de cassation, 247. — Réclame contre l'insertion de son nom dans la liste du club monarchique, 288. — Fait fixer le traitement des curés démissionnaires, 332. — Son rapport pour la formation de la haute-cour nationale, 333, 334, 335; VIII, 6. — Il demande la diminution des droits sur le tabac d'Amérique, VII, 375, 382. — Fait supprimer les droits d'entrée, 431, 432. — Et exempter les sexagénaires du service personnel de la garde nationale, 450. — Son rapport sur les obligations et la résidence de la famille royale, 461, 476, 485. — Il fait adopter plusieurs articles sur les fonctions des juges-de-paix, 462, 468, 487, 495. — Son rapport sur les principes de l'ordre et du respect à la loi, 499, 502. — Il annonce l'impossibilité de faire une bonne loi sur l'émigration, 503, 509. — Lit son projet, 510. — Demande l'exécution de la loi contre les fonctionnaires absents, 516, 543. — Fait rendre un décret sur l'appel des jugements des tribunaux de paix, 562. — Demande qu'on discute le projet d'organisation du ministère, 575. — Fait rendre un décret relatif aux adjudications d'immeubles et de baux judiciaires, 583. — Demande la cessation des réparations commencées à Vincennes, 588. — Propose de décréter d'accusation la municipalité de Douai,

CHAROLLAIS (canal du), depuis du Centre. — 600 mille francs sont décrétés pour sa confection, IV, 317.—Autre décret pour le même objet, V, 93.—Fixation des droits de sa navigation, XXVIII, 694.—Autre loi y relative, XXIX, 251. (*Voyez* Navigation.)

CHARON, officier municipal de Paris. — Orateur d'une députation de cette commune, fait l'énumération des impôts qui pèsent sur la capitale, V, 366. — Demande l'extraction des restes de Voltaire de l'abbaye de Seillières, VIII, 346. — Présente un plan de cérémonie pour leur translation au Panthéon, 700.— Provoque une loi répressive contre les jeux, XI, 424. —Rédige l'état de situation des finances de la municipalité, XII, 46.

CHARONNE, près Paris.—Annonce de cette commune qu'elle ne reconnait de paradis que dans le régime républicain, XVIII, 626.

CHAROST (duc de).—Offre cent mille francs à la patrie, I, 505.—Présente à l'Assemblée nationale un mémoire sur l'agriculture, II, 86.

CHARPENTIER (P.-T.), officier de gendarmerie. —Est mis en liberté, XXII, 279.

CHARPENTIER, président de la section de l'Arsenal. — Est condamné à mort par contumace, XXVI, 258.

CHARPENTIER, ex-prévôt des marchands de Paris.—Est acquitté, XXI, 51.

CHARPENTIER, adjudant-général.—Présente les drapeaux pris à Luxembourg; reçoit l'accolade fraternelle du président, XXIV, 707, 708.

CHARPENTIER (Joseph), fournisseur.—Annulation d'un jugement rendu contre lui, XXI, 579.

CHARPENTIER (A.-G.), sous-lieutenant. — Annulation d'un jugement rendu contre lui, XXI, 572.

CHARPENTIER, dit Cadet, militaire. — Est condamné à mort, XXI, 544.

CHARRAS (M.-L.), ex-noble. — Est condamné à mort, XX, 310.

CHARREL, député de l'Isère à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 188, 252.

CHARRIER, député de Mende à la Constituante. —Est décrété d'accusation comme auteur des troubles de la Lozère, XI, 765; XII, 115. — Y excite l'insurrection, XVI, 545.—Dispersion de son armée, 580. —Il est arrêté, 587.—Est renvoyé devant le tribunal de l'Aveyron; débats sur l'impression des pièces relatives à sa conspiration; elle est refusée, XVII, 60. —Renvoi au comité de salut public des déclarations faites par lui avant de mourir, 201. — Plaintes contre la non-punition de ses complices, XX, 753.—Arrestation d'un chef de sa bande, XXI, 53.

CHARRIER (Julien), apothicaire.—Dépose dans le procès des membres du comité révolutionnaire de Nantes, et est arrêté, XXII, 532, 782.—Est acquitté, 759; XXIII, 74. (*Voyez* Carrier et Nantes.)

CHARRIER, chef de bataillon. — Est condamné à mort pour pillages et vols, à Rome, XXIX, 265.

CHARRIER (de Clermont-Ferrand.)— Est décrété d'accusation comme enrôleur pour les rebelles, XI, 619.

CHARRIER DE LA ROCHE, prévôt du chapitre d'Ainay, et député de Lyon à la Constituante. — Demande la conservation des patronages laïques, V, 15. —Présente un plan sur l'imposition foncière et la perception en nature, VI, 64.—Demande pour l'état la vente exclusive du tabac, 366. — Ses propositions relatives au comtat d'Avignon, 422.—Il prête le serment civique, 739. — Vote pour l'instruction criminelle écrite, VII, 160.—Son opinion contre la libre culture du tabac, 372.—Il fait ajourner la discussion sur les droits d'entrée, 395.—Est élu évêque du Cher, 715.—Puis de Rouen, 722.—Demande qu'on entende à la barre les membres de l'assemblée de Saint-Marc, 762.—Son opinion sur la constatation de l'état civil, IX, 507. — Sa démission de l'évêché de Rouen, X, 475.

CHARROIS MILITAIRES. (*Voyez* Convois.)

CHARRUAULT, volontaire. — Se signale dans la Vendée, XIV, 202.

CHARRY (femme), née Catherine Luppée.—Mise en accusation d'Osselin pour l'avoir cautionnée, XVIII, 386.—Condamnée à mort, elle se déclare enceinte, 600.

CHARTÉ, salpêtrier.—Trait de courage, XXI, 85.

CHARTIER, grenadier. — Son éloge, XXVII, 562.

CHARTIER (de l'Orne), député au Conseil des Anciens. — Combat une résolution sur le changement d'exercice de la contribution foncière, XXVII, 638.

CHARTOGNE, officier. — Se distingue dans les combats livrés aux Sardes, XV, 708.

CHARTON, ex-colonel du 102.ᵉ, ex-commandant de la garde nationale parisienne. — Est condamné à mort, XXI, 112.

CHARTON, ex-officier municipal de Montreuil. — Est condamné à mort, XXI, 87.

CHARTON, général français.—Remplace Barbantane au commandement d'Aix, XI, 586.—Est nommé commandant du camp de Soissons, XIII, 511. — Et général de brigade, XXIV, 654, 655.—Est tué au combat de Castellaro, XXVIII, 443.

CHARTON.—Est élu membre du département de Paris, VII, 394.

CHARTRES, Anglais, faux monnayeur.—Est arrêté à Dunkerque, XXIX, 239.

CHARTRES.—Envoi, par cette ville, d'une députation à l'Assemblée nationale, I, 189.—Formation de sa municipalité, III, 480.—Un décret l'autorise à s'imposer, IV, 92. — Brigandages dans ses environs, 495.— Elle acquiert des biens nationaux, VI, 330, 548.—Établissement d'une caisse patriotique dans cette ville, VII, 545.—Bonnet en est élu évêque, 402. — Son adresse lors de la fuite du roi, VIII, 739. —Autre, IX, 170.—La municipalité annonce la répression de troubles causés par les subsistances, XIV, 629. — Décret portant que le district fournira 60,000 quintaux de grains, XXIV, 405. — Rapport sur la révolte qui y a éclaté contre Tellier, XXV, 788. — Autre pour les réparations de la cathédrale de cette ville, XXVIII, 450 —Henri Larivière dit qu'il y arrive des troupes destinées pour Paris, 748. — Démenti à ce sujet par l'administration municipale, 761.—Annonce démentie de la nomination de Chasles aux fonctions d'électeur dans cette commune, XXIX, 227, 240. (*Voyez* Eure-et-Loir.)

CHARTRES (duc de). (*Voyez* Orléans, fils aîné.)

CHARTRES (évêque de). (*Voyez* Lubersac).

CHARTRIERS. — Motion de les mettre sous les scellés, II, 184.—Mesures prises pour leur conservation, V, 333.

CHASLES (Marie), veuve de Fontaine-Mériée. — Est condamnée à mort, XVIII, 436.

CHASSAIGNAC, homme de loi, député de la Corrèze à la Législative.—Son rapport sur les troubles d'Avignon, XII, 354, 356. — Il fait renvoyer Marini et autres au tribunal criminel de la Corse, XIII, 509.

CHASSAIGNE, père et fils, négociants.—Annonce de leurs tapis, VI, 164, 575.

CHASSANT.—Donne des détails sur la fédération du 14 juillet, V, 199.

CHASSAY. (*Voyez* Desroches.)

CHASSE, grenadier suisse.— Trait d'intrépidité, XXIX, 719.

CHASSE, militaire français. — Est tué en Amérique, XII, 363.

CHASSE.— Abolition de ce droit demandée par le

(*) Le MONITEUR a imprimé par erreur Le Sacher, c'est Chasset qu'il faut lire.

le rejet d'une résolution, autorisant les employés de la trésorerie à rendre témoignage, sans quitter leur domicile, 796, 804.

CHASSEURS. — Désertion des officiers et de plusieurs soldats du 8.e bataillon, XI, 499.—Création de trois nouveaux régiments de chasseurs à cheval, XIV, 671.—Et de deux autres, XV, 644. (*Voyez* Gardes nationales, Régiments, et les articles suivants.)

BRACONNIERS. — Suivent Dumouriez chez l'ennemi, XVI, 177.—Rétractation de la nouvelle de leur trahison, 180.

DES CÉVENNES. — Suivent Dumouriez chez l'ennemi, XVI, 177.

DE LA CHARENTE.—Se distinguent contre les Vendéens, XVII, 528.

DE HAINAUT. — Nient d'avoir insulté la garde nationale de Melun, VI, 390.—Protégent le départ de *mesdames*, tantes du roi, VII, 460, 483. — Justification des soldats qui composaient leur escorte, 523, 634. —Dénonciation de leur conduite à Brie-Comte-Robert, VIII, 700.—Décret en leur faveur, IX, 332.

DU HAUT-RHIN, dits *Bons-Tireurs*. — Leur création, XIII, 663.—Leur organisation, XVI, 315.

DE PICARDIE. — Sont impliqués dans les troubles d'Alençon, II, 82. (*Voyez* Alençon.)

VOLONTAIRES.—Leur création, XII, 643 ; XIII, 175.

1.er RÉGIMENT. — Sa réponse à la lettre de de Louis XVI sur son acceptation de la constitution, X, 229.

10.e RÉGIMENT.—Excite des troubles à Perpignan, X, 629. — Rétractation faite par Dampierre de l'annonce du passage de ce corps à l'ennemi, XVI, 180.

12.e RÉGIMENT.—Lettre de Faviani l'invitant à la désertion, XI, 414.

18.e RÉGIMENT.— Demande à être employé dans l'armée, XVII, 374.

CHASSEY (François), émigré. — Est condamné à mort, XXIX, 307.

CHASSIGNOLE (abbé de).—Sa lettre sur la situation de Pondichéry, III, 45.

CHASSIRON, député de la Charente-Inférieure au Conseil des Anciens.—Vote en faveur de la résolution sur l'assiette de la contribution foncière, XXVIII, 723. —En fait rejeter une relative aux contributions personnelle, mobilière et somptuaire, et en fait adopter une autre sur le même objet, 758. — Est élu secrétaire, 773.—Son opinion sur la loi des passeports, XXIX, 43. — Et sur le projet relatif aux contributions directes, 63.— Il s'oppose à la mise en activité de la constitution dans les colonies, 118.— Fait approuver la résolution concernant les propriétaires de marais desséchés, 139.—Et rejeter le projet relatif aux taxations des receveurs généraux, 245, 295. — Son opinion sur les droits de bac, 290. — Sur le droit d'enregistrement, 548. — Sur la contribution mobilière, 583. — Sur l'impôt du sel, 611. — Il fait approuver une résolution d'intérêt local, 695. — Ses observations contre la résolution supplétive de la loi de l'emprunt de 100 millions, 788. — Il fait décréter une levée extraordinaire de chevaux, 825. — Combat la création d'une marine auxiliaire, 871.

CHASSY, près Meaux. — Décret qui autorise l'établissement d'une nitrière artificielle dans cette commune, XXII, 473.

CHASTEIGNIER (F.), ex-noble.—Est condamné à mort, XXI, 192.

CHASTEIGNIER (ex-comte). — Est condamné à mort, XXI, 159.

CHASTEL, député du Mont-Blanc au Conseil des Cinq-Cents.—Demande la vente du château Trompette, XXVII, 55.

CHASTELAIN, député de l'Yonne à la Convention. —Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 210, 253.— Il est décrété d'arrestation, XVIII, 60.—Proteste contre le 31 mai, XXII, 385.—Son rappel à la Convention, 699.—Député au Conseil des Cinq-Cents, vote l'admission du projet de Villaret-Joyeuse concernant les agents du gouvernement dans les colonies, XXVIII, 721.

CHASTENAY-LANTY (Guy, comte de), député de la Montagne à la Constituante. — Demande le dépôt des lettres interceptées, I, 205.—Réclame la prompte organisation des municipalités, II, 271. — Prête le nouveau serment, après la fuite du roi, VIII, 746. — Proteste contre l'abolition de la noblesse, IX, 347. — Est acquitté, XXII, 116.

CHASTENOIS (ci-devant marquis de).—Est traduit au tribunal révolutionnaire, XX, 740.

CHATAIGNERAYE (la). — Reprise de cette ville par les rebelles, XVI, 430.—Les républicains s'en emparent, XVII, 727.—Elle accepte la constitution, XIX, 42.

CHATAM.—Fox se glorifie d'être son complice, XXVII, 74.

CHATEAU-PORCIEN. — Déclaration de la garde nationale de cette ville pour le maintien de la constitution, III, 142.

CHATEAURENAUD (Mailly), député de Franche-Comté à la Constituante. — Annonce le projet de la ville de Louhans d'élever un temple à la Justice, VII, 699.—S'oppose à ce que les nouvelles monnaies conservent l'exergue : *Sit nomen*, VIII, 99.

CHATEAU-RENAUD.—Troubles dans ce district à l'occasion des subsistances, XIV, 682.

CHATEAUROUX. — Troubles à l'occasion de l'élection de Héraudin à l'évêché de cette ville, VII, 570.

CHATEAU-SALINS.—Adresse cette de commune contre les terroristes, XXV, 19.

CHATEAU-THIERRY, général. (*Voyez* Capton-Château-Thierry.

CHATEAU-THIERRY.—Cette ville applaudit à l'énergie de l'Assemblée nationale, I, 119.—Formation de sa municipalité, IV, 558.—Elle dénonce le ministre de la guerre Duportail, X, 256.

CHATEAU LA-VALLIÈRE.—Inauguration de l'arbre de la liberté dans cette commune, XIV, 577.

CHATEAU-VIEUX, député de l'Ardèche au Conseil des Anciens. — Son opinion sur l'organisation de la gendarmerie, XXVIII, 771.—Et sur la mise en état de siége des communes, 790.

CHATEAUBRIAND (J.-B.-A.), (ex-marquis de).— Est condamné à mort avec sa femme, XX, 344.

CHATEAUDUN-SUR-LOIR. — Détails sur l'action qui a eu lieu dans cette ville contre les brigands, XVII, 400, 427.

CHATEAU GONTIER. — Mise en liberté de quatre personnes détenues dans cette ville, XI, 380.

CHATEAUNEUF.—Est reconnu résidant de France à Genève, XIV, 117.—Note officielle à lui remise sur la retraite des troupes suisses, 725.

CHATEAUNEUF (Eure-et-Loir). — Rapport fait à l'assemblée primaire de ce canton par ses commissaires auprès des sections de Paris, XXV, 789.

CHATEAUNEUF (Maine-et-Loire). — Défaite des chouans dans ce district, XXV, 154.

CHATEAUNEUF-RANDON, député de Mende à la Constituante. —Sa motion relative aux députés nommés à une place d'administration, IV, 654.— Son rapport sur la bonne conduite du régiment de Toul, artillerie, V, 504.—Il défend les habitants de la Lozère, VIII, 457.—Est élu secrétaire, IX, 162.—Député à la Convention, il justifie le général Labourdonnaie et inculpe le général Duhoux, XIV, 236.—Fait observer que Lanoue est décrété d'accusation, 551.—Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 192, 252. — Il fait décréter qu'il n'y a pas lieu à accusation contre Malus et d'Espagnac, relativement à leurs marchés, 491 ; XVI, 476.—Demande l'arrestation de mesdames Montesson et d'Orléans, 60. — Annonce une insurrection

émigrés, 411.—Est élu président, 517. — Appuie le projet qui autorise le Directoire à nommer aux places vacantes, 648, 650. — Vote l'expulsion d'Aymé, 69, 135, 155.—Et la création d'un ministère de la police, 102, 103, 308. — Son opinion sur la vérification des pouvoirs, 130.—Il demande la censure de Dumolard, 193.—Défend la loi du 9 floréal, sur les parents d'émigrés, 207. — Fait nommer une commission pour examiner le réglement de l'Institut, 290. — Proroger les assemblées primaires de Paris, Bordeaux, Lyon et Marseille, 298.—Demande un rapport sur la translation au Panthéon des cendres de Descartes, 357.—Son opinion sur un message relatif à la formation des sociétés politiques, 591. — Sur les mesures à prendre contre les fonctionnaires qui ont refusé de jurer haine à la royauté, 604. — Il appuie un projet pour la surveillance des étrangers à Paris, 691.—Son opinion sur la liberté de la presse, XXVIII, 20. —Il demande qu'on fixe les conditions pour l'admission d'une dénonciation contre un représentant, 115. — Fait ajourner la discussion sur les assemblées politiques, 246.—Adopter l'ordre du jour sur la demande du Directoire relative aux certificats de résidence délivrés à Lyon depuis 1793, 266.—Propose la translation des cendres de Descartes au Panthéon, 267. — Réfute les idées de Mercier sur Descartes et les géomètres, 268. — Son rapport sur la célébration des fêtes du 14 juillet et du 10 août, 368, 369. — Autre sur la célébration de la fondation de la république, 396.—Il parle pour l'amnistie, relativement aux délits révolutionnaires, 419.—Vote le rapport de l'article de la loi du 3 brumaire relatif aux prêtres insermentés, 478. — Est mis en opposition avec lui-même dans ses opinions émises à diverses époques sur la liberté de la presse, 505.—Fait renvoyer à une commission les sollicitations de la petite nièce de Fénélon, 635. — Parle contre Barère, à l'occasion de son élection et du rapport des lois inconstitutionnelles, 700. — Propose de porter à soixante le nombre des membres du tribunal de cassation, 706. — Demande l'ordre du jour sur une proposition de Dumolard relative à l'instruction publique, 719.—Réclame l'appel nominal sur le prononcé du président, portant qu'il ne sera point exigé de déclaration des ministres du culte, 746. — S'oppose à la suspension des séances du Corps Législatif, XXIX, 6.—Son *Hymne* en l'honneur du général Hoche, 30, 32. — Il demande des renseignements sur le canal de Paris à Dieppe, 41. — Appuie un projet contre les ci-devant nobles, 45.—Sa motion contre la multiplicité des théâtres, 67.—Est l'auteur du *Chant du Retour*, exécuté à la réception de Bonaparte, 92. — Son opinion sur la fixation du nombre des élèves de l'école polytechnique, 135. — Il fait déclarer que l'armée d'Helvétie a bien mérité de la patrie, 189. — Est nommé membre du jury central de la Seine, 243.—Se glorifie d'avoir été nommé par l'assemblée électorale de la Seine, 245. — Est chargé d'examiner le message du Directoire sur les élections, 258. — Son opinion sur les élections de l'an VI, 260. — Il célèbre la défaite des Anglais devant Ostende, 275. — Son rapport sur les événements, 277. — Il fait adopter un projet contre les accusés de haute trahison, 280. — Est élu président, 293. — Article sur la reprise de sa tragédie de *Fénélon*, 299 — Il prononce un discours sur le 14 juillet, 313. — Fait un rapport sur l'organisation départementale du territoire de Genève, 326, 327. — Discussion et adoption du projet présenté par lui, 330, 331.—Son discours en l'honneur des vainqueurs de l'Egypte, 393. — Il vote pour le projet relatif aux dépenses du ministère de l'intérieur, 413.—Fait adopter une adresse sur la circonscription militaire, 417. —Notice des changements qu'il a faits à sa tragédie *Charles IX*, 595. — Son discours prononcé au Champ-de-Mars sur l'assassinat de Rastadt, 706.—Il insiste sur les avantages de la liberté de la presse et fait résoudre le rapport de la loi du 19 fructidor sur sa limitation, 712. — Son rapport sur les honneurs à rendre au général Chérin, 723. — Il s'oppose à l'admission de la dénonciation contre les ex-directeurs, 777. — Demande un mode de dénonciation pour les directeurs et les représentants, 787.—Fait l'éloge du général Joubert, 793. — S'oppose à la déclaration du danger de la patrie, 808.—Fait déclarer que l'armée de Batavie a bien mérité de la patrie, 821.

CHENIN, électeur. — Est arrêté à Toul et relâché par ordre de Bouillé, I, 297. (*Voyez* François de Neufchâteau.)

CHENU, curé de Brie-Comte-Robert. — Sa lettre sur le serment civique, VII, 68.

CHENU (Louis-Charles), émigré. — Est condamné à mort, XXIX, 55.

CHENU-VILLANGER, ex-avocat.—Est condamné à mort, XII, 47.

CHEPTEL. (*Voyez* Baux.)

CHÉPY, ex-vice-consul à Rhodes. — Est nommé consul à Ancône, XXIX, 290.

CHER (département du). — Election de Charrier à son évêché, VII, 715.—Son obéissance aux décrets de la Convention, XVI, 683.—Approbation de la conduite qu'y a tenue Laplanche, XVIII, 167, 210.—Abdication de son évêque, 488.—Mission de Noël Pointe, 623.—Dénonciation aux Jacobins des persécutions qu'y éprouvent les patriotes, XXI, 313.—Compte-rendu de celle de Cherrier, XXII, 614. — Rejet de l'institution d'un cinquième tribunal correctionnel dans ce département, XXVIII, 396. — Annulation de ses élections au 18 fructidor, 796, 809. — Et d'une procédure contre quarante-six de ses cultivateurs, XXIX, 288.

CHERADAME, entrepreneur des boues de Paris.— Sa condamnation par le tribunal de police, III, 3.

CHÉRAL-MONTRÉAL. — Analyse de son ouvrage intitulé : *Gouvernement des hommes libres*, XXVI, 714.

CHERBOURG. — Lettre sur l'état des travaux du port et de la rade de cette ville, II, 264. — Formation de sa municipalité, IV, 162. — Lettre de sa garde nationale à celle de Paris, 333. — Fonds accordés pour les travaux du port, VI, 754; VIII, 379, 727.—Plaintes contre le non-remboursement aux hôpitaux des avances qu'ils ont faites, X, 371.—Projet pour la continuation des travaux du port, XII, 511. — Décret y relatif, XIII, 275. — Son club désapprouve l'envoi de l'*Ami du Peuple*, XIV, 373.—Lettre annonçant qu'un bâtiment anglais vient d'être amené dans la rade, XVIII, 100.—Mesures prises par Lecarpentier pour la sûreté de cette ville, 304.—Rébellion du 11.° bataillon de Paris qui devait la livrer, 521. — Apparition d'une flotte ennemie et prise d'un gros navire, 614. —Mission de Méaulle, 623.—Lettres du commandant annonçant des prises faites aux Anglais, XII, 242, 258, 266. — Adresse de félicitation à la Convention, XXII, 553.—Patriotisme des cultivateurs, XXIII, 226.— Translation au fort national de Cormatin et autres chouans, XXV, 193. — Décret pour le prompt exhaussement de la jetée, 222. — Suspension du décret qui déclarait ce port de première classe, 266. — Trait de bravoure de trois préposés aux douanes de cette commune, 559.—Etablissement d'une belle corderie, XXIX, 361.

CHERET, président de section en vendémiaire. — Est condamné à mort par contumace, XXVI, 353.

CHERET (mademoiselle). — Est accusée de fabrication de faux billets de caisse d'escompte, III, 487. 511.

CHÉRIN, généalogiste, puis général. — Lettre que lui adresse Saint-Priest, IV, 566.—Il se défend d'avoir

opinion sur la suspension d'Hermann, 115.—Il combat le projet relatif à la répression des brigandages, 120. —Parle sur la fixation de l'enceinte constitutionnelle du Corps Législatif, 132.—Demande qu'à l'avenir les traîtres soient jugés dans les formes voulues par la constitution, 133.— Son rapport sur les élections de Saint-Domingue, 148, 155, 243, 250. — Il s'oppose à la mise en accusation des juges de la Dyle, 164. — Combat une motion contre les électeurs négligents, 166.—Son opinion sur le mariage des instituteurs, 200.—Son rapport pour la révision des jugements rendus en haine de la république, 200, 238.—Il fait autoriser le Directoire à traiter du théâtre Montansier, 251.—Adopter trois projets relatifs aux élections de Saint-Domingue, 253. — Son opinion sur divers projets de finances, 284. — Il fait adopter un projet sur les rentes viagères dont le capital a été fourni en assignats, 285.—Et un projet d'échange avec la veuve Semonin, 291.—Son opinion sur le jugement à huis-clos du crime de viol, 292. — Il appuie le nouveau système des poids et mesures, 295.—Fait consacrer les quintidis aux travaux des commissions, 303. — Arrêter que le 9 thermidor sera célébré au sein du Conseil, 326. —Combat un projet tendant à célébrer le même jour le 9 thermidor, le 13 vendémiaire et le 18 fructidor, 327.—Et un autre ayant pour objet de suspendre l'indemnité des députés en congé, 360. — S'oppose à ce qu'on s'occupe des mesures de défense militaire, réclamées par Briot, et censure l'épithète de lâche que ce représentant a donnée aux ennemis, 398. — Vote le projet qui statue sur les dépenses du ministère de l'intérieur pour l'an VII, 413. — Fait exempter du timbre les pétitions au Corps Législatif, et substituer l'amende contre les délinquants, à celle de la nullité des actes par défaut de timbre, 416. — Fait arrêter le mode de constater l'âge des conscrits, 468, 469.—Il reproche au projet relatif aux biens des pères et mères des émigrés, un vice de rétroactivité qui blesse tous les principes, 514, 519. — Son projet pour la révision des jugements rendus sur pièces fausses ou faux témoignages, 582.—Autre, pour garantir le recours aux tribunaux, en faveur des citoyens dont les droits auront été blessés dans les assemblées primaires, 595. — Son opposition à divers amendements relatifs aux ascendants d'émigrés, 608 *bis*. — Il vote pour que les naufragés de Calais soient déportés, et non mis en jugement, 661.—Demande la levée de la permanence du conseil, 712. — Parle sur l'organisation de la garde nationale, et s'oppose à la suppression de la formule de haine à l'anarchie dans le serment des officiers, 748, 751, 752.—Combat Chamoux, demandant des mesures sur les dangers publics, 778. — Est élu secrétaire, 781.—Fait autoriser le Directoire à prendre, à la solde de la république, différents corps étrangers, sous le nom de légions, 793.—Présente un projet sur les sociétés politiques, 804. — Combat une résolution relative aux traités de paix contraires à la constitution, 869, 870.—Appuie un projet pour l'encouragement de la course, 879.

CHOLLET.—Est nommé administrateur des impositions, à la commune de Paris, II, 283.

CHOLLET, officier français. — Prévenu d'avoir voulu livrer Perpignan, est décrété d'accusation, XI, 33, 40.

CHOMBART, député de Lille à la Constituante. — Sa lettre à ses commettants, II, 345.

CHOMEL, banquier. — Dépose contre Favras, III, 137. — Son mémoire sur la cherté des subsistances, XIV, 582.

CHOPELET, lieutenant-colonel du 5.e bataillon de Paris.—Est condamné à mort, XXI, 216.

CHOPIN (J.), dit Chevalier.—Est condamné à mort, XX, 384.

CHOPIN (Williams), anglais.—Dépose dans le procès de Marat, XVI, 276.

CHOPPIER (abbé), député de Mantes à la Constituante.—Sa mission à Saint Germain et à Poissy, I, 241.—Il prête le serment civique, VII, 39.

CHOSSAT, chef de brigade. — Se distingue en Helvétie, XXIX, 792.

CHOTAIN fils (F.), perruquier.—Est condamné à mort, XX, 359.

CHOTTARD, député de la Loire Inférieure au Conseil des Cinq-Cents.—Fait passer à l'ordre du jour sur les réclamations de Beaulils, deshérité par ses père et mère, XXIX, 399.—Combat le projet de Bailleul sur les impôts indirects, et particulièrement celui du sel, 421, 600 *bis*.—Sa motion à l'occasion des applaudissements donnés dans les tribunes à un discours de Français (de Nantes), 711.

CHOUAN (François).—Est tué à la tête des rebelles de l'Ouest, auxquels il a donné son nom, XIX, 416.

CHOUANS. (*Voyez* Vendée.)

CHOUDIEU, accusateur public à Angers, député de Maine-et-Loire à la Législative. — Présente divers chefs d'accusation contre Duportail, X, 252.—Sa motion relative à la revue générale des troupes, 489. — Il s'oppose à ce que les membres de l'assemblée aillent servir aux armées, XI, 271.—Fait décréter que les compagnies de chasseurs de Paris continueront leur service, 366. — Son opinion sur le serment à prêter par la garde du roi, 373.—Sur le traitement de campagne, 414. —Sur les secours à accorder aux parents des émigrés, 696. — Il s'écrie que c'est lui qui a interrompu Gouvion, XII, 88. — Défend le décret sur le mode des remplacements dans l'armée, 110. — Fait réintégrer Baumal dans son grade, 641.—Rendre un décret sur l'affaire de Brisack, XIII, 62. — Demande l'éloignement des troupes en garnison à Paris, 151.— Dénonce Guillaume, 155. — Propose d'accorder des frais de route aux fédérés, 182. — S'élève contre les écarts de plusieurs députés, 212. — Lit une adresse d'Angers demandant la déchéance du roi, 224.—Fait rappeler le président à l'ordre, 240.—Invite l'Assemblée à déclarer qu'elle ne peut sauver la patrie, 373. —Fait décréter la formation d'un camp sous Paris, 382.—Et prendre des mesures pour la sûreté du roi, 392. — Veut que celui-ci déclare quelles sont les personnes qui l'environnent, 372. — Fait décréter l'emploi des chevaux d'émigrés à monter les compagnies franches, 430. — S'oppose à la création du tribunal du 17 août, 443. — Fait voter des fonds pour fortifier Paris, 447. — S'oppose à ce qu'il en soit mis aucuns à la disposition du roi, 490. —Dit que l'Assemblée ne doit pas délibérer sur des menaces, 519. — Fait rendre un décret pour l'envoi de la gendarmerie aux frontières, etc., 550. — Dénonce la commune du 10 août, 575.—Annonce l'enlèvement d'armes de l'école militaire, 577. — Est nommé commissaire au Temple, 609. — Demande le brûlement des pétitions relatives au décret des vingt mille, 653, 654.—Fait rendre un décret en faveur des officiers de gendarmerie, 656.—Et suspendre le paiement des sommes dues par le trésor aux habitants de Verdun et de Longwy, 701.—Député à la Convention, demande que les généraux ne puissent négocier avec l'ennemi, XIV, 197.—Ses observations sur une dénonciation de Marat contre Roland, 293. — Il s'oppose à l'expulsion de d'Orléans, 768. — Accuse Lanjuinais de fomenter la guerre civile, 848. — Dénonce le ministre Pache, XV, 6.—Vote la répression des mesures arrêtées par le département de la Haute-Loire, 70. — S'élève contre les comptes partiels des ministres, 76.—Appuie le renvoi au comité de sûreté générale des adresses départementales dénoncées par le département de Paris, 114. — Son vote dans le procès du roi, 163, 192, 252. — Il demande qu'on

tituanle. — Combat la mention au procès-verbal de l'adresse des fédérés d'Hesdin, IV, 303.

CLARAC (château de). — Est incendié par le peuple de Buzet, VII, 170.

CLARCK (Jean). — Ses essais sur la tactique navale, XI, 735.

CLARCKSON, gouverneur de Sierra-Leona en Afrique. — Est massacré, XIV, 513.

CLARE (lord), chancelier d'Irlande. — Est insulté, XXIX, 224.

CLARENCE (duc de), pair d'Angleterre. — Vote contre l'abolition de la traite, XII, 558. — Entre dans le parti de l'opposition, XVII, 89.

CLARETON, commissaire des guerres. — Annonce que le masque est arraché aux triumvirs du Gard, XXI, 495.

CLARICEAU (Marie), veuve Dorion. — Reçoit des secours, XX, 283.

CLARIS, cordonnier. — Décret qui lui accorde des secours, XIX, 145.

CLARISSE (François). — Est condamné à mort, XVIII, 271.

CLARKE, général anglais. — Est nommé gouverneur-général du Canada, V, 330.

CLARKE, général français. — Sa lettre constatant l'interrogatoire de Charette, XXVIII, 259. — Lettre que lui adresse Bonaparte sur la mort du jeune Elliot, 506. — Il part de l'armée pour Vienne, 519, 534. — Lettre que lui adresse Bonaparte relativement à l'attaque de l'ennemi sur Vérone, 534. — Il est chargé de réclamer les prisonniers d'Olmutz, 604. — Est présent à l'ouverture du portefeuille de d'Antraigues trouvé à Venise, 803. — Signe le traité d'alliance entre le roi de Sardaigne et la république française, XXIX, 49.

CLARKSON, littérateur. — Son ouvrage sur la traite des nègres, II, 321. — Il reçoit le titre de citoyen français, XIII, 541.

CLAUDE, ex-curé. — Est condamné à mort, XXI, 136.

CLAUDE, député de la Moselle à la Constituante. — Bruit de sa mort, XIV, 100.

CLAUDEL, impliqué dans la conspiration du camp de Grenelle. — Est condamné à mort, XXVIII, 437.

CLAUSONETTE (Roques). — Est décrété d'accusation, XVII, 62, 195.

CLAUSSON, colon et commissaire de Saint-Domingue. — Est mis en liberté provisoire, XXII, 442. — Dénonce les députés de Saint-Domingue, XXV, 4.

CLAUZEL jeune, député de l'Ariège à la Législative. — Fait rendre un décret sur la fabrication des assignats, XII, 410. — Son rapport sur la comptabilité des trésoriers des guerres, 538. — Il demande la suppression de la caisse d'escompte, XIII, 532. — Membre de la Convention, réclame le renouvellement des tribunaux et des municipalités, XIV, 14. — Son vote dans le procès du roi, XV, 170, 212, 253. — Il propose d'obliger tous ceux qui jouissent d'une pension ou d'un traitement quelconque, à justifier d'un certificat de civisme, 527. — Demande compte de l'exécution du décret rendu contre les Bourbons, XVI, 120. — Fait supprimer le traitement des officiers suspendus, 484. — Avancer des fonds à la commune de Cusset et autres communes pour l'achat de subsistances, 545, 563. — Décréter que les députés arrêtés conserveront leur traitement, 563. — Est envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales, XVII, 509. — Fait rendre un décret relatif à l'estimation et à la vente du mobilier de la liste civile, 657. — Sa motion contre les membres de l'Assemblée constituante qui protestèrent contre la constitution de 1791, XVIII, 47. — Il fait casser un arrêté du département de la Haute-Garonne sur la remise des espèces métalliques aux receveurs de districts, 151. — Son opinion sur la mise en liberté de Dubois-Crancé, 167. — Il fait déclarer incompatibles les fonctions de juge-de-paix et celles de notaire, 194. — Rendre un décret sur les fournitures de souliers, 271. — Demande la confiscation des biens de la Dubarry, 329. — Fait rappeler les agents du comité de salut public, 335. — Dénonce les commissaires du conseil exécutif, 428. — Fait renvoyer Soudre au tribunal révolutionnaire, 510. — Rendre un décret relatif à la liquidation de la compagnie Masson et d'Espagnac, 664. — Demande le rappel de tous les nobles en mission, 688. — Dénonce Baby et Massiac, 701. — Fait rendre un décret sur les chevaux malades de l'armée, XIX, 118. — Supprimer les entreprises des charrois d'artillerie, 144. — Est élu secrétaire, 145. — Fait rendre un décret pour la surveillance des charrois militaires, 177. — Un autre sur l'administration de l'habillement, 308. — Fait surseoir à l'exécution de Chaudot, 472. — Fixer le traitement des inspecteurs des charrois, 512. — Séquestrer les biens de la compagnie Masson et d'Espagnac, 619. — Propose des peines contre les députés en mission qui délèguent leurs pouvoirs, 639. — Sa motion en faveur de Joznet, 659. — Il demande l'arrestation des membres du club Massiac, 666. — Fait décréter l'envoi à l'accusateur public des tribunaux révolutionnaires de pièces concernant d'Espagnac, XX, 124. — Demande que Lebon soit entendu, XXI, 376. — Parle sur l'organisation des comités révolutionnaires, XXI, 549, 657, 659. — Entre au comité de sûreté générale, 656. — Combat toute exception à la loi qui exclut de Paris plusieurs classes d'individus, XXII, 14, 15. — S'élève contre l'opinion que l'humanité est incompatible avec le patriotisme, 132. — Inculpe Veau, 133. — Demande l'arrestation de Clémence et de Marchaud, 136. — Accuse Billaud, Barère et Collot, 139. — S'oppose au rapport de la loi des suspects; dénonce la société populaire de Toulouse, 350. — Discute le projet sur la garantie des députés, 364. — Déclare qu'il y a lieu à examen de la conduite de Carrier, 383. — Son opinion sur les femmes employées aux Invalides, 416. — Il demande des mesures contre les députés qui prêcheraient la révolte contre la Convention, 435. — Pétition des Jacobins contre ses inculpations, 438. — Il s'oppose à ce qu'un député ne puisse être membre de sociétés politiques, 440, 441. — Explique ses inculpations contre les Jacobins et dénonce le projet de diviser la France, 442. — Parle sur une nouvelle fixation du *maximum*, 458. — Demande l'impression du discours de Laignelot sur les sociétés populaires, 497. — Discute le projet de décret sur l'instruction publique, 516, 528. — Fait envoyer Cadroy et Espère dans le Midi, 546. — Discute sur des ordres donnés par Carrier, etc., 568, 569, 572, 573, 574, 575, 580, 581, 593. — Est élu président, 601. — Rend compte des récusations faites par Carrier; fait envoyer plusieurs députés en mission, 619. — S'oppose à la suppression des comités révolutionnaires, 706, 707, 708. — Se plaint de la dilapidation des biens nationaux, 732. — Son opinion sur la confiscation des biens des condamnés, 738, 739. — Il propose d'expulser de Paris les fonctionnaires qui y sont arrivés depuis le 9 thermidor, 744, 745. — S'élève contre les continuateurs de Robespierre, XXIII, 14, 16. — Demande un rapport sur les membres dénoncés de l'ancien comité de salut public, 66, 68, 69. — Vote la discussion du projet de loi sur les fêtes décadaires, 83. — Reproches d'insouciance adressés par lui à Sieyès, 85. — Il rend compte de troubles survenus dans la section de Bonne-Nouvelle, 100. — Est nommé membre du comité de sûreté générale, 144. — Ses accusations contre Maignet, 160. — Il s'oppose à l'annulation d'une taxe révolutionnaire imposée par S.-Just et Lebas, 190.

tes contre l'inexécution de sa constitution civile, 295. —Décret à ce sujet, 383, 384.—Dénonciation des chapitres qui ont protesté contre les décrets ; articles additionnels à la constitution civile, 480, 485, 491, 498, 512.— Remontrances d'un prêtre patriote aux évêques de France, 550.—Protestations, 566, 622.— Décret relatif au traitement, 599. — Une partie de sa dette est anéantie, le remboursement de l'autre est ordonné, 653.— Refus du roi d'accepter la constitution civile ; réponse signée qui lui est demandée à ce sujet, 705, 711.—Elle est acceptée par lui, 730.— Et par 60 députés ecclésiastiques, 738. — Instruction et adresses y relatives, VII, 62, 106, 122, 130, 134, 189, 209.— Circulaire sur la loi relative au traitement du clergé, 73.—Instruction sur les paiements à lui faire, 178, 188, 198, 207.— Citation d'un passage de Filangieri sur sa réforme, 199.— Dénonciation contre les intrigues du haut clergé, 223. — Décret qui ordonne la remise aux districts des registres servant aux biens et dîmes de cet ordre, VIII, 29.— Analyse d'un ouvrage sur la constitution civile ; proposition de la réviser, X, 435, 623 ; XII, 3.—Décret qui statue sur les pensions à accorder aux chantres et employés des chapitres réguliers et séculiers, XII, 744.— Conduite scandaleuse du clergé depuis les premiers siècles de l'église, XVII, 372.—Décret relatif à sa recette générale, XXV, 653.—Dissolution de l'assemblée dite *Concile national*, XXIX, 63.—Réunion des prêtres constitutionnels français dans les ci-devant cathédrales de Paris, 277. (*Voyez* Cultes, Prêtres, et les articles suivants.)

Biens du Clergé. — Sont proclamés nationaux dans la nuit du 4 août, I, 286. — Réclamations par des membres du clergé, 293.— Recherches sur leur nature, 504. — Motion sur leur propriété, 526. — Rapport de Talleyrand et projet pour les consacrer au soulagement du trésor public, II, 37.— Discussion, 52, 83, 86, 108, 114, 118.— Décret qui les met à la disposition de la nation, 125.— Mesures pour leur conservation, 155, 184.—Réflexions sur ces biens et leur origine; motifs qui ont déterminé le décret y relatif, 161, 318.—Intrigues contre le décret qui les nationalise, 169. — Accusations contre le clergé du Berry, à l'occasion de leur déprédation ; proposition de mettre les scellés sur les chartriers, 184. — Déclarations exigées des possesseurs de ces biens, 186. —Motion de Cazalès tendante à ce qu'il en soit vendu une partie pour le remboursement des billets d'état dont il propose l'émission, 255.—Rapprochements tirés des journaux anglais sur l'emploi qu'ils ont reçu en Angleterre et en Suède, 281.— Remarques sur le jour où ils ont été déclarés nationaux, 285 — Projet d'en vendre pour 400,000,000, 415, 416, 424. —Décret conforme, 432. — Réclamation de l'abbé Maury au sujet du refus qui lui a été fait de la parole contre cette mesure, 437.— Aperçu de leur valeur, III, 121.— Délai accordé à leurs possesseurs, 155.— Décret relatif à leur vente, 219. — Désignation de ceux qui peuvent être aliénés, 300, 308.— Adjudications des coupes de bois, 586. — Noms des commissaires chargés de procéder à la vente de ces biens, IV, 53. — Débats et décret sur leur administration, 119, 165 ; V, 109.— Rapport et réglement sur le mode de leur vente, IV, 326, 333, 341, 347, 357 ; XVIII, 495. —Réflexions sur les décrets y relatifs, IV,335. — Décret qui surseoit à toutes saisies de ces biens, 473. — Mesures pour la cessation des poursuites contre leurs fermiers, V, 693.—Opposition du clergé d'Alsace à la vente de ses biens, VI, 130, 144. — Article constitutionnel y relatif, IX, 354. — Séquestre de ceux de ces biens situés dans les Pays-Bas, 765.— Motion de soumettre à la retenue les créances auxquelles ils servent de garantie, X, 704.— Rapport sur l'emploi de ceux de l'ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, XI, 172.— Décret pour la régie et la vente de ceux provenant des *Jésuites de Trèves*, et autres abbayes et congrégations étrangères, XIX, 367.— Vente de ceux de la Belgique, XXVII, 314. — Les biens du clergé cisalpin sont mis à la disposition de la nation, XXIX, 272. (*Voyez* Biens nationaux.)

Caisse du clergé. — Sa suppression, V, 163, 168.— Les fonds y existant seront versés à la caisse de l'extraordinaire, VI, 655.

Rentes du clergé. — Décret pour leur paiement, V, 399.— Autre pour leur remboursement, VI, 130.—Suppression des offices de leurs payeurs et contrôleurs, 388.—Décret relatif à la perception de celles qui sont dues par des particuliers, VII, 243.—Autre concernant leurs acquéreurs, 331. — Autre portant qu'elles continueront à faire partie des dettes de l'état, IX, 451. — Autre sur leur liquidation, XXI, 800.

Cardinaux. — Conférence de vingt-quatre cardinaux sur les affaires de France, VI, 252 *bis*.

Évêques.— Forme de leur élection, IV, 585, 598. — Décret pour leur remplacement, VII, 39, 43, 62.— Mode de leur élection, 110.— Décret sur leur consécration, 516.— Leur logement est mis à la charge de la nation, VIII, 347.— Lettres du pape contre les évêques constitutionnels, XII, 153.—Démission volontaire de plusieurs évêques entre ses mains, 310. — Suppression de leurs palais, XIII, 188. — Décret pour la déportation de ceux opposés au mariage des prêtres, XVII, 183.— Fixation de leur traitement, 684, 691.

Curés.—Trois curés du Poitou sont les premiers à se réunir aux communes, I, 68.—Pétition pour assujétir aux contributions ceux à portion congrue, 514.—Proposition de fixer leur sort, II, 511.— Forme de leur élection, IV, 585.—Lettre de Séils sur ceux des campagnes, V, 123.—Traitement des *curés royaux* du Haut et du Bas-Rhin, 673.— Décret concernant ceux des paroisses supprimées, VI, 150. — Autre qui les rend éligibles pour les nouvelles paroisses, 423.— Plusieurs curés sont dénoncés pour avoir protesté contre les décrets, 483, 485. — Annulation des collations et dispositions de leurs cures, 588.—Mode de leur élection, VII, 110.— Traitement des démissionnaires, 332.— Fixation de la pension de ceux supprimés, VIII, 115.— Motion relative au paiement de leur traitement, X, 198.— Décret ordonnant le remplacement de ceux du Haut-Rhin, XI, 51.— Maintien de ceux nommés par les corps électoraux, 473.

Vicaires. — Décret qui fixe leur traitement, VI, 699.—Autre pour le remplacement de ceux supprimés, VII, 718, 735.—Autre concernant leur élection, VIII, 559.

CLERGET, curé d'Onans, député de Franche-Comté à la Constituante. — Se réunit aux communes, I, 79.— Son ouvrage intitulé : *Le Cri de la Raison*, II, 16. — Il prête le serment civique, VI, 759.

CLÉRICI, secrétaire de la Convention de Nice.— Demande la réunion de ce pays à la France, XV, 158.

CLERMONT, député du Jura à la Législative. — Est condamné à mort, XXI, 236.

CLERMONT (évêque de). (*Voyez* Bonnal.)

CLERMONT (Hérault). —Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 695.

CLERMONT-EN-ARGONNE.—Procès-verbal de l'arrestation du roi dressé par les administrateurs de ce district, VIII, 740.— Récompenses accordées aux habitants qui ont empêché l'évasion de ce prince, IX, 431.— Décret, sur leur refus, qui en affecte le montant aux ateliers de charité, 515.

CLERMONT-FERRAND.—Éloge du patriotisme de cette commune, IV, 249.— Lettre de sa société patriotique à Peuchet, VII, 298.—Election de Perrier à son évêché, 422.— Adresse menaçante de ses autorités contre la suspension des assemblées électorales, IX, 254, 403. — Décret d'accusation contre trois de ses habitants, XI, 613. — Lettre de sa société patriotique

un des candidats pour la place vacante au Directoire, 715.—Son rapport sur les prêtres déportés et rentrés ; il les accuse de corrompre l'esprit public, 734.—Est remplacé au ministère par Lenoir-Laroche, 744.—Est déporté au 18 fructidor, 796. — Levée du séquestre mis sur ses biens, XXIX, 764.

COCU, officier de l'armée catholique.—Se soumet aux lois de la république, XXIV, 419.

CODE ADMINISTRATIF.—Rapport y relatif ; discussion et adoption, XXIX, 487, 589 *bis*, 595. (*Voyez* Administrations.)

CODE CIVIL. — Décret qui en ordonne la confection IX, 572. — Nomination d'une commission pour cet objet, XVII, 209.—Sa lecture à la Convention, 365. — Rapport de Cambacérès et adoption de plusieurs articles, 459, 464, 485, 531, 555 ; XVIII, 274. — Demande de sa mise à l'ordre du jour, XXI, 695.—Projet d'un nouveau code par Cambacérès, 716. — Développement de ses bases, et discussion, XXII, 648, 687, 714.—La commission des Onze est chargée de s'en occuper, XXV, 710.—Projet sur la cessation des communautés de biens entre époux, XXVIII, 252. — Impression d'un nouveau projet de code civil, 326. —On propose que chaque député puisse faire imprimer ses observations y relatives, 360. — Discours préliminaire au projet, 399, 402, 404, 406, 408, 410.—Motion y relative, 430.—Arrêté sur l'ordre à suivre dans la discussion, 501.—Elle a lieu, 532, 538, 541.—Nouvel arrêté sur l'ordre de la discussion, XXIX, 272. — Rapport préliminaire y relatif, 588. (*Voyez* Cambacérès, Ordre judiciaire, Lois, Tribunaux et les divers autres articles sur cette matière.)

CODE CRIMINEL. —Edit pour la réforme des lois criminelles, *Introd.*, 298, 311.—Demande de rendre la procédure publique, et d'exiger les deux tiers des voix pour la condamnation, I, 453. — Rapport de Beaumetz sur cet objet ; projet de réforme ; publicité de la procédure et abolition de la torture, 534. — Nouvelle demande de réforme, II, 4. — Discussion et décrets y relatifs, 12, 22, 30.—Rapport de Guillotin ; l'égalité des peines décrétée, 280.—Considérations et mémoire du garde-des-sceaux sur la procédure criminelle, 285, 471.—Réflexions et traités sur les lois criminelles et pénales 317, 437 ; III, 600 ; VIII, 48. —Décret qui autorise tout juge à commencer les informations, sauf le renvoi au Châtelet, III, 113.—Discussion et décret portant que les peines sont personnelles et n'impriment aucune flétrissure aux familles des condamnés, 195.—Examen de projets sur la législation criminelle, 468 ; IV, 61.—Projet de réforme de la procédure, par Commeyras, III, 537.—Nouveau rapport et projet de Beaumetz, 688.—Son adoption, 726. — Réflexions sur la publicité des châtiments, par Reynier, IV, 139.—Décret sur la réformation du code criminel, 173, 182, 189.—Continuation des procédures jusqu'à l'établissement des jurés, 251.—*Lois pénales*, par Pastoret, VI, 265, 403.—Observations sur la procédure criminelle, 650, 741 ; VII, 42, 74, 75. — Décret relatif à l'instruction des procédures, 653. — Rapport de Duport sur le code criminel, 727, 734.— Débats et adoption de son projet, 743, 745, 751, 755, 760, 762 ; VII, 21, 174, 184, 191, 203, 245, 276, 292, 302, 309, 319, 326.—Titre relatif au flagrant délit, 755. —Théorie des peines capitales, VII, 327.—Etablissement à Paris de six tribunaux chargés de toutes les procédures antérieures au 25 janvier, 613. — Demande de la prompte organisation du code criminel, VIII, 231.—Rapport de Lepelletier Saint-Fargeau sur la réforme qu'il doit subir, 475, 525, 532. — Discussion sur la peine de mort ; substitution de la décapitation au supplice de la corde, 537, 544, 548, 552, 561, 564, 577.—Abolition de la marque, 565. — Les travaux forcés ne seront plus perpétuels, 576, 577, 578.—Adoption de divers articles sur la réhabilitation des condamnés, 581, 585, 589, 591, 601. — Sur les crimes contre la sûreté de l'état, 605, 608, 616, 676.—Sur les ordres arbitraires, les attentats contre la liberté individuelle, le secret des lettres, le respect dû à la loi et à ses exécuteurs, 676.—Sur les délits des fonctionnaires publics, 695.—Et les crimes contre la propriété publique et particulière, 694, 721, 768, 769 ; IX, 12, 13. — Articles additionnels sur les délits des administrations et des assemblées électorales, 715, 780, 838. — Demande du rapport de la loi contre le meurtre involontaire, XII, 335.—Projet y relatif, 433.—Décret sur la révision des jugements, XVI, 405.—Autre relatif aux procédures enlevées ou détruites par la guerre ou de toute autre manière, XX, 509.—Rapport sur la suspension des procédures intentées contre les personnes arrêtées depuis le 9 thermidor, XXI, 740, 744.—Discours de la Vicomterie sur les délits et les peines, XXII, 193.—Défense d'appliquer d'autres peines que celles voulues par la loi, XXIII ; 569. — Articles constitutionnels sur la justice criminelle, XXV, 372, 572. — Vive discussion sur la qualification des délits, XXVI, 197, 203, 210, — Code présenté par Merlin ; adoption de plusieurs articles, 274, 322. — Décret pour l'accélération de la justice criminelle, XXVII, 187. — Motion sur la définition du flagrant délit, XXVIII, 332.—Rapport sur les jugements par jurés et la question intentionnelle, 446. — Autre de Pastoret sur ce qui regarde la police, 574. — Arrêté concernant la traduction des prévenus de délits, aux autorités compétentes, 701.—Demande de la révision du code criminel, XXIX, 97. — Annonce d'un ouvrage portant ce titre, 242. — Projet relatif aux procédures instruites avant l'institution des jurés, 250.—Ouvrage de Jérémie Bentham sur les délits et les peines, 657. (*Voyez* Jury, Jurés, Peine de mort, Tribunaux, etc.)

CODE DOMANIAL. — Rapport, discussion et décrets sur cet objet, VI, 321, 325, 329, 358. — Projet d'un code général sur cette matière, 447. (*Voyez* Domaines.)

CODE HYPOTHÉCAIRE. (*Voyez* Hypothèques.)

CODE JUDICIAIRE, par Camus.—Ouvrage portant ce titre, XII, 679.

CODE MILITAIRE. —Décret qui généralise le réglement de discipline arrêté par la ville d'Amiens, II, 383.— Autres sur le même objet, IX, 214, 210, 221 ; X, 5, 15 ; XI, 487.—Suppression du piquet et de la peine infligée pour ivrognerie, XII, 308.—Rapport et décret pour la répression des délits militaires, 343, 369, 371. —Code militaire par Guichard, XIV, 678. — Décret qui punit de mort tout soldat qui prendrait la fuite avec ou sans armes, XVII, 256. — Attribution aux justices de paix et aux tribunaux criminels, des délits militaires commis hors de l'enceinte des armées, XX, 509.—Arrêté des représentants dans la Belgique pour leur répression, XXIII, 521.— Message pour leur appliquer l'amnistie, XXVIII, 160.—Elle est décrétée pour ceux commis dans l'Ouest, 382, 404, 411.—Adoption de quelques dispositions pénales, 429.—Discussion y relative et nouveaux articles, 435, 436.—Rejet d'un article additionnel tendant à autoriser les conseils militaires à diminuer ou à commuer les peines portées par les lois, suivant que les circonstances atténueront la gravité du délit, 439.—Nomination d'une commission chargée de réviser les lois militaires et de présenter un code qui les renferme toutes, 714. —Proclamation du Directoire sur l'amnistie, XXIX, 134 (*Voyez* Armées, Amnistie, Déserteurs, Militaires, Tribunaux militaires, etc.)

CODE RURAL.—Décret y relatif, IX, 172, 177, 183, 334, 600, 784, 805, 838. (*Voyez* Bois.)

CODET, homme de loi à Rennes, député d'Ille-et-Vilaine à la Législative.—Son rapport sur l'exécution de la loi des passe ports, VI, 230, 255, 265, 274.

* Le MONITEUR a imprimé Corneille, par erreur, c'est Corbel qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Crépi, par erreur, c'est Crété qu'il faut lire.

253. — Il combat le projet de taxer les grains, XVI, 246.—Fait créer une chaire d'économie politique à l'école normale, XXIII, 359.—Est membre de la commission des lois organiques de la constitution, XXIV, 142, 294.—Entre au comité de salut public, 144.—Son éloge par madame Roland, 299. — Son rapport sur les desséchements, 682.—Il présente un projet de loi sur cet objet, XXV, 131, 135.—Discute le projet de constitution, 215, 224, 225, 274, 278, 298, 299, 307, 308, 334, 351, 375, 377, 513. — Sa motion relative au commerce des grains, 308.—Il fait décréter qu'une inscription injurieuse pour la Hollande, sera effacée de la porte Saint-Denis, 380. — Propose un amendement à la déclaration des droits, 499, 501. —Son projet d'adresse au peuple français, 563. — Réélu au Conseil des Anciens, il fait un rapport sur la résolution relative à la loi du 9 floréal, sur les parents d'émigrés, XXVII, 301, 306.—Un autre sur l'établissement d'une bibliothèque à l'usage du Corps Législatif, 630. — Est élu président, XXVIII, 58. — Son opinion sur le mode de paiement de la contribution de l'an IV, 340.—Sur les droits d'exportation et d'importation, 383.—Contre les prêtres et contre leur déportation, 411.—Sur l'etablissement de la contrainte par corps en matière civile, 618.—Sur la déclaration exigée des électeurs, 628. — Sur le droit de passe, 635.—Il s'oppose à l'impression du discours de Crénières sur la loterie, 662. — Cite contre les loteries, une lettre d'un joueur ruiné, 666.—Fait ajourner la discussion sur le droit de passe, 700. — Parle contre la résolution sur les sociétés populaires, 752.—Discute celle relative aux contributions, 758.—S'oppose à l'adoption de celle sur la garde nationale, et dit qu'il n'y veut ni grenadiers, ni chasseurs, 768.—Se refuse à l'impression d'un discours de Girod-Pouzol, sur l'organisation de la gendarmerie, 771. — Vote le rejet de la résolution sur les fugitifs des Haut et Bas-Rhin, 790.—Demande l'adoption prompte de celle pour la déportation, au 18 fructidor, 811.—Fait rejeter celle concernant la garde du Corps Législatif, 819.—Son opinion en faveur de celle relative aux dépôts littéraires, 822.—Il propose au Conseil de vaquer le décadi et les jours des fêtes nationales, XXIX, 34.—Son opinion sur la loi des passeports, 43. — Son rapport sur les ci-devant nobles, 77, 78. — Il propose de rapporter les lois sur le séquestre des biens des parents d'émigrés, 152. — S'oppose à la lecture d'une pétition sur les inscriptions civiques; combat la résolution relative au même objet, 156. — Fait approuver l'instruction sur la tenue des assemblées électorales, 223. — Appuie une motion sur la scission, 253.—Son rapport sur la résolution relative aux théâtres, 267. — Il passe au conseil des Cinq-Cents; en est élu président, 270.—Demande l'ajournement de la proposition faite au Conseil de vaquer les sextidi, 303.—Son opinion sur la célébration du décadi, 319.—Il appuie l'établissement d'un bulletin décadaire, 320. — Vote pour l'impôt sur le sel, 601 *bis*, 602 *bis*.—Discute l'organisation du notariat, 656. — S'oppose vivement à l'affranchissement de la presse, 710.—Réfutation de son opinion, 711.—Défend les ex-directeurs, 773. — Ses observations sur les finances; il énonce la nécessité d'un nouvel impôt indirect pour l'an VIII, 787.

CREUZÉ-LESSER, littérateur.—Auteur du vaudeville de Ninon Lenclos, XXIX, 804.

CREUZÉ-PASCAL, député de la Vienne à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 209, 253.—Il est envoyé en mission dans les départements insurgés, XVI, 357.—Dénonce une conspiration relative aux colonies, XXII, 716, 736.—Fait augmenter le tarif des postes et messageries, XXIII, 178. — Et rendre un décret sur leur responsabilité, 229.—Membre du Conseil des Anciens, vote pour l'envol d'agents exécutifs dans les colonies, XXVII, 320. — Combat la résolution sur le droit de passe, XXVIII, 639.—Est nommé secrétaire, 673.

CREVECOEUR (fort de), sur la Meuse. — Sa prise par les Français, XXII, 143.

CREVEL (Victoire), ci-devant religieuse. — Est condamnée à la déportation, XIX, 464.

CREVELIER, maire de Saint-Macoux.—Lettre de Fayolle à son adresse, XIII, 510.

CRÉVELIER, député de la Charente à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 215, 254.

CRIÉES.—Décret pour leur publication, XXVIII, 729, 741. (*Voyez* Ventes.)

CRILLOIRE (château de la).—Est attaqué par les brigands de l'Ouest; belle défense de Villemet, XVI, 242.

CRILLON (comte de), ou le jeune, député de Beauvais à la Constituante.—Se réunit à l'Assemblée, I, 98.—Demande une amnistie générale, 113.—Veut que l'on s'en rapporte au roi sur la destination des troupes, 147. —Demande deux comités de constitution, 157.—Un décret pour le paiement des impôts, 396. —La division des départements en trois, six ou neuf districts, d'après la population, II, 181.—La grâce du parlement de Rouen, 183. — Une seule assemblée électorale par département, 194.—L'élection des députés par tout le royaume, 196.—Propose de réduire à neuf le nombre des administrateurs de district, 205.—Son opinion sur la nomination des municipalités, 238. — Il vote la réélection indéfinie des procureurs-syndics, 343. — Appuie le projet du comité pour le remplacement de la gabelle, III, 619. — Propose de délibérer sur les questions proposées par Barère sur l'ordre judiciaire, IV, 7.—Appuie la conversion des billets de caisse en promesses d'assignats, 142.—Son opinion sur le droit de paix et de guerre, 402.—Sur le traitement des ministres, 555. — Sur le réglement des maisons de mendicité, 562. — Sur le traitement des évêques, 709.—Et sur celui des bénéficiers, 711.—Il pense que la fixation du nombre des grades militaires ne regarde pas l'Assemblée, V, 138. —Ses observations sur le nombre d'hommes auquel doit être porté l'armée, 195. — Et sur son organisation, 203. — Il parle sur la réunion de l'artillerie et du génie, 610. — Sur le non-paiement des dîmes dans la Dordogne, 671.—Son rapport sur la vérification des comptes du régiment de Soissonnais, 692.— Il amende le projet de remboursement de la dette en assignats, VI, 4.—Parle en faveur des porteurs de brevets de retenue, 466, 468. — Justifie la conduite de Lafayette, 584.—Présente le tableau des travaux à terminer pendant la session de l'Assemblée, 735; VII, 13.—Il pense qu'il ne doit pas y avoir de régiments étrangers en France 357, 358, 369.—Propose la fabrication d'assignats de 30 et de 25 livres, 444.— Demande pour Désilles, les honneurs décernés aux grands hommes, VIII, 40.—Fait ordonner aux départements d'envoyer l'état des domaines nationaux, 114.—Réclame, auprès du ministre de la guerre, sur l'omission de son nom dans la liste des officiers généraux, 171.—Appuie l'envoi de troupes à Avignon, 244.—Demande qu'on tire partie des cloches, 326.— Présente un projet de division des assignats, 465. — Veut qu'on fixe le jour de la séparation de l'Assemblée, 514.—Propose, lors de la fuite du roi, de confier l'autorité à un comité de cinq personnes, 716. — Sa correspondance avec Sieyès sur le système municipal, X, 194, 202, 209, 230. — Projet qu'on lui attribue de renverser la constitution, XII, 10.—Il obtient un congé à l'armée de Luckner, 487.

CRILLON (marquis de), ou l'aîné, député de Troyes à la Constituante.—Refuse le commandement de Marseille, IV, 349, 352.—Son rapport sur le réta-

D.

DABBADIE, capitaine du génie. — Est admis, en qualité de député de la Guienne à la Constituante, à la place du comte de Ségur, I, 390. — Jure fidélité à l'Assemblée, après le départ du roi, VIII, 724.

DABBÉ, chef de chouans. — Est pris, XXVII, 650.

DABRAY, député des Alpes maritimes à la Convention. — Arrêté à la suite du 31 mai, est rappelé dans le sein de la Convention, XXII, 699. — Membre du Conseil des Cinq-Cents, soutient Lesage-Sénault, disant que le royalisme est partout, jusque dans les autorités constituées, XXVIII, 507. — Dénonce la chambre du commerce de Marseille, XXIX, 169. — Fait valider diverses élections, 256. — Annonce l'apparition des Anglais sur les côtes de Nice, et les mesures prises contre eux, 591. — Fait adresser un message au Directoire, relatif au dépérissement du pont du Var, 602.

DACIER, orateur d'une députation de la commune de Paris. — Présente à l'Assemblée Drouet et Guillaume, qui ont arrêté le roi, VIII, 744.

DACOIN, colon. — Est accusé des troubles de Saint-Domingue, IV, 106.

DAENDELS, général batave au service de France. — Ses opérations sous le général Souham, XVIII, 320. — Il remporte un avantage sur l'ennemi, et se distingue à l'armée du Nord, XIX, 643; XX, 183; XXI, 14; XXIII, 120, 122. — Sa proclamation aux Bataves, 384. — Lieutenant-général dans les troupes bataves, prête serment à l'Assemblée des états-généraux de La Haye, XXV, 73. — Sa conduite dans cette ville lors des événements du 22 brumaire, XXIX, 141. — Ordre du directoire batave de l'arrêter; il se réfugie en France, 275. — Déclaration de Ducange contre lui, 277, 282. — Pièces relatives à son affaire, 289. — Sa coopération à la nouvelle révolution dans le gouvernement, 291. — Membre du corps législatif batave, il fait rejeter le plan d'emprunt forcé proposé par le directoire, 379. — Approbation de sa conduite au 24 prairial, 386, 416. — Ses préparatifs contre les Anglais, 789. — Il défait les Anglo-Russes, 808. — Conduite de sa division dans la journée du 24 fructidor, 817. — Il annonce de nouveaux succès, 827.

DAGNEAUX (ci-devant Dom de Vienne). — Son *Histoire générale de la France*, VII, 692.

DAGOBERT, général. — Succès de sa division, XV, 534. — Il se distingue à l'armée d'Italie, 655. — Et dans les combats livrés aux Sardes, 708. — Ses succès à l'armée des Pyrénées-Orientales, XVI, 510. — Son arrestation, XVII, 413. — Il annonce la déroute des Espagnols devant Mont-Libre, 571. — La prise de la Cerdagne espagnole, 609. — Une nouvelle victoire, 650. — La prise de Villefranche et du camp de Prades, XVIII, 8. — Et celle de Campredon, 118. — Fait le siége du château d'Urgelle, XX, 235. — Rend compte de la marche de son armée, 248. — Sa mort; mention honorable de ses services, 333. — Inscription de son nom sur la colonne du Panthéon, 352. — Secours accordé à sa veuve, XXI, 85. — Dugommier demande que le nom de Labarre soit inscrit à côté du sien, XXII, 510.

DAGRAIN (Phil.-C.) — Proteste contre son arrestation avec Lafayette, XIII, 633.

DAGUIN (J.-J.), membre du parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 30.

DAHZ, officier. — Se distingue à l'armée d'Helvétie, XXIX, 792.

DAIF. — Est élu administrateur du département de Paris, VII, 66 *.

* Le Moniteur a imprimé Daix, par erreur, c'est Daif qu'il faut lire.

DAIGUE (J.), domestique. — Est condamné à mort, XX, 708.

DAIX. — Annonce de sa table bourgeoise anglaise, XIV, 488.

DAIX (C.-A.), femme. — Est condamnée à mort, XXI, 299.

DALBARADE, adjoint au ministre de la marine. — Est nommé à ce ministère, XVI, 103. — Compte lui est demandé des mesures prises pour protéger l'arrivée des convois, 347. — Mise à sa disposition de fonds pour la défense des côtes, XVII, 11. — Dénonciation contre lui, 202. — Sa réponse, 210. — Il est autorisé à acheter la corvette *le Brutus*, 624. — Envoie la liste des officiers qui se trouvaient à Toulon lors de sa tradition aux Anglais, XVIII, 69, 100. — Mise à sa disposition de 30 millions pour une mesure secrète, 120. — Nouvelle dénonciation contre lui, XIX, 340. — Il se justifie, 342. — Est remplacé par Rhedon à la commission exécutive de la marine et des colonies, XXV, 139. — Commandant des armes à Lorient, est destitué, XXIX, 264. — Et déclaré déchu de tout commandement, 398.

DALCHÉ père, orfèvre, notable de Sedan. — Est condamné à mort, XX, 684.

DALESME, général français. — Est blessé à l'armée d'Italie, XXIX, 637.

DALEYRAC, compositeur. — Auteur de la musique de *la Soirée orageuse*, IV, 596. — De *Camille*, VII, 763. — D'*Agnès et Olivier*, X, 92. — De *Philippe et Georgette*, XI, 84. — De *Roméo et Juliette*, XIII, 287. — D'*Ambroise*, XV, 234. — De l'*Enfance de Rousseau*, XX, 555. — De *Cange*, XXII, 648. — De *la Pauvre femme*, XXIV, 530. — D'*Adèle*, 331. — De *la Famille américaine*, XXVIII, 84. — De *Marianne*, 360. — D'*Alexis*, ou l'*Erreur d'un bon Père*, XXIX, 143. — D'*Adolphe et Clara*, ou *les Deux prisonniers*, 608 *bis*.

DALHBERG (baron de), co-adjuteur de Mayence. — Son opinion sur la déclaration verbale du ministre directorial d'Autriche, XXVIII, 652.

DALLARDE. (*Voyez* Allarde (d').

DALLEMAGNE, général français. — Se distingue au passage du Pô, XXVIII, 275. — Décide la victoire à Lodi par sa bravoure, 278. — Investit Mantoue, et prend ses faubourgs, 324. — Son éloge par le général Bonaparte, 370. — Il contribue au succès des batailles de Lonado et Castiglione, 384. — S'empare de Borgo-Forte, 417. — Sa conduite remarquable à la bataille de Roveredo, 431. — Gambari lui présente un drapeau tricolore à Ancône, XXIX, 107. — Masséna lui remet le commandement de l'armée de Rome, 243. — Son discours en installant le sénat romain, 247.

DALLONS, chef de bataillon. — Son éloge, XXV, 290.

DALMAS, député de l'Ardèche à la Législative. — S'oppose à la levée de la suspension du maire de la commune de Paris, XIII, 148.

DALMATIE (la). — Protestations des officiers municipaux de Véronne contre ceux de Venise, relativement à l'invasion de cette province, XXVIII, 775. — Assassinat commis par les Autrichiens, 793. — Insurrection de ses habitants contre le gouvernement vénitien, XXIX, 325. — Plaintes de Briot contre l'ancien directoire, à l'occasion de ce pays, 794.

DALPHONSE, député de l'Allier au Conseil des Anciens. — S'oppose à l'exclusion d'Aymé du Corps Législatif, XXVII, 182. — Appuie l'envoi aux départements des discours de Treilhard sur le 21 janvier, 381. — Refuse au Directoire le droit de réformer les arrêtés des députés en mission, 589. — Est élu secré-

coalition, 530.—Alarmes du gouvernement sur les démarches de Catherine II, XIX, 93.—Représentations que lui adressent les puissances coalisées, 133.—Note audacieuse de leurs ministres, 181.—Rescrit concernant les Juifs, 369.—Vaisseaux composant l'escadre danoise, XX, 193. — Traité avec la Suède pour la garantie réciproque du commerce, 369.—Edit du roi à ce sujet, 465.—Kosciusko lui adresse son manifeste, 529.—Rappel de tous les matelots à bord des bâtiments étrangers, XXII, 229.—Edit qui abolit la servitude dans la Norwège et le Jutland, XXIII, 353.—Fermeture du Sund aux vaisseaux russes dirigés contre la France, XXV, 97.—Jonction des escadres de Danemarck et de Suède, 353.—Pièces officielles des négociations ouvertes par le roi entre la France et l'empire, XXVII, 33.—Il reconnaît le ministre de France, Gronvelle, XXVIII, 53.—Armement de son escadre destinée à croiser dans la mer du Nord, 117. — Les ministres de Russie et de Naples y protégent la falsification des assignats, 262.—Nomination du comte Berustorff, fils du ministre d'état, pour l'ambassade de Pétersbourg, 519.—Permission accordée par le roi pour l'importation des marchandises anglaises venant des Indes Orientales; plaintes de Malès à ce sujet, et motifs de son opinion, 523, 526.—Résultat heureux de sa cour d'arbitrage, 524.—Affranchissement des serfs dans ses duchés de Holstein et de Schleswig, 666.—Accroissement de son commerce et de sa marine, XXIX, 63.—Commission chargée de présenter un réglement sur la liberté de la presse, 64.—Tableau de la navigation qui s'est faite par son canal de Holstein, en 1797, 174. — Rétablissement de la paix avec Alger, 189.—Défense aux officiers danois de porter les signes de l'ordre du *Mérite*, 215.—Le ministre de France déclare que son gouvernement respectera le pavillon danois, pourvu qu'il ne serve pas au transport des marchandises ennemies, 243.—Démenti donné au bruit d'une demande de vaisseaux faite par le Directoire à cette puissance, 245.—Etablissement de maisons d'assurances contre l'incendie, 257.—Défense de fabriquer et de vendre des rubans tricolores, 287. — Nouvelle nomination et départ de Grouvelle comme agent français près cette puissance, 360.—Mise de sa marine sur un pied respectable, 405.—Avis de la cour sur la construction d'un fanal au promontoire de Skuddeshoës, 594.—Fabrication de fausses monnaies danoises, 607 *bis*.—Sommation faite à cette cour, par la Russie, de lui fournir 10,000 hommes, 629.—Circulaire du ministre de la justice de France, relative à une ordonnance du roi sur la marine, 638.—Violation du droit des gens par les hussards de Szeckler, à l'égard de son envoyé à Rastadt, 664.—Lettre de ce ministre sur l'assassinat qui s'y est commis, 676.—Procès intenté par le gouvernement à l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Recherches sur la langue*, 681.—Projet d'alliance entre cette cour et celles de Prusse et de Suède, 686.—Arrestation de ses bâtiments marchands par les Anglais, 699.—Violation de sa neutralité par ces derniers, 711.—Refus de son gouvernement de laisser passer les Russes destinés contre la Hollande, 793. (*Voyez* Copenhague.)

DANERVILLE.—Annonce de son *Rossolis d'Espagne*, V, 224.—Et de sa *Pommade pour les nourrices*, VIII, 330.

DANET, député du Morbihan au Conseil des Anciens.—Combat la résolution sur l'échéance des effets de commerce, XXIX, 652.

DANGÉ.—Est chargé d'éclairer la section du Finistère sur la révolution du 31 mai, XVI, 526.—Est adjoint à l'administration de police, XVII, 538.—Dément les bruits annonçant des conspirations dans les prisons, 606.—Acquitté par le tribunal révolutionnaire, reprend sa place au conseil général, XVIII, 466. — Est destitué et arrêté, XX, 122.—Et condamné à mort, XXI, 40.

DANGÉ DE BAGNEUX (L.-B.), fermier général. —Est condamné à mort, XX, 428.

DANGERS DE LA PATRIE. (*Voyez* Patrie.)

DANGEST (L.-G.), fabricant de papier.—Est condamné à mort, XX, 412.

DANGEST, général.—Son éloge, XIII, 558.

DANGIS, avocat. — Est élu juge à Paris, VI, 549.

DANGLARDS. — Est élu évêque du Lot, VII, 570.

DANGLEMONT. — Est condamné à mort, XIII, 553.

DANGOS, astronome. — Découvre une nouvelle comète, XVI, 535.—Fait partie de l'expédition d'Egypte, XXIX, 239.

DANGREMONT, instituteur. — Propose une méthode nouvelle d'enseignement, VI, 398.

DANGUT.—Acquittement par le tribunal révolutionnaire de quatre individus de cette commune, XIX, 19.

DANGY.—Est lieutenant de maire au tribunal de la municipalité de Paris, II, 282. — Et membre du bureau de ville, 283.

DANIAU fils (A.-J.-S.), sous-lieutenant. — Est condamné à mort, XX, 668.

DANICAN (Auguste), général français. — Dénonce les crimes commis dans la Vendée ; débats à son sujet, XII, 357.—Mesures prises par lui à Rouen, où il commande, XXIV, 229.—Dénonce les horreurs commises dans la Vendée, XXV, 517.—Réponse de Vachot à ses inculpations, 633. — Il conduit les révoltés de vendémiaire, XXVI, 143.—Est condamné à mort par contumace, 290.—Sa colère en apprenant à Hambourg les détails de la conspiration Lavilleheurnoy ; il part pour Blanckembourg, XXVIII, 614. — Détails sur ses intrigues en Allemagne, XXIX, 347.—Il se déclare étranger à l'assassinat de Rastadt, XXIX, 699.—Tombe dans l'oubli parmi les émigrés, 790.

DANICLE (D.), chef des écoles militaires à Naples.—Est arrêté comme conspirateur, XXIV, 121.

DANIEL, officier helvétien. — Annulation de la procédure intentée contre lui, pour l'affaire du pont d'Huningue, XXIX, 76.

DANIEL, major-général de la garde nationale de Brest.—Dirige l'expédition contre la ville de Lannion, II, 107.

DANIEL (Joseph), dentiste. — Annonce de ses dents artificielles, XV, 416.

DANJOU, député de l'Oise à la Convention. — Analyse la correspondance de la Convention, présentant des félicitations sur la découverte de la conspiration de cette époque, des dons patriotiques, l'abandon de l'ancien culte, et la vente des biens des émigrés, etc., XX, 562, 573, 606, 633, 667, 750. — Fait rendre un décret concernant le tribunal correctionnel de Paris, XXII, 698. —Un autre relatif à l'impression et à l'envoi des lois, XXIII, 311, 443.—Parle en faveur de Collot, XXIV, 68. —Fait fixer un nouveau mode d'admission des suppléants, 278.—Annonce que la constitution est acceptée à la presque unanimité, XXV, 775.

DANJOU (Jean-Pierre-André), prêtre et instituteur.—Est élu administrateur des établissements publics de la commune de Paris, XVII, 490.—Est destitué, XXI, 107.

DANJOU, maréchal-des-logis dans la gendarmerie.—Est cité comme l'un des conspirateurs du 29 germinal, XXIV, 326.

DANNIVAL. — Arrache Lebaut aux assassins de prairial, XXIV, 544.

DANNYÈRE (Antoine). — Ses *Considérations sur le système politique de l'Europe*, XXIII, 594.

DANQUECHIN (L.-Adélaïde), femme Lardin. — Est condamnée à mort, XX, 244.

plein calme, XXIX, 389. — Notice sur cette invention, 599 *bis*. — Sa lettre sur la direction des aérostats, 684.

DAOUST, député du Nord à la Convention. — Accusé de trahison les habitants et le maire de Saint-Amand, XIV, 91. — Est envoyé comme commissaire dans le département du Nord, 92, 94. — Sa mission et celle de ses collègues est étendue au Pas-de-Calais; leurs lettres sur le siége de Lille, 146, 147, 151. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 196, 253. — Il est exclu des Jacobins, XVIII, 666.

DAOUST, général, commandant l'armée des Pyrénées-Orientales. — Donne des nouvelles de Perpignan, XVII, 708. — Annonce une première victoire sur les Espagnols, XVIII, 364. — Est dénoncé par Doppet, XIX, 30. — Lettre de Villelongue annonçant les succès de sa droite, 69. — Il est condamné à mort, XXI, 135.

DAOUST (Bernard), aide-de-camp, frère du précédent. — Remet à la Convention des étendards pris sur les Espagnols, XVIII, 71.

DAQUIN, lieutenant d'artillerie. — Décret en sa faveur, XIX, 235.

DAQUIN. — Annonce de son *Almanach littéraire*, VI, 608.

DARBLAY (Alex.) — Proteste contre son arrestation avec Lafayette, XIII, 633.

DARBOIS (les frères), officiers de l'état major-général d'Italie. — Leur *Mémoire sur les départements de Corcyre, d'Itaque et de la Mer Egée*, XXIX, 269.

DARCHE, député d'Avesne à la Constituante. — Est l'un des députés chargés de présenter la constitution au roi, IX, 579.

DARCHY, ex-chanoine. — Est condamné à mort, XXI, 396.

DARÇON, général français. — Son ouvrage sur la force militaire, III, 24. — Sa lettre relative à la réduction de sa pension, IV, 671. — Il s'empare de Bréda, XV, 584. — Assure la prise de Gertruyden berg, 638. — Annonce cette conquête, 646. — Désaveu qu'il ait suivi Dumouriez dans sa fuite, XVI, 466, 568. — Il est nommé membre du bureau militaire établi près le Directoire, XXIX, 636.

DARÇON, dit DARÇUS. — Est condamné à mort, XXI, 104.

DARDENNE, adjudant-général à l'armée du Nord, suspendu de ses fonctions. — Décret qui lui accorde des secours, XX, 197; XXI, 20.

DARDIGNAT, ex-notaire. — Est condamné à mort, XXI, 299.

DAREAU, député des Hautes-Pyrénées à la Législative. — Demande que toutes les adresses des sociétés populaires soient reçues par l'Assemblée, X, 151 *.

DARFIN, vicaire de Saint-Méry. — Abdique ses fonctions de prêtre, XVIII, 385.

DARIGAN père, administrateur des Landes. — Décret d'arrestation contre lui, XVII, 443.

DARIMAJOU, électeur. — Sa mission à Saint-Denis, I, 577.

DARIOT, premier suppléant de la Haute-Garonne. — Pièces le concernant, XX, 73. — Il est accusé de manœuvres contre le 31 mai, 699, 745. — Accusation contre Allard qui l'a remplacé, XXV, 607.

DARIUS, homme de loi à Evreux. — Se rend en prison pour se faire juger, XXIX, 286. — Est acquitté, 292.

DARLOT, concierge de l'ex-marquis de Maubourg. — Est condamné à mort, XXI, 283.

DARMAING, maire de Pamiers. — Est suspendu de ses fonctions et mis en jugement, VI, 753.

* Le MONITEUR a imprimé Davoz par erreur, c'est Dareau qu'il faut lire.

DARMINGUE, homme de loi. — Est condamné à mort, XXI, 15.

DARMINGUE DE DOUGERY, administrateur de l'Ariège. — Est condamné à mort, XXI, 15.

DARMSTADT. — Lettres des généraux Ernouf et Joubert sur l'évacuation de cette ville, XXVIII, 365.

DARNAUD-BACULARD, littérateur. — Est condamné à deux mois de prison; sa femme est acquittée, XVII, 230. — Il participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

DARNAUDAT, conseiller au parlement de Navarre, député du Béarn à la Constituante. — Propose de ne plus recevoir de députations, I, 257. — Son rapport sur l'affaire d'Hébert et de Commart, 486. — Il reçoit les remercîments de la ville de Pau, II, 363. — Appuie l'annulation d'un arrêt du parlement de Navarre, IV, 512. — Explique la demande faite par le Béarn pour la conservation du château de Pau, V, 462. — Fait fixer la contribution mobilière au 20.e du revenu, VI, 600. — Et rendre un décret sur les dispenses de mariage, VII, 291. — Son opinion sur la suppression de l'hôtel des Invalides, 727. — Il fait décréter que les conditions d'incompatibilité ne concernent que les législatures à venir, VIII, 668. — Annonce que Cazalès, arrêté par le peuple, est en sûreté, VIII, 716. — Son opinion sur la plainte en adultère, IX, 67. — Il combat le projet de Vernier contre l'émigration, 79. — Fait rendre un décret relatif aux limites de la France et de l'Espagne, 105. — Combat la motion de Rœderer sur la liste civile, 359. — Se plaint de la non-distribution de fusils, 426. — Réclame contre la demande de canons pour Carcassonne, 435. — Dénonce la présence de plusieurs députés dans les assemblées électorales, 566. — Est autorisé à déposer la constitution aux archives, 668.

DARNAUDAT, général français. — Sa bravoure contre les Espagnols; il est élevé au grade de général de brigade, XVII, 118. — Avantage qu'il remporte sur le Necker, XXIX, 702.

DARNAY. — Annulation des élections de ce canton, XXVII, 639.

DARNLEY (lord), membre du parlement d'Angleterre. — S'oppose à la reconnaissance de la république française, XIX, 450.

DARRACQ, député des Landes au Conseil des Cinq-Cents. — Son opinion sur le paiement en nature des fermages et des rentes foncières, XXVII, 372. — Sa motion en faveur des réquisitionnaires mariés, 535. — Il parle pour la liberté de la presse, XXVIII, 26. — Appuie une dénonciation contre Reverchon, 143. — Parle contre la réclamation de Pocholle, 260. — Combat le projet de Drulhe contre les prêtres réfractaires, et invoque le rapport de la loi du 3 brumaire, 263. — Son opinion sur les prévenus des massacres de Lyon, 306. — Sur le droit de successibilité des enfants naturels, 327. — Il propose de relever de la déchéance Montvoisin, inscrit sur une liste d'émigrés, 347. — Son opinion sur les droits d'exportation, 353. — Il parle pour le recours en cassation des jugements de la haute-cour, 374. — Demande que le Conseil déclare qu'il n'est pas en son pouvoir d'accorder des amnisties, 411. — Propose d'établir, en faveur des indigents, un impôt sur les spectacles et les bals, 460. — Son opinion sur les transactions particulières antérieures au 1.er juillet 1791, 491. — Sur les transactions sociales et contre l'attermoiement, 497. — Sa motion pour le rétablissement de la contrainte par corps, 508. — Il dénonce les abus qui facilitent l'évasion des condamnés aux fers, 521. — Se prononce contre le projet qui suspend les demandes en divorce contre les citoyens absents pour le service de la république, 533. — S'oppose à la discussion sur la presse; est rappelé à l'ordre pour avoir comparé les journalistes aux

* Le MONITEUR a imprimé D'Orthès par erreur, c'est Darthé qu'il faut lire.

nocent au tribunal révolutionnaire, 15. — Décret qui l'y traduit de nouveau, XIX, 114.—Rapport de ce décret, 115.—Rapport demandé sur sa conduite, XXIV, 543. — Il est traduit au tribunal criminel d'Eure-et-Loir, 547. — Discussion sur sa mise en liberté; Bourdon (de l'Oise) renouvelle ses inculpations contre lui; il est défendu par Legendre et Moreau, XXVI, 331.—Il est compris dans l'amnistie du 4 brumaire, 346.

DAUBIGNY, aide-de-camp.—Son éloge, XVII, 365.

DAUBIGNY, femme Dupont. — Est condamnée à mort, XXI, 275.

DAUBIN (A.), curé. — Est condamné mort, IX, 16.

DAUBONNEAU, colon. — Dénonce les députés de Saint-Domingue, XXV, 4.

DAUBUSSON.—Offre une médaille d'or; son éloge par Condorcet, XII, 238.

DAUCHET, d'Arras, député au Conseil des Cinq-Cents. — Sa motion concernant les enfants non présentés à l'officier de l'état-civil, ou qui ont été surnommés Marat, Robespierre, etc., XXVIII, 722. — Il vote l'adoption du projet de Jard-Panvilliers sur le maintien des ventes des presbytères, 756.

DAUCHY (Alexandre), député du Nord au Conseil des Cinq-Cents. — Demande 10 millions pour le ministère de l'intérieur, XXVII, 455. — Pense que c'est à l'ordre judiciaire qu'appartient le jugement des prises, XXVIII, 246.—Son rapport sur les secours à distribuer au réfugiés et déportés des colonies et des autres départements, 504.—Il fait annuler des déportations prononcées par l'assemblée de l'île-de-France, 694.—Demande une pension pour la veuve Picot et l'augmentation du traitement de Groignard, XXIX, 200.—Propose d'assujettir les fabricants et débitants de tabac à une simple patente, 386.—Combat le projet relatif aux traitements des juges, 602.

DAUCHY (Edouard), député de Clermont-en-Beauvoisis à la Constituante.—Est élu secrétaire, V, 512.—Son opinion sur la clôture des parcs royaux, 658.—Sur l'imposition des bâtiments d'exploitation, VI, 143. — Son rapport sur le mode d'évaluation des terrains enclos, 158. — Fait rendre un décret sur la répartition et l'assiette de la contribution foncière, 284, 295. — Ses observations sur l'estimation de la propriété territoriale pour la confection du cadastre, 448. — Il fait décréter la cessation de la vente exclusive des eaux-de-vie en Bretagne, 565.—Adopter divers articles sur la contribution foncière, 603, 604. —Un décret sur les messageries, 743; VII, 55, 60, 68. —Proroger la perception d'un droit sur les boissons à Strasbourg, 211. — Supprimer plusieurs autres droits de cette nature, 245.—Son rapport sur le cautionnement des soumissionnaires des messageries, 348.—Il fait soumettre à la contribution foncière les droits non supprimés, 446.—Régler les suppléments à payer par les fermiers aux propriétaires, en raison de la suppression de la dîme et autres charges, 599. —Est élu président, VIII, 601.—Annonce le travail du comité sur les contributions arriérées, 729. — Fait rouvrir les barrières de Paris, lors de la fuite du roi, 735. — Supprimer le paiement fait au pape pour la non-culture du tabac dans le comtat Venaissin, IX, 107. — Rendre un décret sur les dépenses de la ville de Paris, 205.—Accorder un fonds de 12,000 liv. au ministère des contributions publiques, 220.—Régler le mode de réduction et de décharge des contributions, 255, 303, 451. —Son opinion sur l'éligibilité à l'électorat, 377, 378. — Fait rendre un décret sur la taxe des lettres, journaux, etc, 421, 422. — Un autre sur la poste aux lettres. 599. — Fait fixer le mode de perception et de versement des contributions, 780. —Son opinion sur la destitution des commissaires de la trésorerie, 787. — Il fait décréter le maintien des perceptions sur les hypothèques, la marque d'or et les loteries, X. 5.—Donne des détails sur les troubles de Noyon, XI, 466.—Annonce que la fermentation règne encore à Attichy, 487.—Et que le calme est rétabli à Ourcan, Compiègne et Attichy, 500. — Signe une instruction du département de l'Oise sur les décrets concernant la guerre et les émigrés, XII, 451.— Député de ce département au Conseil des Cinq-Cents, fait un rapport contre l'établissement de l'impôt progressif, XXVI, 587. — Est élu secrétaire, XXVII, 535. — Rend compte des résultats de l'emprunt forcé, 557. —Se plaint de l'existence de la commission de vérification, 685.—Son rapport concernant la contribution foncière de l'an IV, XXVIII, 297, 308.—Autre sur le mode d'acquitter les engagements entre particuliers, 353.—Il fait prendre une résolution sur le paiement des loyers des maisons, 420.—Une autre sur le paiement des contributions en numéraire ou en mandats au cours, 431.—Une autre sur les contributions, 733.—Est arrêté à la suite du 18 fructidor, 795. — Et remis en liberté par ordre du Directoire, 811.

DAUDÉ (J.-M.), charron. — Est condamné à six ans de fers, XX, 368.

DAUDÉ (abbé), à Yvrée. — Lettre, à son adresse, donnant des détails sur les moyens de résistance de Lyon, XVII, 558.

DAUDEL, chef de légion.—Son éloge, XVII, 774.

DAUDET (de Jossan). — Son arrestation, VIII, 261. —Réclamation le concernant, 390.

DAULAN. — Est victime des troubles d'Avignon, VIII, 542.

DAULNAY.—Sa lettre à Mauduit, IX, 243.

DAUMAS, commandant. — Se distingue en Helvétie, XXIX, 791.

DAUMÈRE, officier. — Trait de courage, XXVI, 12.

DAUNOU, député du Pas-de-Calais à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 167, 200, 255. — Il s'oppose à ce qu'il soit statué, séance tenante sur la question du sursis, 237.—Discute le projet de constitution, XVI, 232, 235, 648*.—Adresse d'Arras contre lui, 685.— Il vérifie le télégraphe de Chappe, XVII, 251.—Est décrété d'arrestation, XVIII, 60.—Proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Son rappel à la Convention, 699. — Il est élu secrétaire, XXIII, 32. — Fait accorder une indemnité aux artistes du théâtre de la rue de la Loi, XXIV, 198.—Décréter l'acquisition de 3,000 exemplaires de l'ouvrage de Condorcet, 207.—Accorder des secours à plusieurs savants et artistes, 231, 234. — Est nommé membre de la commission des lois organiques, 294. — Fait supprimer l'école Normale, 315. — Son rapport sur les moyens de donner plus d'intensité au gouvernement, 388.—Il présente et défend le projet de la nouvelle constitution, XXV, 64, 173, 174, 178, 189, 195, 214, 218, 219, 223, 227, 243, 278, 279, 282, 286, 288, 298, 299, 304, 306, 307, 324, 327, 344, 346, 348, 349, 350, 351, 358, 359, 375, 376, 381, 382, 495, 496, 503, 509, 511, 521, 563.—Son opinion sur la déclaration des droits, 148, 150, 151, 154, 155, 156, 157, 158, 497, 501.—Il fait décréter en principe le bannissement perpétuel des émigrés, 383, 565. — Est élu président, 407.—Répond à un pétitionnaire que la Convention ne souffrira aucun acte en faveur des émigrés, 455. — Son discours sur l'anniversaire du 10 août, 465.—Sa réponse à une députation du département de Jemmapes, 502.— Il entre au comité de salut public, 651. — Propose un mode de scrutin pour les assemblées primaires, 655.—Lit des lettres relatives à l'acceptation de la constitution et à la prise de bâtiments chargés de grains, 682.—Son rapport sur les mou-

* Le MONITEUR a imprimé Danmont par erreur, c'est Daunou qu'il faut lire.

DAUVERGNE, commandant à Avignon.—Y fait faire la moisson en huit jours, XXI, 171.

DAUVERGNE (Pierre), de Dunkerque. — S'échappe des prisons anglaises, XXIX, 101.

DAUVERS, administrateur de Seine-et-Oise. — Demande d'un rapport sur son affaire, XIX, 495.

DAVANNE, commis à la distribution des vivres. —Est condamné à mort, XIX, 740.

DAVAUX (J.-P.), ex-curé. — Est mis en état d'arrestation, comme faux témoin, XX, 92.

DAVAZANTI.—Est nommé membre de la représentation nationale napolitaine, XXIX, 610.

DAVERHOULT, membre du directoire du département, député des Ardennes à la Législative.—Sa motion pour le remplacement des officiers en fuite, X, 104*.—Il demande l'envoi de commissaires pour examiner l'état des places fortes, 238*. — Son opinion sur la loi proposée contre les émigrés, 326*. —Sa motion relative aux enrôlements qui ont lieu dans l'empire; sa discussion et son adoption, 482, 499, 503, 504. — Il s'oppose à la mise en accusation de Rohan, 653. — Parle contre les émigrés brabançons, 677. — Appuie le projet tendant à dissiper leurs rassemblements, 686. — Propose d'accorder les 20 millions réclamés par le ministre de la guerre, 761.—Est nommé président, XI, 71.—Son opinion sur le recrutement de l'armée, 196.—Et sur l'office de l'empereur, 213. — Rochambeau demande qu'il rejoigne l'armée du Nord, 231. — Son opinion sur la loi des passeports, 265. — Il demande compte des rassemblements d'émigrés dans le Brabant, 357.— Son opinion sur le serment à prêter par la garde du roi, 359.—Il combat les lois prohibitives des exportations, 464.—S'oppose à la rupture du traité de 1756, 537.—Inculpe la municipalité de Paris, XII, 11, 12.—Son opinion sur la dénonciation faite contre Narbonne, 24, 78.—Sur le commandement des bataillons de volontaires, 45.—Il combat une motion sur les capitulations avec les Suisses, 165.—Demande le renvoi au comité diplomatique de la question de la guerre avec l'Autriche, 182. — Vote pour la guerre, 185.—Propose de donner aux généraux le droit de faire des réglements, 369.—Son opinion sur la peine à infliger aux déserteurs, 411. — Demande l'ajournement de la discussion sur la garde du roi, 528.—S'oppose à la formation d'un camp sous Paris, 598, 619.—Son opinion sur une lettre de Lafayette contre Dumouriez, 693. — Il dénonce les attentats commis au 20 juin, 721, 723.—Combat la motion de Guadet contre Lafayette, 778.— Dénonce Lasource, XIII, 16.—Demande compte des mesures prises contre les sociétés populaires, 19.— Défend Terrier, 26.—Parle sur l'affaire de Pétion, 149. — Donne sa démission, 251.—Arrêté en émigrant, se brûle la cervelle, 510.

DAVERRONNIÈRE.—Annonce de son *baume de longue vie*, XIX, 76.

DAVESNE (P.), membre de la commune de Paris. —Est condamné à mort, XXII, 278.

DAVESNES, général.—Est destitué, XVIII, 388.

DAVI-CHAVIGNÉ. — Annonce de sa gravure de *la colonne de la liberté*, V, 227.

DAVIAU, sous-chef de l'administration des vivres à Rochefort.—Se fait le bourreau de Dechézeaux, XXIII, 570. — Est désigné comme l'un des conspirateurs du 29 germinal, XXIV, 326.

DAVID, peintre. — Son tableau du serment du Jeu de Paume sera achevé aux frais de la nation, IX, 795.—Il accepte deux élèves que lui confie l'Assemblée nationale, XI, 334. — Invite la commune de Paris à la fête donnée aux soldats de Châteauvieux, 738.—Député de Paris à la Convention, reçoit une lettre de Roland sur le muséum national, XIV, 263. —Propose d'élever un monument en mémoire du siége de Lille, 307.—Lit une lettre sur les vexations dont les artistes patriotes sont l'objet à Rome, 531. —Propose de décréter que Paris a bien mérité de la patrie, XV, 69.—Dans la discussion relative à la permanence des sections, s'écrie : l'appel nominal ou la guerre civile! 73.—Son vote dans le procès du roi, 164, 200, 253.—Il demande qu'il soit élevé un monument à la mémoire de Lepelletier, 281.—Offre à la Convention un tableau représentant l'assassinat de ce représentant, 836.—S'écrie, en interrompant Pétion : *Je demande que vous m'assassiniez*, etc., XVI, 126.—Appuie l'adresse des Jacobins qui a motivé l'arrestation de Marat, 148.—Appelle Vergniaud assassin, 436. — Demande une illumination générale en réjouissance de l'achèvement de la constitution, 726.—Son rapport sur la fête civique du Champ-de-Mars, 731. — Il fait décréter une pension de 2,400 livres pour les artistes qui auront remporté le prix en peinture, sculpture ou architecture, XVII, 15.—Son rapport sur la fédération du 10 août, 107, 119.—Il rend compte des derniers instants de Marat, 141.—Fait mettre à la disposition du ministère de l'intérieur 1,200,000 livres pour la dépense de la fédération, 192.—Est élu secrétaire, 234. — Fait suspendre la distribution des prix de toutes les académies, 346.—Propose de placer à la Convention l'arche constitutionnelle, 375.—Est élu membre du comité de sûreté générale, 659.—Annonce qu'il a fini le tableau de Marat, XVIII, 125.— Fait décréter l'érection sur le Pont-Neuf d'un monument au peuple français, 371, 455.—Demande les honneurs du Panthéon pour Marat, 429.—Fait former le jury des arts, 457.—Et accorder des secours à Dutaillis, 514.—Annonce que l'exécution du jugement de Gandon n'a pas eu lieu, XIX, 24 — Présente un plan de fête nationale en mémoire de la prise de Toulon, 54, 63, 82, 89.—Propose de doter les filles des citoyens morts pour la patrie, 63.— Est chargé de retracer l'action héroïque de Barra, 81.—Est élu président, 145.—Fait supprimer la commission du muséum, 226.—Est chargé de présenter le plan de la fête à l'Etre-Suprême, XX, 411. —Décret ordonnant la confection aux Gobelins de copies de ses tableaux de Marat et de Lepelletier, 434. — Adoption de son plan de fête à l'Etre-Suprême, 653.—Son rapport sur la fête pour l'apothéose de Barra et de Viala, XXI, 277.—A la suite du 9 thermidor, Dumont demande qu'il soit chassé du comité de sûreté générale, 366.—Décret pour son remplacement à ce comité, 367, 656.—Déclare qu'il a été trompé par Robespierre; est renvoyé au comité de salut public, 367, 368. — Montmayou l'appel le roi David; il est décrété d'arrestation, 377. — Inculpé par les administrateurs d'Issoire, 481.—Et dénoncé par Lecointre; ordre du jour, 610, 620.—Débats à ce sujet, et décret qui déclare calomnieuse cette dénonciation, 626, 629, 632, 637, 638. —Il demande à se justifier à la barre, 647.—Réclame la permission de retourner à son atelier, XXII, 542.—Motion d'examiner sa conduite, 614.—Pétition de ses élèves en sa faveur, 635. — Décret portant qu'il n'y a pas lieu d'examiner sa conduite, XXIII, 71.—Il est mis en liberté, 77.—Dénonce un propos tenu par Collot-d'Herbois, XXIV, 88. — Est dénoncé par la section du Muséum, 365.—Demande de son arrestation en prairial, 574.—Elle est décrétée, 575. —Le sabre de Robespierre, fait sur ses dessins, est présenté à la Convention, XXV, 352.—Il est autorisé à rester dans son domicile avec des gardes, 555.—Est compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346.

DAVID, littérateur. — Analyse un discours de Derché sur la question des limites du Rhin, XXVII,

* Le MONITEUR a imprimé Davaux par erreur, c'est Daverhoult qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Debar par erreur; c'est Debatz qu'il faut lire.

la situation du Midi, 631.—Entre au comité de salut public, XXV, 144.—Parle sur la déclaration des droits, 151, 156.—Discute le projet de constitution, 219, 256, 259, 506. — Demande que la *Marseillaise* soit jouée tous les jours à la garde montante, 239, 250.—Sa motion en faveur de Rouget de Lisle, 239. — Il propose un article supplémentaire aux traités avec Tunis, 435.—Fait ratifier cet article par la Convention, 470. —Appuie une pétition du fils de Diétrick, 472, 473. —Lettre que lui écrit Quinette, prisonnier en Autriche, 522.— Il appuie les mesures proposées contre les émigrés, 524.—Et la motion de rayer Diétrick de la liste des émigrés, 581. — Demande l'insertion au bulletin d'une adresse du camp sous Paris, 614.—La confiscation des biens des agioteurs, 628.—Fait rapporter le décret qui privait de leur traitement les députés détenus ou accusés, 663.—Son opinion sur la mise en jugement de Pache et autres, XXVI, 24.—Il parle contre les journalistes incendiaires, 54.—Fait décréter l'insertion au bulletin du compte-rendu, par Barras, de l'affaire de vendémiaire, 133. —Appuie le projet relatif à la création des conseils militaires, 151, 152.—Fait ordonner la levée des scellés chez Descorches, ex-ministre à Constantinople, 343. — Aymé prétend avoir secondé ses efforts contre le terrorisme, XXVII, 42.—Sa réponse, 43.—Député au Conseil des Cinq-Cents, fait une motion en faveur des députés livrés à l'Autriche par Dumouriez, 239. — Son rapport sur cet objet, 452.—Impression de son discours, 496. — Son opinion sur la liberté de la presse, 714.—Il est élu secrétaire, XXVIII, 50. —Fait renvoyer à une commission la demande de secours de la veuve Fabre-d'Eglantine, 306.—Vote le maintien de la loi du 3 brumaire en son entier; réclame un compte moral et politique de la situation de la république, 461, 462.— Fait demander ce compte au Directoire, 482.—Rend hommage à Bonaparte et à Augereau, et fait décréter que l'armée d'Italie ne cesse de bien mériter de la patrie, 500.—Est élu président, 523.—Célèbre la victoire d'Arcole, et fait décréter que les drapeaux fixés dans les rangs ennemis par Bonaparte et Augereau, leur seront accordés, 535.— Interrompt Dumolard, qui veut parler contre les Orléanistes, 554.—Propose et fait adopter la contrainte par corps en matière civile, 583, 592.— Son rapport sur la conspiration de Lavilleheurnoy, qu'il représente comme coïncidant avec celle de Babeuf, 597. — Il appuie la proposition faite par le Directoire, de soumettre les électeurs à un serment, 622, 623.—Sur l'annonce de la signature de la paix, il propose une fête pour célébrer ce jour heureux, 686.—A l'occasion de la déclaration d'urgence en faveur des fugitifs de Toulon, sort de la salle en disant qu'il ne peut plus délibérer, 744.—Fait une motion d'ordre sur le 14 juillet, et propose de déclarer que les vainqueurs ont bien mérité de la patrie, 745.— Réclame l'appel nominal sur le prononcé du président, portant qu'il ne sera point exigé de déclaration des ministres du culte, 746.— Défend les réunions populaires et en vote la conservation, 751.— Combat le projet d'Aubry sur la garde législative, 765.—Fait renvoyer à la commission celui relatif à la violation du secret des lettres, 786. — Demande que ceux pour la radiation desquels il a voté au 18 fructidor, ne puissent plus être admis au Corps Législatif, 809.—Discute les rapports politiques de la république avec l'Italie; justifie les opérations du Directoire dans cette circonstance, et fait dissoudre la commission y relative, 822.—Fait autoriser le tribunal de cassation à former une quatrième section, XXIX, 14. — Ordonner la célébration d'une pompe funèbre en l'honneur de Hoche, 17.—Appuie un projet sur les passeports, 33.—Son rapport sur la mise en activité des institutions républicaines, 4?.—Il a ti'éloge des armées, 53.— Discussion de son projet relatif aux écoles de Mars, 60.—Il dénonce les brigandages qui s'exercent sur les routes, 79.—Fait l'éloge du patriotisme du commerce de Paris, 111.— Son opinion sur la nécessité d'une expédition contre l'Angleterre, 117.—Il demande une pension pour la fille et la sœur de Dugommier, 118.—Son rapport sur les institutions militaires, 122.—Il appuie la création d'un huitième ministère, 135.—Propose l'établissement d'une fête à la souveraineté du peuple, 142.—Sa motion en faveur de l'armée d'Italie, 177. — Son rapport sur une pétition des citoyens de Saint-Quentin, 178. — Il demande un rapport sur les succès des armées républicaines, 189.—Son opinion sur le mariage des instituteurs, 222.—Sa motion sur le code pénal de la marine, 245.—Son opinion sur les élections de l'an VI, 260. — Il est nommé ministre plénipotentiaire à Rastadt, 270.— Part pour cette ville, 285.—Y arrive, 291.—Donne sa démission des fonctions de député, pour continuer sa mission au congrès, 297.—Sa réponse à la note de la députation de l'empire du 19 floréal, 298. — Il notifie au ministre directorial ses pleins pouvoirs de signer un traité de paix avec l'empire, 316.—Sa réponse à la note des ministres impériaux sur la navigation du Rhin, etc, 320, 347.—Précis d'un entretien qui a eu lieu le 24 thermidor entre lui et Metternich, 358.—Il répond au reproche fait aux troupes françaises d'avoir dépassé la ligne d'armistice, 401. — Sa note sur l'article de celle de Metternich relatif à la sûreté des correspondances, et de l'endroit du congrès, 655. *(Voyez* Rastadt.)— Lettre de son secrétaire annonçant qu'il a été assassiné, et qu'il est parvenu à se sauver, 664.— Rapport à ce sujet, 668.—Lettre et détails sur cet événement, 673. — Bulletins télégraphiques sur sa santé, 674, 675.—Son rétablissement; il part pour Paris, 676. —Particularités transmises par lui, 677, 679.—Réélu aux Cinq-Cents, y paraît le bras en écharpe, la figure pâle et défaite; son discours sur l'attentat dont ses collègues et lui ont été victimes, 684.—Il est élu président, 685.—Son discours à la fête funèbre en l'honneur de Bonnier et de Roberjot, 704.— Il communique une lettre d'un ministre étranger sur l'événement de Rastadt, 715.—Est accusé dans un écrit faussement attribué à la citoyenne Roberjot, 749.—Réclame la discussion sur l'incompatibilité entre les fonctions publiques et l'état de fournisseur, 774. — Vote l'impression du message du Directoire annonçant la clôture de la société des Jacobins de la rue du Bac, 778. — Prononce l'éloge funèbre de Lecarlier; demande à cette occasion un nouveau travail sur les institutions civiles, 788.

DEBRY, de Vervins. — Rapport sur son acquisition de biens nationaux, XXI, 249.

DEBUQUE, armateur.—Décret qui lui accorde une indemnité, VI, 622.

DÉCADIS. — Motion pour leur célébration, XXIX, 41, 74.—Suppression des étalages dans ces jours de repos; résolution y relative, 76, 80, 87, 107, 108, 110. —Loi pénale demandée contre ceux qui ne les observent pas, 178.— Nouveau projet sur leur célébration; discussion, résolution y relative, 222, 317, 319. —Réglement de tous les services publics sur la décade, 229. — Article sur le comput décadaire, 432. *(Voyez* Calendrier et Fêtes.)

DECAEN, adjudant-général.— Se distingue à l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 338, 343, 346, 352, 353. — A la bataille d'Etteingen, 358. — Obtient des succès dans les montagnes d'Albe, 380. — Se fait remarquer dans une autre action, 425. — Son éloge par le général Moreau, 426. — Il est destitué, XXIX, 163. — Sa réintégration, 224. — Sa justification, 794.

DECAIX, ex-prieur.— Est condamné à mort, XXI, 507.

* Le MONITEUR a imprimé Hérain, par erreur, c'est Deherain qu'il faut lire.

à Saint-Domingue, 719. — Ses réflexions sur les dépêches des agents dans les colonies, 725. — Il entre dans les vues des habitants de Vassy, qui réclament la faculté de sonner les cloches, 727.—Saisit Malès à la gorge, dans la discussion sur les finances; est élu secrétaire, 731. — Provoque le rapport sur la garde nationale; parle de l'arrivée de troupes à Paris, de distribution d'armes, 747.—Applaudit à Willot dans sa motion sur cet objet; dit que les mesures prises ne suffisent pas; provoque un rapport plus positif sur le dernier message du Directoire, 757.—Fait décréter la mention honorable de l'adresse du conseil d'administration du 3.e régiment d'artillerie, dénonçant l'*Ami des Lois*, 762. — Est déporté au 18 fructidor, 798. — Lettre que lui écrit Robert, journaliste à Rouen, XXIX, 34. — Mesures pour l'exécution du décret de déportation rendu contre lui, 765.

DELAHAYE jeune.—Sa carte d'Avignon, VIII, 674.

DELAHAYE, roi d'armes des Français.—Proclame la constitution à Paris, IX, 797.

DELAHAYE (Pierre), chef de chouans amnistié.—Est traduit au tribunal militaire de l'armée de l'intérieur, XXV, 399.

DELAHAYE (E.-M.), fermier-général.—Est condamné à mort, XX, 428.

DELAINY, Irlandais.—Est condamné à mort, XX, 720.

DELAIRAY, électeur. — Signe l'ordre d'arrêter Bezenval, I, 256.

DELALANDE, chargé d'affaires à la cour de Turin.—Lettre que lui adresse Dumouriez sur l'arrestation de Sémonville, XII, 226.

DELALAUZE (l'abbé).—Ecrit sur l'économie rurale et civile, VIII, 199.

DELALOI, vice-président de la section Lepelletier. — Est condamné à mort par contumace, XXVI, 258.

DELALONDE (Pierre). — Est condamné à mort, XVII, 598.

DELAMARCHE, ci-devant évêque de Léon.—Est mandé à la barre par suite des troubles du Morbihan, VII, 383.—Excite des troubles dans le Finistère, X, 550.

DELAMARRE, député de l'Oise à la Convention. —Son vote dans le procès du roi, XV, 164, 197, 253. —Il fait adopter un décret relatif à la commission de la régie générale, XVII, 740.—Est décrété d'arrestation, XVIII, 60.—Proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Son rappel à la Convention, 699. — Il fait accorder des délais aux créanciers des hôpitaux, XXIII, 476.—En mission dans le Nord, est rappelé, XXIV, 567.—Rapport de ce décret, 617.—Il annonce la clôture de la société populaire de Lille, XXV, 3, 50.—Sa lettre sur le mouvement causé à Arras par l'augmentation du prix du pain, 102.—Membre du Conseil des Anciens, il fait décider que les notaires déposeront au greffe du tribunal civil de leur département le double de leur répertoire, XXVIII, 250.—Se plaint de ce qu'un mandat d'amener a été décerné contre lui, 320.—Explication à ce sujet, 325.

DELAMARRE, ex-prêtre.—Est condamné à mort, XXI, 47.

DELAMARRE, résidant à Copenhague.—Son adhésion à la constitution, XVIII, 9.

DELAMARRE, DIT PLEMONT, ex-juge au bailliage de Coutances. — Est condamné à mort, XXI, 319.

DELAMBRE, député du Cambrésis à la Constituante.—Sa lettre à ses commettants, II, 345.

DELAMBRE. — Décret pour protéger ses travaux pour la mesure du méridien, XIII, 331, 666.—Hommage de son mémoire sur les poids et mesures, XIV, 567.

DELAMEL-BOURNET (J.-A.) — Est condamné à mort, XXI, 284.

DELANDINE, avocat, bibliothécaire de l'Académie de Lyon, député du Forez à la Constituante. — Son opinion sur la déclaration des droits, I, 264. — Il propose d'hypothéquer les biens du clergé, 321. —De former une double liste des votants, lors de la discussion sur la sanction, 397. — Combat le plan sur la division du royaume, II, 132.—Vote la conservation des banalités conventionnelles, III, 500. — Amende le projet sur le rachat des droits féodaux, IV, 192.—Vote pour des juges sédentaires, 258. — Parle sur les patronages laïcs et sur l'aliénation des fondations ecclésiastiques, V, 13. — Combat une nouvelle émission d'assignats, V, 554, 614.—Ses observations à cet égard, 772. — Son opinion sur la suppression des offices ministériels, VI, 635.—Il réclame contre l'insertion de son nom dans la liste du club monarchique, VII, 299. —Son opinion sur les mines, 679, 682, 741.—Il fait rendre un décret pour la confection du canal de Rhône-et-Loire, VIII, 593. — Appuie les droits des princes aux places à la nomination du roi, IX, 498.—Réclame contre la fermeture de la bibliothèque de Lyon, 779.

DELAPOIZE, électeur. — Sa participation aux événements du 14 juillet, I, 569, 588.

DELAPORTE. — Est nommé administrateur des subsistances à la commune de Paris, II, 282.

DELAPORTE, négociant.—Est condamné à mort, XXI, 199.

DELAPORTE, député des Côtes-du-Nord au Conseil des Cinq-Cents. — Fait charger les commissaires du Directoire de poursuivre l'exécution des jugements criminels, XXVIII, 193.—Son rapport sur la cessation des communautés de biens entre époux, 252. — Il fait charger les juges-de-paix de clore les inventaires; et autoriser ceux des lieux infestés par les rebelles à exercer leurs fonctions dans l'endroit où ils seront réfugiés, 270. — Propose une perception additionnelle sur les billets de spectacles, 474.—Fait prendre une résolution pour la réception aux hospices des enfants abandonnés, 491. — Invoque la question préalable sur le projet de Chapelain concernant les rentes viagères dues aux émigrés, 544. — Fait prendre une résolution pour les secours en faveur des pauvres, 576.—Son rapport sur la marque des étoffes et toileries, XXIX, 227.—Sa motion sur les rentes foncières, 258.—Il fait adopter une résolution contre les fonctionnaires prévenus d'abus de pouvoir, 269.—Et rejeter une motion contre les agents du Directoire accusés de prévarication, 271. —S'oppose au droit de marque sur les étoffes, 283.— Sa motion sur les prisons, 292. — Son rapport sur les secours à accorder aux hospices, 389.—Il discute un projet sur les hospices civils, 652.

DELAPORTE, intendant de la liste civile. *(Voyez Laporte.)*

DELARIÈRE (abbé).—Auteur d'un ouvrage intitulé : *Préservatif contre le schisme*, VIII, 240.

DELARUE, député de la Nièvre au Conseil des Cinq-Cents.—Son opinion sur les prévenus des massacres de Lyon, XXVIII, 331.—Il propose de faire cesser les abus existant dans la vente et dans la fabrication de la poudre, 341. — Fait ajourner un projet relatif aux créanciers d'émigrés, 351.—Prendre une résolution sur la vente de la poudre à tirer, 353.—Un autre concernant la liquidation des créances des émigrés, 363.—Réclame contre les interrupteurs de Dumolard, parlant sur les journalistes, 562. — Demande la continuation de la discussion sur le serment des électeurs, 623. — Annonce des troubles survenus dans les assemblées primaires de Nevers, et demande la translation du corps électoral, 639.—Son projet pour la contribution mobilière de l'an V, 681.—Autre sur les contributions, 741.—Il rend compte de la réponse du Directoire, sur la marche des troupes vers Paris, 747.—Fait un

rapport sur cet objet; accuse Hoche et le commissaire des guerres Lesage; fait adopter l'envol d'un message au Directoire, pour connaître les coupables, et empêcher les armées de délibérer, 760.—Est nommé membre de la commission des inspecteurs, 773.—Est arrêté au 18 fructidor, 793.—Est déporté, 796.—Et embarqué à Rochefort, XXIX, 15.—Donne des détails sur Sinnamary, 207.—Ses occupations dans ce lieu, 339.—Sa fuite; son arrivée à Londres, 430.—Il est conduit chez le duc de Portland, 435.—Arrêté du Directoire pour son inscription sur la liste des émigrés, 440.

DELARUE, général.—Annonce les succès obtenus sur les chouans, XXVIII, 293.

DELARUE, lieutenant-colonel.—Rend compte de la capitulation de Gertruydemberg, XVI, 204.

DELARUE, chanoine.—Son ouvrage intitulé : *De l'amélioration du sort des militaires*, II, 318.

DELASALLE (L.-A.), courtier.— Dépose dans le procès des membres du tribunal révolutionnaire de Nantes, XXII, 332.

DELASSAUX.—Est arrêté en émigrant, XI, 502.

DÉLATIONS. — Réflexions y relatives, II, 220. (*Voyez* Dénonciateurs.)

DELATRE, général.—Annonce une victoire sur les Espagnols, XVIII, 364.—Est condamné à mort, XXI, 135.

DELATRE, professeur en droit.—Sa lettre à Calonne; il est mandé à la barre, X, 462.—Ses explications; il est décrété d'accusation, 463. — Sa femme demande à communiquer avec lui, 473.—Rejet de la motion de le laisser voir sa famille, 480.—Son fils demande à être mis en accusation avec lui, 727. — Plaintes contre son entrée dans la garde du roi, XII, 508.—Il est acquitté par la haute-cour d'Orléans, XIII, 367.

DELATRE, négociant, député de Ponthieu à la Constituante. — Vote pour le commerce libre de l'Inde, IV, 40. — Propose d'autoriser les pêcheurs à s'approvisionner de sel étranger, VII, 76. — Sa lettre sur l'uniforme national, 96.—Il fait rendre un décret pour la recherche de Lapeyrouse, 342.—Son rapport sur les colonies et projet à la suite, VIII, 328, 333, 366, 370, 379, 386, etc. (*Voyez* Colonies.) — Il fait rendre un décret pour l'entretien des jetées du port de Dieppe, 528.

DELATTRE, cordonnier.—Est condamné à mort, XXI, 31.

DELATTRE, officier de police à l'armée des Ardennes.—Sa destitution; son arrestation, XIX, 610.

DELAULNAYE.—Son histoire des religions, XVIII, 34; XXV, 1.

DELAUNAY aîné, commissaire du roi au tribunal d'Angers, député de Maine-et-Loire à la Législative.—Sa motion en faveur d'un bénéficier qui veut se marier, X, 154.—Son opinion sur la conjuration formée contre les assignats, 620.— Il est élu secrétaire, XII, 677.—Vote le décret d'accusation contre Duport, 584, 585.— Veut que le salut du peuple soit la suprême loi, XIII, 11.—Son opinion sur la conduite de Lafayette, 193. — Il fait adopter une adresse sur la suspension du roi, etc., 466.—Fait ordonner le dépôt au Panthéon du corps de Beaurepaire, 686. — Adopter une adresse sur un complot tendant à assassiner plusieurs députés, 739. — Député à la Convention, fait un rapport sur les arrestations faites par la commune de Paris et par les sections, XIV, 107.—Un autre sur l'état des prisons, 481.—Présente un mode de juger les exceptions en matière d'émigration, 547.—Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 192, 252.—Il s'oppose à la convocation des assemblées primaires, XVI, 192, 195.—Son discours contre les manœuvres de l'agiotage, et projet à la suite, XVII, 79, 83, 150.—Il fait décréter l'apposition des scellés sur les magasins de la nouvelle compagnie des Indes, 236.—Son discours contre le projet d'acte de navigation présenté par le comité de marine, 263.—Il demande la suppression de la fête de Louis IX, 473.—Son rapport sur le décret relatif aux biens des étrangers, XVIII, 12.—Il fait supprimer la compagnie des Indes, 78.—Rendre un décret en faveur de la veuve de Julien, de Lille, 85.—Est décrété d'arrestation, 463. — Accusé de conspiration, et décrété d'accusation, XIX, 722, 739.—Son procès, XX, 128.—Il est condamné à mort, 138.

DELAUNAY jeune, député de Maine-et-Loire à la Convention.—Fait renvoyer au tribunal criminel de Rhône-et-Loire, la poursuite des accusations contre Vincent et autres, XIV, 675.—Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 193, 252. — Il annonce que les rebelles font le siége de Saumur, 744.—Fait rendre un décret sur le transport du tribunal criminel dans les départements, XVI, 84.—Son rapport sur l'affaire de Marat, 147, 150.—Il présente l'acte d'accusation contre lui, 199.—Est envoyé en mission dans les départements insurgés, 357.—Somme le comité de salut public de faire connaître les défaites de Rossignol et l'ordre de rétrograder donné par lui à une colonne victorieuse, XVII, 747.—Demande un rapport sur les généraux qui ont commandé dans la Vendée, XXII, 118.—Fait ajourner un projet de proclamation aux départements de l'Ouest, 644.—Annonce la soumission des chefs des rebelles, XXIII, 592, 686.—Et l'entrée des républicains dans la partie de la Vendée qu'occuppait Stofflet, XXIV, 332.—Adresse à la Convention les félicitations de l'armée de l'Ouest sur sa victoire de prairial, 576. — Entre au comité de sûreté générale, XXV, 144.—Fait traduire Madggett à la commission militaire, 187.—Propose de traduire le ci-devant marquis de Lacoste au tribunal criminel de l'Isère, 220. — Annonce l'arrestation de 400 agitateurs, 264.—Rend compte des mouvements occasionnés par la *Marseillaise* et le *Réveil du Peuple*, 283.—Fait traduire deux prévenus d'émigration au tribunal criminel de Paris, 348.—Supprimer la commission militaire établie dans cette ville, 405.—Et proroger la loi sur les importations et les exportations, 432.—Son opinion sur les dénonciations faites contre Hentz et Francastel, 455.—Il fait créer une commission administrative de police pour Paris, 473.—En fait nommer les membres, 507.—Fait adopter des mesures de police contre les émigrés, 522, 523. — Annonce un rapport sur les mouvements des assemblées primaires de Paris, 693.—Se plaint de la mise en liberté de Clémence et de Raison, 783.—Est élu secrétaire, XXVI, 40.—Son rapport sur les troubles du Palais-Royal, 47, 52.—Il fait donner un adjoint au commissaire de police de la section de la Butte des Moulins, 48; XXVII, 406.—Fait adopter la suite du code de police, XXVI, 113. — Annonce l'investissement de la section Lepelletier, 118.—Qu'une patrouille a reçu trois coups de feu dans la section du Mont-Blanc, 119.—Propose un conseil militaire pour juger les auteurs de la dernière conjuration, 150.—Son rapport sur la découverte de la conspiration des émigrés à Bâle et à Paris, 217.—Il fait décréter qu'il ne sera fait aucune poursuite contre Bayle qui l'a dénoncé, 344. — Réélu au Conseil des Cinq-Cents, il propose de créer un ministère de la police pour le département de la Seine, XXVII, 95. — Fait fixer les attributions de ce ministère, 107.—S'élève contre la licence de certains écrivains, 536. — Présente deux projets sur la surveillance des étrangers à Paris, 655, 686.—Son opinion sur un projet relatif à la liberté de la presse, XXVIII, 12. — Sa motion concernant les titres brûlés pendant les guerres de la Vendée, 196.—Il est élu secrétaire, 291.—Sa motion sur les postes et messageries, 433.—Son rapport sur les actes passés pendant la révolte de l'Ouest, 488, 494.—Autre sur la pétition

* Le MONITEUR a imprimé Desmagnet par erreur. c'est Demeuilliez qu'il faut lire

** Le MONITEUR a imprimé Delorme par erreur, c'est Demoor qu'il faut lire.

seil des Anciens.—Fait relever de la déchéance les acquéreurs de domaines nationaux soumissionnés, XXIII, 614.—Vote le rétablissement de la loterie, 666.—Contre la résolution relative à la répartition de la contribution foncière de l'an V, 721.—Défend le projet relatif aux charges départementales, XXIX, 96.—En combat un sur ses dépenses locales, 245.—Parle contre l'impôt sur le tabac, 250 *.—S'oppose à l'ordonnancement du cinquième des contributions de Paris, 273.—Et à l'ouverture d'une rue à Dijon, 289.—Son opinion sur les droits de bac, 290. —Il fait rejeter quatre résolutions relatives aux dépenses locales des communes d'Orléans, Montauban, Toulouse et Troyes, et une autre qui autorise la commune de Jouvence à faire un emprunt sur elle-même, 301. — Est élu secrétaire, 449.—Combat le projet relatif à la contribution personnelle, mobilière et somptuaire, 581.—Son rapport sur le mode de constater l'état civil, 602.—Il fait autoriser l'administration de Tonneins à vendre des biens patrimoniaux, 624 *bis*.—Est élu président, 69—Fait valider les élections de la Haute-Vienne ,681. — Présente unprojet sur les dépenses du Directoire pour l'an VIII ,823.

DEPÉRET, médecin, député de la Haute-Vienne à la Législative. —Présente un projet sur les secours publics, XI, 27, 76. — Son rapport sur le même objet, 139.—Il fait régler le mode de paiement des secours accordés aux Canadiens et Acadiens, XII, 308. — Et décréter le paiement des frais d'administration des biens nationaux de la Corse, XIII, 188. — Son rapport sur le dépouillement du Livre-Rouge, 738.

DEPERET.—Présente à l'Assemblée nationale une députation de la 29.e division de gendarmerie, XIII, 609.

DEPERRET, vérificateur des assignats. — Signale un faux timbre qui porte son nom, XIX, 24. — Son opinion, aux Jacobins, sur le gouvernement révolutionnaire, XXI, 651.—Et contre la mise en liberté des nobles et des prêtres, 666.

DEPLAIN DE CHALIGNY. — Réclame contre l'insertion de son nom sur une liste d'émigrés, XIV, 758.

DEPONS, ex-noble. — Est condamné à mort, XXI, 39.

DEPONS (L.), ex-noble.—Est condamné à mort avec son fils et ses sœurs, XX, 744.

DEPONTVILLE (veuve). (*Voyez* Boucher de Rochechouart.)

DEPORTA, chargé d'affaires de la cour de Turin à Paris.—Communique la réponse du comte d'Hauteville, relativement à l'arrestation de Sémonville, XII, 226.

DÉPORTATION.—Décret qui inflige cette peine en cas de récidive d'un délit emportant peine afflictive, VIII, 591.—Demande d'un rapport sur cet objet, XII, 202.— Autorisation donnée aux tribunaux criminels de la prononcer temporairement ou à vie, XVI, 598. —Autre décret y relatif, 616. — Proposition de l'appliquer aux prêtres réfractaires ; débats à ce sujet, XVII, 212.—Nouvelle discussion de cette proposition ; décret portant en principe que les déportés seront traités comme émigrés, 689. — Décret interprétatif des lois sur la déportation, XVIII, 323.—Proposition de Bézard d'en excepter les prêtres mariés, 480. — Autre, de l'appliquer aux individus dont la présence est dangereuse, XXIII, 253.—Autre, de la substituer à la peine de mort pour délits révolutionnaires, XXIV, 157.—Ecrit de Baudin sur ce système, XXVIII, 459.—Discours de Meyer, président de la société helvétique, sur ses effets, 505. — Confiscation des biens de ceux qui s'y soustrairaient, XXIX, 470, 471, 477, 478. —Adoption d'un nouveau projet qui assimile aux émigrés ceux qui ne se présenteront pas dans les deux mois pour subir leur déportation, 479, 480, 481. (*Voyez* les articles suivants.)

DÉPORTÉS.—Commission populaire chargée d'en faire le recensement, XX, 517. — Décret relatif aux frais d'administration de leurs biens, 535. — Arrêté qui les exclut des pays conquis par les armées françaises, XXI, 185.—Projet pour la liquidation de leurs dettes, 225. — Nouvelles mesures de rigueur contre eux, 799.—Levée des scellés mis sur leur mobilier, XXII, 225. — Résolution qui leur accorde trois mois pour le réclamer, XXVIII, 296, 297. — Leur expulsion de la Suisse, 351.—Texte de la note de Barthélemy à ce sujet, 362.—Arrêté du Directoire, relatif au remboursement du prix de leur mobilier, 363.—Motion de Frédéric Hermann, contre ses dispositions, 367. —Rejet d'un projet relatif aux droits de succession à payer par leurs héritiers, XXIX, 632, 657. —Mesures prises contre eux par Bernadotte, 643. — Ajournement d'un projet de Laujacq, sur les parents de ceux qui ont fui le lieu de leur déportation, 788.

DÉPORTÉS DES COLONIES. (*Voyez* Colons.)

DÉPORTÉS CORSES. (*Voyez* Corse.)

DÉPORTÉS DU 18 FRUCTIDOR. (*Voyez* Journée du 18 fructidor.)

DÉPOTS.—Décrets portant qu'ils doivent être rendus dans la même nature qu'ils ont été faits, V, 632 ; XXIX, 599.—Ne pourront être retirés qu'en justifiant du paiement des contributions, IX, 311. — Nouvelles dispositions y relatives, XXV, 545. — Arrêté sur le mode de liquidation de ceux faits dans les caisses publiques, XXIX, 588.

DÉPOTS JUDICIAIRES. — Rapport et décret à ce sujet, V, 395.

DÉPOTS LITTÉRAIRES. — Rapport et décret y relatifs, V, 395.—Mesures législatives pour leur réunion à Paris, XVIII, 330.—Réflexions sur les inconvénient résultant de leur dissémination, XXVIII, 284. — Nouvelles dispositions y relatives, 710. — Opinion de Crenzé-Latouche en faveur de cette résolution, 822. — Son adoption, 823.

DEPREZ (G.), gendarme.—Est condamné à mort, XX, 359.

DÉPUTATIONS. — Arrêté portant qu'il n'en sera plus reçu par l'Assemblée nationale, I, 257.—Plaintes de Thuriot au sujet des députations législatives, XI, 319. — Lettre de Condorcet à Louis XVI, sur le cérémonial à observer envers elles, 325.

DÉPUTÉS.—Conditions nécessaires à leur éligibilité, II, 103.—Ils sont exclus du ministère et des places à la nomination du roi, 155 ; IX, 389. — Bases adoptées pour la fixation de leur nombre, II, 192, 193. —Ils seront choisis parmi les éligibles de chaque département, 197. — Et ne pourront être destitués que pour forfaiture jugée, 206.—Réflexions sur leur traitement, 226. — Fixation du nombre de ceux à nommer par les assemblées électorales, 293.—Mode de leur élection, 344.—Proposition de Mirabeau pour leur choix, 358.—Nouvelles dispositions pour les priver des grâces et faveurs de la cour, III, 234. — Discussion sur leur éligibilité aux futures assemblées, 593.—Leur expulsion des fonctions administratives de leur département, 657.—Discours de Lacroix sur leur inviolabilité, IV, 272.— Décret sur leur nomination aux fonctions du ministère public, 318.—Autre qui les exclut pendant quatre ans du ministère, et leur défend de solliciter aucune place, VIII, 77.— Autre sur leur inviolabilité, 459.—Autre qui les soumet à l'action civile, 462.—Autre sur l'incompatibilité de leurs fonctions, 567, 622, 776, 780. — Réflexions sur le choix des députés à la prochaine législature, IX, 571.—Lettre sur le décret qui leur défend de solliciter aucune place, X, 664.—Refus de les

* Le MONITEUR a imprimé Lefèvre par erreur, c'est Depère qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Desboutys par erreur, c'est Desbrulys qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Dessaix par erreur, c'est Dessain qu'il faut lire.

** Le MONITEUR a imprimé Sole par erreur, c'est Dessolles qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé par erreur, Regnault et Dillon, c'est Deulnaud et Gillon qu'il faut lire.

DEVILLAGE, officier de marine. — Est mis en arrestation, lors des troubles de Toulon, II, 328. (*Voyez* Albert de Rioms.) — Commandant à Saint-Domingue, annonce l'insurrection du régiment d'Artois, la fuite de Blanchelande et la mort de Mauduit, VIII, 219.

DEVILLARS (G.-A.), étudiant. — Est acquitté par le tribunal révolutionnaire, XX, 120.

DEVILLE (J.-B.), député de la Marne à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 193, 253. — Il discute sur la première réquisition, XXII, 766. — Appuie le projet de ne point rappeler dans l'Assemblée les députés mis hors la loi après le 31 mai, XXII, 770. — Combat la radiation de la liste des émigrés de Levrault et de Diétrick, XXIII, 165; XXV, 581. — Demande à une députation s'il faut égorger les détenus, XXV, 303. — Membre du Conseil des Cinq-Cents, il provoque la déportation des juges qui ont refusé de jurer haine à la royauté, XXVII, 604. — Sa motion relative aux chevaliers de Malte inscrits sur la liste des émigrés, XXVIII, 449. — Autre relative aux Français attachés à cet ordre, 461. — Autre, suivie d'un message au Directoire, sur la suspension des ventes des domaines nationaux, 509. — Il fait demander au Directoire un état des individus rayés de la liste des émigrés, 538. — Demande qu'on aille aux voix sur la proposition d'exiger un serment des électeurs, 622. — Proposition de l'admettre comme député de Saint-Domingue, XXIX, 660.

DEVILLE (N.), fermier général. — Décret qui le traduit au tribunal révolutionnaire, XX, 392. — Il est condamné à mort, 428. — Secours accordés à sa veuve, XXII, 64.

DEVILLE, curé de Saint-Paul. — Est élu évêque de Perpignan, VII, 359.

DEVILLENNES (A.-F.), femme Rollet-Davau. — Est condamnée à mort, XX, 480.

DEVILLER. — Annonce de son dépôt de fayence, IV, 384.

DEVILLERS, ex-employé au bureau des Assemblées Constituante et Législative. — Est condamné à mort, XXI, 396.

DEVILLI père. — Est nommé administrateur de la commune de Paris, bureau de la garde nationale, II, 283.

DEVINCQ-THIERRY, député du Nord au Conseil des Cinq-Cents. — Est élu secrétaire, XXIX, 499.

DEVINS ET DEVINERESSES. — Dénonciation contre eux par l'administration municipale de Bapaume, XXVIII, 508.

DEVISMES, avocat, député du Vermandois à la Constituante. — Fait rendre un décret relatif aux coupes de bois faites par le cardinal de Loménie, IV, 188. — Voter 600 mille francs pour la confection du canal de Charolais, 317. — Supprimer les redevances pécuniaires des juifs, V, 185. — Régler le mode de poursuivre les délits forestiers, VI, 675, 736. — Rendre un décret relatif à la vente des biens nationaux, VII, 138, 139. — Un autre pour le remboursement des dîmes inféodées, 168. — Ordonner la recherche des minutes des aliénations des biens nationaux, 495. — Décréter le salaire des officiers des eaux-et-forêts, 583. — Son rapport sur le rachat des droits féodaux non supprimés, 588. — Son opinion contre la donation du Clermontois, 635. — Il est élu secrétaire, 734. — Fait rendre un décret sur la possession des biens domaniaux, 742. — Ordonner la poursuite des auteurs des dégâts commis dans les bois de Noyon, VIII, 195. — Ses observations sur le droit d'enregistrement, 566. — Il est l'un des commissaires chargés de recevoir le serment des troupes, 727. — Fait décréter le remboursement de fonds appartenant à des employés de la régie, IX, 515. — Son rapport sur les réclamations du prince de Monaco, 628, 657, 743, 748. — Il propose de réunir à l'administration forestière celle des salines, 794.

DEVOGES, directeur de l'école de peinture de Dijon. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232.

DEVOIRS. — Décret concernant les préposés à leur perception, VI, 257.

DEVOISINS, avocat, député de Toulouse à la Constituante. — Propose aux députés d'abandonner le quart de leur traitement pour la contribution patriotique, III, 711.

DEVOISINS (vicomte). — Est assassiné à Valence; lettre trouvée sur lui, IV, 595.

DEVOIZE, consul de France en Turquie. — Prête le serment civique, VII, 105.

DEVOLUTIONS. (*Voyez* Successions.)

DEVONSHIRE (duchesse de). — Son départ de Bruxelles, IV, 446.

DEVOS, hussard. — Son éloge, XVII, 774.

DEVRINTS (Alexandre-Joseph), Danois. — Réclame contre son inscription sur la liste des émigrés, XXVI, 638.

DEWARS, député de la Charente à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 215, 254. — Il présente un projet de décret sur les subsistances, XVI, 297. — S'oppose à l'envoi de Duchâtel à l'armée du Nord, 502. — Demande le rétablissement de la circulation des lettres, 604. — Réclame le rapport sur les députés détenus à l'occasion des mesures prises contre les fonctionnaires qui les soutiennent, XVII, 24. — Demande que le ministre de la guerre se concerte avec le comité de salut public pour faire, séance tenante, un rapport sur Custine, 201. — Combat la motion de Chabot contre ceux qui n'accepteraient pas la constitution, 375. — Son opinion sur la fixation du prix des grains, 564. — Il accuse Barère, Billaud et Collot d'avoir été les complices de Robespierre, XXII, 141. — Son opinion sur le mode de juger les dénonciations faites contre des députés, 372. — Il accuse Duhem de conspirer contre la Convention, XXIII, 421. — Se plaint des attaques d'un pétitionnaire contre la constitution, XXIV, 463. — Dénonce Panis, 562. — S'oppose à la traduction de Romme et de ses complices au tribunal criminel de la Seine, 586. — Cite des faits à la charge de Peysard, 691. — Combat le rapport de la loi contre les parents des émigrés, XXV, 110. — Demande celui de la loi sur les desséchements, 136. — Parle sur la déclaration des droits, 152. — Discute le projet de constitution, 306. — Son opinion sur le mode de réduction aux deux tiers des membres de la Convention, 541.

DEWINS. (*Voyez* Wins (de.)

DEWINTER, général. — Se distingue à l'armée du Nord, XXII, 390; XXIII, 230. — Est nommé adjudant-général de la marine hollandaise, XXIV, 137. — Amiral, annonce la reprise de Berbice aux Anglais, XXVIII, 439. — Sort avec la flote du Texel, XXIX, 40. — Lettre écrite par lui à bord de l'amiral anglais, 42. — Détails sur le combat de son escadre avec celle de Duncan, 47, 49. — Éloge de sa conduite, 55. — Son arrivée à Paris, 292. — Déclaration du haut conseil de guerre de La Haye qui le disculpe, 304.

DEWOSS, frère de la maîtresse du feu roi de Prusse. — Est rappelé au ministère, XXIX, 257.

DEYDIER, député de l'Ain à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 170, 210, 253. — Il propose aux Jacobins de retirer l'affiliation aux sociétés postérieures au 31 mai, XIX, 337. — Membre du Conseil des Anciens, fait rayer Santhonax de la liste des émigrés, XXIX, 344.

DEYEUX, ancien notaire. — Est adjoint au tribunal de police de Paris, II, 243, 282. — Son avis contre la vente de mauvais sel, III, 392. — Il est condamné à mort, XXI, 192.

dans les relations extérieures, 596, 674, 679, 681, 690, 709, 714, 718.—Motion d'ordre de Grégoire, sur la nécessité d'en poser les fondements sur des bases solides, XXIV, 294. — Nouveau discours de Boissy-d'Anglas sur la situation politique de l'Europe, XXV, 581, 585, 594, 602.—*De l'Allemagne et de ses princes*, XXVI, 153, 161, 170.—*Des intérêts des puissances continentales relativement à l'Angleterre*, 569. — Projet de paix perpétuelle par Kant, XXVII, 98. — Article sur l'intérêt respectif de la France et des puissances de l'Europe, par Eschassériaux aîné, 578, 585, 593.—Considérations sur le système politique de l'Europe, 594. — Projet d'un congrès où l'on traiterait de la pacification générale, XXVIII, 246. — Vues sur l'alliance de l'Angleterre et de la Russie, 334, 335. — Réflexions sur le plan combiné de l'Autriche avec l'Angleterre contre la France, 355. — Fragment sur le droit des gens, traduit du *Critical Review*, 489.—Observations sur les préliminaires de la paix, et contre la tenue d'un congrès, 686. — Réflexions sur les intérêts des puissances, XXIX, 361, 363. — Autres sur leurs projets; idées générales sur la Russie, l'Angleterre, la Turquie, la Prusse et la France, 418. — Coup-d'œil rapide sur l'influence qu'a pu avoir le département des relations extérieures dans la circonstance présente, 721. (*Voyez* France, Coalition, etc.)

Agents diplomatiques. — Serment qu'ils doivent prêter, VI, 403. — Projet de Mirabeau sur leurs retraites, VII, 253. — Sont déclarés criminels de lèse-nation tous ceux qui prendraient part à un congrès étranger, tendant à modifier la constitution, XI, 120.—Prestation de serment de plusieurs d'entre eux, 201.—Examen de leur conduite, XII, 33. — Nominations de plusieurs agents, XIII, 21; XXIX, 43, 97, 102, 145.—Décret relatif à leurs passeports, XIII, 555. —Défense leur est faite de délivrer des passeports aux émigrés, XIV, 735.—Décret qui ordonne la remise de la liste de leurs noms aux comités de salut public et de sûreté générale, XVII, 185.—Ils sont rendus responsables de la publicité de leur correspondance, 449. (*Voyez* Ministère des relations extérieures.)

Ambassadeurs et Envoyés étrangers. — Décret relatif au privilége de leurs domiciles, II, 583.—Autre portant qu'ils seront avertis qu'ils peuvent, après la fuite du roi, continuer leurs relations avec les ministres, VIII, 723.—Autre pour l'inviolabilité de leurs personnes, XIX, 611. — Fixation du mode de leur réception au sein de la représentation nationale, XXIV, 292. — Mention honorable de leur conduite dans la journée du 1.er prairial, 503. — Mesures demandées pour les préserver de la calomnie, XXVIII, 576.

Comité diplomatique.—Demande de son renouvellement, XI, 545.—Il est composé de dix-huit membres, 617.—Motion tendante à lui faire communiquer les pièces officielles, 655.

Consulats et Consuls.—Serment prêté par plusieurs consuls et vices-consuls, VII, 524; IX, 453; X, 275.—Réflexions sur les consulats, XIV, 243.—Suppression de leur bureau, XVIII, 85.—Ils sont rangés dans les attributions du ministère des relations extérieures, XXVI, 113.

DIPSE (J.-H.), capitaine.—Est condamné à mort, XX, 528.

DIRECTEURS DE JURY. (*Voyez* Jury.)

DIRECTOIRE EXÉCUTIF. — Son organisation constitutionnelle, XXV, 345, 348, 358, 511, 569.—Projet sur le local qu'il devra occuper, 655. — Rapport sur l'ordre et la forme de ses relations avec le Corps Législatif, 747. — Décret qui met à sa disposition la maison dite du *Petit-Calvaire*, attenante au Luxembourg, XXVI, 33, 254. — Dépouillement du scrutin pour l'élection de ses membres; message du Conseil des Anciens qui annonce cette nomination, 353, 354, 357, 358.—Son installation, 369, 371. — Message sur la prolongation des opérations de l'Assemblée électorale de Paris, 369. — Demande des fonds pour le service public, 374. — Rejet de la résolution qui lui accordait trois milliards d'assignats, 374, 390, 403.— Message sur le remplacement de Merlin (de Douai) et Charles Delacroix, nommés ministres, 379. — Proclamation sur son installation, 386. — Sa lettre à Trouvé sur sa démission de la place de secrétaire-général, 387. — Il demande des fonds pour chaque ministre, et les obtient, 400, 403, 406. — Ses messages sur le notariat, sur la désertion, 407. — Sur le remplacement des députés en mission, 430. — Sur le désintéressement de l'armée navale de Toulon, 431.—Et sur la réquisition de 250 mille quintaux de blé dans les départements voisins de Paris, 437. — Décret qui lui confère le remplacement des autorités non élues, 446, 453, 454, 460, 468, 474, 476, 482.— Son message sur la mise en jugement du général Turreau, 453. — Il met 300,000 livres par mois à la disposition du comité central de bienfaisance, 468.— Propose le passage des troupes suisses venant de la Hollande, sur le territoire français, 475, 492, 496. — Réclame des fonds pour diverses dépenses, 476, 492. — Est chargé de faire juger le général Turreau, 487. —Demande la marche à suivre à l'égard de Miranda, 490. — Discussion sur l'énonciation du nombre de membres qui ont signé ses délibérations, 493. — Demande l'autorisation de nommer un substitut près le tribunal criminel; ses messages sur l'emprunt d'un milliard, 511. — Sur l'agence de la classification des titres; et sur les commis supprimés, 528. — Il annonce l'échange du traité de paix conclu avec le landgrave de Hesse-Cassel, 533. — Autres messages sur la non-publication de la loi d'amnistie dans le département de Maine-et-Loire, 557.—Sur les troubles survenus aux élections d'Auch; sur une scission dans l'assemblée primaire de Mortagne; sur les rixes élevés dans celles de Lectoure; sur l'indemnité due aux administrations pour leur déplacement, 574. — Sur la réforme des certificats de résidence, 582. — Sur l'établissement d'un tribunal pour juger de la validité des prises maritimes, 590. —Sur le *visa* des ordonnances; sur la législation forestière; l'échange de divers meubles et bijoux, et l'exportation du numéraire, 597. — Son instruction à ses commissaires, 618, 625, 655. — Il approuve la conduite de Fréron, 628. — Suspend toute communication avec le comte de Carletti, et l'expulse du territoire français, 633.— Est inculpé par Miranda, 637. — Son arrêté relatif aux personnes accusées relativement aux événements des 12, 13 et 14 vendémiaire, 630. — Il expose la situation critique du gouvernement, occasionnée par le défaut de circulation de numéraire et de subsistances, 656. — Propose un emprunt forcé de 600 millions, 657, 659.—Demande des fonds pour le ministre de la guerre, 658.—Transmet les détails des succès de l'armée d'Italie, 658, 663. — Résolution qui l'autorise à pourvoir au remplacement des juges-de-paix et administrateurs non-élus, 660, 698, 709; XXVII, 4, 11. — Ses messages sur la compatibilité des fonctions judiciaires avec celles de notaire, sur la législation des juges-de-paix, XXVI, 660.—Sur les postes et messageries, 664.—Sur la mise en jugement des détenus, 665. — Sur la quotité de la retenue à faire par les débiteurs de rentes et intérêts; sur l'adjonction d'assesseurs aux juges-de-paix de Paris, 666. — Son arrêté relatif aux procédures commencées contre Babeuf, 673. —Ses messages sur la situation de la marine et de ses ports, 674. — Sur la création d'une troisième section du tribunal criminel de la Seine; sur l'établissement de préposés des receveurs de départements; sur son mobilier et celui des commissions exécutives; sur la fixa-

viande au compte du gouvernement, à d'autres qu'aux indigents; son arrêté pour la célébration de la fête des Vieillards; autre concernant les instances, en matière de douanes, dans les départements réunis, 398.—Son message sur l'état des biens nationaux soumissionnés et vendus, 404.—Autre sur le nombre des troupes à conserver en temps de paix, 408. — On l'autorise à adjuger les salines nationales au rabais, 410. — Et à engager ou hypothéquer pour 100 millions de domaines dans la Belgique, 411, 421. — Son message pour assurer la subsistance des troupes de l'intérieur, 411.— Sa proclamation sur les troubles excités à Paris, dans la nuit du 11 au 12 fructidor, 412. — Il est chargé de traiter avec les auteurs de livres élémentaires approuvés, 417. — Son adresse aux ci-devant Belges, sur la légitimité des libérations faites en assignats, 418.—Il demande que la loi du 21 floréal soit appliquée à la commune de Vendôme, 410.— Son arrêté sur l'économie à apporter dans les différents ministères, 421. — Autre message sur la police de Vendôme, 426. — Il retrace les événements du camp de Grenelle; demande que les coupables soient jugés militairement, et sollicite la permission de faire des visites domiciliaires; loi qui l'y autorise, 431. — Il propose d'accorder trois défenseurs aux prévenus traduits devant la haute-cour, et un seul pour ceux accusés de l'attaque du camp de Grenelle, 435. — Pelet demande qu'il soit invité à faire la paix; ses messages sur les finances, 445.— Et contre le projet relatif au paiement du dernier quart du prix des domaines nationaux; pétition qui lui est présentée par les artistes, 447. — Audience publique du 12 vendémiaire; réception des drapeaux conquis par l'armée d'Italie; présentation du ministre de Wurtemberg, 447, 448.—Son arrêté concernant la demande de passeports pour un envoyé du gouvernement anglais qui vient faire des ouvertures de paix, 449.— Il confirme celui de Reverchon contre Bracouler, juge-de-paix de Bourg; proposition faite aux Cinq-Cents d'annuler cet arrêté, 450, 451.—Examen de celle relative au droit qu'aurait le Corps Législatif de suspendre ses actes, 450.—Mise à sa disposition des bâtiments situés sur le pont de Nice, 456. —Refus du pape d'accepter ses conditions de paix, 457.—Son arrêté sur le droit de marque et de contrôle des effets d'or et d'argent; il annonce la mémorable retraite de l'armée de Rhin-et-Moselle avec 5,000 prisonniers et 20 canons pris sur l'ennemi, 459.—Propose de prohiber, jusqu'à la paix, les marchandises anglaises, 461.—Ses messages sur les prudhommes-pêcheurs et la condamnation de Lesurque, 462.—Rapport sur celui relatif aux besoins de tous les services, 463.—Sa réponse à la lettre du roi de Sardaigne, 464.—Rapport que lui fait le ministre des relations étrangères sur le mémoire du lord Malmesbury; il adresse aux Cinq-Cents celui du ministre de la police sur les prêtres réclus, 465.—Son message sur la vente des biens nationaux par soumission; il annonce que la Corse est délivrée des Anglais, 467.—Reçoit le ministre plénipotentiaire du landgrave de Hesse-Cassel; message qui lui est adressé par les Cinq-Cents, pour l'organisation de la force publique dans l'intérieur; discussion sur son message, concernant l'admission des inscriptions en paiement des domaines nationaux, 469. — Autres messages pour l'augmentation, en faveur des indigents, du prix des billets de spectacles; sur les journaux et la calomnie écrite; et sur les nouveaux poids et mesures, 469, 472.—Adoption d'un amendement au projet sur la loi du 3 brumaire qui étend ses exclusions aux places à sa nomination, 478.—Résolution qui le charge de faire juger, sans délai, Hugues Montbrun, et de donner un état de la situation des colonies, 480. — Autre qui appelle son attention sur les maisons de jeu, et lui demande compte de la situation générale de la république, 482.—Son arrêté pour distinguer les marchandises anglaises, 487.—Nouveau refus du pape d'accéder à ses conditions et d'entrer en négociation avec lui, 490.—Message qu'il reçoit des Cinq-Cents pour assurer l'existence des militaires estropiés; extrait du *Morning-Chronicle*, sur sa correspondance avec lord Malmesbury, 491. — Réclamation des citoyens de Marseille contre un arrêté qui met leur commune en état de siége, 494.—Il est dénoncé par Réal, au nom de Tort de Lasonde, 497. — Son message sur la surveillance à exercer à l'égard des médecins, chirurgiens et apothicaires; il révoque les permissions de résider à Paris, accordées à des étrangers; donne ordre d'en faire sortir, même par la force, l'envoyé genevois Reybaz, 499. — —Son arrêté pour l'interception des communications de l'Angleterre avec la France; il annonce une victoire décisive de l'armée d'Italie; répond à la lettre du général espagnol Solano, rendant un témoignage honorable de la brave armée de Rhin-et-Moselle et de ses chefs, 500. — Reçoit les ministres des rois de Naples et de Sardaigne, et les drapeaux conquis par l'armée de Rhin-et-Moselle, 502.—Décret d'ordre du jour sur son message concernant les prud'hommes-pêcheurs; son arrêté en faveur des asphyxiés, 504. —Il accorde des secours au citoyen Michaux, botaniste célèbre; résolutions qui l'autorisent à former deux cents nouvelles compagnies de vétérans nationaux, 505, 508. — Renseignements qui lui sont demandés sur les Iles-de-France et de la Réunion, et sur la garde nationale, 506.—Son arrêté concernant les amnistiés et la loi du 14 frimaire y relative; il donne des pleins pouvoirs à Cacault pour traiter de la paix avec le pape; organise sa garde constitutionnelle; réflexions contre les journalistes qui veulent le rendre odieux, 508.—Message des Cinq-Cents, qui lui demande compte de la suspension des ventes des domaines nationaux, et l'invite à donner des renseignements sur Saint-Domingue; il suspend toutes relations avec les États-Unis d'Amérique, et refuse les lettres de créances de Pinckney; arrêté qui lui demande la liste des prévenus d'émigration, rayés ou réclamant, dont la vente des biens est suspendue, 509. — Motion contre l'impression dans les journaux des messages discutés en comité secret, et dénonciation contre les erreurs et les assertions contenues dans celui sur les acquéreurs de biens nationaux; il propose de demander des obligations à ces derniers; rapport pour l'autoriser à permettre l'exportation des bois de construction pour la marine batave, 510.—Présentation de sa garde constitutionnelle; discours prononcés dans cette circonstance, 512.—Il fait ordonner à Malmesbury de quitter Paris, 512, 513. — Le requiert de signer les mémoires qu'il a remis sur les restitutions et compensations réciproques entre la France et l'Angleterre; proposition de Pastoret pour déterminer le mode du tirage au sort de ses membres; rejet de celle de Hardy, qui demande que le directeur sortant soit remplacé par le Corps Législatif non encore renouvelé; son message sur la situation des finances à la fin de l'an IV, 513.—Loi qui l'autorise à donner des permissions pour l'exportation des bois de construction de la Belgique; et à mettre au rabais la formation du sel provenant des salines de plusieurs départements, 514. — Procès-verbal de sa séance du 10 nivose; présentation de l'envoyé de Tunis, de l'ambassadeur d'Espagne, du ministre de Sardaigne, des plénipotentiaires des États-Unis, de Lemarois, aide-de-camp de Bonaparte, et de Hamel, commandant de la garde du Corps Législatif,

* Le MONITEUR a imprimé Deslandes par erreur, c'est Dissandes qu'il faut lire.

DOMALAIN, département d'Ille-et-Vilaine.—Assassinat du commissaire du Directoire dans cette commune, XXIX, 169.

DOMBES (ci-devant principauté de).—Sa réunion à la France, IX, 804.—Révocation de l'échange qui en avait été fait au profit des Rohan et des Guéménée, XIII, 704.

DOMBEY, naturaliste.—Dissertation sur *la tourette*, plante qu'il a rapportée du Pérou, II, 414.—Motion d'inscrire son nom sur la colonne du Panthéon, XXII, 193.

DOMBROWSKI, général polonais.—Bienveillance que lui témoigne Suwarow, XXIII, 233.—Est grièvement blessé à la bataille de la Trébia, XXIX, 732.

DOMERGUE, grammairien.—Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.—Notice sur son ouvrage intitulé : *la Prononciation de la langue française*, déterminée par des signes invariables, XXVIII, 510.

DOMESTICITÉ.—Privation des droits de citoyen attachée à cet état, II, 94 ; VIII, 622.

DOMESTIQUES.—Etablissement d'une caisse de secours en leur faveur, III, 63, 70, 80.—Décret sur les legs qui leur sont faits, XVIII, 512.

DOMICILE.—Est une des conditions d'éligibilité, II, 81.

DOMMAGÉ, président de la section de la Fraternité.—Est condamné à mort par contumace, XXVI, 225.

DOMMANGET, défenseur des prévenus de la conspiration de Lavilleheurnoy.—Proteste contre l'incompétence du conseil militaire, et se retire de la séance, XXVIII, 630

DOMMARTIN, général de brigade.—Se distingue à l'armée d'Italie, XXVIII, 384.—Ouvre les portes de Véronne à coups de canon, 392.—Bonaparte propose de l'employer à l'armée d'Italie, 580.—Il est nommé commandant de l'artillerie de la 17.ᵉ division, 771.—Bonaparte demande pour lui le grade de général de division, XXIX, 441.—Il prend part à l'expédition de Syrie, 842.

DOMMIER (Elisabeth), femme Laussel.—Est acquittée, XVIII, 556.

DONA MARIA, reine de Portugal.—Son décret relatif à la succession de l'Infantado, IV, 425.

DONAT, agent de Deforgues.—Est condamné à mort, XXI, 95.

DONATIONS.—Dispositions y relatives, XVIII, 274.—Discussion sur leur invalidité, XIX, 69.—Décret y relatif, XXI, 599.—Autre sur leur insinuation, XXIV, 213.—Autre sur l'enregistrement de celles entre-vifs, XXV, 493.

DONCEEL (chevalier de).—Commande l'armée patriotique liégeoise, IV, 549.—Est élu bourguemestre de Liége, V, 293.—Sa mort, VII, 498.

DONCEL, général liégeois.—Est excepté de l'amnistie, XIII, 633.

DONDEAU, chef de bureau à la police.—Est nommé à ce ministère, XXIX, 154.—Sa lettre sur la répression du libertinage, 179.—Autre sur les troubles excités dans les spectacles, 222.—Mandats décernés par lui, 223.—Sa démission, 256, 266.—Il est nommé administrateur des loteries, 266.

DONDON (le).—Délibération des planteurs de cette paroisse, VII, 290.

DONEGAL.—Débarquement momentané du général Rey et de Napper-Tandy dans ce comté, XXIX, 430.

DONJEUX.—Approbation de la résolution relative à ses forges, et à celles de Sancour et Doullaincourt, XXVIII, 469.

DONNADIEU (J.), général de brigade.—Est condamné à mort, XX, 612.

DONNADIEU, lieutenant au 8.ᵉ régiment de hussards.—Eloge de sa valeur, XIX, 519.

DONNADIEU, capitaine de dragons.—Présente à la Convention un drapeau qu'il a pris aux Prussiens, XVIII, 284.—Est blessé grièvement ; son éloge par le général Moreau, XXVIII, 363.

DONNIAUX, colonel.—Son éloge, XVII, 365.

DONON (Anne), ex-religieuse.—Est condamnée à la déportation, XIX, 464.

DONS PATRIOTIQUES.—Premier don formé des bijoux des femmes artistes, I, 445.—Autres, 453, 458, 461, 462, 469, 476, 480, 485, 486.—Décret qui en ordonne l'impression, 493.—Autres, 496, 497, 501, 502, 505, 510, 513.—Autres, dont un offert par les comédiens français, 514, 520, 533, 539, 556.—Autres dons, II, 3, 4.—Autres, dont un par une femme du monde, 7.—Décret pour faire rentrer à la caisse toutes les soumissions, vendre les bijoux et porter la vaisselle à la Monnaie, 13.—Nouveaux dons, 38, 39, 40, 52, 58, 62, 63, 67, 83, 86, 108, 126, 133, 146, 152, 184, 191, 192, 194, 207, 216, 222, 231, 239, 253, 256.—Dépôt de leurs boucles d'argent, par les membres de l'Assemblée, 208.—Evaluation des dons portés à la Monnaie, 258.—Autres, 282, 288, 293, 302, 309, 312, 327, 351, 374, 391, 403, 416, 420, 422, 448, 454.—Article sur celui des commis aux entrées de Paris, 461.—Autres dons, 463, 466, 510 ; III, 7, 19, 21, 41, 49, 51, 63, 73, 90, 107, 113, 162, 163, 170, 224, 240, 241, 306, 313, 334, 336, 397, 429, 490, 574, 592, 609, 624, 641, 688.—Rapport sur leur état, 546.—Emploi de leur produit, III, 547, 675 ; IV, 206, 621.—Don d'un Espagnol, 624.—Autres, IV, 46, 62, 85, 149, 203, 264, 340, 381, 473, 480, 496, 668 ; V, 15, 66, 221, 364, 512 ; VI, 308, 535 ; VIII, 750, 766, 785.—Présentation de leur état général, VIII, 689, 792.—Décret qui termine la comptabilité de leurs trésoriers, 693.—Nouveaux dons, IX, 35, 57, 71, 73, 121, 123, 145, 172, 189, 214, 231, 232, 279, 283, 311, 324, 331, 398, 453, 466, 523 ; XI, 15, 43, 123, 162, 227, 290, 311, 316, 348, 423, 551, 623.—Décret portant qu'ils seront versés à la caisse de l'extraordinaire, 105.—Motion d'Hérault sur leur emploi, XII, 192.—Don bizarre de deux paires de boucles, 456.—Autres, 194, 200, 209, 210, 215, 216, 218, 224, 236, 238, 244, 253, 254, 259, 261, 262, 271, 275, 285, 293, 294, 303, 314, 331, 342, 358, 383, 410, 425, 480, 488, 489, 523, 531, 543, 545, 570, 584, 591, 599, 612, 642, 661, 668, 677, 686, 728, 737, 769 ; XIII, 23, 30, 31, 38, 52, 91, 116, 602, 603, 617, 636 ; XIV, 3, 23, 25, 36, 53, 54, 55, 63, 67, 68, 75, 88, 95, 105, 111, 116, 136, 137, 133, 158, 167, 190, 203, 204, 212, 214, 219, 222, 228, 235, 247, 259, 262, 265, 268, 277, 294, 308, 346, 347, 355, 369, 376, 422, 433, 443, 454, 455, 456, 457, 458, 517, 539, 565, 567, 594, 596, 603, 641, 651, 667, 701, 776, 817, 820, 855 ; XV, 5, 21, 51, 84, 87, 135, 141, 234, 299, 308, 313, 338, 352, 362, 364, 371, 375, 408, 412, 429, 430, 437, 441, 452, 490, 491, 492, 494, 499, 510, 527, 533, 542, 544, 552, 567, 576, 580, 583, 589, 605, 611, 613, 614, 615, 620, 627, 635, 637, 641, 651, 670, 671, 673, 689, 699, 715, 716, 722, 756, 758, 765, 771, 774, 789, 790, 796, 798, 839 ; XVI, 11, 12, 13, 31, 42, 58, 75, 91, 92, 99, 123, 141, 142, 143, 174, 178, 213, 222, 226, 229, 256, 260, 297, 308, 315, 350, 371, 399, 405, 413, 451, 462, 570, 586, 685, 706 ; XVII, 13, 15, 39, 98, 152, 194, 483, 625, 765 ; XVIII, 5, 55, 284, 319, 331, 414, 420, 424, 440, 445, 499, 558, 573, 679 ; XIX, 21, 31, 34, 35, 42, 68, 69, 102, 112, 113, 114, 119, 129, 136, 159, 160, 192, 233, 266, 270, 272, 312, 329, 341, 367, 387, 423, 450, 461, 471, 498, 502, 608, 609, 618, 631, 636, 639, 642, 658, 729, 736 ; XX, 107, 321, 562 ; XXI, 67, 147, 195, 468, 480, 523, 537, 559, 566, 609, 674, 684, 685, 706 ; XXII, 55, 93, 151, 171, 274.—Impression de leurs états, XIII, 585.—Compte demandé de leur montant, 685.—Décret sur leur levée et leur application, XV, 781.—Invitation faite à ceux qui ont plus de six chemises d'en donner au moins une, XVIII, 385.—Décret pour le transport aux chefs-

583, 603.—Il annonce le retour du calme dans cette ville, 619.—Décret qui lui accorde des secours, XVI, 75.—Les administrateurs rapportent leur arrêté contre le 31 mai, XVII, 187.—Décret qui y envoie Saladin, XXIV, 175.—Lettre des administrateurs sur les troubles de Besançon, XXV, 642.—Discussion sur les élections de ce département, XXVII, 115.—Annulation des opérations de la minorité de ses électeurs, XXVIII, 23, 73.—Résolution qui autorise le Directoire à mettre au rabais la fabrication du sel provenant de ses salines, 514.—Approbation de ses dernières élections, XXIX, 251.— Résolution qui valide les opérations de plusieurs de ses assemblées primaires, 478.—Discussion sur les élections des juges de son tribunal, 525 538.—Dispersion de brigands qui s'y étaient rassemblés, 579 *bis*.—Le juge-de-paix Amiot y est assassiné, 624 *bis*. —Rapport sur les doubles élections et résolution y relative, 674, 677, 686.—Lettre de l'accusateur public de son tribunal criminel, confirmative des faits avancés par Briot sur l'existence de complots royalistes, 787. (*Voyez* Besançon.)

DOUCERIN, maréchal-des-logis. —Se distingue à l'armée de Naples, XXIX, 563.

DOUCET, détenu au Luxembourg. —Sa déclaration sur une confidence contre-révolutionnaire à lui faite par Seiffert, XX, 541.—Fausseté de cette dénonciation ; il est envoyé à la Conciergerie, 536.—Est adjoint au commandant de place de Paris, XXV, 64.

DOUÉ.—Défaite des brigands près de cette ville, par Rossignol, XVII, 364.—Ils y sont battus de nouveau, 715.

DOUET, fermier général. — Est condamné à mort avec sa femme, XX, 496. — Décret pour le paiement des gages de ses anciens domestiques, XXII, 67.

DOUGADOT, sergent-major.—Trait de courage, XIX, 593.

DOUGE, député de l'Aube à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 170, 212, 253.

DOUGÉ (chevalier). — Se présente comme député de Saint-Domingue à la Constituante, I, 62.

DOUGLAS (abbé). — Instruction de son procès au Châtelet, II, 300, 556.

DOUGLAS, membre du parlement d'Angleterre. —Adoption de projets présentés par lui sur l'union de l'Irlande, XXIX, 618.

DOUGORTH, ministre de Suède.—Son arrivée à Paris, XVIII, 301.

DOUHAINT (veuve).—Dénonciation de rassemblements de chouans dans son café, XXIX, 359, 360.

DOUHARET (Claude-Vivant). — Est condamné à vingt ans de fers, XVIII, 524.

DOULCET, avocat de Paris.—Est désigné dans la correspondance de Lemaître ; explications pour empêcher qu'on ne confonde avec lui Doulcet-Pontécoulant, XXVI, 243, 287.

DOULCET-PONTÉCOULANT, député du Calvados à la Convention.—Vote la rénovation de tous les administrateurs, XIV, 14.—Combat la proposition d'inviter les ministres Roland et Servan à continuer leurs fonctions, 76.—Est envoyé comme commissaire dans le département du Nord, 92, 94. (*Voyez* Delmas.) — Défend Pache, 707, 708. — Demande l'envoi de Louvet à l'Abbaye, 800.—Fait déterminer les pouvoirs des commissaires aux armées, 885.—Et accorder des fonds pour les dépenses des Invalides, XV, 87.—Son vote dans le procès du roi, 161, 171, 215, 254. —Il fait décréter qu'il sera tiré une vengeance éclatante de l'assassinat de Basseville, 347.—Dénonce la société des *Défenseurs de la république*, 435.—Fait rendre un décret sur le service d'artillerie des côtes, 620. — Et créer deux régiments de chasseurs à cheval, 644.—Demande de son expulsion par les sections de Paris, XVI, 156. — Il se réconcilie avec Duroy ; est élu secrétaire, 181. — Demande la prorogation des fonctions des jurés du tribunal révolutionnaire, 259, 260.—Dénonce la commune de Paris, 403.—Appuie la demande de supprimer toute correspondance entre les sociétés populaires, 478. — Déclare au 31 mai que la Convention n'est pas libre, 537.—Est décrété d'arrestation, 554. — Demande la lecture des lettres des députés détenus, 571.—Réclame en faveur des étrangers patriotes, 596.—Explique son opinion sur l'extension des pouvoirs des commissaires de la Convention, 636.—Défend Buzot, 639. — Refuse de défendre Charlotte Corday ; elle le traite de lâche, XVII, 255.—Il est décrété d'accusation, XVIII, 32, 37, 60.—Texte de cet acte, 200, 212, 220. — Discussion et décret le concernant, XXII, 771.—Il est rappelé, XXIII, 647.—S'oppose à l'établissement d'un gouvernement provisoire, XXIV, 179.—Dénonce Borie, 222. —Son opinion sur la restitution des biens des condamnés, 229, 254, 255, 335, 338. — Il appuie l'établissement d'une échelle de proportion dans les valeurs, pour servir de bases aux transactions, 486.— S'oppose à l'arrestation de Prieur (de la Marne), 513. —Dit que l'Angleterre n'est point étrangère à l'insurrection de prairial, 517.—Fait envoyer des représentants auprès des colonnes qui ont délivré la Convention, 539. — Donne le détail des prises maritimes, 543.—Rend compte des mouvements séditieux qui ont éclaté à Toulon, 558.—Défend Robert-Lindet et les anciens membres du gouvernement, 571.—Fait adopter une proclamation aux soldats et marins embarqués sur la flotte de Toulon, 577.—Annonce les dangers que Niou a courus dans cette ville ; y fait remplacer Poultier et Guérin par Despinassy, 587. — Fait rendre un décret en faveur de la veuve et des enfants de Brunel, 620.—Son rapport sur la répression de la révolte de Toulon, 634, 635.—Il fait envoyer Despinassy à Lyon et rappeler Cadroy et Boisset, 682. — Annonce la trahison des chefs des chouans, XXV, 2. — Et des succès contre eux, 8. —Dit qu'il faut arrêter le cours des vengeances individuelles, 36. — Son opinion sur la poursuite des assassinats commis depuis le 1.er septembre 1792, 62. — Il fait autoriser Rouyer à créer à Toulon une commission municipale, 110. — Annonce le résultat d'une sortie de l'escadre de Brest, 125.— Est élu président, 154.—Rappelle au silence les tribunes qui témoignent de la passion contre Lebon, 184. — Communique les dépêches de l'armée de l'Ouest, 229.—Transmet la nouvelle de la prise de Bilbao, 386. — Fait décréter que l'armée des Pyrénées-Orientales ne cesse de bien mériter de la patrie, 389.—Rend compte des succès de l'armée d'Italie ; de l'accueil fait par le général espagnol à l'envoyé de Schérer, 467.—De la situation de l'armée des Alpes, 596.—Et de nouveaux succès de cette armée et de celle d'Italie, 620.—Sort du comité de salut public, 651.—Propose de rapporter le décret d'accusation rendu contre Montesquiou, 659, 663.—Est nommé dans la correspondance de Lemaître, XXVI, 243.—Tallien établit qu'il s'agit d'un autre Doulcet, 287.—Réélu au Conseil des Cinq-Cents, il parle en faveur des députés arrêtés en vendémiaire, 383.— Appuie la demande d'un rapport sur la gradualité de l'impôt, 564.— Fait passer à l'ordre du jour sur l'impression d'un discours de Chazal, 565.—Vote en faveur du projet qui donne au Directoire le droit de remplacement aux fonctions vacantes, 611, 652, 653. —Dément une assertion contenue dans un placard de Cormatin, 709.—Son opinion sur les frais de port des journaux par la poste, XXVII, 27. — Il appuie la création d'un ministère de la police, 102, 103. — Sa motion en faveur des réfugiés du Calvados, 179.— Il s'oppose à ce que Camus, nommé ministre, conserve sa place d'archiviste, 319.—Parle sur un projet relatif à une levée de chevaux, 374.—Demande des

moyens de lever le séquestre sur les biens des parents d'émigrés, 480.— Son opinion sur le complètement par des ex-conventionnels, des deux tiers du Corps Législatif, 583.—Il fait ajourner un projet contre les détracteurs des monnaies républicaines, 626. —Parle contre celui sur le complètement des places vacantes au Corps Législatif, XXVIII, 24 — Défend la liberté de la presse, 29, 41.—Est élu président, 50. —Défend Detorcy, 261.—Son projet sur les honneurs à rendre aux braves morts pour la liberté, 262. —Il appuie celui tendant à accorder aux bureaux centraux de Paris, Lyon, Bordeaux et Marseille, la faculté de décerner des mandats d'amener, 268. — Combat l'amendement sur le délai à accorder aux individus exclus de Paris, 270.—Et le projet relatif à la garde du Corps Législatif, 280.—Propose de déclarer que l'armée de Sambre-et-Meuse ne cesse de bien mériter de la patrie, 318.—Interpelle Tallien, signalant les nouveaux réacteurs, 321.—Fait renvoyer un projet relatif aux abus existant dans la fabrication et la vente de la poudre à tirer, 341. — S'oppose à ce que le peuple soit instruit des débats sur les finances, 361. —Parle sur les troubles de Marseille, 374.—Son opinion sur la célébration du 1.er vendémiaire, 396.—Et sur les délits militaires commi dans l'Ouest, 404.—Il attaque les divers articles de la loi du 3 brumaire an IV, 466. 473, 474.—Son opinion sur les attributions de la commission des colonies, 501.—Il demande un message au Directoire relativement aux îles de France et de la Réunion, 506. — Invoque le rappel à l'ordre de Lesage-Sénault, 507. — Fait continuer la discussion sur le tachygraphe et vote son établissement, 512.— S'oppose à ce qu'on l'envoye aux autorités administratives, 515.—Demande que Barbault soit invité à donner des renseignements sur la situation de Saint-Domingue, 520. — Nie l'assertion de Hardy, déclarant qu'un des chefs d'accusation contre les 22 députés, a été leurs rapports avec Santhonax, 535.— Approuve le compte demandé de l'exécution de la loi contre les provocateurs des conspirations; s'oppose à ce que les tribunes soient fermées aux journalistes, 562.—Demande la censure de Hardy, 569.—Propose d'annuler les élections de Saint-Domingue, 585, 590. —Fait ajourner le rapport de Marec sur les colonies, 586.—Et passer à l'ordre du jour sur la plainte de la municipalité de Marseille contre les royalistes, 602. —Demande des renseignements sur les forçats débarqués en Angleterre, 609. — Son opinion sur le serment à prêter par les électeurs, 622.— Il s'élève contre le message du Directoire relatif au jugement rendu en faveur des prévenus de la conspiration royale, 634.—Parle sur les plaintes de la haute-cour de Vendôme contre les accusés et les défenseurs officieux, 637.—Demande des mesures pour assurer la liberté des élections à Nevers, 640. — Propose de ne renvoyer à des commissions que les réclamations appuyées de pièces justificatives, contre les opérations des assemblées primaires, 641.—Demande la parole sur le compte rendu par le tribunal de cassation, 642. —Appuie le projet de Mathieu, sur les assemblées primaires de Rennes, 646. — Combat des réclamations contre plusieurs de ces assemblées, 657.—Accuse les agents dans les colonies de concussions et de démagogie, 713.—Signale la nécessité d'un mode général d'exercer la responsabilité constitutionnelle dans les colonies, 719.—Explique les motifs de l'absolution de Santhonax et provoque le rappel des agents coloniaux, 720. — Approuve la conduite de Bonaparte en Italie, 733. — Traite de manifeste de guerre civile le discours de Bailleul sur les émigrés du Bas-Rhin, 739.—Son opinion sur les fugitifs de Toulon, 744.—Il veut parler contre Bailleul qui accuse les royalistes de faire couler le sang républicain, 745.—Attaque le message du Directoire sur la marche des troupes, 748.—Son rapport à ce sujet; il propose d'adjoindre Pichegru et Willot à la commission des inspecteurs, 749.—S'oppose à la clôture des réunions des députés, 752.—Appuie l'impression du rapport de Pichegru sur la marche des troupes, 754.—Réfute la censure de Delahaye, sur le travail de la commission 758.—Vote l'ajournement du projet relatif aux destitutions militaires, 764. — Inscrit sur la liste des déportés de fructidor, en est rayé, 808. — Proposition de l'y réintégrer; ordre du jour, 809.

DOULENS.—Arrestation dans cette ville de deux charriots de piastres, IV, 490.—Contestation entre sa municipalité et le département de la Somme, VI, 525.—Épurement des autorités, XII, 644.

DOULEUR.—Analyse d'un discours sur le plaisir et la douleur, IX, 139, 142.

DOULIGNI, Italien.—Ses révélations sur le vol du garde-meubles, XIV, 35.—Il est condamné à mort, 37.

DOULLAINCOURT. (*Voyez* Donjeux.)

DOUMERC (Daniel), député du Lot au Conseil des Cinq-Cents.—Est exclu du Corps Législatif, XXVII, 608, 613, 639, 676.—Rapport pour sa réintégration, 678.—Levée de sa suspension, XXVIII, 23, 63.—Il est déporté au 18 fructidor, 796, 810.—Levée du séquestre mis sur ses biens, XXIX, 764.

DOURGNE (Tarn).—Décret qui autorise dans cette commune une imposition extraordinaire, V, 56.

DOURLACH (Margraviat de).—Accueil qu'y reçoit Maisonneuve, envoyé de France, XII, 361.

DOURLEN, négociant.—Annulation d'un jugement rendu contre lui, XXI, 643.

DOURTHE, député de Sedan à la Constituante.— Sa démission, II, 16.

DOUSSET, ex-prêtre.—Est condamné à mort, XXI, 47.

DOUSSIN-DUBREUIL, médecin. — Son remède contre les maladies vénériennes, XI, 251, 650.—Autre contre les maux de nerfs, les vents et les glaires, XIV, 487; XVI, 474*.—Annonce de ses poudres purgatives, XVIII, 179.—Lettre de félicitation que lui écrit Armand, 407.—Notice sur son traité des glaires, XXV. 42; XXIX, 615.— Il fait hommage de trois ouvrages au Corps Législatif, 249.—Sa lettre à Lalande, sur les causes de l'épilepsie, 299, 301.—Notice de son traité sur la gonorrhée bénigne, 458.

DOUTREPONT. — Signe la proclamation d'indépendance de Bruxelles, XIV, 590.—Député de la Dyle au Conseil des Cinq-Cents; fait adopter l'ordre du jour sur un référé du tribunal criminel de la Somme, XXIX, 603 *bis*.—Prend part à la discussion polémique élevée contre Sherlock, relativement à l'union des deux qualités de général et de député, 609. 617. 624. —Son opinion sur la répression des délits de la presse. 711. — Son projet pour le recouvrement de l'arriéré des contributions, 822.

DOUTROCHES, officier municipal à Dutreuil.— Demande de sa destitution, XVII, 159.

DOUVRES.—Arrivée dans cette ville d'un commissaire français chargé de traiter de l'échange des prisonniers de guerre, XXV. 241.—Rétablissement des communications avec Calais pour cet échange, 533. —Arrivée de quatre médecins français pour soigner leurs compatriotes, XXIX, 275.

DOUZEL, impliqué dans la conspiration du camp de Grenelle.—Il est condamné à la déportation, XXVIII, 455.

DOUZELOT, adjudant-général. — Se distingue à l'affaire de la tête du pont d'Huningue, XXVIII, 563.

DOUZIECH, ex-commandant de la garde nationale de la Haute-Garonne.—Est condamné à mort, XII, 119.

DOYART (du), ex-jésuite.— Écrit en faveur de Van-der-Noot, IV, 434.

DOYEN, négociant.— Demande l'ouverture d'un

* Le Moniteur a imprimé Destrem par erreur, c'est Drouet qu'il faut lire.

sont opposés à son arrestation, XXIV, 53. — Il déclare qu'on arrête les militaires non autorisés à rester à Paris, 82. — Reproche à Barère la mort de Camille Desmoulins et de Philippeaux, 88. — Demande la suspension de la procédure intentée contre les prévenus de l'ancien comité, 91. — Rend compte du départ des députés arrêtés, 135. — Dénonce Lefiot, 152. — Son opinion sur la question de confiscation des biens des condamnés, 229. — Projet de l'arrêter attribué aux conspirateurs du 29 germinal, 259. — Il présente la liste des officiers généraux désignés pour la prochaine campagne, 291, 292. — Demande l'ajournement d'un projet en faveur de Diétrick, 301. — Propose la perception de l'impôt en nature, 376, 396, 406, 447, 449. — Son opinion sur les confiscations, 381. — Il attaque les mesures proposées pour empêcher la rentrée des émigrés, 469. — Propose d'admettre les assignats à face en paiement des contributions, 476. — Discussion de son projet sur l'impôt en nature, 489, 495. — Il s'empare, au 1.er prairial, de l'un des assaillants de la Convention, 504. — Veut qu'on réponde à des pétitionnaires que s'ils ne se rendent pas, ils seront bombardés, 538. — Fait renvoyer les révoltés de prairial devant la commission militaire de Paris, 538, 542. — Et autoriser cette commission à prononcer soit la peine de mort, soit celle des fers, soit celle de la détention, 550. — Reproche à Lindet d'être le premier auteur des malheurs de Lyon, 574. — Demande la suspension de la loi sur la vente sans enchère des biens nationaux 642. — Parle sur la déclaration des droits, XXV, 157, 158. — Discute le projet de constitution, 214, 216, 219, 279, 290, 300, 313, 314, 326, 339, 364, 375, 382, 511. — Déclare la guerre aux royalistes et aux terroristes, 283. — Demande que les émigrés soient jugés avant les terroristes, 333. — Sa motion contre les agioteurs sur les subsistances, 367. — Il demande le maintien de la commission nommée pour juger les détenus, 371. — Injurie des pétitionnaires de la section de l'Observatoire, 389. — Réclame contre la manière dont plusieurs de ses opinions ont été rendues dans le *Moniteur*, 393. — Avoue avoir eu un moment de vivacité déplacé; se plaint des accusations dirigées contre un grand nombre de députés, etc.; violents débats à ce sujet, 410, 413. — Il veut que les députés prisonniers en Autriche conservent le caractère de représentants du peuple, 541. — S'oppose à l'effet rétroactif de la loi des successions, 591. — Son opinion sur la nomination des officiers généraux, 682. — Et sur l'exclusion des fonctions publiques des parents d'émigrés, XXVI, 18. — Il demande l'impression d'une adresse des patriotes de 1789, 117. — Et un rapport sur tous les députés mis en arrestation, 160. — Accuse Rovère des désordres du Midi, 224. — Parle sur la formation du Conseil des Anciens, 276. — Est nommé membre de la commission des Cinq, 287. — Amende le projet de cette commission en ce qui regarde les militaires aristocrates, 317. — Réélu au Conseil des Cinq-Cents, propose la suspension de la loi qui exige la moitié de l'impôt en nature, 356. — S'oppose au rapport de la loi du 3 brumaire, 405. — Demande l'insertion au procès-verbal du serment de Lecerf, XXVII, 295. — Son rapport sur une levée extraordinaire de chevaux; débats y relatifs, 327, 328, 374. — Il fait arrêter un message au Conseil des Anciens sur la résolution relative à l'établissement d'une banque, 549. — Soutient les avantages de l'impôt en nature, 550. — Propose des moyens de relever le crédit des assignats, 575, 640, 643. — Son opinion sur la création des mandats territoriaux, 671. — Et sur le paiement des loyers de maisons, XXVIII, 68. — Son projet sur les jugements rendus par les conseils militaires, 100, 104, 111. — Son opinion sur l'établissement foncière de la contribution pendant l'an IV, 262. — Il appuie l'urgence du projet pour le complètement du Corps Législatif, 268. — Fait résoudre l'organisation des grenadiers de sa garde, 290. — S'élève contre la suspension de la vente des biens soumissionnés, réclamés par leurs anciens propriétaires, 509. — Propose de payer de préférence les rentes et pensions des militaires blessés, 515. — Combat le projet de Camus sur cet objet, et annonce un travail pour la distribution du milliard aux défenseurs de la patrie, 520. — Interrompt Dumolard qui veut parler contre les orléanistes, 554. — Dénonce divers journaux; demande compte de l'exécution de la loi contre les écrivains qui provoquent les conspirations, 559, 562. — Défend le projet de Gossuin sur les conseils d'administration, 571. — Réclame une modification du droit d'enregistrement en faveur des défenseurs de la patrie, 602. — Fait autoriser les militaires en congé à voter dans les assemblées primaires, 619. — Ses observations sur la question du Directoire, relative aux jugements des conseils de guerre permanents, 628. — Il propose de passer à l'ordre du jour sur la pétition des défenseurs des prévenus de conspiration royaliste, 629. — Défend l'arrêté du Directoire contre le jugement du tribunal de cassation dans cette affaire, 634. — Condamne la conduite de ce tribunal, et demande l'ordre du jour sur son rapport, 642. — La confirmation de son élection est demandée par les républicains de Mont-de-Marsan, XXIX, 39. — Il est nommé inspecteur général, 404. — Remplace Bernadotte au ministère de la guerre, 813, 824.

DUBOIS-DUBAIS, député du Calvados à la Législative. — S'oppose à toute loi contre l'émigration, X, 179. — Commissaire près l'armée du Nord, annonce les bonnes dispositions des citoyens, XIII, 427. — Il se loue d'Arthur Dillon, 490. — Réélu à la Convention, il adresse une proclamation aux habitants des campagnes des frontières du Nord, XIV, 37. — Son vote dans le procès du roi, XV, 160, 171, 215, 254. — Il fait lever la suspension de Desperrières, 722. — Annonce que l'ennemi a commencé le siége de Condé, XVI, 142. — Qu'il a été repoussé, 152. — Et qu'Omoran occupe Cassel avec 1,400 hommes, 154. — Sa correspondance avec le prince de Cobourg, 159. — Son rappel, 160. — Il se plaint de l'improbation de sa conduite, 204. — Annonce un avantage remporté sur les Autrichiens, 224. — Donne des nouvelles de l'armée; est maintenu dans sa mission, 306. — Transmet l'acceptation de la constitution à Maubeuge, XVII, 108. — Sa réponse à la proclamation du prince de Cobourg, 272. — Il demande la liberté des cultivateurs détenus, XXI, 24, 506. — Fait rapporter la loi qui ordonnait l'érection d'une colonne infamante à Caen, XXII, 497; XXIII, 192. — Est élu secrétaire, XXII, 691. — Parle en faveur de Larivière, 748. — Fait accorder divers secours, 762. — Fait l'éloge de Kellermann, XXIII, 220. — Lettre sur sa mission dans l'Orne et la Sarthe, 594. — Son rappel, XXV, 16. — Sa déclaration en faveur de Robert Lindet, 399. — Il présente un projet sur la police militaire, 775, 786. — Fait décréter le mode de jugement des chouans, XXVI, 40, 212. — Propose des lois pénales contre les cultivateurs qui refuseraient de vendre leurs grains, 235. — Il est nommé dans la correspondance de Lemaître, 243. — Réélu au Conseil des Cinq-Cents, fait réorganiser les tribunaux militaires, 342. — Présente un projet contre la désertion, 518. — Discute celui sur l'emprunt forcé, 677. — Son opinion sur la résiliation des baux, XXVII, 174. — Il s'oppose à la prestation de tout nouveau serment, 215. — Son opinion sur le mode de paiement des fermages, 485. — Il propose des moyens de relever le crédit des assignats, 571. — Et d'en faire le remboursement, 663. — Combat le projet de Dubois-Crancé sur la contribution foncière en nature, XXVIII, 263. — Vote

le paiement en mandats de cette contribution, ainsi que celui des fermages pour l'an IV, 297.—Parle sur le droit de successibilité des enfants naturels, 327.—Fait accorder des fonds pour le paiement des veuves et enfants des invalides, 364.—Propose plusieurs mesures de finances, 414.—Combat la motion d'indemniser les fermiers évincés des biens d'émigrés, 437.—Fait prendre une résolution concernant les propriétaires de titres non féodaux, 461.—Parle contre le remboursement en valeurs fictives de capitaux fournis en valeurs réelles, 635.—Se récrie contre les frais que va entraîner le réarmement de la garde nationale, 762.—S'oppose au projet sur les destitutions militaires, 772.—Accuse le Conseil de favoriser ses ennemis, et vote le rejet des projets présentés sur les mesures à prendre dans les circonstances présentes, 797.—Présente un mémoire sur les biens nationaux, XXIX, 166.—Son opinion sur le recrutement, 251.—Il fait valider les élections de Seine-et-Oise, 258.—Réélu au Conseil des anciens, paie un tribut d'éloge aux armées, 582 *bis*.—Combat l'impôt sur le sel, 612.—Fait une motion d'ordre sur l'assassinat des ministres français à Rastadt, 671.—Son rapport sur l'augmentation des contributions, à titre de subvention de guerre; attaques de Rewbell et autres contre ce discours, 687.—Il est élu secrétaire, 717.—Inculpe plusieurs membres du Directoire; vote la déclaration de bien mérité de la patrie en faveur de l'armée d'Italie, 720.—Rend compte des dénonciations de Mengand contre Schérer et Rivaud, 728.—Est élu président, 746.—Son discours sur la fête du 9 thermidor, 759.—Autre sur celle du 10 août, 776.—Il fait approuver deux résolutions sur les récompenses nationales, 832.

DUBOIS-THAINVILLE.—Est nommé consul à Alger, XXIX, 386.—Annonce qu'il va être prisonnier aux Sept-Tours, 433.

DUBONNAY DE COESBOURG (L.-A.).—Est mis en liberté, XXII, 285.

DUBOSCEL, ordonnateur de la marine de Toulon.—Est dénoncé par le département du Gard et décrété d'arrestation, IX, 48.—Suspension de cette mesure, 56.—Décret portant qu'il n'y a lieu à inculpation contre lui, 236.

DUBOSCH.—Annonce la joie des habitants de Gand à la nouvelle du décret qui réunit la Belgique à la France, XXVI, 156.

DUBOSQUET.—Auteur du Droit ecclésiastique français, I, 539.

DUBOST, chirurgien.—Annonce de ses eaux pour la peau, XII, 319.

DUBOUCHAGE.—Est nommé ministre de la marine, XIII, 207.—Est déclaré n'avoir pas la confiance de la nation, et remplacé par Monge au 10 août, 381, 383.—Est renvoyé à ses fonctions d'inspecteur de marine, 704.

DUBOUCHET, député de Rhône-et-Loire à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 203, 253.—Il s'oppose au congé demandé par Bernard, XVI, 741.—Débats entre lui et Rousselin, XVIII, 115.—Éloge et compte-rendu de sa conduite dans le département de Seine-et-Marne, 159, 486.—Il fait accorder une amnistie pour tous les troubles causés par la rareté des grains, 533.—Défend Méthier et inculpe Glot, 692.—Justification de sa conduite à Fontainebleau, XIX, 312.—Il défend le tribunal de Lyon, 463.—S'oppose à l'arrestation de Lebon, XXI, 377.—Discute le code civil, XXII, 689.—S'oppose à l'envoi de représentants aux colonies, XXIII, 388.

DUBOUCHET, général.—Motion de le mettre en liberté, XVIII, 31.

DUBOUCHET, payeur à Corfou.—Est assassiné, XXIX, 295.

DUBOULOS (Jean-Michel), député du Mont-Blanc à la Convention, réélu au Conseil des Cinq-Cents.—Sa motion sur le mauvais état de l'administration des postes et messageries, XXVIII, 504.

DUBOUQUET, général.—Annonce l'entrée en Espagne de l'armée des Pyrénées, XVI, 84.—Commande cette armée, 564.—Et rend compte de nouveaux succès, XVII, 435.

DUBOURG, ingénieur en chef.—Son arrestation, XVI, 186.

DUBOURG (M.-M.-A.-P.), membre du parlement de Toulouse.—Est condamné à mort, XXI, 30.

DUBOURG-MIROUDOT, évêque de Babylone.—Sacre, avec Talleyrand et Gobel, les premiers évêques constitutionnels, VII, 467.

DUBREUIL.—Analyse de son opéra de l'*Amant travesti*, VI, 298.

DUBREUIL, médecin. (*Voyez* Dossin-Dubreuil.)

DUBREUIL (G.), valet de chambre.—Est condamné à mort, XX, 744.

DUBREUIL (Julien).—Est condamné à mort comme émigré, XXII, 317.

DUBREUIL, de Clermont-Ferrand.—Prévenu d'enrôler pour les rebelles, est décrété d'accusation, XI, 619.

DUBREUIL, notaire.—Jugement qui l'acquitte d'accusations portées contre lui, XVII, 114.

DUBREUIL, sergent au 11.e bataillon de Seine-et-Oise.—Refuse 50 louis qui se trouvent dans la poche d'un brigand qu'il a tué devant Nantes, XVII, 59, 71.

DUBREUIL.—Demande un mode expéditif de se faire rayer de la liste des émigrés, XXIX, 250.

DUBREUIL, du faubourg Saint-Antoine.—Dénonce Chabot, XII, 761, 763.

DUBREUIL (Meûnier), ex-député de Mantes à la Constituante.—Est accusé de voies de fait contre un de ses créanciers; renvoi de son affaire au comité de législation, XI, 102.

DUBREUIL-CHAMBARDEL, député des Deux-Sèvres à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 207, 253.

DUBREUILLE, se qualifiant de commandant provisoire en vendémiaire.—Est condamné à mort par contumace, XXVI, 290.

DUBRUEL, député de l'Aveyron au Conseil des Cinq-Cents.—Sa motion sur le partage des biens communaux, XXVIII, 253.—Il combat le projet contre les prêtres réfractaires, et propose un nouveau serment, 263.—Son rapport pour le remboursement du mobilier vendu des condamnés, 279.—Il parle sur une pétition des habitants d'Artonay, 331.—Et sur le mode de radiation de la liste des émigrés, 408.—Son rapport sur le droit de suivre les actions qui intéressent uniquement les communes, et projet à la suite, 449, 460.—Il propose la mise en liberté des prêtres détenus, 462.—Fait attribuer aux bureaux centraux le droit de suivre les actions des communes de Paris, Lyon, Bordeaux et Marseille, 482.—Sa motion relative à la taxation des frais des fondés de pouvoirs, 526.—Son rapport sur les prêtres réfractaires, 581.—Il appuie la réclamation en faveur des prêtres détenus contre les dispositions de la loi du 14 brumaire, 715.—Propose le rapport de la loi qui prononce des peines contre les prêtres insermentés, 735.—Son discours en faveur du projet sur la police des cultes, 744.—Il en fait adopter un relatif aux prêtres déportés et reclus, 746.—Son nouveau rapport sur la déclaration à exiger des ministres du culte, 790.

DUBUAT.—Son adresse sur le privilége des voitures de Versailles, IV, 286.

DUBUISSON, domestique.—Est condamné à mort, XXI, 327.

DUBUISSON, juré au tribunal révolutionnaire.—

640.—Fait révoquer la loi qui confisque, dans certains cas, les effets et actions des compagnies, 656. — Son rapport sur les rentiers et pensionnaires de la république, 660.—Il fait régler le mode de leur paiement et rendre un décret relatif aux transferts, 669.—Son rapport sur la dette publique, 676.

DUCHATELET (duc Florent), député de Bar-le-Duc à la Constituante.—Fait mettre à l'Abbaye deux gardes-françaises, I, 112.—Propose de taxer la dîme en argent, 285. — Vote une formule d'avertissement en cas d'émeute, 322.—Propose la forme du *Warrant* d'Angleterre, 370.—Défend les droits de la branche d'Espagne au trône, 472. — Son opinion sur la durée de l'impôt, II, 15.—Il est chargé d'examiner la situation de la caisse d'escompte, 246.—Son rapport sur cet objet, 302, 304.—Il vote en faveur du plan du comité de finances, 430.—Son opinion sur le mémoire de la république de Gênes, III, 195. — Il appuie un amendement de Mirabeau relatif au flagrant délit, 452. — Donne des explications sur divers traitements militaires, 683, 689, 690.—Propose de conférer au roi le droit de paix et de guerre, IV, 396. — Ses observations sur l'organisation de l'armée, V, 203, 204. — Et contre l'incorporation des bataillons, 273. 289. — Il appuie le projet concernant les traités de la France avec l'Espagne, 483.—Ses observations sur les comptes du trésorier du régiment du roi, 488. — Il veut qu'on négocie avec le pape la question de la souveraineté d'Avignon, VI, 422. —Parle sur la réunion de ce pays à la France, 433. — Demande l'établissement d'une cour martiale pour juger les militaires de Nancy, 579. — Et l'ordre du jour sur l'affaire d'Hesdin, 613. — Son opinion sur le replacement des officiers et sous-officiers des régiments du roi et mestre-de-camp, 737. —Et sur le recrutement, VII, 337.—Sa lettre relative à l'arrestation d'un prétendu chevalier de Damas, 369.—Il propose de rendre à l'Autriche des contrefacteurs de billets de la banque de Vienne, 420, 557, 559. — Vote la conservation de l'hôtel des Invalides, 727. — S'oppose à la réunion d'Avignon, VIII, 286.—Résiliation d'un bail emphytéotique à lui consenti, IX, 804. — Il est sur la liste des protégés de la reine, XIII, 421.—Son arrestation, XVII, 597.—Il est condamné à mort, XVIII, 659.—Mise en liberté de Perregaux sur lequel il avait tiré un bon de 100 mille livres, XIX, 34.

DUCHATELET (Achille), général.—Est blessé devant Courtray, XII, 766, 774.—Etat de ses blessures, XIII, 1, 206. —Sa guérison, 377. — Sa réponse à l'intendant de la liste civile, 398, 414. — Il obtient des voix pour être ministre de la guerre, XV, 356.

DUCHATELET (veuve). (*Voyez* Rochechouart.)

DUCHAUFFOUR, administrateur de police à Paris. —Publie un avis contre les piéges tendus par les voleurs, XXV, 90.

DUCHEF, maire de Choisy. — Accusé pour l'affaire de vendémiaire, est mis en liberté et destitué, XXVI, 179.

DUCHEIRON, chef de brigade.—Participe aux succès de l'armée du Danube, XXIX, 875.

DUCHEMIN.—Est nommé membre de la commission des denrées, XVI, 559.

DUCHEMIN (J.-M.), secrétaire des commandements de Condé.—Est condamné à mort, XIX, 692.

DUCHÊNE (Etienne), soldat.—Se distingue à la bataille de Sédiman, XXIX, 576.

DUCHER, vice-consul aux Etats-Unis. — Prête le serment civique, VII, 187.—Etat dressé par lui de la population des Etats-Unis, XI, 295, 296. — Ses réflexions sur l'agiotage, 548. — Sur la dette publique en France, en Angleterre et aux Etats-Unis, XII, 16. —Sur l'importance de la publicité des opérations administratives, etc., 315.—Article de lui adressé *aux armateurs* français, 779.—Ses réflexions sur le commerce dans les îles anglaises de l'Amérique, XIII, 632. —Sur le commerce des grains avec ce pays, XIV, 27. —Sur la navigation des Français et des Américains, 87. — Sur la pêche américaine, 199. — Son tableau comparatif des douanes de France et d'Amérique, 206.—Ses réflexions sur les consulats et sur les affaires étrangères, 243.—Sur une nouvelle alliance entre les républiques française et américaine, 327. — Sur la suppression des barrières entre la France et les colonies, 374. — Sur la créance due à la France par les Etats-Unis, XV, 94.—Sur le prix du blé, 294.—Sur la nécessité d'un acte de navigation, 411; XVI, 355; XVIII, 19. 85; XX, 180.—Sur les manufactures anglaises, XV, 555.—Sur la situation de l'Angleterre et sur Pitt, XVI, 96.—Sur les assignats, 194. — Sur l'attribution de la régie des douanes au ministre des affaires étrangères, 310.—Sur les assignats démonnayés, 410. — Sur le décret relatif aux importations, 582. — Sur le démonnayage et l'émission des assignats, 674.—Article de lui intitulé : *Anglais sous pavillon français*; plan commercial, XVII, 17. — Autre intitulé *Agiotage officieux*, 282. — Autre sur Dunkerque et Toulon, 722. — Autre intitulé *Déroute de la vieille diplomatie*, XVIII, 24.—Autre intitulé : *Ville affranchie*, 140. — Autres sur le droit de préemption, 219.— — Sur l'aliénation des colonies, 280. — Autre intitulé : *Les deux Hémisphères*, 443. — Autres sur la diplomatie commerciale, 580. — Sur Georges III, XIX, 382.—Sur Pitt et Georges, 519.—Sur les contributions du fédéralisme, 583.—Sur la neutralité des Etats-Unis, 655. — Sur les servitudes de Marseille, Bayonne et Dunkerque, XX, 247; XXII, 302. — Sur l'assiette et la perception des contributions, XX, 554.—Autre intitulé : *L'Aigle et le Léopard*, 732. — Ses réflexions sur les bâtiments des Etats-Unis, XXI, 85. — Sur la traite des nègres, 137.—Sur le port d'Ostende et sur les douanes, 168.—Articles intitulés : *Le Globe* et *Nouveaux ports de France*, 513.— *Paresse nationale*, 699.— *Le Roi de Corse*, XXII, 245.—*La Diplomatie régénérée*, 294. — *Les trois Fleuves*, 369.—Ses réflexions, sur la neutralité de la Suède, XXIII, 345.—Sur la résiliation des baux; l'impôt en nature; l'exportation du numéraire, XXIV, 443.—Sur le commerce par l'état, et le système d'une caisse hypothécaire, 458. — Sur la nécessité de *démonnayer beaucoup* et de *monnayer peu*, 678.—Sur les places fortes de l'Angleterre et les nouvelles limites de la France, 685. — Sur la dette publique, XXV, 163. — Sur la paix et les traités de commerce, 769. — Sur les conditions de paix, XXVI, 410.—Article intitulé : *Bilan de Georges III*, 458. — Autre sur les finances de la Caroline du Nord, XXVII, 610. — Autre intitulé : *Médiation et garantie du roi d'Angleterre*, XXVIII, 319.

DUCHESNE (J.), facteur.—Est condamné à mort, XX, 426.

DUCHESNE, syndic des contrôleurs des rentes.— Dénonce un pamphlet intitulé : *Grands cris du père Duchesne*, VI, 602.

DUCHESNE, marin. — Décret qui lui accorde une pension, XVIII, 350.

DUCHESNE (Louis-Henri), ci-devant intendant de la maison de Madame. — Est condamné à mort, XVIII, 417.

DUCHESNE (J.-L.)—Est présenté à la Convention comme ayant dénoncé le plan des insurgés de prairial, XXIV, 700.

DUCHESNE, capitaine, commandant le corsaire *L'Espiègle*.—Prend une canonnière anglaise, XXIX, 110.—Lettre de félicitation que lui écrit le ministre de la marine, 112.

DUCHESNE, député de la Drôme au Conseil des Cinq-Cents. — Soutient que les rentes foncières ont été éteintes par la loi du 17 juillet 1793, et demande le rapport de cette loi, XXVIII, 760. — Propose un

* Le MONITEUR a imprimé Duchart par erreur, c'est Duhart qu'il faut lire.

nay, XI, 229.—Et les rassemblements d'émigrés dans le Brabant, 557.—Lit une dénonciation de la garnison de Lille contre Narbonne, 558.—Annonce la baisse du prix de l'argent dans cette ville, 688. — Son opinion sur le séquestre des biens des émigrés, 708. — Il demande que Narbonne soit gardé à vue, XII, 8. — S'écrie que l'Assemblée s'avilit, 22. — Demande à être jugé, 23. — Combat une motion relative à l'évasion des prisonniers d'Avignon, 143. — S'oppose à toute espèce d'exportation, 159. — Est insulté par des ex-gardes du roi, 760.—Son opinion sur l'âge propre au mariage, 785.—Il accuse Terrier-Monciel, XIII, 25.—Provoque la punition de l'incendie de Courtray, 77. —Parle sur l'affaire de Pétion, 148.—Provoque l'examen de la déchéance du roi, 228.—Demande la mise en liberté de Pâris et de Bouland, 248. — Et l'armement de trente vaisseaux, 249. — Sa motion contre Jarry, 261. — Il veut qu'on déclare que les ministres n'ont pas la confiance de la nation, 380.—Fait décréter que Dillon l'a perdue, 481. — Est élu secrétaire, 491.—S'oppose au rappel des commandants de place, 663. — Demande qu'on suspende l'éloge de Luckner jusqu'à ce que le Brabant soit libre, 608.—Commissaire dans le Nord, annonce que Maubeuge est menacé, 711. — Membre de la Convention, appuie l'envoi de six commissaires dans le Nord, et demande l'examen de la conduite de Moreton-Chabrillant, XIV, 92. — Est nommé commissaire dans le département du Nord, 92, 94.—Annonce le cernement de Lille par 22,000 Autrichiens, et les bonnes dispositions des habitants, 93.—Lettres sur sa mission (*Voyez* Delmas); il demande le rappel à l'ordre de Grangeneuve, 687.—S'oppose à ce que Louis XVI puisse se choisir un conseil, 724. — Son opinion sur l'expulsion des Bourbons, 764. — Il demande que Roland quitte le ministère, 766.—Et que Louis XVI soit jugé sans désemparer, 848, 850, 851. — S'écrie qu'il mourra à son poste, 851.—S'élève contre un arrêté du département de la Haute-Loire, XV, 69. — Son vote dans le procès de Louis XVI, 163, 196, 253.—Il est élu membre du comité de sûreté générale, 265.—Accuse Varlet d'être royaliste, 368.—S'oppose au rapport du décret rendu contre Arthur Dillon, 380.—Demande l'élargissement de Royou-Guermeur et l'appel à la barre des administrateurs qui ont ordonné son arrestation, 441, 444.—Sa motion contre les émigrés, 451. — Altercation entre lui et plusieurs députés, au sujet d'un arrêté du département du Var, 524, 525.—Il fait mettre Guermeur en liberté, 616. — Demande l'expulsion de la salle des séances de tous les journalistes, 654.—Appuie le projet d'organisation du tribunal révolutionnaire, 682, 684. — Présente une médaille à l'effigie de Louis XVI, avec ces mots : *Martyrisé le 21 janvier* 1793, 695.—Demande la mise hors la loi des émigrés et des prêtres déportés qui rentreraient en France, 742. — S'oppose à ce qu'une partie de la Convention se mette à la tête de l'armée, XVI, 48. — Transmet des nouvelles de l'armée du Nord, 222. — Traite Vergniaud de complice de Dumouriez, 436.—Annonce que les habitants du Nord sont prêts à se lever en masse contre les ennemis, XVII, 186.—Destitue le général Lavalette; Robespierre attaque cette mesure et le fait rappeler, 211.—Il annonce que l'armée du Nord est travaillée par des malveillants, et y fait envoyer de nouveaux commissaires, 268. — Dénonce un prétendu comité militaire de Bruxelles, 285. — Propose de confisquer les biens des étrangers en guerre avec la France, 409. — S'oppose à la mise en régie des subsistances du peuple, 456.—Et à l'envoi de commissaires dans le Mont-Blanc, 495, 496. — Se plaint de l'inexécution de la loi sur les secours publics, 508. — Demande l'examen de la conduite des députés envoyés en mission, 600.—Annonce que les républicains ont pénétré jusqu'à Ypres, 627.—Et que cette ville est prise, 646.—Demande un nouveau système d'administration des armées, 651. — Sa motion contre Guillemingen, 699.—Il demande que les magasins soient rapprochés des armées, 735.—Recommande l'union parmi les patriotes, 742. — Signale le désordre où se trouve l'armée du Nord, 746. — Est accusé par Couppé aux Jacobins, 763. — Défend Dupin, 766. — Se justifie aux Jacobins, XVIII, 29. —Parle sur le projet de calendrier nouveau, 56.—Sa motion contre Gratien, 159.—Son opinion sur l'éducation publique, 173. — Il dépose dans le procès des Girondins, 263.—Est exclu des Jacobins, 666. — Demande la translation de Lavalette à Paris, 704.—Son opinion sur l'extinction de la mendicité, XIX, 641. — Et sur une réclamation des otages de Worms, 664.—Il demande l'arrestation des colons qui sont à Paris, 667. — S'oppose à toute interprétation du décret sur le tribunal révolutionnaire, XX, 714.—Combat la nouvelle loi sur ce tribunal, XXI, 447, 448.—Dénonce Auzat, 481.—Thuriot propose de l'autoriser à faire l'oraison funèbre de Robespierre, 483. — Il demande l'arrestation des individus qui ont fait élargir par erreur plusieurs détenus, 484, 485.—Inculpe Kellermann, 485. — Veut que les députés dénoncés par Lecointre puissent se justifier, 627, 628.—Accuse celui-ci de vouloir réhabiliter Danton, 638.— Dénonce les aristocrates et les modérés, 650.—Accuse Dubois-Crancé d'intelligence avec Tallien et Fréron, 653. — Demande le remplacement de Lecointre et de Guffroy comme secrétaires, 663.—Fait excepter les muscadins, nobles, etc., des secours accordés aux élargis; parle sur une adresse de la société populaire de Dijon, 692.—Sa motion aux Jacobins, contre les aristocrates et les contre-révolutionnaires, 705. — Il y dénonce le mauvais esprit de Caen et de Saint-Omer, 721.—Justifie la société des Jacobins, 726, 728, 738.—Son opinion sur l'affiliation de la société des *Amis de la république*, 786.—Sa motion contre les rejetons de Capet et sa famille, 800. — Son opinion sur le peuple de Saint-Omer, XXII, 63, 64.—Il justifie la Convention d'être contre-révolutionnaire, 100.—Demande l'exportation du petit Capet, 142. — S'oppose à la création d'une chambre de commerce, 166.—Sa motion contre les pères et mères des émigrés nobles, 180. — Il demande l'exécution, dans les vingt-quatre heures, des émigrés pris les armes à la main, 209.—Rappelle aux Jacobins l'adresse de la Convention aux Français, 231.—Demande l'ajournement de la loi sur les sociétés populaires, 259. — Parle, aux Jacobins, sur les dangers qui menacent ces sociétés, 262. — Veut que la république déclare comment elle prétend se conduire avec les peuples conquis, 274.—Nie que Jouneau doive son salut à Tallien, 306. — Rend compte, aux Jacobins, des débats relatifs aux députés détenus, 345.—Parle sur le projet relatif aux dénonciations faites contre les représentants, 365. — Sa motion contre les fausses dénonciations, 379. — Il parle sur la pénurie des subsistances, 402.—Inculpe le comité de sûreté générale, le tribunal révolutionnaire, Fréron et Tallien, 407. — Injurie Bentabolle, 432. — Se défend d'être entraîné par les ennemis de la chose publique, et inculpe Lequinio et autres, 441. — Son opinion sur une nouvelle fixation du *maximum*, 458.—Il dit qu'il faut en finir avec les septembriseurs, 459.—Se plaint des violences faites au Jacobins, 473, 474, 476. — Répond aux accusations de Rewbell contre cette société, 477, 478, 479, 480.—Discute le projet de décret sur l'instruction publique, 527, 537. — Vote la mise en accusation de Carrier, 589.—Discute sur la première réquisition, 766, 767. — Menace Clauzel de l'assassiner s'il ne prouve pas ses accusations contre lui, XXIII, 68, 69.—Dénonce le *Spectateur français*, de Lacroix, 78, 79.—Ses personnalités contre Dumont et autres, 101, 103.—Il parle en faveur

mande un pouvoir réglementaire absolu pour les généraux, 370. — Et l'ordre du jour sur l'affaire de Bertrand et de Montmorin contre Carra, 420. — On lui reproche ses conférences avec Larivière, 444.— Il appuie une dénonciation contre Clavière, 474.— Son opinion sur le traitement des ministres, 544. — Il réclame les honneurs de la séance pour une députation incnipant le ministre Servan, 634.—Demande compte des mesures prises pour maintenir la tranquillité publique, 715. — Appuie une motion contre les rassemblements armés, 722.—Son opinion sur le traitement des employés des ministères, 731.—Et sur la fixation de l'âge pour le mariage, 784.—Il s'oppose à la mise en accusation de Lafayette, XIII, 154.—Se plaint du refus de Montesquiou de renforcer l'armée du Rhin, 163.—Appelle la discussion sur la conduite de Lafayette, et la justifie, 180, 193, 207. — Rend compte du motif des mouvements des armées, 196. — Demande que les ecclésiastiques soient aptes à succéder, 349.—Est attaqué en sortant de la séance, la veille du 10 août, 369, 370. — Député au Conseil des Cinq-Cents, parle sur la dénonciation de Tallien contre Barbé-Marbois, XXVI, 399.—Demande l'exécution de la loi concernant les députés en mission, 415. — La cessation des opérations des électeurs de la Seine, 437. — L'admission de Gaillard au Corps Législatif, 475. — Et le rapport du décret rendu contre Miranda, 490.—Fait prendre une résolution relative aux passeports à l'étranger, 517.—Fixer divers traitements judiciaires, 533.—Et ajourner le projet de l'impôt progressif, 589.—Son opinion sur le remplacement des juges démissionnaires et des administrateurs non élus, 603, 653. — Impression de son discours, 611.—Il fait prendre une résolution relative aux commissaires des tribunaux criminels; s'oppose à la confiscation des biens des embaucheurs, 693.— Fait fixer divers traitements du tribunal de cassation 715.—Demande le temps d'examiner la loi du 3 brumaire, 717. — Et l'impression des procès-verbaux des élections du Lot, XXVII, 19. — Présente un projet sur les tribunaux criminels, 19, 20. — Son opinion sur le tarif du transport des journaux, 24. —Il attaque la commission de vérification des pouvoirs, 31, 35.—Fait fixer le traitement des huissiers près du Corps Législatif, 38.—Demande que le paiement des juges du tribunal de cassation ait lieu chaque mois, 87.—Son opinion sur la création d'un ministère de la police, 96.—Et sur l'affaire d'Aymé, 135, 139.—Il accuse le gouvernement d'avoir consacré le brigandage des individus; est censuré; demande le rapport de la loi du 9 floréal an III, 193, 194.—Et l'examen de la conduite de Siméon, 292.— Pense qu'il y a incompatibilité entre les fonctions de ministre et celles d'archiviste, 319.—Fait adjoindre deux membres à la commission chargée d'examiner le mode de paiement des fermages, 374.—Son opinion sur le mode de radiation des listes d'émigrés, 416.— Sur l'arbitrage forcé et sur les tribunaux de famille, 522.—Il demande qu'on prenne une résolution nouvelle sur l'établissement d'une banque, 549.—Vote l'ajournement d'un projet contre ceux qui décrient les monnaies républicaines, 651.—Son opinion sur celui relatif à la surveillance des étrangers à Paris, 692.—Il discute la question de la liberté de la presse, 695.—Demande l'ajournement de l'affaire de Braconnier, XXVIII, 12.—Fait arrêter un rapport sur la pétition du tribunal criminel contre les massacres du 2 septembre, 59.—Son discours sur le projet relatif aux jugements rendus par les conseils militaires, 100, 102.—Il vote la lecture publique des pièces qui inculpent plusieurs représentants, 113, 114.—Explique comment il avait été instruit avant le conseil de cette dénonciation, 119.—Demande une commission sur la réclamation des administrateurs de l'Ain contre Reverchon, 143. — S'oppose aux propositions de Treilhard contre les troubles du Midi, 219.—Son projet pour le rapport de la loi qui charge le tribunal de l'Isère d'instruire contre les prévenus des massacres de Lyon, 267.—Il se plaint du Directoire qui s'attribue des pouvoirs que les lois ne lui ont pas conférés, 280.—Fait renvoyer le code hypothécaire à une commission, 291.— Demande qu'il soit déclaré en principe que tous les établissements publics sont maintenus où ils ont été placés par la Convention, 297.—Rappelle les principales dispositions de son rapport sur les prévenus des massacres de Lyon, 299, 300.—Fait ajourner la discussion sur la compétence des tribunaux, 309.—Propose un message au Directoire sur les plaintes de plusieurs députés contre la violation de leur domicile, 320.—Propose de déclarer que les armées d'Italie et de Sambre-et-Meuse ne cessent de bien mériter de la patrie, 323.—Parle sur le droit de successibilité des enfants naturels, 326, 327.— Contre les violateurs des cendres des morts, 327.— Sur le transport des feuilles publiques et du papier-monnaie, 330.—Soutient son projet sur les prévenus des massacres de Lyon, 331.—Est élu secrétaire, 332.—Fait examiner sous quel rapport doivent être punis ceux qui décerneront des mandats d'amener contre les représentants, 337.—Parle sur le projet d'annuler les élections d'Antin, 339. —Fait déclarer que les armées de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse ne cessent de bien mériter de la patrie; sa motion en faveur du bureau central de Paris, 347.—Il s'oppose à l'examen de la question du recours en cassation contre les jugements de la haute-cour; parle sur la fabrication et la vente de la poudre à tirer, 353.—Fait résoudre que les prévenus de complicité avec un député ou un directeur, seront traduits avec lui à la haute-cour, 354. —Fait examiner une question sur les pères et mères d'émigrés, 355.—Et une pétition des habitants de Belleville sur leur église, 360.—Fait décréter que l'armée des Côtes de l'Océan a bien mérité de la patrie, 361.— Son opinion sur l'organisation de la haute-cour nationale, 364, 366, 368.—Sur le mode d'audition des représentants, 367.—Sur le recours en cassation contre les jugements de la haute-cour, 371. —Sur les troubles de Marseille, 374.—Sur la motion de poursuivre en forfaiture les juges de la haute-cour, 377.—Sur la translation des restes de Turenne, 379.—Sur l'arrêté du Directoire relatif à l'organisation de la marine, 383.—Sur l'amnistie à accorder pour les délits militaires dans l'Ouest, 390.—Et sur la célébration de l'anniversaire de la république, 396.—Il fait arrêter un message au Directoire, relativement aux prêtres qui se sont soumis à la république, 417.— Son opinion sur l'organisation des secours publics, 419.—Sur celle des hospices et sur les honneurs à rendre aux défenseurs de la patrie blessés, 420.—Il demande lecture de pièces adressées par la municipalité de Vaize, 421.—Propose d'accorder une indemnité aux fermiers évincés des biens d'émigrés, 437.—Appuie une dénonciation contre Porlet et accuse le ministre de la justice, 439.—Vote le maintien de la commission des colonies, 499.—Son opinion sur ses attributions, 501.—Il demande un message au Directoire, relativement aux Iles-de-France et de la Réunion; ses observations sur la répression des vols et des assassinats, 506.—Il vote l'impression de l'opinion de Treilhard sur les abus de la presse, 508. — Demande des renseignements sur Saint-Domingue, 509.—Combat le projet de Daunou qui défend aux colporteurs de crier le sommaire des journaux; s'oppose à l'établissement du tachygraphe, 512.— Fait adopter le projet qui permet l'exportation en Hollande des bois de construction de la Belgique, 514.—Et motiver l'ordre du jour

prononcé contre plusieurs pétitions des corps séculiers de ce pays, 515.—Discute divers projets contre la calomnie; fait arrêter un message au Directoire sur les élections, 516.—Appuie un projet concernant les chanoinesses de la Belgique, 517. — Demande que Barbaut soit invité à donner des renseignements sur Saint-Domingue, 520.—Fait ajourner le projet sur l'aliénation des presbytères; et ordonner un rapport sur les émigrés naufragés à Calais, 521. —Défend l'effet rétroactif du droit de successibilité des enfants naturels, 522.—S'oppose à l'affermement des postes et messageries; fait une violente sortie contre les abus de pouvoir du Directoire, 523.—Déclare compatibles les fonctions de juge et celles de haut-juré; fait ajourner un projet sur le divorce, 528.—Et ordonner l'impression d'un message sur les domaines congéables; son opinion sur le projet de Daunou, relativement aux élections, 529.—Il demande un message pour connaître les relations commerciales avec Malte, 533.—Fait adjoindre cinq jurés suppléants à la haute-cour, 543. —Parle sur le divorce, 545.—Fait rapporter la loi qui défendait le recours en cassation contre les jugements des tribunaux révolutionnaires, 548.—Demande qu'une commission examine l'arrêté du Directoire qui traduit les complices de Lavilleheurnoy devant une commission militaire, 554.—Réclame une augmentation de traitement pour les personnes attachées au Corps Législatif, 556.—Fait traduire à la barre Monnier, juge-de-paix de Toulon, 556, 577.—Combat la motion de fermer les tribunes aux journalistes; demande compte de l'exécution de la loi contre les provocateurs des conspirations, et dénonce plusieurs journaux, 562.—Parle sur une dénonciation contre des prêtres réfractaires, 566. — Sur la traduction devant un conseil de guerre de deux fournisseurs prévenus de dilapidations, 569.— Et sur un projet relatif aux délits de la presse, 569, 576.—Se plaint de ce que les messages envoyés au Directoire restent sans réponse; en fait arrêter un sur les troubles de Toulouse, 577.—Et un autre sur les mesures prises contre les prêtres perturbateurs, 578, 579.—S'oppose à la mention honorable d'une adresse de la Nièvre, sur la découverte de la conspiration de Lavilleheurnoy, 578.— Demande qu'on consulte les anciens tableaux de la régie et de la ferme, pour les postes et messageries, 584. —Appuie la réunion de la principauté de Montbéliard au Mont-Terrible, 585.—Sa motion relative au remplacement des députés qui n'accepteraient pas, 586. — Il demande la révision des lois inconstitutionnelles, et l'abolition de celles qui défendent à des individus de demeurer à Paris; fait ordonner l'impression du rapport de Marec sur Saint-Domingue, 606.—Reproche au Directoire d'avoir fait débarquer 1,400 forçats en Angleterre, 609. — Dénonce un arrêté qui prive du droit de voter les prévenus d'émigration, 615.—Réclame la réintégration dans leurs droits politiques des jurés qui en ont été privés pour ne s'être pas trouvés à leur poste, 619.— Demande des éclaircissements sur le projet de vendre les maisons situées entre le Louvre et la place de la Concorde, 621.—Vote contre le serment exigé des électeurs, 622.—Son opinion sur le recours en cassation contre les jugements militaires, 626.—Il demande qu'un conseil de guerre, dont la compétence est contestée, soit obligé de statuer sur ce premier objet; réclame l'abolition des confiscations, 629.— Inculpe l'arrêté du Directoire contre le jugement du tribunal de cassation, en faveur de Lavilleheurnoy et de ses co-accusés, 634.—Parle sur les plaintes de la haute-cour de Vendôme contre les accusés et les défenseurs officieux, 637.—Sur les troubles de la Nièvre, 640. —Sur les réclamations relatives aux troubles d'assemblées primaires, 641.—Et sur le compte-rendu par le tribunal de cassation, 642.—Veut qu'on se borne à demander au Directoire les procès-verbaux des assemblées primaires de Rennes, 646.— Sa motion en faveur de l'armée d'Italie; son opinion sur la répression du brigandage, 649.—Sur un projet relatif aux déportés de l'Ile-de-France, 651.—Sur la répression des chauffeurs, 652.—Sur les protestations faites contre plusieurs assemblées primaires, 655.— Sur les prêtres assermentés, 661.—Sur le choix du tribunal qui doit juger les déportés de Saint-Domingue, 662.— Sur la création d'une inspection générale des contributions directes, 664. — Sur la demande d'un militaire nommé à une fonction civile, 671.—Et sur la réclamation des habitants des Pays-réunis, 680.—Son discours sur les nouvelles victoires et sur les préliminaires de paix annoncés par le Directoire, 681.—Son opinion sur le rapport du décret qui met hors la loi les émigrés rentrés, 683.—Il fait envoyer un message au Directoire sur le sort des Français de Saint-Domingue, forcés de se réfugier aux États-Unis, 685.— Son rapport relatif à la vénalité des suffrages, 685, 691.—Il combat le projet de Delleville sur les députés coloniaux, 687.—Réclame contre une pétition de quelques citoyens du Morbihan, 688.—Demande le rapport de plusieurs lois inconstitutionnelles, 699, 700.— Ses observations contre le mode de renouvellement du Directoire, 700.—Son discours contre le gouvernement de Venise; il fait rejeter la proposition de porter à soixante le nombre des membres du tribunal de cassation; demande la reprise de la discussion sur l'affaire de la compagnie Dijon, 706.—Dénonce un mouvement dirigé par les factieux, 709.— Propose d'avertir les Anciens de la constitution définitive du Conseil des Cinq-Cents, 711. —Vote le rappel des députés frappés par la loi du 3 brumaire; fait renvoyer à une commission le procès-verbal de tirage au sort du tribunal de cassation, 712. — Propose une commission pour réviser les lois sur la police des cultes, 714. — Et un autre pour un travail général sur l'instruction publique, 719.—Parle sur l'affaire concernant les agents dans les colonies, 721. —Et sur un projet relatif à l'éligibilité des militaires, 722.—Vote pour la suppression des noms de *Marat*, de *Robespierre*, etc., donnés à des enfants, 723.— Son opinion sur les élections du Golo, 724.—Sur la suspension des divorces pour cause d'incompatibilité d'humeur; sur le rapport des lois du 3 brumaire, du 14 frimaire, et du 9 floréal, 726. — Et sur diverses réclamations contre les réquisitions et les vexations des agents du gouvernement; son rapport sur les inconvénients du renouvellement successif du tribunal de cassation, 727.—Il fait former une commission pour examiner la pétition de Duportail et celles des contumaces en général; combat une motion tendante à fixer le délai passé lequel des députés peuvent accepter des places du Directoire, 730. — Son discours sur les révolutions de l'Italie; il fait arrêter l'envoi d'un message sur les événements arrivés à Gênes et à Venise, 732, 733. — Parle sur des réclamations relatives aux acquéreurs de biens nationaux, et à la législation des cultes, 739. — Combat un discours de Bailleul sur les fugitifs du Rhin, 739, 740. — Est accusé de travailler à la contre-révolution, 740.—Blâme Couppé d'avoir persiflé le rapport sur les sociétés populaires; déclare qu'il veut la répression des clubistes, 745.—Propose de discuter la déclaration à exiger ou non des ministres du culte, 746. — Vote l'envoi d'un message sur la marche des troupes; est élu président, 747.—Prononce des discours commémoratifs du 9 thermidor et du 10 août, 755, 765.— Parle sur la proposition tendante à soumettre les affiches au *visa* de la police, 779. — Justifie la lettre de Ramel, commandant des grenadiers, 780. — Combat la motion relative aux destitutions d'admi-

* Le MONITEUR a attribué par erreur le premier article à Dupont, et le second à Dumont; c'est bien à Dumont qu'ils appartiennent.

Demande la suspension provisoire du marc d'argent en faveur des ci-devant privilégiés, III, 228. — Son opinion sur les différends entre l'Angleterre et l'Espagne, IV, 372. — Sur le droit de paix et de guerre, 437.—Sur la constitution civile du clergé, 521, 579, 580.— Et sur la confirmation des évêques, 629.— Il vote pour qu'aucun député ne puisse s'absenter pendant le mois de juillet, V, 27.—Parle en faveur de d'Orléans, 59.—Trouve trop faibles les pensions destinées aux gens de lettres, 279. — Ses observations sur le projet relatif aux bureaux de paix et aux tribunaux de famille, 314.—Son opinion sur la répression des troubles de Saint-Jean-d'Angély, 425.—Il demande le renvoi aux tribunaux de la lettre pastorale de l'évêque de Toulon, 433.—Provoque des mesures pour réprimer les insurrections de Metz et de Toulon, 438.—Demande que Barmont soit mis provisoirement en liberté, 470.—Sa motion pour rétablir l'ordre à Nancy, 530.—Il lit des pièces sur l'affaire de cette ville, 544, 566.—Se plaint de l'inexécution des décrets relatifs au clergé, VI, 295.—Attribue au gouvernement le retard de la perception des impôts, 296. —Son observation relative à la puissance du roi sur la force publique, 559. — Il fait décréter qu'il sera présenté un mode d'organisation d'un bureau de liquidation, 570.— Son opinion sur le refus du roi de sanctionner la constitution civile du clergé, 713.—Il veut que le nombre des aspirants de marine soit illimité, VIII, 155. — Appuie la création de monnaie de cuivre, 425.— Maire de Nancy, il découvre un complot contre-révolutionnaire à Grenoble, XIII, 595.—Est décrété d'arrestation, XIV, 660.—Destitué de sa place de directeur des postes, XVII, 485.—Et mis en liberté, XXII, 279.

DUQUESNOY, général. — Annonce la dispersion de l'armée de Charette, XIX, 480.

DUQUESNOY, cultivateur, député du Pas-de-Calais à la Législative.— Propose d'improuver la conduite du roi, XII, 702. — Demande l'arrestation de tous les individus connus par leur incivisme, XIII, 430.—Membre de la Convention, il est envoyé en mission avec Delmas, Duhem, Bellegarde, etc. *(Voyez ces noms.)*—Son vote dans le procès du roi, XV, 167, 183, 200, 253. — Il cite des voies de fait commises contre lui, 257. — Demande l'expulsion de Paris de tous les étrangers, 716.— Dénonce Blanchard, ex-législateur, XVI, 33.—Commissaire à l'armée du Nord, annonce la prise de Furnes, 561.—Fait confisquer les maisons armoiriées, XVII, 292.—Annonce un succès à Eskelbeque, 516.— Accuse Houchard et son état-major, 773.—Marche à la tête de l'armée du Nord, XVIII, 152. —Annonce l'entrée de l'armée dans Maubeuge, 165. —Est dénoncé aux Jacobins, 382.—Demande que celui qui possédera plus de six chemises en donne au moins une, 385.—Rend compte de sa mission, 388, 586.—Se justifie aux Jacobins, 391.—Hébert rétracte sa dénonciation contre lui, 411.— Sa motion contre les nobles, XIX, 670. — Il demande le morcellement des biens d'émigrés, XX, 279. — Envoyé à l'armée de la Moselle, annonce la prise de Dinant, 620. — Parle aux Jacobins sur cinquante-sept individus du Pas-de-Calais qu'il avait envoyés au tribunal révolutionnaire, XXI, 666.—Se plaint de l'oppression du patriotisme, 667. — Inculpe Tallien et autres, 684.—Demande l'arrestation de l'orateur d'une députation de Saint-Omer, XXII, 63, 64.— Dénonce le général Turreau, 116. — S'élève contre les députés libellistes, 460.—Répond aux accusations de Rewbell contre les Jacobins, 477.— Ses observations sur la conservation des arbres des routes, 658.—Il fait renvoyer aux comités la motion d'une amnistie, 700.—Se défend d'avoir été partisan de Robespierre, XXIII, 586. — Fait remarquer, au 1.er prairial, que les loges des journalistes sont désertes, XXIV, 504.— Demande que le comité de sûreté générale soit cassé, et remplacé par une commission extraordinaire, 507. — Est nommé membre de cette commission, 507, 510. — Demande qu'on s'empare de tous les papiers des comités de gouvernement, 510.—Est décrété d'arrestation, 513.—Et d'accusation, 522. — Est traduit devant la commission militaire, 561, 563.—Sa translation avec ses collègues, 619.—Faits qui ont motivé l'acte d'accusation dressé contre lui, 667.— Instruction de son procès, 695. — Il est condamné à mort et se suicide, 708; XXV, 26.

DURAND, déporté de Pondichéry. — Est renvoyé dans ses foyers, XI, 725.

DURAND (J.-J.), maire de Montpellier.— Dénoncé par Jean-Bon-Saint-André, est défendu par Cambacérès, XVII, 84.—Traduit au tribunal révolutionnaire, XIX, 137.—Est condamné à mort, 207.

DURAND, complice de Dusaillant. — Sa justification, XIII, 300.—Il est déchargé d'accusation, 465.

DURAND, lieutenant-colonel, commandant la gendarmerie.—Eloge de sa bravoure, XIII, 163.

DURAND (de Soissons). — Suspension de toutes poursuites contre lui, XX, 402.

DURAND (Pierre), commissaire des guerres. — Est condamné à mort, XIX, 344.

DURAND, Vendéen, curé de Bourg-Neuf. — Son arrestation, XIX, 175.

DURAND.—Annonce de ses moulins à bras, XXII, 188.

DURAND, rédacteur du *Courrier républicain*. —Est condamné à mort par contumace, XXVI, 353.

DURAND (Marc-Antoine), rédacteur de *l'Ami des Campagnes*.—Est condamné à mort, XXIX, 320.

DURAND (Etienne-César), dit Lamotte, de Draguignan.—Est condamné au bannissement, XXIX, 364.

DURAND, capitaine.— Prise de la frégate *l'Unité*, qu'il commande, XXVIII, 273.

DURAND, sergent de grenadiers.—Se distinguue à l'armée d'Italie, XXVIII, 567.

DURAND (J.-B.-C.), employé au magasin de l'habillement des troupes.— Est condamné à mort, XX, 568.

DURAND (J.-J.), gendarme. — Est condamné à mort, XX, 420.

DURAND, député du Lot au Conseil des Anciens. — Fait approuver une résolution en faveur des autorités de la Haute-Garonne qui ont étouffé la rebellion, XXIX, 803.

DURAND, directeur de l'arsenal de La Fère.— Sa fuite, XIV, 447.

DURAND DU BIGNON, ex-colonel des Cent-Suisses. —Est condamné à mort, XXI, 216.

DURAND-BOREL. *(Voyez Borel.)*

DURAND-MAILLANE, avocat et député d'Arles à la Constituante.— Veut que la déclaration des droits soit mise en tête de la constitution, I, 259. — Propose de laisser une partie de la valeur des biens du clergé à la disposition des évêques, IV, 648. — Son rapport sur les patronages laïcs, et sur l'aliénation des établissements ecclésiastiques, V, 11, 15. — Il est élu secrétaire, VI, 87.—Rend compte d'un arrêt du Conseil, contre le séquestre des biens du chapitre de Saint-Quentin, 366.—Invoque la rigueur des lois contre ceux qui provoquent en duel les membres de l'Assemblée, 373. — Vote pour la réunion d'Avignon à la France, 417. — Se plaint des empiètements des directoires de département, VII, 598.—Son opinion sur l'organisation de la garde nationale, VIII, 237, 238.—Son rapport sur les dispenses de mariage, 431. —Il combat les réclamations du prince de Monaco, IX, 637, 745.—Son *Histoire apologétique du comité ecclésiastique de l'Assemblée constituante*, I, 199.—Député des Bouches-du-Rhône à la Convention, son opinion sur l'instruction publique, XIV, 735.—Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 214;

* Le MONITEUR a imprimé Durand par erreur, c'est Duvant qu'il faut lire

E.

tion à Liancourt, 648. — Crouzet en est nommé directeur comptable, XXV, 21.—Pétition des élèves, 774. —Complément de l'organisation de l'école, XXVI, 51 ; XXVIII, 310, 352.—Question de savoir quel est le meilleur mode d'éducation à donner aux élèves, XXIX, 37. — Motion sur le mauvais état de l'école, 311.—Réclamation des élèves en faveur de leur directeur, 320. —Paiement des sommes qui leur sont allouées, 390. (*Voyez* Bourdon (Léonard) et Liancourt.)

Enfans Trouvés ou Abandonnés. — Plan d'un établissement pour les élever, III, 57, 137.—Réflexions sur l'amélioration de celui existant, 411 ; IV, 364. — Observations sur ceux de la généralité de Soissons, V, 522. — Décret qui décharge de leur entretien les ci-devant haut-justiciers, VI, 502.—Autre qui le met à la charge de l'état, VII, 754. — Fonds y destinés, VIII, 775 ; XVI, 315.—Décret les concernant, XI, 38. —Dénonciation aux Jacobins contre les administrateurs de leur hospice, XXI, 4.—Décret pour la réception dans les hospices civils de ceux abandonnés, XXVIII, 491, 510.—Arrêté du Directoire les concernant, 636.

ENGELBERT (Suisse).—Rétablissement du peuple de cette ville dans les droits de sa souveraineté, XXIX, 250.

ENGELVIN, député du Puy-de-Dôme au Conseil des Cinq-Cents.—Propose de valider les élections faites par l'assemblée-mère du Gers, XXIX, 683.

ENGERRAND, député de la Manche à la Convention.—Croit que Louis a mérité la mort, mais veut demander au peuple une commutation, XIV, 887.— Son vote dans le procès de ce prince, XV, 163, 193, 253.—Il fait décréter l'incompatibilité des fonctions de notaire avec celles de greffier, d'avoué, etc., 643.—Justifie Brissot, XVI, 623.—Son opinion sur une taxe révolutionnaire imposée par Saint-Just et Lebas, XXIII, 189, 190.—Il accuse Lecointre d'avoir été un des plus zélés pourvoyeurs de l'ancien tribunal révolutionnaire, XXIV, 15.—Confidences à lui faites par Lehodey, 46.—Il fait fixer le mode de paiement des fermages, 288. — Combat l'impôt en nature, etc., 4 4.—Fait exiger une déclaration des débiteurs de corporations supprimées, d'émigrés et de condamnés, 479.—S'oppose à la restitution des revenus aux familles des condamnés, 636.—Fait régler le mode de paiement du prix des baux, 699.—S'oppose à la suspension du corps électoral de Paris, XXVI, 219. — Réélu au Conseil des Cinq-Cents, dénonce les dilapidations des domaines nationaux, et en fait suspendre les démolitions, 580.—S'oppose à la confiscation des biens des embaucheurs, 695.—Appuie les modifications proposées à la loi du 9 floréal, XXVII, 196.— Son rapport sur le mode de libération des agents comptables envers la république, 397, 480.—Il propose des moyens de relever le crédit des assignats, 575.—Fait révoquer la concession du domaine des Carmélites qui avait été faite à Barthélemy, 656.— Et attribuer au Corps Législatif la décision des réclamations contre les arrêtés des représentants en mission, XXVIII, 80.—Appuie le projet d'Audouin sur les parents d'émigrés, 185.—S'oppose au rapport de la loi du 21 avril 1793, sur la déportation des prêtres, 264.—Combat la motion de Delleville, relative à la garde du Corps Législatif, 280.—Et le projet relatif aux biens vendus de Saint-Amand, exécuté sous le règne de la tyrannie, 447.—Sa motion sur les baux et loyers des maisons ; il fait renvoyer au Directoire des réclamations contre le comité de législation, 451.—Et ajourner le projet pour la mise en liberté des prêtres détenus, 462.—Son opinion sur celui concernant l'usufruit des biens d'émigrés, 499. — Son rapport sur les notaires appelés à d'autres fonctions publiques, et qui se trouvent exclus par plusieurs décrets, 521. — Il fait prendre une résolution sur la répartition des biens nationaux, 597. — S'oppose à l'annulation de l'exception faite, dans la loi du 21 prairial an III, contre les condamnés du 9 thermidor, 629.—Son opinion sur la formation des listes de jurés, XXIX, 55.—Il s'élève contre l'effet rétroactif de la loi des successions, 81. — Son rapport sur la conduite du tribunal criminel de la Dyle, 108. — Il s'oppose à la suspension des partages de successions, 130.—Son rapport et projets à la suite, sur la liquidation des créanciers des ci-devant Jésuites, 138, 142, 196, 223.—Il est élu secrétaire, 159. — Adoption de son projet contre le tribunal de la Dyle, 163, 164.—Il appuie la suppression des mots *sieur* et *monsieur* dans les lettres de change, 284.—Sa motion sur la comptabilité des fonctions publiques, 294. — Il fait ouvrir un crédit au minstre de la marine, 579 *bis*, 602.—Combat le projet tendant à autoriser les renonciations aux soumissions de biens nationaux, 627.—Vote l'ordre du jour sur la dénonciation faite contre Marquézy, 657. — Et l'envoi d'un message pour obtenir des renseignements sur les élections des Bouches-du-Rhône, 672.— Appuie le projet relatif aux anciens comptables, 689.—Combat celui concernant la portion du traitement des employés, saisissable par leurs créanciers, 704.—Amende le projet pour l'ouverture des sociétés populaires, 722.—Demande un rapport sur la liberté de la presse, 803.—Combat un projet de répartition de l'emprunt de 100 millions, 874, 880.

ENGHIEN (duc d').—Son mémoire au roi sur les dangers de la monarchie, *Introd.* 497.—Autre contre la révolution, IX, 736.—Son arrivée à Manheim, XI, 98.

ENGI, en Suisse.—Lettre du général Schaumbourg, sur un vol de poudre arrivé dans un magasin de cette ville, XXIX, 292.

ENGIBAULT (R.-P.), ci-devant avocat.—Est condamné à mort, XIX, 644.

ENGLAND, major anglais, prisonnier en France. —Obtient la permission de se rendre, sur sa parole, en Angleterre, XXIX, 358.

ENGSTROM (Laurent d'), ministre de Suède.—Sa déclaration à la Pologne sur les propositions de paix de la Russie, IV, 1. — Jugement rendu contre lui comme complice de l'assassinat de Gustave III, XII, 673.—Il est condamné par grâce à trois ans de prison, XIII, 621.

ENGUEHARD, médecin. — Sa notice sur le père Rainaud, de l'Oratoire, IV, 247.

ENGUILLAUCOURT. (*Voyez* Guillaucourt.)

ENJUBAULT DE LA ROCHE, juge du comté de Laval, député du Maine à la Constituante.—Est nommé adjoint du doyen des communes, I, 59.—Son rapport sur la dépense de la maison des princes et l'apanage des fils de France, V, 384.—Il fait rendre un décret pour l'exploitation des forêts des apanagistes, VI, 93.—Son rapport sur la législation domaniale et décret à la suite, 321, 325, 329, 358, 447. — Autre sur les indemnités à accorder aux apanagistes, 681. —Il fait réunir le pays de Dombes à la France, IX, 804.—Député de la Mayenne à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 163, 194, 253. — Il s'oppose à ce que les anciens membres des comités soient jugés sans désemparer, XXIV, 55. — Son opinion sur leur mise en accusation, 58.—Réélu au Conseil des Cinq-Cents, il fait passer à l'ordre du jour sur la demande de payer leurs indemnités à Collot-d'Herbois et à Billaud-Varennes, XXVI, 637.—Demande la lecture d'une dénonciation contre Cadroy et autres, 667.—Rend compte du pillage de Ballée par Bourmont, XXIX, 879.

ENLART, député du Pas-de-Calais à la Convention. —Son vote dans le procès du roi, XV, 167, 200, 253. —Il annonce la vente du mobilier de Marly, XVIII, 173.—Fait rendre un décret sur le traitement des

d'un jury constitutionnaire, 481. — Et sur le mode de réduction aux deux tiers des membres de la Convention, 553.—Son projet d'adresse au peuple français, 563. — Il demande la division du ministère de l'intérieur, 767, 772. — Vote pour la réunion de la Belgique, XXVI, 91. — Est nommé au comité de salut public, 150.—Fait rendre un décret pour l'approvisionnement des armées, 345.—Et autoriser les fermiers à acheter des grains pour leurs semences, 346. — Réélu au Conseil des Cinq-Cents, présente un rapport sur la situation des finances et les moyens de les régénérer, 476, 497. — Son opinion sur la création d'un ministère de la police, XXVII, 96. — Il propose d'appeler le ministère de l'intérieur, *ministère du commerce, de l'agriculture et des arts,* 107.—Article de lui sur les intérêts de la France et des puissances de l'Europe, 378, 385, 393.—Il propose des moyens de relever le crédit des assignats, 634, 646, 653. — Article de lui pour un congrès où l'on traiterait de la pacification générale, XXVIII, 246. — Il est élu secrétaire, 291. — Son discours sur les moyens d'encourager l'industrie; projet à la suite qu'il fait adopter, 313, 314, 334. — Autre projet sur les droits d'exportation et d'importation, 334.—Il reproduit le tarif y relatif; adoption des articles, 343, 346, 347, 353.—Il fait adopter une résolution sur les droits d'exportation d'un grand nombre de marchandises, 367. — Appuie le recours en cassation contre les jugements de la haute-cour, 376. — Combat le projet d'amnistie pour les délits révolutionnaires, 417. — Propose de rétablir l'atelier monétaire de la Rochelle, 469.—Son rapport sur la nécessité de modifier le système d'exportations; adoption de son projet, sauf rédaction, 500.—Ses réflexions sur les conditions de paix proposées par l'Angleterre, 528, 529. — Il fait conserver l'imprimerie de la république, 544.—Propose d'annuler les élections de la Corse, antérieures à la promulgation de la constitution, 616. — Coup-d'œil sur la Hollande et ses colonies, 652.—Sa motion sur le rétablissement de l'ordre dans les colonies, 712.—Il propose un nouveau projet, comme le seul moyen de sauver Saint-Domingue, 723.—S'oppose à l'augmentation de la garde du Corps Législatif, 727. —Combat le projet relatif à la police du culte, 744.— Provoque le maintien des sociétés populaires, et présente un projet pour leur surveillance, 749. — Son rapport en faveur des élections de Saint-Domingue, pour les années IV et V, 822, 823.—Il propose d'élever un monument aux fondateurs de la république, XXIX, 9.—Présente une série de questions sur les colonies. 14.—Son rapport sur leur division territoriale, 19.—Sur les bases de leur constitution, 46, 47, 61, 62, 63. — Et sur leur contribution foncière, 63. —Adoption définitive de son projet pour y organiser la constitution, 69.—Sa motion sur les terrains desséchés de Saintonge, de Poitou, etc., 87.—Son opinion sur le projet d'institutions civiles, 102.—Il fait fixer la contribution foncière des colonies, 133.—Son projet concernant les propriétaires des marais desséchés, 134. — Il veut que Santhonax soit admis à se disculper, 146.—Son rapport sur un ouvrage relatif à l'établissement de la Sierra-Leona, 245, 246.— Il appuie un projet sur les théâtres, 253. — Parle sur les élections de la Côte-d'Or; observations sur son projet relatif aux colonisations, 258. — Sa motion sur l'ordre des travaux des deux Conseils, 270. —Il appuie la suppression des mots *sieur* et *monsieur* dans les lettres de change, 284.—Publie un article intitulé: *Des intérets des puissances*, 361, 363.—Son discours sur la conquête du Piémont, 565.—Autre à l'occasion de la fuite du roi de Naples, et de l'annonce des victoires de l'armée d'Italie, 565, 582 *bis*. — Il présente un projet pour l'indépendance des alliés de la république, et pour exalter le courage des Français contre les coalisés, 733.—Fait arrêter la célébration du 10 août, 769. — Insiste sur les dangers de la patrie, et vote des mesures constitutionnelles pour sauver la république, 778. — Ajournement de son projet sur les récompenses à décerner aux braves; il est adopté, 787, 823, 825.—Il fait résoudre l'établissement d'un *Bulletin des armées*, et une amnistie pour ceux des rebelles qui livreraient un de leurs chefs, 798.—Son projet de manifeste à l'Europe, 818. — Il fait l'éloge de l'armée d'Helvétie, 829. — Célèbre les victoires des armées, 843.

ESCHASSÉRIAUX jeune, député de la Charente-Inférieure à la Convention. — Fait accorder des secours aux veuves des défenseurs de la patrie, XIX, 172, 181.—Propose de modifier les lois contre les parents d'émigrés, XXII, 179.— Est élu secrétaire, 180.—Fait rendre un décret sur les certificats de résidence, 761.—Et un autre relatif aux biens de parents d'émigrés, XXIII, 21.—Fait accorder des secours à ceux-ci, 196.—Son rapport sur les fêtes décadaires, 199, 410.—Il fait rendre un décret relatif aux créanciers des émigrés, XXIV, 214, 269, 273; XXV, 231. —Et rapporter la loi concernant les femmes et les filles de ceux-ci, XXIV, 692.—Discute le projet de constitution, XXV, 175.—Fait accorder des secours aux parents d'émigrés, 330. — Rayer Diétrick de la liste des émigrés, 581.—Décréter divers articles en faveur des agriculteurs de France qui avaient été forcés d'en sortir, XXVI, 5.—Réélu au Conseil des Cinq-Cents, son opinion sur le mode de radiation des listes d'émigrés, XXVII, 383, 387.— Il demande le transfèrement de l'école centrale de l'Hérault, à Pézenas, XXVIII, 195.— Et le rapport de la destitution de Botteaux, XXIX, 39.—Sa motion en faveur des hôpitaux de Saintes et de La Rochelle, 63.— Autre sur les frais de correspondance administrative, 143, 156.—Il est élu secrétaire, 159.—Discute le projet relatif au port de la cocarde nationale, 659. — Appuie celui sur la liberté de la presse, 710.—Célèbre les victoires des armées, 843.

ESCHER, président du Corps Législatif helvétique.—Son discours au sujet de la translation de ce corps à Lucerne, XXIX, 417.

ESCHERNY (d'), Suisse et comte d'empire.—Communique au *Moniteur* une lettre de Hertzberg, ministre prussien, VIII, 673.—Analyse de son ouvrage intitulé : *De l'Egalité, ou Principes généraux sur les institutions civiles*, XXVIII, 716.

ESCLANS (chevalier d'), député de Franche-Comté à la Constituante.—Se réunit à l'Assemblée, I, 98.— Ses réclamations contre la liste des membres qui ont voté dans l'affaire des ministres, VI, 204.

ESCLAVES.—Proposition de Ducos pour que nul Français n'en puisse posséder en quelque endroit qu'il habite, XIX, 408.—Rapport et projet pour l'abolition de toutes créances provenant de leurs ventes, XXIX, 434.

ESCLAVONIE (l').—Ravage de la peste dans cette contrée, XXVI, 601.

ESCOFFIER, colonel de la garde nationale de Carpentras.—Défend cette ville contre les Avignnonais, VIII, 422.—Réclamation contre son arrestation, XVI, 260, 262.

ESCROQUERIE.—Peines contre ce délit, XVIII, 535.

ESCUDIER, député du Var à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 208, 253.—Il dénonce Paoli, XVI, 33. — Est envoyé à Toulon, XVII, 365.—Annonce l'entrée de Cartaux à Marseille, 540.—Ruamps dit avoir vu entre ses mains des pièces contre Fréron et Barras, XXII, 58.—Discussion à ce sujet, 157.— Il demande un congé, 242.—Rapport du décret qui le lui accordait, 243.—Il est rappelé de Marseille, XXIII, 303, 309.—Reproche à Anguis la nomination de Pompée à une fonction publique,

---

F.

* Le Moniteur a imprimé Fage par erreur, c'est Fache qu'il faut lire.

** Le Moniteur a imprimé Fayard par erreur, c'est Faggat qu'il faut lire.

des marins de l'équipage de Lapeyrouse, 84, 87. — Propose d'accorder des fonds pour aller à la découverte de celui-ci, 87.—Son opinion sur la poursuite des crimes d'embauchage, 122.—Son rapport contre les administrateurs de Rhône-et-Loire, 155.—Il lit une adresse de Nancy au roi, 260.—S'oppose à la remise des pièces du procès entre Carra, et Bertrand et Montmorin, 418. — Défend Lecointre, 445. — Demande que les troupes de ligne quittent Paris, XIII, 151.—Inculpe la conduite de Lafayette, 193.—Demande compte de l'arrestation de Pâris et de Bouland, 248; dénonce l'existence d'un amas d'armes aux Tuileries, 248.—Sa motion en faveur des religieuses, 300.—Il fait réintégrer Challier dans ses fonctions, 426.—Demande la mise hors la loi de Lafayette, 452.—Son opinion sur la déportation des prêtres insermentés, 516.—Fait décharger d'accusation Carcado-Molac, 587.—Annonce que 200 prêtres ont été massacrés aux Carmes, 602. — Explique le serment de l'Assemblée contre la royauté, 617. — Fait rapporter le décret qui autorisait Prat à lever une légion, 655.—Réélu à la Convention, il est envoyé à Sens, XIV, 164.— Son rapport sur le département de l'Yonne, 389. — Il pense que Louis XVI a mérité plus que la mort, et conclut néanmoins à ce qu'il ne soit pas mis en jugement, 470. — Prétendue mission donnée par lui à Viard, 684. — Ses explications à ce sujet, 688. — Son vote dans le procès de Louis XVI, XV, 160, 171, 215, 254.—Il fait décréter la réunion de Nice à la France, 361. — Proscrit le mariage des prêtres; reproches qu'il reçoit à ce sujet, 527. — Annonce des tentatives dans le Calvados, pour empêcher le recrutement de l'armée, 715. —Demande de son expulsion par les sections de Paris, XVI, 156.—Sa réponse à leurs inculpations, 196. — Il est élu secrétaire, 411.—Se suspend de ses fonctions au 31 mai, 553.—Dénoncé comme complice de l'assassinat de Marat, demande à répondre à cette imputation; est envoyé à la barre, XVII, 128, 130. — Sa réponse, 139.—Il est décrété d'accusation, 140, 141, 268.; XVIII, 32, 37, 60.—Texte de cet acte, 200, 212, 220.—Son procès et sa condamnation à mort, 225, 308, 318.—Proposition de célébrer, par une fête funèbre, le jour de son supplice et de celui de ses compagnons, XXIV, 614.

FAUCIGNY.—Est arrêté dans le département de la Somme, XVIII, 340.

FAUCIGNY-LUCINGE (comte de), député de Bourg-en-Bresse à la Constituante.—Interrompt le rapport sur les troubles de Nîmes, IV, 643, 644.—S'oppose à l'abolition des titres de noblesse, 676, 678.—A ce que les députés ne puissent s'absenter pendant la fédération, V, 28.—Fait une sortie violente contre la partie gauche de l'Assemblée, 449. — La désavoue, 450. —Décret qui lui remet la peine qu'il a encourue, 451.—Il rectifie les excuses qu'on lui prête, V, 476. —Cause du tumulte à l'occasion du remboursement de la dette exigible en assignats-monnaie, VI, 4. — Combat le projet relatif à la résidence du roi, VII, 754.—Pense qu'il ne faut pas mettre les ministres au rabais, VIII, 112.—Veut qu'on l'appelle *M. le comte de Faucigny-Lucinge*, 486. — S'élève contre la consigne donnée aux Tuileries par Lafayette, IX, 89.

FAUCONNET, chef de brigade. — Se distingue à l'armée du Rhin-et-Moselle, XXVIII, 343, 345.

FAUDOAS (Hervé), ex-comte, ex-capitaine de cavalerie. — Est condamné à mort, XXI, 274.

FAUDOAS (Hervé), fille.—Est condamnée à mort, XXI, 274.

FAUDOAS, veuve de Beaurepaire.—Est condamnée à mort, XXI, 274.

FAUGEROUSSE, capitaine.—Est nommé chef d'escadron, XXIX, 686.

FAUGIER, capitaine d'éclaireurs. — Se distingue à l'armée d'Italie, XXVIII, 567.

FAUJAS (Alexandre), fils du précédent. — Sa lettre à son père sur le combat du *Hoche*, XXIX, 512.

FAUJAS (Barthélemy). — Reçoit une indemnité pour les objets qu'il a cédés au muséum d'histoire naturelle, XXIX, 43.

FAUKNER, messager d'état à Londres. — Y répand le bruit de la mort de Bonaparte, XXIX, 589 *bis*.

FAULCON (Félix), député de Poitiers à la Constituante.—Son opinion sur l'amovibilité des juges, IV, 275.—Député de la Vienne au Conseil des Cinq-Cents, il demande que le Conseil n'entende aucune pétition relative à ses résolutions, XXVI, 406.—Combat le projet qui attribue au Directoire les nominations aux places vacantes dans l'ordre judiciaire et administratif, XXVI, 598.—Son opinion sur le complétement par des ex-conventionnels des deux tiers du Corps Législatif, XXVII, 578. — Et sur l'organisation de la haute-cour, XXVIII, 372.—Son ouvrage intitulé : *Fruits de la Solitude et du Malheur*, 442. — Sa motion sur les listes de parole dans les discussions; autre sur les élections prochaines, 462. — Son opinion sur la répression des délits de la presse, 508. — Et sur le divorce pour cause d'incompatibilité d'humeur, 726. —Son rapport sur ce sujet, 729.—Il combat le projet sur la durée des fonctions des accusateurs publics, XXIX, 75.—Son opinion sur la célébration des décadis, 107.—Et sur le mariage des instituteurs, 222.—Il fait mettre à l'ordre du jour l'examen des élections, 251. — Demande l'ajournement d'un projet sur les théâtres, 253. — Et de l'examen des élections du Jura, 256. — Son opinion sur le remplacement des juges, 266. — Et sur celui des membres du tribunal de cassation, 284, 285.—Sa motion contre les scissions, 284. — Son opinion sur la formation du département du Léman, 331. — Il fait mentionner honorablement un ouvrage de Bailly, intitulé : *Essais sur les Fables*, 657.—Discute la formule du serment des officiers de la garde nationale, 755.—Combat une résolution relative aux traités de paix contraires à la constitution, 869.—Appuie un projet de répartition de l'emprunt de 100 millions, 880.

FAULQUIER (L.-N.), ex-substitut du procureur du roi. — Est condamné à mort, XX, 16.

FAULTRIER, commandant d'artillerie.—Se distingue à Aboukir, XXIX, 841.

FAURE, député de la Seine-Inférieure à la Convention.—Adoption de son adresse aux volontaires de 1791, XIV, 248 *. — Il propose de laisser la vie à Louis XVI, 594. — Demande qu'il soit jugé par une haute-cour, 874. — Son vote dans le procès de ce prince, XV, 160, 168, 206, 253. — Il est décrété d'arrestation, XVIII, 60.—Proteste contre le 31 mai, XXII, 385.—Son rappel à la Convention, 699. — Sa motion relative aux assignats de dix mille livres, XXIV, 682. — Il demande que la constitution soit précédée d'une déclaration des droits et des devoirs, XXV, 111.—Parle sur cette déclaration, 150.

FAURE, député de la Haute-Loire à la Convention. —Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 190, 252. —Il demande qu'on abrége les formalités et les délais du tribunal révolutionnaire, XVII, 757.—Extension de ses pouvoirs dans la Meurthe, XVIII, 347. — Il est dénoncé par Lacoste et Baudot, et fait suspendre des poursuites ordonnées par eux, XIX, 559. — Ajournement de son admission aux Jacobins, 580. — Il demande l'examen de sa conduite et dénonce Mauger et autres, XIIII, 445. — Ses anciens débats avec J.-B.

* Le MONITEUR a imprimé Lefort par erreur, c'est Faure qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Faure par erreur, c'est Fauvre qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Fayel par erreur, c'est Faye qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé par erreur Ferny, c'est Fernig qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Ferrier, par erreur, c'est Ferry qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé par erreur Joignet, c'est Foignet qu'il faut lire.

667. — Et condamné à mort, XXIV, 401. — Un de ses enfants réclame un sursis à son exécution, 407. (*Voyez* Fouquier-Thinville.)

FOUCAULT, général.—Fait lever le siége de la ville des Sables par les rebelles, XVI, 51.—Et les met en déroute, 77.

FOUCAULT, commissaire des guerres. — Sa lettre sur le butin fait à Quiberon, XXV, 407.

FOUCAULT-LARDIMALIE (marquis de), député du Périgord à la Constituante.—Vote la suppression des pensions militaires, I, 284. — Combat les droits féodaux, 295. — Refuse l'emprunt ; offre d'engager sa fortune, 309.—Réclame la justice gratuite, 332. —Parle contre l'adresse de la ville de Rennes sur le *veto*, 452.—Réclame une loi martiale, II, 77. — Demande que les députés puissent se couvrir la tête, 114.—Se plaint de ce que le comité de constitution présente des articles isolés, 230.—S'oppose à la restriction du décret du marc d'argent, 326.—Défend le bailliage de Troyes, 359.—Demande qu'on statue sur la licence de la presse, 448.—Ses observations sur le paiement des impôts en Champagne, 479. — Il parle en faveur des émigrés, III, 67.—S'oppose à ce qu'un député soit à la fois membre de plusieurs comités, 187. — Réclame contre une lettre à Favras qu'on lui attribue, III, 210. — Dénonce les troubles du Périgord, 283, 388.—Dépose dans l'affaire de Favras, 376.—Demande qu'on assimile le traitement des jésuites à celui des religieux. 416. — Contredit les assertions de Prieur sur les troubles des provinces, 439.—S'oppose au rappel à l'ordre de Blin, 445. — Veut que l'emploi de la force militaire n'ait lieu qu'après tous les moyens conciliatoires, 452. — Attaque l'article qui soumet à la prescription les droits féodaux rachetables, 455.—Vote l'ajournement du travail sur la division du royaume, 470.—Et celui de la suppression des juridictions prévotales, 546. — Son opinion sur le remplacement de la gabelle, 619. —Il fait renvoyer au comité un plan pour l'établissement d'une caisse territoriale, 720.—Déclare que l'Assemblée n'est pas libre et inculpe Bailly et Lafayette à ce sujet, IV, 111, 112.—Combat le projet sur le rachat des droits féodaux, 191.—A l'occasion de l'ordre du jour sur la lettre de démission de Virieu, déclare qu'il se retire, 242.—S'oppose à l'envoi de Biron en Corse, 249.—Demande un nouvel examen de la formule du serment à prêter par les députés entrant en fonctions, 250. — Parle contre la clôture de la discussion sur l'installation des juges par le roi, IV, 305.—Sur la démolition des forts de Marseille, 483.—Sur la constitution civile du clergé, 630. —Et sur le traitement des évêques, 648.—S'oppose à la suppression des titres de noblesse, 676, 678.—Parle sur la différence de solde de plusieurs corps. 709.—Interrompt l'abbé d'Abbecourt, qui rétracte sa déclaration contre les décrets en matière de religion, V, 23. — S'oppose à ce que les députés ne puissent s'absenter pendant la fédération, 28.—Combat l'impression d'une adresse des *Amis de la liberté*, réunis à Londres, 187. — Se plaint de la plantation des mais dans les provinces, 297. — Demande la poursuite des députés impliqués dans l'affaire du 6 octobre, 340. — Met le trouble dans l'Assemblée à l'occasion des affaires de Montauban, 365. —Ses observations sur la réclamation du régiment de Languedoc, 394.—Il s'oppose à la condamnation de Frondeville à la prison, 449.—Excuse Faucigny, 450.—Est inculpé dans le rapport de Voidel sur l'affaire de Barmont, 463.—Explique sa conduite, 464.—Son opinion sur les causes du non-paiement des dîmes, 671.—Il déclare que le côté droit résistera à l'oppression, 694.—Cause du tumulte à l'occasion du projet de remboursement de la dette exigible en assignats-monnaie, VI, 3. — Fait adopter une adresse explicative sur leur émission, 5.—Propose le renvoi à la prochaine législature d'une demande d'indemnité faite par la ville de Paris pour les frais de démolition de la Bastille, 47. — Demande que Barnave soit rappelé à l'ordre pour avoir qualifié d'*insolente* une adresse de l'assemblée générale de Saint-Domingue, 47.—Vote la conservation du pavillon blanc, 178.—S'élève contre le comité des recherches, et demande qu'un général d'armée qu'il a fait arrêter soit relâché, 215.—Cherche à atténuer les désordres de Béfort, 253.—Vote le renvoi à la prochaine législature de la question relative à l'inégalité des partages, 273.—Et l'impression de la lettre de Peretti, contre les décrets de l'Assemblée, 310.—Demande acte de ce que personne, du côté droit, ne s'est levé dans la question de la garde du roi, VI, 348. — S'oppose à l'arrestation de Roy, 374.—S'élève contre l'effet rétroactif de la loi des successions, 439.—Annonce des troubles dans le Lot, 683. — Propose un plus mur examen du projet de décret relatif aux troubles de la Martinique, 504.—Demande l'imposition des rentes, 547. — S'oppose à ce qu'on décrète que tous les citoyens seront soldats, 556. — Veut que les femmes concourent à la formation des lois, 598. — Dit que l'Assemblée n'est plus qu'une faction ; VII, 20 21. — Accuse le président de tyrannie à l'occasion du serment civique, 43.—Veut qu'aucun membre de l'Assemblée ne puisse être élu aux évêchés, 63. — Demande le rappel à l'ordre de Barnave, 226.—Accuse le côté gauche de vouloir tromper le peuple, 237, 239.—Combat le projet d'une loi sur le duel, 303. — Et la motion d'astreindre les prédicateurs au serment, 316.—Demande que les dénonciations soient écrites, 334.—Combat l'annulation de l'engagement du domaine de Fénétrange à la famille Polignac, 390. —S'élève contre la dénonciation d'une lettre de l'évêque de Clermont, 422.—Combat la demande d'une loi sur l'émigration, 443.—Demande au côté gauche de détruire les Jacobins, 485.—Vote la suppression des clubs, 503.—Réclame contre l'arrestation de deux maréchaux-de-camp à Saint-Germain, 519. — Son opinion sur la tontine de Lafarge, 536. — Son altercation avec les sentinelles des Tuileries, 611. — Il combat le projet relatif à la résidence des fonctionnaires publics, 747, 753, 754. — S'élève contre la proposition de suspendre les congés pour les députés, VIII, 39. — Contre le décret relatif aux gens de couleur, 404.—Et contre les applaudissements donnés à une lettre de députés des colonies, 418. — Dénonce des cris aux Tuileries pendant la délibération sur Avignon, 486.—Annonce une adresse de Nantes contre le décret sur les colonies, 530.—S'oppose à ce qu'on étende à tous les fonctionnaires publics le serment proposé pour les officiers, 647, 648.—Accuse la société des Jacobins d'être la source de tous les troubles, 648.—S'élève contre l'insolence de Chabroud, 687.—Son opinion sur l'élection d'un gouverneur du dauphin, 777.—Il sort de la salle lors de la discussion du projet proposé contre les prêtres réfractaires, IX, 306.—Proteste contre les entreprises exercées sur l'autorité royale, 346.—Réclame contre le décret qui accorde des récompenses à ceux qui ont empêché l'évasion du roi, 431. — Demande que l'Assemblée rende compte à la nation de l'état des finances, 799, 800.

FOUCAUT, père et fils, officiers de carabiniers. — Leur démission, XI, 655.

FOUCHAUD, officier au 22.° régiment.—Est condamné à mort, XXI. 192.

FOUCHÉ, de Nantes, député de la Loire-Inférieure à la Convention.—Son rapport sur l'organisation des colléges, XIV, 528.—Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 190, 252. — Il fait adopter un décret sur les biens des colléges, dont la vente est suspendue, 403, 447, 652.—Arrêter l'enrôlement d'un grand nombre

* Le MONITEUR a imprimé Fourney par erreur, c'est Fourmy qu'il faut lire.

Réparation de l'insulte faite au drapeau du résident de France à Genève, 249.—Ouvrage sur la question de savoir s'il convient à la France d'avoir un acte de navigation général et indéfini, 251. (*Voyez* Acte de navigation et Marine.)—Insulte faite à son ambassadeur à Vienne; désaveu de l'empereur, 251, 252, 253, 255. (*Voyez* Bernadotte.)—Réunion des îles vénitiennes, 254.—O'Connor et ses amis sont accusés, à Londres, d'avoir invité le gouvernement français à envahir la Grande-Bretagne; réception des ministres de Suède, de Rome et de Gênes, 255. — Rappel de Truguet, ambassadenr à Madrid; message du Directoire sur les circonstances qui ont accompagné les élections, et sur les entreprises des anarchistes; débats et décret d'annulation qui s'en est suivi, 256. (*Voyez* Anarchistes et Elections.)—Etat de la population de la république, 257.—Préparatifs qui se font dans ses ports contre l'Angleterre; discours de Shéridan et de Pitt à ce sujet, 258.—Traité de réunion de Genève, 259, 268. —Observations sur un article de *l'Ami des lois*, intitulé : *Pétition des rois de l'Europe, au Directoire de la république française*; et lettre de Poultier à ce sujet, 261, 262. — Rapport sur les recettes et les dépenses de l'armée, 264.—Conclusion de la paix avec les cantons de Glaris et de Schwitz, 266. — Liquidation de la dette publique dans les départements réunis, 272, 274.—Réflexions et pièces relatives aux différends entre les Etats-Unis et la France, 273, 286.—Embargo sur les papiers, lettres et paquets venant d'Angleterre en France, par représailles d'un bill contre l'introduction des journaux français dans ce pays, 274.—Pamphlet du gouvernement anglais sur la guerre, 276. —Audience de congé de l'ambassadeur d'Espagne, et réception de son successeur, 277.—Rejet, par la chambre des représentants de l'état de Pensylvanie, de toutes mesures hostiles contre la France, 283. — Démenti de la cession à cette pnissance, de la Louisiane et de la Floride, 286.—L'unité de la Suisse considérée comme absoinment indispensable par le Directoire, 287.—Expédition de la Méditerranée, 288. (*Voyez* Armée d'Orient, Egypte et Bonaparte.) — De l'influence de la révolution sur le caractère national; différends avec la cour de Turin, 289. — Article en faveur de la réduction des cantons de la France, 291. — Acte de cession à cette puissance des états prussiens situés sur la rive gauche du Rhin, 293. — Plaintes des agents français à Madrid, au sujet de l'inexécution des cédules contre les émigrés, 297. — Exposition des griefs de la république contre le gouvernement de Malte, 300. (*Voyez* Malte.)—Alliance offensive et défensive sollicitée par deux ambassadeurs de Tippoo-Sultan; le Directoire helvétique demande l'exécution des promesses faites par la république française à la Suisse, 304.—Arrangement avec le gouvernement piémontais, 305. (*Voyez* Piémont.) — Les États-Unis suspendent toute relation avec la France, et leur président refuse de reconnaître son consul général à Philadelphie, 310, 315.—Suppression de la place d'ambassadeur de France à Gênes, 317.—Influence du gouvernement français sur l'organisation des autorités en Suisse, 324.—Article sur les maux causés à la France par les sociétés populaires; bill adopté aux États-Unis pour la prise des corsaires français, 328. — Palais donné, dans Milan, à la républiqne francaise; insultes faites à son consnl à Messine, 331.—Prohibition en Russie des feuilles et marchandises françaises, 331, 346. — Bruits de guerre, 333.—Loi pour la célébration des décadis et des fêtes nationales. (*Voyez* ces mots.)—Nouvelles pièces relatives aux différends avec les États-Unis, 335, 340.—Bill annulant tous les traités passés entre eux et la république française, 342, 361, 388.— Plaintes de Lucien Bonaparte contre les innovations préparées par les agents du gouvernement français, dans la république cisalpine, 350.—Traité de paix et d'alliance avec la république helvétique, 351, 360, 362. — Loi qui crée un nouveau département sous le nom de Lac-Léman; réception des ministres helvétiques Zeltner et Jenner, 358. — Mouvements et préparatifs de guerre sur la rive droite du Rhin, 359, 361.—Différends avec le roi de Naples, 360. — Expédition sur les côtes d'Irlande, 363. (*Voyez* Irlande.)— Réparations demandées aux Grisons des insultes faites au nom français, 367. — Intrigues du parti anglais en Amérique pour brouiller les Etats-Unis avec la France, 376.—Autres pour mettre celle-ci en guerre avec l'Espagne, 384.—Protestation du chargé d'affaires de la république, à Naples, contre la violation du traité de paix, 385.—Son consul à New-Yorck reçoit l'ordre de cesser ses fonctions, 389.—Annonce des *Tableaux historiques de la révolution française*, 391.—Nouvelles de l'expédition d'Irlande, 404. (*Voyez* Irlande.) — Et dn combat d'Aboukir, 405. (*Voyez* ce mot et Egypte.)—Message et débats sur la situation des armées, et la nécessité de les compléter, d'après la mauvaise foi des gouvernements étrangers relativement à la paix, 410. (*Voyez* Conscription.) — Efforts des ambassadeurs de Russie et d'Angleterre pour irriter la Porte contre la France; apparences de guerre; marche des Français vers le Rhin, 411. (*Voyez* Armée.) — Protection accordée aux patriotes piémontais, 413. — L'Espagne accorde à la France l'introduction de ses produits, à l'exclusion des marchandises anglaises, 416, 418. — Demande faite à la Bavière de 14 millions et de la retraite des troupes impériales, 416.—Idées générales sur la France, 418. — Bruits de guerre avec la Porte, 420.—Sur les dispositions des Etats-Unis à l'égard de la France, et sur les intrignes anglaises contre cette puissance, 423, 424, 430. — Conditions de paix à Rastadt, 424, 425, 428. — Arrestation de la légation française à Constantinople, 424. — Marche des Russes, 428, 430. — Déclaration de guerre de la Turquie, et réflexions à ce sujet, 430, 434, 442. — Menaces de l'Angleterre contre les peuples de la Méditerranée en relation avec la république; échange de son traité d'alliance avec la Suisse, 440.— Le roi d'Espagne se prononce pour ses partisans, 446.— Insurrection dans les départements de la Belgique. (*Voyez* Départements réunis.); lettre de François de Neufchâteau, sur l'industrie française et sur l'exposition de ses produits, 451. — Persécution en Hongrie des partisans de la France, 454. — La Prusse lui demande de déclarer si, en cas de gnerre, elle respectera la ligne de nentralité, 455.—Mémoire remis à cette cour par l'ambassadeur Sieyès snr une sécularisation générale, 457.—Bruits contradictoires sur ces deux puissances, répandus par les gazettes allemandes, 460.—Naples se prépare à la gnerre; division des États-Unis en deux partis sur le même objet; réflexions du *Morning-Chronicle* sur la déclaration de guerre de la Porte; le ministre français près les Ligues-Grises, forcé de se retirer à Ragatz, 462. — Neutralité de la Toscane mal vue par la France; son ministre à Naples abreuvé de dégoûts; refus de la cour d'admettre Mangourit, secrétaire de légation, 464.—Présentation des ambassadeurs cisalpin et batave; réflexions sur le manifeste hostile de la Porte, 467.—Intrigues qui l'ont déterminée à la guerre, 481.—Disposition de l'Espagne pour encourager le commrece avec la France, 489. — Rapport sur l'établissement du Prytanée français, 496. (*Voyez* Prytanée.)—Deux prédictions de Montesquien, 505. —Discours pour la paix, au parlement d'Angleterre, 517.—Débats y relatifs, 518.—Haine du gouvernement américain contre la république française, 522.—Message et déclaration à la suite de la guerre aux rois de

Naples et de Sardaigne ; perfidie de ces deux cours, 527, 538, 540, 545. (*Voyez* Armées d'Italie et de Naples.) — Tableau comparatif des acquisitions de la France et de celles des autres puissances, 535.—Convention de Lucerne entre elle et l'Helvétie, 538, 542, 553.— Article sur sa situation comparée à celle des autres puissances, 579.—Lettre d'un Autrichien sur les désavantages pour son pays de la guerre contre la France, 580 *bis*.—Motifs qui ont déterminé celle de Naples, 583 *bis*.—Le ministre français à Hambourg se dispose à la retraite, d'après la conduite du sénat à l'égard de Napper-Tandy, 586 *bis*. — La Toscane se prépare contre une invasion française, 591.—Défense des feuilles françaises dans les états de Paul I.er, 594 *bis*.—L'Angleterre veut ramener la Prusse dans la coalition, 596.—Lettres sur les causes et les effets de la révolution, 597 *bis*, 599 *bis*.—Dispositions des Vénitiens en faveur des Français ; célébration de leur entrée en Hollande, 597 *bis*. — Neutralité de la Suède ; marche des troupes françaises ; elles dédaignent d'occuper Livourne, 601, 603. — Ordre trouvé sur un bâtiment américain de saisir tous les bâtiments français, 601 *bis*, 603 *bis*. — Présages certains d'une réconciliation avec les États-Unis, 602 *bis*.—État des revenus publics pour l'an VII, 603 *bis*. (*Voyez* Contributions.) — Note au sénat d'Hambourg, relative à Napper-Tandy, 604 *bis*. (*Voyez* ce nom et Hambourg.) — Formation de trois grandes armées sur le Rhin, 605 *bis*.—Détails donnés par Lacombe-Saint-Michel sur les sentiments et les intrigues de la cour de Naples, 605 *bis*. — Proclamation aux Cisalpins pour les engager à seconder de tous leurs efforts les Français combattant pour la liberté de l'Italie, 606.—Réquisition à la Bavière d'exécuter l'armistice, 607 *bis*.—Réponse de ce gouvernement ; hostilités autorisées contre les bâtiments barbaresques, 608 *bis*.—Paul I.er déclare qu'il fait marcher ses troupes pour l'exécution du traité de Campo-Formio, 609.—L'armée française pénètre en Allemagne, 611 *bis*, 624.—Lettre du ministre de l'intérieur sur la direction à donner aux élections contre le royalisme et l'anarchie, 611 *bis*.—Vote de la réunion du Piémont à la république, 612. — Plan militaire de la Toscane contre elle ; publication d'une convention secrète stipulée entre Bonaparte et l'empereur, et relative aux évacuations à faire par les deux puissances, 612 *bis*.—Message du Directoire et déclaration à la suite de la guerre à l'Empire et à la Toscane, 613 *bis*, 623 *bis*, 624 *bis*.—Lettre sur la déclaration de guerre par le bey de Tunis, 614.—Démenti de l'assertion anglaise, accusant le Directoire de vouloir révolutionner le Wurtemberg, 615. — Manifeste du prince Charles contre la France, 616 *bis*.—Intrigues à Vienne pour la guerre, 617.—Ordre d'inscrire dans les édifices publics ; *Guerre au gouvernement anglais*, 619.—Votes pour la paix à Ratisbonne, 620 *bis*.—Intrigues du parti anglais aux États-Unis pour amener une rupture avec la France, 624.—Insurrection en Piémont ; dévouement d'un prêtre en faveur des Français, 624 *bis*, (*Voyez* Piémont.)—Dispositions de l'électeur de Bavière pour la paix, 626.—Le prince Charles fait enlever et remettre aux avant-postes, le ministre français dans ce pays, 627. — Arrivée d'une députation napolitaine, 630. — Nouvelle d'une bataille sanglante dans le Furstemberg ; publications du cabinet autrichien contre le gouvernement français, 633. — Lettre de la cour de Naples sur la défaite de la flotte *régicide* française, 635. — Détails sur la victoire de l'archiduc Charles, attribuée à la trahison d'un soldat; le Directoire défend au général Jourdan de favoriser les insurrections en Allemagne, 636. — L'envoyé du dey d'Alger sort du Temple et est gardé à vue dans son domicile, 639. —Refus du roi de Prusse de rentrer dans la coalition, 640.—Manœuvres du gouvernement anglais pour corrompre l'esprit public ; progrès des armes françaises dans le Tyrol, 643. (*Voyez* Tyrol.) — Confédération projetée avec les Irlandais-Unis et la France, 643, 645, 646, 649, 652.—Envoi par les États-Unis de plénipotentiaires pour terminer les différends avec cette république, 645.—Article officiel sur l'intention de continuer à Rastadt les négociations avec l'empire ; négociation du ministre français pour la réunion des Grisons à la Suisse, 657. — Calomnie du royalisme contre le gouvernement ; Trouvé est renvoyé par le prince Charles de sa mission à Wurtemberg, 658. — Embargo mis en Russie sur les navires d'Hambourg, à cause de l'attachement de cet état à la France, 660.—Assassinat des ministres français à Rastadt, 664. (*Voyez* Rastadt, Directoire, Autriche, Debry, Roberjot et Bonnier.)—Préparatifs à Londres contre l'expédition des Français en Égypte, 674.—Excès commis par les Autrichiens sur trois agents français à Parme, 676. —Efforts de Dumouriez pour généraliser la guerre, 685. — La Prusse déclare à la Russie qu'elle ne rentrera pas dans la coalition, 687.—Rapprochement fait par le *Morning-Post*, entre les principes et la conduite du gouvernement autrichien, relativement à la France, 695. — Proclamation du Directoire aux Français sur l'assassinat de Rastadt, 700.—Autre sur les circonstances où se trouve la république, 701. — Note sur les trames du gouvernement anglais contre elle, 702.—Motion de Garrau sur les dangers publics; formation de commissions pour y remédier, 704.—Son traité de commerce avec la Suisse, 709. — L'empereur de Russie s'engage à fournir à l'Angleterre 45,000 hommes pour être employés contre elle, 710. —Brochure de Bailleul sur les finances et sur les factions ; excès de la révolution attribués aux journalistes, dans la discussion sur la presse, 711. (*Voyez* Presse.)—Permanence des conseils au 28 prairial ; rapport, message et débats sur la situation de la république, etc., etc., 712, 715, 717, 718, 722.—Débats au parlement d'Angleterre, sur la solde des 45,000 Russes destinés à agir contre elle, 718, 719, 721, 722, 727.—Réflexions sur la nécessité où elle est d'assurer la liberté de l'Italie, 720.—Adresse aux Français sur sa situation ; circulaire du ministre de la police sur le même objet, 723, 724, 731. — Hostilités du roi de Sardaigne, 730.—Observations sur le traité de commerce avec l'Helvétie, 731. — Rappel du ministre français en Hollande ; rapport d'Eschasseriaux et projet tendant à assurer l'indépendance des alliés de la république et à rallumer le courage du peuple; proclamation du Directoire sur les dangers de la patrie, 733. (*Voyez* Patrie.) — L'Angleterre prend à sa solde tous les Suisses qui se réuniront à la coalition, 734.—Arrêté sur les rapports des agents étrangers avec le ministère des relations extérieures et les autorités françaises, 735, 736. — Débats au club du Manège sur les circonstances (*Voyez* Société des Jacobins du Manège.); réponse de Talleyrand aux accusations d'avoir contribué, par ses fautes, à la situation actuelle de la république, 736.—Loi sur les otages pour garantir la tranquillité intérieure, 739. (*Voyez* Otages.) — Envoi de Florent Guyot en ambassade à La Haye, 758.—Brochure intitulée : *De la révolution française comparée à celle d'Angleterre*, 758.—Discours de Garrau contre la proscription des républicains, et contre les fausses terreurs des partisans du régime de 1791, 763.—Débats sur les dangers publics et sur les rassemblements royalistes de la Haute-Garonne, 778. (*Voyez* Garonne (Haute.)—Secours accordés aux Piémontais réfugiés en France, 781. — Système de la Prusse à l'égard de cette puissance, 782.—Message du Directoire sur sa situation intérieure, 785, 786.—Rapport de Lucien Bonaparte sur sa position à l'extérieur et à l'intérieur, 787. — *Carte physique de la France* ; déclaration de

* Le MONITEUR a imprimé Granselog par erreur, c'est Francin qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Frienud par erreur, c'est Fricot qu'il faut lire.

** Le MONITEUR a imprimé Fredembourg par erreur, c'est Friedberg qu'il faut lire.

G.

rapport, 733, 736.—Il appuie le système des otages, 739.— Parle sur une dénonciation de Courtois, contre la société du Manége, 759.—Fait rapporter la loi qui mettait les presses sous la censure du Directoire, 766.—Défend Barère, 767.—Parle sur une dénonciation dirigée contre Blanchard et autres, 776.—Article du *Journal des Hommes libres* contre lui; il fait l'apologie de Sieyès, 781.—Cite les dernières paroles du général Joubert; demande la déportation des émigrés naufragés à Calais, 793.—Fait régler l'indemnité due aux propriétaires du Jeu-de-Paume, 806. — Fait déclarer que l'armée de Batavie a bien mérité de la patrie, 821. — Célèbre les victoire des Français, 843. — Rend compte des efforts des Romains contre leurs ennemis, 856.—Fait l'éloge de Baudin. 858.

GARCHI, limonadier-glacier. — Attentat commis chez lui, XXIX, 134. — Message au Directoire à cette occasion, 135.—Détails sur cet événement, 138.

GARCIA (don), président de Santo-Domingo. — Fait remettre Ogé aux Français, VII, 370.

GARD (département du).—Proclamation du corps administratif pour y rétablir la tranquillité, IV, 730. —Sa situation, V, 558. — Les commissaires du roi y demandent la cessation de leurs fonctions, 638. — Décret qui rend à ses administrateurs le droit de requérir la force publique, 643.—Lettre de Boyer en faveur des catholiques qui l'habitent, VI, 213. — Décrets relatifs à la division de ses cantons, 333.—Et à l'emplacement de son administration, VII, 183.—Autre qui y prescrit l'envoi de forces imposantes, 459. —Approbation de la conduite de ses administrateurs, 463.—Rapport sur sa conduite, 516.—Son directoire annonce la dissolution du camp de Jalès, 557.—Election de Dumouchel à l'évêché, 586. — Plaintes de Maury contre la jonction de ses habitants protestants avec l'armée avignonaise, VIII, 485.—Dénonciation contre Glandevèse et Duboscel, IX, 48.—Rassemblements séditieux, XI, 554.—Pièces y relatives. 645. — Démolition, ravage et incendie des châteaux, XII, 118, 139.—Ce département fournit le double de son contingent, XIII, 609.—Lettre de Montesquiou aux grenadiers de son 3.ᵉ bataillon, 690. — Décret relatif à son approvisionnement, XIV, 236.—Arrêté du Directoire concernant la société populaire de Nîmes, XVI, 267.—Décret qui lui ordonne de mettre les patriotes en liberté, et de suspendre toutes poursuites contre eux à l'occasion du 31 mai, XVII, 194.—Dénonciation contre ses membres; mesures contre les citoyens qui ont exécuté leurs arrêtés, 372.—Motion d'y envoyer Laplanche, XVIII, 170.—Mission de Châteauneuf-Randon, 188.—Les administrateurs annoncent une victoire sur les Espagnols, XIX, 119.—Le masque est arraché aux triumvirs de ce département, XXI, 495. — Conspiration ourdie sur les frontières, 798. — Opérations de Perrin (des Vosges), XXII, 608. — Dénonciation contre Borie, XXIV, 473.—Lettres de ce département sur les troubles d'Avignon, XXVI, 184, 185.—Rejet de la résolution qui transférait son école centrale à Alais, XXVIII, 76.—Réclamation de ses députés contre une imputation faite à son tribunal criminel, 362.—Mention honorable de la conduite de ses administrateurs contre les brigands, XXIX, 17.—Discussion sur une lettre de son accusateur public, 367. (*Voyez* Nîmes.)

GARDA (lac de). — Tombe au pouvoir des Français, XXVIII. 406.

GARDANNE, chef de brigade. — Se distingue sur le Mincio, XXVIII, 313.—Est blessé à l'armée d'Italie, 501.—Se distingue à l'armée de Sambre-et-Meuse, 670.—Est nommé général de brigade sur le champ de bataille, XXIX, 686. — Décret portant qu'il a bien mérité de la patrie, 896.

GARDE CONSTITUTIONNELLE DU ROI. (*Voyez* Roi.)

GARDE DU CORPS LÉGISLATIF.. (*Voyez* Corps Législatif.

GARDE DÉPARTEMENTALE. — Proposition de son organisation; débats qu'elle occasionne, XIII, 317; XIV, 135, 138. — Rapport de Buzot sur cet objet, 153. — Pétition des sections de Paris, y relative, 253. — Motion en faveur de cette mesure, 256.—Pétition des fédérés marseillais dans le même sens, 262. — Réclamation des hommes de juillet sur ses conséquences, 282. — Adresses pour et contre, 294, 335, 386.—Nouveaux débats sur cette question, 385, 406, 447.—Arrêté des départements de la Haute-Loire pour son envoi à Paris, XV, 68.—Discussion à ce sujet, 111, 179.—Des fédérés des départements demandent à en faire partie, 136, 138.—Altercation entre Carrier et Thibault sur cette force, 258.—Mesures prises par le département du Var pour sa formation, 406. — Violents débats occasionnés par les discours du Buzot et d'Isnard sur cette matière, 621.—Dénonciation d'un arrêté de la société populaire d'Amiens, y relatif, 788.—Sa dissolution, XVII, 383.—Réflexions sur son utilité, XXIV, 653.—Nombre d'hommes dont elle doit être composée, XXVI, 113, 266. (*Voyez* Corps Législatif.)

GARDE DU DIRECTOIRE. (*Voyez* Directoire.)

GARDE-MEUBLES DE LA COURONNE.—Fixation de ses dépenses arriérées, IV, 182.—Décrets pour la confection de son inventaire, VIII, 509; X, 252; XIII, 389. — Autre décret ordonnant un rapport sur son administration, IX, 587.—Autre pour la réintégration des effets qui en ont été détournés, XIII, 585.—Il est forcé et volé; mesures pour découvrir les auteurs de ce délit, 722.—Arrestation et interrogatoire de deux d'entre eux, 726.—Renseignements sur les causes de ce vol, 736.—Procédure contre ses auteurs, XIV, 35, 37, 45. — Décret qui ordonne la surséance des jugements à rendre contre eux, 235. — Découverte de bijoux cachés, 254.— Jugements rendus contre les voleurs, 297, 346.—Exécution de l'un d'eux, 457.— Décret pour le récolement des effets du garde-meubles, XVI, 520.—Découverte du diamant *le Régent* qui en avait été soustrait; son dépôt à la trésorerie, XVIII, 651.—Abrogation de cette mesure, XX, 535. — Condamnation de l'un des voleurs, 636.—Le tribunal demande les mesures à suivre contre eux, XXVII, 674. —Gratification accordée à leur dénonciatrice, XXVIII, 579.

GARDE NATIONALE.—Motion de Mirabeau pour sa création; elle est écartée par Blauzat, I. 138.—Et reproduite, 154.—Débats à ce sujet, 175, 181.—Elle est rétablie par le comité permanent, 177, 548, 557. — Est appelée au maintien de la tranquillité publique, 291, 496.—Décret relatif à sa prestation de serment, III, 75.—Motion de Fauchet pour que Lafayette en ait le commandement général, 222.—Décret qui en maintient provisoirement le régime actuel, IV, 249. — Son commandement ne pourra comprendre qu'un seul département, 578. — Discussion sur son uniforme, V, 162.—Décret qui le fixe, 169.—Proclamation du roi pour la nomination des officiers, 251. —Détermination et forme du bouton, 568; VI, 715.— Discussion sur son armement, 262.—Et sur les qualités nécessaires pour y être admis, 555, 558, 560. — Analyse d'un écrit sur son organisation, 606. — Décret pour son armement, 666.—Adoption d'un nouveau bouton uniforme, VII, 147.—Décret portant que son service sera compté comme service effectif, 152. —Autre pour l'armer de fusils, 249.—Exemption du service personnel accordée aux sexagénaires, 450. — Et aux prêtres, 537.—Rapports, discussion et décret sur son organisation, VIII, 182, 237, 245.—Autre décret concernant l'avancement de ceux de ses membres qui ont servi dans les troupes de ligne, 347. — Ouverture d'une conscription volontaire dans ses

(*Voyez* ci-dessus et ci-après Filles-Saint-Thomas, Gravilliers, Lombards, Mauconseil, Montmartre, Républicain, Petits-Augustins, Saint-Gervais, Tuileries.)

Petits-Augustins (bataillon des).—Dénonce une pétition contre le rassemblement des fédérés, XII, 618.

Républicain (bataillon le).—Massacre à Rhétel quatre déserteurs prussiens, XIV, 170, 238.—Rapport, débats et décret sur cette affaire, 784.

Rhin (1.er bataillon du Bas-).—Son adresse contre les députés qui ont voté l'appel au peuple, XVI, 546.—Accuse de lâcheté le capitaine Teterel, défendu par Simon, XX, 84.

Rhône-et-Loire (bataillons de).—Le 2.e sollicite son départ pour Saint-Domingue, X, 386.—Traits héroïques du 5.e, XX, 109.

Saône-et-Loire (2.e bataillon de).—Crie *vive le roi;* proclamation de Custine contre ce corps, XVI, 630.

Saint-Gervais (bataillon de).—Lettre de ses officiers sur un projet d'armée navale auxiliaire, XI, 462.

Tuileries (bataillon des).—Sa révolte, XVIII, 502.—Arrestation des pères et mères des volontaires qui le composent; détails à ce sujet, 521, 523, 524.—Il se justifie, 564, 599.—Décret portant qu'il sera enfermé dans la citadelle d'Arras, XIX, 6, 21.—Rapport et décret le concernant, 90, 95.

Vengeur (bataillon le).—Sa bonne conduite à l'affaire de Luçon, XVII, 31.

Vosges (bataillons des).—Lettre de Houchard au roi de Prusse sur le massacre du 4.e, XVI, 151.—Courage du 2.e, XXIII, 235.

Yonne (3.e bataillon de l').—Se prononce contre Dumouriez lors de sa trahison, XVI, 74.—Décret portant qu'il a bien mérité de la patrie, 75.

GARDE ROYALE ET SEIGNEURIALE. — Son abolition, III, 540.

GARDEL. —Ses ballets de *Télémaque dans l'île de Calypso*, III, 445.—Et de *Psyché*, VI, 659.—Vers en son honneur, XVII, 555.

GARDEL, capitaine.—Se distingue à l'armée d'Italie, XXIX, 585 *bis*.

GARDES-CHAMPÊTRES. — Leur établissement, XXV, 181.—Projet y relatif, XXIX, 143.—Sa discussion et son renvoi à une nouvelle commission, 609, 611.

GARDES-DU-CORPS.—Offrent d'accompagner à Paris une députation de l'Assemblée, I, 162.—Leurs repas et leur conduite aux 5 et 6 octobre, II, 9, 10, 11, 17, 25, 33, 41, 49. (*Voyez* Journées des 5 et 6 octobre.)—Ils protestent contre la distribution de cocardes noires qu'on leur impute, 306.—Eloge de leur conduite au 6 octobre, VI, 26.—Leur défense par Bonnay, 90.—Leur licenciement, VIII, 752.—Leur conduite lors de la fuite du roi, 764, 766. — Ordre du jour sur la lettre témoignant leur repentir et le désir de rentrer dans leur patrie, XIV, 321.

GARDES EMPLOYÉS AUX ARMÉES.—Décret sur leur traitement, XXV, 607.

GARDES-FRANÇAISES.—Massacrent les pillards de la maison de Réveillon, *Introd.*, 20.—Enlèvent Goislard et d'Eprémesnil, 289.—Enlèvement de l'Abbaye, par le peuple, de deux soldats de ce corps, I, 112, 117.—Ils refusent de tirer sur le peuple, 122.—Prennent son parti, 178.—Leur conduite à la prise de la Bastille, 186, 195.—Ils se réunissent aux bataillons de Paris, 285.—Reçoivent une médaille du conseil municipal, 308.—Mémoire présenté par eux, 604.—Ils sont autorisés à faire partie de la garde nationale soldée, III, 41.—Protestent contre la présence de deux d'entre eux dans les attroupements, 144.—Paiements fait à leurs officiers, bas-officiers, commissaires des guerres, etc., non-employés, IV, 63, 624; V, 220.—Les sections demandent leur conservation, X, 114.—Ils se plaignent de leurs officiers, XI, 227.—Décret en leur faveur, 387.—Motion de les réintégrer en un corps, XII, 260.—Projet de les organiser en compagnies franches, 735.—Ils sont incorporés dans la gendarmerie, XIII, 51, 159.—Discussion sur leur liquidation, 162. — Décret les concernant, XIV, 184.—Ils sont organisés en compagnies, 187.—Mesures contre leurs anciens chefs, XVIII, 47.—Leur expulsion de l'armée du Rhin; décret qui les y réintègre, 62.

GARDES-MAGASINS.—Décret sur le mode d'échange des récépissés donnés par eux aux fermiers ou propriétaires de grains, XVIII, 664.—Autre sur l'admission de ces récépissés à la trésorerie, XXI, 675.

GARDE DE LA PORTE DU ROI. (*Voyez* Roi.)

GARDES-SUISSES. (*Voyez* Suisses.)

GARDIEN, député d'Indre-et-Loire à la Convention. — Justifie Mathieu, juge de-paix, XIV, 548. — Annonce que dans les pièces trouvées aux Tuileries, il en est une qui prouve que Louis XVI avait conseillé le massacre de Nancy, 556.—Accuse de lâcheté les administrateurs de Château-Renaud, 682. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 187, 252. — Son rapport sur les députés à la Législative compromis dans les papiers de l'armoire de fer, 356.—Est élu membre de la commission des Douze, XVI, 439.—A la suite de diverses dénonciations contre cette commission, offre sa démission, ainsi que ses autres collègues, 509.—Est dénoncé par la commune de Paris; décret qui lui donne un garde, etc., 517, 519.—Bourdon (de l'Oise) demande son arrestation, 521. — Adresse où l'on demande son accusation, 535. — Barère fait supprimer la commission dont il est membre, 536, 537.—Il est défendu par Bazire, 538.—Et décrété d'arrestation, 554.—Demande à n'être gardé que par un gendarme, 555.—Sa femme est autorisée à partager sa prison, 742. — Il est décrété d'accusation, XVII, 158, 268; XVIII, 32, 37, 60. — Texte de cet acte, 200, 212, 220.—Son procès et sa condamnation à mort, 225, 308, 318. — Proposition d'instituer une fête funèbre, le jour de sa mort, XXIV, 614. — Sa veuve demande et obtient des secours, XXVIII, 110, 208, 260.

GARDIN, négociant.—Est condamné à mort, XXI, 47.

GARDIN, femme Magon-Coëtizac. — Est condamnée à mort, XXI, 47.

GARDINET (Antoine), canonnier de marine.—Est condamné à mort, XIX, 284.

GARDIOL, curé de Callian, député de Draguignan à la Constituante. — Prête le serment civique, VI, 739.

GARDY, adjudant-général. — Son éloge, XVI, 307.

GARDY, commis de Magon-de-la-Bellinaye.—Est condamné à mort, XXI, 299.

GARENCES. (*Voyez* Hoffmann.)

GARESCHÉ, député de Saintes à la Constituante. — Son rapport sur la vérification de la caisse d'escompte, V, 672. — Il fait décréter la liquidation des dettes des pays d'état, VIII, 113.

GARESCHÉ, maire de La Rochelle.—Offre 50,000 l. pour les frais de la guerre, XI, 123 *.

GARGNANO.—Détails d'un combat livré sur le lac de ce nom, XXIX, 660.

GARILHE (François-Clément-Privat), député de l'Ardèche à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 170, 212, 253. — Il est décrété d'arrestation, XVIII, 60. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 585.—Son rappel à la Convention, XXII, 699.

* Le MONITEUR a imprimé Gareschat par erreur, c'est Garesché qu'il faut lire.

GARIN, aveugle-né. — Sa lettre au citoyen Forlenze qui lui a donné la vue, XXIX, 799 *.

GARIN (François-Etienne), ancien boulanger, administrateur des subsistances à Paris. — Réponse de Garat à sa dénonciation, XVII, 243. — Il réclame contre son arrestation, 274. — Rend compte de sa mise en liberté et de sa gestion, 299.

GARLIAC (Pierre), peintre. — Est acquitté, XIX, 408.

GARNERIN, physicien. — Exécute sa première expérience du parachute, XXIX, 46. — Sa lettre contre la défense qui lui a été faite d'exécuter un projet d'ascension avec une femme, 253. — Examen des motifs de cette défense, 255. — Elle est levée, 289. — Succès de son ascension, 309. — Détails y relatifs, 312. — Son arrestation à Dugny comme voyageant sans passeport 318. — Nouvelle ascension avec mademoiselle Henry-Célestine, 322, 326. — Autres voyages aériens, 344, 354, 716.

GARNEREY, artiste. — Auteur de la gravure du portrait du baron de Trenck, III, 568. — Il propose un mode de faire rentrer l'arriéré des impositions, XI, 395.

GARNIER, suppléant du Pas-de-Calais. — Est admis à la Convention, XXII, 161.

GARNIER, grenadier de la Côte-d'Or. — Reçoit une couronne civique, XVI, 586.

GARNIER, historien. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

GARNIER, député de la Meuse à la Convention. — Son opinion sur le mode de réduction aux deux tiers des membres de cette Assemblée, XXV, 554.

GARNIER (Germain), député suppléant à la Constituante. — Est vice-secrétaire des électeurs de Paris, I, 101. — Est chargé de l'examen des lettres saisies, 574. — Son commentaire sur les nouvelles lois relatives aux droits féodaux, VI, 219; VII, 80. — Il est l'un des auteurs d'un ouvrage sur la constitution et les lois, 436. — Est élu membre du département de Paris, VII, 338. — Son traité du rachat des rentes foncières, 568. — Il présente l'exposé des travaux du département de Paris, X, 689. — Est nommé ministre de la justice, XI, 712. — Et remplacé par Duranton, XII, 135. — Son code du divorce, XIV, 504. — Il est l'un des candidats présentés pour la place vacante au Directoire exécutif, XXVIII, 715.

GARNIER, député de l'Aube à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 212, 253. — Motion de son envoi à Tonnerre, XVII, 711. — Sa mission dans l'Yonne, 726. — Il accuse Maure d'avoir mis des nobles en place, XXII, 64. — Entre au comité de sûreté générale, 436. — Parle en faveur de Collot-d'Herbois, XXIV, 68. — Réclame l'arrestation de tous les membres des anciens comités de gouvernement, 122. — Élu au Corps Législatif par la Guyane française, il demande à prouver la légitimité de son élection, XXVIII, 497. — Ajournement et ordre du jour, 506, 509; XXIX, 37.

GARNIER (veuve). (*Voyez* Martinville.)

GARNIER (A.-M.), inspecteur des bois nationaux. — Est condamné à mort, XX, 744.

GARNIER (de Saintes), procureur-général-syndic de la Charente-Inférieure. — Sa lettre sur le retard mis dans le paiement des contributions, XI, 495. — Député de ce département à la Convention, il demande qu'on étende la peine de mort à tous les émigrés, XIV, 278. — Vote pour qu'on envoie à Custine le renfort qu'il demande, 450. — Célèbre la victoire remportée par Robespierre sur ses accusateurs, 462. — S'élève contre la clôture des spectacles, XV, 141. — Son vote dans le procès du roi, 161, 172, 216, 254. — Il est censuré et mis aux arrêts, 179. — Son opinion sur la réorganisation de l'armée, 421. — Il fait saisir le tribunal révolutionnaire du procès de Blanchelande, 690. — Demande l'expulsion de France de tous les étrangers, 747. — Veut que la Convention s'empare de tous les pouvoirs, XVI, 49. — Fait décréter l'arrestation de tous les officiers ou soldats qui arriveraient de l'armée de Dumouriez, 52. — Demande celle de tout son état-major, 60. — Fait traduire le général Marcé au tribunal révolutionnaire, 221. — Justifie l'arrestation de Malnvielle, 263. — Fait annuler un jugement rendu par le juge-de-paix de Pont-de-Vaux, 269. — En mission près l'armée des côtes de la Rochelle, félicite la Convention sur la constitution, XVII, 15. — Demande la peine de mort contre les agioteurs, 188. — La fait décréter contre les conducteurs d'artillerie qui fuient emmenant leurs chevaux, 256. — Vote la démonétisation des assignats à face, 279. — Sa motion contre les étrangers suspects, 311. — Autre contre Pitt, 344. — Il dénonce Morisson, 380. — Inculpe Lesterpt-Beauvais, 458. — Demande la fixation d'un âge pour le mariage, 466. — Sa motion relative à l'exécution des décrets, 527. — Il est élu secrétaire, 593. — Fait adopter le décret sur les étrangers, 594. — Et rapporter celui qui accorde des récompenses pécuniaires aux généraux, 602. — Appuie une pétition contre les Anglais, 659. — Est envoyé dans la Manche, 688. — Fait l'essai d'un pain composé de froment et de pommes de terre, XVIII, 125. — Remplace Lavallée et autres, 313. — Annonce des succès sur les brigands et la retraite des républicains sur Foultourte, 627. — Se plaint d'un ordre donné par Thirion, 687. — Donne des détails sur la défaite des brigands, XIX, 23. — Réclame des secours pour les habitants de la Flèche et du Mans, 113. — Annonce l'arrestation du prince de Talmont, et le supplice de Bagon, 145. — Écrit qu'il tient les fils de la conspiration du Mans, XX, 125. — Fait part de l'indignation de cette ville contre les conspirateurs, 143. — Présente les détails de sa mission dans la Sarthe, 162. — Annonce le retour de l'ordre au Mans, 292, 343; XXI, 83. — Combat l'accusation de Lecointre contre plusieurs députés, 637. — Dénonce un mouvement contre-révolutionnaire et royaliste, XXII, 4. — Signale les dangers qui menacent les patriotes, 43, 44. — S'oppose à la création d'un conseil des subsistances, 166. — Préside les Jacobins, 262. — Demande le rapport du décret qui déclare Bordeaux en état de rébellion, 388. — Parle sur le projet relatif à l'instruction publique, 516. — Discute sur des ordres donnés par Carrier, 570. — Demande la suppression des commissions exécutives, 659. — Et le rapport de la loi du 27 germinal, 700. — Discute le projet tendant à charger l'état des créances sur les émigrés, XXIII, 119. — Sa motion en faveur des familles des condamnés, 319. — Dénonce Mauduit, 556. — Rend compte des mesures qu'il a prises pour approvisionner Paris, XXIV, 250. — Fait décréter l'envoi de courriers extraordinaires aux représentants qui en sont chargés, 503, 515. — Propose de faire fabriquer du pain avec les farines des pâtissiers, 506. — Provoque un coup de vigueur contre les insurgés qui soulèvent les faubourgs, 523. — Et le jugement par la commission militaire des femmes qui étaient à la tête de l'attroupement du 1.er prairial, 556. — Dénonce Panis, 562. — Son opinion sur la loi proposée contre les assassinats commis depuis le 1.er septembre, XXV, 62. — Il discute le projet de constitution, 298, 375. — Défend le projet sur la détermination des délits, XXVI, 208. — Demande des mesures à la suite des événements de vendémiaire, 283. — Est réélu au Conseil des Cinq-Cents, en concurrence avec Pcholle, 354. — Demande un rapport sur la question de la gradualité de l'impôt, 563. — Discute le projet relatif à un emprunt forcé, 677.

* Le MONITEUR a imprimé Varin par erreur, c'est Garin qu'il faut lire.

Dénonciation contre lui, XXVII, 719. — Annulation d'un de ses arrêtés sur la vente des biens nationaux, XXVIII, 262.—Il combat la motion de Dubouloz sur les postes et messageries, 504.—Fait annuler les opérations de l'assemblée primaire de la Ferté-Bernard, 646. — Appuie le projet relatif aux suspensions de ventes de biens nationaux, 673, 687. — Ne veut pas que le Corps Législatif intervienne dans le tirage au sort des membres du Directoire, 702. — Défend avec chaleur les élections du département des Deux-Nèthes, 722.—Appuie le projet de Jard-Panvilliers sur la vente des presbytères, 756.—Fait arrêter qu'il ne pourra être fait de déplacements dans la garde du Corps Législatif, qu'en les motivant, 765. — Au 18 fructidor, provoque la déportation des mauvais journalistes, 809.—Fait arrêter une fête annuelle commémorative de cette journée, XXIX, 16, 17.—Propose d'interdire aux ci-devant nobles le droit d'élire, 19. —Appuie la suspension de la vente des biens nationaux, 34. — Son rapport sur les élections des Deux-Nèthes et des Carmes d'Anvers, 35. — Sa motion relative à la correspondance du peuple avec ses représentants, 43. — Il appuie une adresse sur les troubles de l'Allier; son opinion sur la formation des listes des jurés, 55.—Il combat le titre des revendications du projet sur les biens nationaux, 61. — Son opinion sur les contributions des colonies, 63. — Il appuie le projet relatif à la suppression du contre-seing, 69.—Se plaint de l'état d'abandon auquel l'éducation est livrée, 81.—Propose de faire une adresse aux Français sur la descente en Angleterre, 117. — Veut qu'on assujétisse à une forte taxe les fortunes rapides; communique une lettre insérée dans le *Rédacteur* contre Dujardin; fait rappeler tous les représentants en congé, 141.—Son opinion sur la création de gardes ruraux, 143.—Son rapport sur la vente du parc de Marly, 148. — Sa motion relative aux députés des colonies, 174. — Il appuie l'impôt du tabac, 179.—Est élu secrétaire, 207. — Appuie la motion de vendre l'île des Cygnes, 223.—Son opinion sur le remplacement des juges par le Directoire, 266.

GARNIER-DES-CHÊNES, député de Seine et-Oise au Corps Législatif. — Son élection est validée, XXIX, 672.

GARNIER-DELAUNAY, ex-juge du tribunal révolutionnaire.—Est condamné à mort, XXIV, 401.

GARNISAIRES. — Discussion et projet y relatifs, XXVIII, 474. (*Voyez* Contributions.)

GARNISONS. (*Voyez* Infanterie, Places, Régiments, etc.)

GARONNE (la).—Désastres causés par le débordement de cette rivière, X, 558.

GARONNE (département de la Haute-). —Ses administrateurs se plaignent de l'évêque de Mirepoix, VI, 430.—Et dénoncent Pache, XV, 308.—Débats les concernant, XVI, 766.—Baudot annonce le bon esprit des habitants, et la résistance qu'ils apportent aux arrêtés du département contre le 31 mai, XVII, 59.—Annonce du rejet fait par plusieurs cantons, de la proposition de convoquer les assemblées primaires, 67.—Décret qui y envoie Chaudron-Rousseau et Baudot, 711.—Cassation d'un arrêté relatif aux possesseurs d'espèces métalliques, XVIII, 151.—Lettre des représentants en mission annonçant l'arrestation de plusieurs conspirateurs de l'Ariége, 158. — Annulation d'un autre concernant le suppléant de Julien (de Toulouse) XIV, 559.—Lettre de Dartigoyte à ce sujet, XX, 73.—Rapport de Dubarran, et décret qui appelle le second suppléant en place de Dariot, 699, 745; XXI, 391. —Jugement du tribunal criminel de ce département qui condamne à mort Lafforque, convaincu de parricide, XXIX, 293.—Secours demandés pour plusieurs de ses communes qui ont souffert de la grêle, 308. — Approbation des élections de son assemblée mère, 675.—Révolte des royalistes du Midi; ils marchent sur Toulouse; détails y relatifs, 778, 781.—Pouvoirs donnés au général Frégeville pour les comprimer, 778.—Dénonciation d'un imprimé engageant ses habitants à se joindre aux insurgés, 781. — Particularités sur les excès commis par ces derniers, et les pertes qu'ils ont faites; loi qui applique à ce département celle rendue sur les otages et la répression des brigandages, 782, 784, 785, 786.—Confédération de ses royalistes avec ceux de la Charente-Inférieure, 788.—Détails sur les combats qui leur ont été livrés; éloges des administrateurs, 790.—Poursuite contre la danseuse Clotilde, prévenue d'avoir offert un drapeau blanc aux rebelles, 794.—Fuite en Espagne de ceux-ci, 795. —Lettre de Frégeville sur sa conduite dans cette circonstance, 799.—Fin des troubles; approbation de la conduite des autorités civiles et militaires, 801, 803. —Conspiration d'affidés philantropes, 827. (*Voyez* Toulouse.)

GAROS, député de la Vendée à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 209, 253.

GAROTTEURS DE LA BELGIQUE. (*Voyez* Bruxelles.)

GARRAN-COULON, membre du comité des recherches de la commune de Paris.—Sa participation aux événements du 14 juillet, I, 101, 546, 574, 579, 581, 600.—Inutilité de ses efforts pour sauver le boulanger François II, 90.—Ses poursuites sur les conspirations de juillet et octobre, 274.—Son rapport sur la conspiration de la cour, 485, 490, 499, 508, 515. —Réfutation de son accusation contre Bezenval, III, 31.—Il fait part d'une anecdote relative à Lafayette et à Larive, 343.—Ses conférences avec Bailly et Lafayette sur le complot de Maillebois, IV, 25.—Il est élu juge à Paris, VI, 553.—Président du tribunal de cassation, il proteste, après la fuite du roi, de la soumission de ce tribunal aux décrets de l'Assemblée, VIII, 726.—Son discours au roi, IX, 789. — Député de Paris à la Législative, il appuie l'élection de Fauchet, X, 19.—Est élu secrétaire, 26.—S'oppose à la surveillance de la trésorerie par des commissaires de l'Assemblée, 51.—Fait appel à toutes les lumières pour le perfectionnement des lois, 128. — Fait rendre un décret relatif aux commissaires du roi près le tribunal de cassation, 253. — Combat le décret d'accusation proposé contre les émigrés, 327. — Le demande contre Tardy, 368.—Son opinion sur la responsabilité des communes en cas de troubles, 415. — Il insiste pour que le rapport sur les événements de Saint-Domingue soit présenté le 1.er décembre, 422.—Fait décider que l'abbé Mulot prendra sa place de député, 431.—Parle sur l'article concernant les listes des prêtres envoyées par les départements, 434. — Est nommé procurateur près la haute-cour nationale, 448. — Son opinion sur la situation de Saint-Domingue, 541.—S'oppose à la suspension de l'envoi de troupes dans cette colonie, 542. — Demande l'exécution du concordat qui y a été passé entre les blancs et les hommes de couleur, 573, 574.—Fait décréter la suppression d'une lettre d'un prisonnier de l'Abbaye, 605.—Son opinion sur le message à envoyer au roi, 658.—Il dit que c'est à l'ordre de Malte de racheter les Français esclaves en Barbarie, 719.—Réclame contre le décret qui nomme Luckner et Rochambeau, maréchaux de France, 747.—Vote en faveur des 41 soldats de Châteauvieux, détenus à Brest, XI, 13. — Son discours sur la situation de Saint-Domingue, 512. Il soumet la question des récusations devant la haute-cour, XII, 127.—Fait arrêter les registres et les états de situation des caisses et des recouvrements des receveurs particuliers, XIII, 50 *.—Grand procurateur

* Le MONITEUR a imprimé par erreur Carrau, c'est Garran qu'il faut lire.

de la haute-cour nationale, dénonce une lettre écrite à la municipalité d'Orléans, 180.—Est nommé député du Loiret à la Convention, 629. — Suppression de la haute-cour dont il est grand procnrateur, XIV, 53. — Il défend les travaux de cette cour, 140. — Obtient l'extinction d'une procédure relative à des troubles survenus à Lorient, 369.—Fait supprimer les tribunaux et jurés d'accusation, établis par les lois des 15 et 17 août], 615. — Demande 'que Louis XVI puisse se choisir un conseil, 724.—Donne lecture de deux lettres de ses défenseurs, 850.—Son vote dans le procès de ce prince, XV, 162, 183, 190, 252.—S'oppose à la lecture d'une lettre du ministre d'Espagne en sa faveur, 227.—Atteste l'exactitude de la traduction de l'opinion de Thomas Payne pour le sursis, 248.—Est élu secrétaire, 765. — Parle sur la déclaration des droits, XVI, 173; XXV, 157, 158.—Et sur la constitution, 619, 668, 688; XXV, 174, 219, 245, 260, 279, 290, 300, 306, 314, 327, 344, 346, 358, 375, 383, 504, 513, 515, 521.—Fait rejeter une réclamation de Courmes, XVII, 643.—Rendre un décret sur les milles qui bordent les rontes, 712. — Un autre sur l'incompatibilité de certaines fonctions, XXII, 250. — Discute le traité de paix avec la Toscane, XXIII, 464.—Fait rendre un décret pour la constatation de l'état civil à Paris, 541. —Demande le rappel de Delahaye, 647. — Propose une adresse aux départements sur le 12 germinal, XXIV, 121.—Fait décréter que les citoyens qui ont défendu la Convention ont bien mérité de la patrie, 124.—Demande la restitution aux familles de ses collègues de leurs biens confisqués, 198. — S'oppose à la mise en jugement des membres acquittés du tribunal révolutionnaire de Nantes, 285.—Vote la mise en liberté de Raymond, 454.—Désigne Duroy comme un des provocateurs du 1.er prairial, 511. — Demande l'arrestation de Rhul, 514. — S'oppose à la demande de la peine de mort contre ceux qui donneraient asile aux révoltés de prairial, 542, 546.—S'oppose au maintien des confiscations prononcées contre Jean Dubarry, 659.—Défend Caille, XXV, 4. — Son opinion sur un projet contre les assassinats, 61, 62.—Il demande la suspension du remboursement des rentes, 257.—Défend Drouet, 540, 541.—Appuie le projet d'organisation des assemblées électorales, 637. — Combat une adresse sur le rapport de la loi du désarmement, XXVI, 128. — Son opinion sur la proposition de casser les élections de Paris, 150. — Réélu au Conseil des Cinq-Cents, il propose d'autoriser le Directoire à faire des visites domiciliaires, XXVIII, 430. — Son rapport sur les biens communaux, 431, 432.—Il rappelle que Santhonax a été absous par la Convention, et demande l'ajournement jusqu'après l'impression des discours prononcés dans cette affaire, 720.—Demande à parler pour les agents des colonies, 723. — Les défend, 724.—S'oppose aux renseignements demandés par Dumolard sur les relations politiques, 733. —Vote en faveur des sociétés populaires, 749.—Parle sur les pièces relatées dans le rapport de Delarue sur la marche des troupes, 768.—Son opinion sur le projet relatif à la police des cultes, XXIX, 118.—Il défend Sotin du reproche d'avoir outragé la représentation nationale, 135.—Son opinion sur les maisons d'éducation, 163.—Il combat le projet contre les falsificateurs des billets de loterie, 216. — S'oppose à la vente de l'île des Cygnes, 223. — Appuie la révision des jugements rendus en haine de la république, 238.—Son opinion sur les élections de l'an VI, 263. — Il est nommé commissaire près le tribunal de cassation, 266.

GARREAU, député de la Gironde à la Législative. —Propose de former une légion de volontaires à cheval, XII, 193, 218.—Sa motion contre les prêtres perturbateurs, 377, 423.—Son opinion sur le traitement des ministres, 545. — Il déclare que Vasselin est un des rédacteurs du *Journal de Paris*, 634.—Réélu à la Convention, est nommé commissaire dans les départements des Pyrénées, XIV, 33.—Demande le rapport du décret qui exclut les députés de toutes fonctions publiques pendant six ans, 319.—Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 186, 252. — Il demande que le suffrage de Duchâtel soit compté, 228.—Et que Kersaint soit mandé à la barre, 255. — Dénonce un placard tendant à sauver Louis XVI, 258. —Ses attaques contre les hommes de l'appel au peuple, 624.—Il dénonce Clavière, 690.— Combat la demande d'un rapport sur les députés détenus, XVI, 569. — Discute le projet de constitution, 646, 659; XXV, 342, 346, 351.—En mission à l'armée des Pyrénées-Occidentales, il donne des détails sur une affaire avec les Espagnols, XVII, 316. — Refuse de rendre Roussignac au général Caro, 670. — Propose de réhabiliter Sirven, XVIII, 438. — Est envoyé à l'armée de l'Ouest, XIX, 456. — Annonce une victoire sur les brigands, 503.—Représentant près l'armée des Pyrénées-Occidentales, fait part de ses succès, XXI, 406.— Annonce la prise de Fontarabie et s'y distingue, 433. —Sa proclamation à l'armée, 443.—Il fait part de la prise de Saint-Sébastien, etc., 461. — Est confirmé dans sa mission, 516.—En rend compte, XXII, 412. — Annonce de nouvelles victoires, 383, 679, 715; XXIII, 55.—Parle sur la réorganisation de la garde nationale de Paris, XXIV, 242.—Et sur la déclaration des droits, XXV, 497. — Son opinion sur les mesures proposées contre les émigrés, 524. — Demande un rapport sur les manœuvres des prêtres, 606. — Est élu secrétaire, 656.—Défend l'armée de Sambre-et-Meuse, 731.—Fait décréter la déclaration des fortunes par les représentants, XXVI, 57. — S'oppose à une adresse contre les factieux de Paris, 62.—Demande la réintégration des généraux qui ont été destitués, 159.—Appuie la demande d'un rapport sur l'arrestation de Thirion, 160.—Et le projet de Pons (de Verdun) sur la détermination des délits, 210. —Réélu au Corps Législatif donne sa démission comme n'étant nommé que par ses collègues, 354, 528. — Commissaire du Directoire près l'armée d'Italie, il annonce la prise de Bologne, d'Urbin, Ferrare et autres places, XXVIII, 339.—L'amnistie conclue avec le pape, et l'occupation de plusieurs villes de ses états, 342. — Quelques succès de l'ennemi à Salo, 381, 382. — Le gain des batailles de Lonado et de Castiglione, 387.— La levée du siége de Peschiera, 393.—La retraite de l'ennemi sur Trente, 406.—Il annonce que les Français canonnent le corps de la place de Mantoue, 445. —Réélu au Conseil des Cinq-Cents, parle sur la nomination aux places vacantes dans le tribunal de cassation, XXIX, 313.—Soutient qu'un anarchiste est un royaliste, 327.—Parle sur l'impôt du tabac, 384. — Propose d'assujétir les étrangers à porter la cocarde de leur pays, 386.—Amende le projet relatif au port de celle de la république, 581, 590. — Est élu secrétaire, 594 *bis*. —Son opinion sur une motion relative aux scissions, 595.—Et sur la solde de retraite des militaires, 632.—Ses vues sur le code pénal maritime, 658.—Il parle sur les élections des Bouches-du-Rhône, 673.—Dénonce le mauvais emploi des fonds accordés au ministre de l'Intérieur, 703.—Sa motion d'ordre sur les dangers de la patrie, 704. — Il dénonce l'espionage établi autour de la représentation nationale, 711. — S'oppose à la levée de la permanence du conseil, 712.—Parle sur le projet relatif à la responsabilité des communes, 724. — Son opinion sur l'annulation des congés, 725.—Il cite des faits contre Schérer, 731.—Son opinion sur l'emprunt forcé de 100 millions, 744, 763.—Son projet sur l'organisation de la garde nationale, 748, 751.—Il s'élève contre le système de persécution qu'on veut organiser contre les républicains, 763.—Parle des dangers publics,

Son opinion sur la liberté du commerce des grains, XIV, 639.—Il s'oppose à la récusation de tous les ex-membres de l'Assemblée législative dans le procès de Louis XVI, 645.—Demande que tous les congés accordés soient rapportés, et que les députés absents se rendent à leur poste, 651.—Fait décréter la mise des scellés sur les papiers de Viard, 690.—Et l'envoi aux départements d'une adresse sur les subsistances, 700.—Son opinion sur l'expulsion des Bourbons, 765.—Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 189, 252.—Il demande le désarmement des ci-devant nobles, etc., 799.—Sa motion en faveur de David, 856.—Il fait défendre la représentation de la tragédie de *Mérope*, XVI, 14.—Veut qu'Egalité montre sa correspondance avec son fils, 79.—Demande compte de l'état des subsistances de Paris, 173.—Inculpe Kellermann, 180.—Appuie le *maximum* décroissant, 299.—Est élu secrétaire, 303.—Son opinion sur les pouvoirs des députés en mission, 327.—Et sur la formation d'un comité central aux armées, 331.—Il s'élève contre la liste des officiers d'état-major, 382.—Demande que le conseil exécutif remette dans quinzaine l'état de tous ses agents, 390.—Son opinion sur la motion d'un emprunt forcé, 431.—Il appuie la proposition de mander à la barre le maire de Paris, 456.—Demande la destitution des ministres, 475.—Fait rendre un décret sur les pensions militaires, 577.—Parle sur la constitution, 619, 646, 648, 661, 662.—Sur l'emprunt forcé, 722.—Et en faveur des administrateurs de Grenoble, XVII, 4.—Veut que l'on place dans la classe des chefs de brigands les administrateurs, les membres des comités des rebelles, les prêtres et les nobles qui sont dans leurs armées, 53.—Fait accorder une indemnité aux jurés du tribunal criminel, 409.—Sa motion relative aux fonctionnaires publics, 441.—Son opinion sur la constitution de dot, 486.—Sa motion en faveur de Lacombe et de Reignier, 517.—Il demande que le ministre donne les motifs de destitution des généraux, 742.—S'oppose à ce qu'on retire leurs chevaux aux officiers d'infanterie, XVIII, 606.—Fait destiner des fonds à secourir les veillards, etc., XIX, 374.—Appuie l'effet rétroactif de la loi des successions, XXIII, 501.—Son opinion sur le mode de retirer les assignats de la circulation, 56. — Il croit que la gendarmerie suffit pour terminer la guerre des chouans, 632.—Fait rendre un décret en faveur de la veuve de Monclar, XXIV, 223.—Son opinion sur les radiations de la liste des émigrés, 357.—Sur les confiscations et la restitution des biens des condamnés, 387.—Et sur l'organisation du gouvernement, 429.—Il appuie le plan de finances de Bourdon, 454.—Propose des mesures contre la rentrée des émigrés, 469, 470, 471.—Son opinion sur la perception de l'impôt en nature, 490.—Il dit au peuple que ses mouvements nuisent à l'approvisionnement de Paris, 498.—Annonce la tranquillité qui règne dans les sections des Tuileries, du Muséum et du Pont-Neuf, 520.— Sa motion contre les députés qui feraient, lorsque le lieu des séances serait violé, des propositions pouvant être converties en décret, 521.—Il fait décréter, le 4 prairial, que les femmes se retireront dans leurs domiciles, 532.—Se plaint de ce que l'assasin de Féraud existe encore, 539.—Son opinion sur un projet relatif à l'exercice des cultes, 592, 593.—Son rapport sur les atrocités du tribunal révolutionnaire de Brest, 623.—Il fait adopter un décret sur le mode de restitution des biens des condamnés, 632, 636, 658.— Et déterminer le mode de radiation des individus inscrits sur la liste des émigrés par suite du 31 mai, 666.—Ses observations sur les chouans, XXV, 8.—Il fait renvoyer au tribunal de l'Orne les prévenus de crimes commis dans la Mayenne, 22.—Son opinion sur la légion de police proposée par Aubry, 58.—Il propose la restitution des biens appartenant aux prêtres déportés, 126, 131.—Parle sur la déclaration des droits, 154, 156, 499.—Discute le projet de constitution, 176, 219, 245, 307, 327, 342, 344, 346, 503, 516.—Continue le rapport sur les députés dénoncés, 447, 453.—Fait rendre un décret sur la révision des jugements révolutionnaires, 507.—Appuie les mesures proposées contre les émigrés, 523.—Sa motion contre les agioteurs, 628.— Il inculpe la conduite de Montesquiou, 661.— Demande la radiation de Talleyrand de la liste des émigrés, 664.—Veut que la Convention fasse une déclaration de principes, 687.—Fait restituer leurs biens aux prêtres déportés ou reclus, 698.—Destituer de toutes fonctions publiques les prêtres insermentés et les parents d'émigrés, XXVI, 14, 19.—Adopter un décret sur la police des cultes, 71, 78.—Rapporter la loi sur le désarmement, 117, 118.—Charger les comités de présenter les lois contre les infracteurs de celle du 13 fructidor, 136.—Et décréter la suspension provisoire des mises en liberté, 138.—Est élu président, 165.—Témoigne à Berruyer et aux vainqueurs de vendémiaire la reconnaissance de la Convention, 175.—Appuie un projet relatif à l'épuration des autorités constituées du département du Nord, 196.—Son rapport sur la faculté de récuser des juges, 214.—Il propose des peines contre les accaparements de grains, 236.—Fait suspendre le décret qui retirait aux enfants naturels le droit de succéder, 244.—Amende le projet de la commission des Cinq, en ce qui regarde les prêtres réfractaires, 316.—Déclare que la session de la Convention est terminée, 349.—Membre du Conseil des Cinq-Cents, sa proposition pour la vérification des pouvoirs, 358, 359.—Son opinion sur l'ordonnancement des indemnités des représentants, 375.—Et sur la mise en liberté des députés arrêtés en vendémiaire, 384. — Il combat une motion restrictive du droit de pétition, 407.—Son opinion sur les peines à appliquer aux déserteurs, 428, 429. — Il fait charger le Directoire de désigner le tribunal devant lequel sera traduit le général Turreau, 453.—Combat une motion relative à la forme des messages du Directoire, 493.—Dénonce les dilapidations des domaines nationaux et fait prendre une résolution qui en suspend les démolitions, 579.—Parle en faveur de Réal, auteur du *Journal des patriotes de* 1789, 586, 587.—Son projet sur la suspension des remboursements, 595. — Il discute celui relatif à un emprunt forcé, 677.—Appuie la confiscation des biens des embaucheurs, 694.—Vote le paiement en numéraire des droits de douanes; sa mission pour la perception de l'emprunt forcé, 708.—Son rapport sur la vérification des pouvoirs des membres des conseils, 716, 717.—Il demande la suppression du contre-seing, XXVII, 23.—Combat une motion contre la commission de vérification des pouvoirs, etc., 36, 37.—Discussion à ce sujet, 38.—Il dénonce Aymé, 39.—Réponse de celui-ci à ses accusations, 41. — Il fait mentionner honorablement un trait de désintéressement de l'armée d'Italie, 86.—Son opinion sur la création d'un ministère de la police, 96.—Son rapport sur la vérification des pouvoirs, 108, 109.—Il demande qu'on prononce sur les élections du Lot et du Doubs, 115.—Défend les projets qu'il a présentés, 117, 126, 130.—Demande que la résolution prise contre Aymé soit portée au Conseil des Anciens, 157.—Est nommé ministre de la justice, 178.—Sa lettre aux commissaires du Directoire près les tribunaux, 610.—Il donne sa démission et est nommé au consulat de Barcelone, XXVIII, 149.—Préside l'Assemblée électorale de la Seine, XXIX, 239.—Donne sa démission, 244.—Cesse ses fonctions de commissaire près le tribunal de cassation; est l'un des candidats pour la place de direc-

* Le MONITEUR a imprimé Gérard par erreur ; c'est Géraldi qu'il faut lire.

—Et celle de toutes les banalités, III, 500.—Parle sur l'élection des curés campagnes, IV, 637.—Et sur leurs traitements, 653.—Demande que les députés absents soient privés de leur indemnité, 691. — Et que l'Assemblée ne soit pas payée, passé l'année, si elle ne veut pas achever la constitution, VI, 282. — Son opinion sur l'éligibilité à l'électorat, IX, 378.

GÉRARD, négociant de Lorient.—Eprouve la vengeance du peuple pour avoir fait embarquer des fusils sous le titre de quincaillerie, XIV, 24, 119.—Pétition en faveur de ceux qui l'ont tué, 324.

GÉRARD, député de Toul et Vic à la Constituante. —Est nommé adjoint du doyen des communes, I, 59.

GÉRARD (M.-C.-G.), homme de loi. — Est condamné à mort, XX, 728.

GÉRARD (G.-J.-R.), procureur du tyran à la maîtrise des eaux-et-forêts à Sedan. — Est condamné à mort, XX, 728.

GÉRARD, émigré.—Est sur la liste des protégés de la reine, XIII, 421.

GÉRARD, député de Saint-Domingue à la Constituante.—Conteste la validité des pouvoirs des députés nommés par l'Assemblée provinciale du nord de cette colonie, VI, 473.—Ecrit qu'il croit devoir s'abstenir des séances après l'adoption du décret sur les hommes de couleur, VIII, 418.

GERARD, peintre.—Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

GÉRARD, officier municipal.—Est décrété d'accusation, XV, 314.

GÉRARD, médecin à Strasbourg.—Secours accordés à sa veuve, XXI, 205.

GÉRARD (mademoiselle). — Offre au nom des femmes artistes le premier don patriotique, I, 445.

GÉRARD-DESRIVIÈRES, député de l'Orne à la Convention.—Réélu au Conseil des Anciens, combat l'impôt sur les billets de spectacle, XXIX, 74.

GÉRARD-MENNIER.—Donne des secours à Drouet pendant sa captivité, XXI, 732. — Reçoit une récompense nationale, XXII, 60.

GÉRARD-SAINT-ELME. — Est condamné à mort comme émigré, XXIX, 330.

GÉRARDIN-DE-SAINT-RÉMY. — Réclame contre les assertions de Lanjuinais et de Martineau, relativement à des coupes de bois, III, 693.

GÉRAUD, médecin. — Son projet d'organisation civile des médecins, IX, 616.

GERBIER et C.ie, négociants au Cap-Français.— Leur lettre sur la situation de cette colonie, XXIX, 248.

GERBINI (madame), actrice.— Annonce de ses débuts, VI, 360.—Son éloge, 388.

GERBOIS. (*Voyez* Givois.)

GERBOIS frères, accusés de conspiration.—Suspension de la procédure instruite contre eux, XIX, 554.

GERCY, prévenu de la conspiration de Bordeaux. —Sa translation à Paris, XVIII, 159.—Il est acquitté, XIX, 231.

GERDRET, fournisseur. — Décret d'accusation contre lui, XIV, 530.—Rapport de cette mesure, 693.

GÉRENTE. (*Voyez* Olivier-Gérente.)

GÉRENTE, dit *Sans-Chagrin*, chef de chouans. —Est condamné à mort et exécuté, XXIX, 158.

GEREPSOW, général russe.—Est tué à Berghen, XXIX, 841.

GERHARDS, professeur.—Son discours lors de la plantation à Coblentz d'un arbre de la liberté, XXIX, 21.

GERLA, député de la Haute-Garonne au Conseil des Cinq-Cents.—Son rapport sur la suppression des mots *sieur* et *monsieur* dans les lettres de change, XXIX, 263.—Discussion de son projet sur cet objet, 284.—Il est élu secrétaire, 449.—Présente un projet sur l'élection des greffiers et commis-greffiers, 619 *bis*.

GERLACH, professeur à Vienne. — Invente une balance au moyen de laquelle on peut évaluer la force du vent, XXIX, 359.

GERLE (dom), chartreux, député d'Auvergne à la Constituante.—Sa motion sur les ordres religieux, II, 383.—Il prête le serment du 20 juin, III, 399. —Son opinion sur le traitement des religieux, 406, 413, 414, 651.— Il propose de déclarer la religion catholique, religion nationale, IV, 103.—Consent à ce que cette motion soit écartée par l'ordre du jour, motivé sur ce que l'Assemblée fait en faveur de la religion, 110. —Entretient cette assemblée des prédictions de Suzanne Labrousse, 621.—Prête le serment civique, VI, 739.—Est traduit au tribunal révolutionnaire, XX, 759.

GERMAIN, député de Paris à la Constituante.— Combat un projet concernant la caisse d'escompte, VI, 73.— Son opinion sur la fabrication de petits assignats, VIII, 313, 324.

GERMAIN, ex-officier de chasseurs, co-accusé de Babeuf.— Est arrêté, XXVIII, 266, 281.—Se récrie avec fureur contre le refus de la haute-cour de récuser Agier, 584.—Parle sur la récusation de Grisel, 611.—Et contre les opérations de l'expert Guillaume, 620.—Traite Grisel de monstre, d'infâme, etc., 626. —Et Bailly de bête, 628.—Ses explications sur les agents des sections, 629.—Débats le concernant à la haute-cour, 634, 645, 647.—Il s'écrie que ceux qui ne périront pas vengeront leurs campagnons, 658.— L'accusateur national le considère comme complice de Babeuf, 682.—Sa défense, 695.—Il est condamné à la déportation, 717.—Son départ pour Cherbourg, 730.

GERMAIN.— Est nommé commissaire du Directoire près l'administration centrale de Seine-et-Oise, XXVIII, 791.

GERMAIN (L.-J.), marchand.— Est condamné à mort, XX, 643.

GERMAIN-CHÉDEVILLE. (*Voyez* Chédeville.)

GERMANIQUES (cours et états). (*Voyez* Allemagne.)

GERMINIAC, médecin, président du département, député de la Corrèze à la Législative.—Appuie un projet relatif au marché de transports fait avec Baudouin, XI, 628.—Fait accorder des secours aux détenus pour mois de nourrice, XIII, 426.

GERMONIÈRE, payeur général à Bordeaux. — Est suspendu de ses fonctions, XVI, 3.

GÉROMME, sergent.—Son éloge par Bonaparte, XXIX, 619 *bis*.

GERRY, ministre américain à Paris.— Sa correspondance avec le ministre des affaires étrangères, XXIX, 286, 324, 330, 331.—Il reçoit ses passeports, 324.—Quitte Paris, 335.—Correspondance entre lui et le secrétaire-d'état Pickering sur sa mission, 340.

GERS (département du). — Contestations entre son directoire et ceux des districts, VI, 655, 675.— Rétractation de ses administrateurs à l'occasion du 31 mai, XVII, 79.—Décret qui ordonne l'arrestation et la traduction à la barre de plusieurs de ses fonctionnaires, 167.—Mise de la terreur à l'ordre du jour, XVIII, 134.—Affaire de Barbotan, prévenu de complicité avec les conspirateurs du Gers, XIX, 302. —Cassation du jugement rendu par son tribunal criminel dans cette affaire, 353.— Démenti donné au bruit répandu de l'assassinat d'un curé constitutionnel de ce département, XXI, 693.—Rejet de la résolution qui valadait ses élections, XXVIII, 780.— Elles sont maintenues au 18 fructidor, 809.—Demande d'une diminution de sa contribution foncière,

* Le MONITEUR a imprimé Gigon par erreur, c'est Gigaux qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Dillon par erreur, c'est Gillon qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Guyot par erreur, c'est Giot qu'il faut lire.

** Le MONITEUR a imprimé Girard par erreur, c'est Giral qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Gleizal par erreur, c'est Duorelay qu'il faut lire.

fixer le nombre de chevaux que chaque militaire pourra conserver, 157.—Son opinion sur le mode de juger Gratien, 159.—Sa motion en faveur de l'armée du Nord, 166.—Il fait rendre un décret sur l'enrôlement de la cavalerie, 223.—Un autre sur la nouvelle levée de chevaux, 282, 466.—Fait rétablir l'école des trompettes, 344.—Supprimer la légion batave, 361.—Approuver la conduite de Duquesnoy, 388.—Rendre un décret pour la réorganisation des corps de Belges et de Liégois, 393. — Un autre pour le paiement de la solde des troupes, 480. — Un autre concernant les déserteurs étrangers, 576.—Fait défendre aux officiers d'infanterie d'avoir des chevaux, 605, 606. — Admettre des exceptions à cette loi, 621. — Rendre un décret sur l'incorporation dans les anciens cadres des citoyens de la première réquisition, XII, 20.—Et un autre sur les commandants amovibles des places de guerre, 131.—Fait réhabiliter les gendarmes licenciés par Custine, 203.—Et accorder des secours à Mortier, 343.—Appuie l'établissement d'une commission de santé, 526. — Fait accorder une pension à la citoyenne Quatresous; rendre un décret relatif aux effets distraits par les militaires, XI, 285.—Un autre pour l'envoi à la Convention des arrêtés pris par les députés en mission, XXI, 401. — Changer le nom de Condé en celui de *Nord-Libre*, 632.—Et accorder des secours aux départements de l'Aisne et du Nord, XIII, 161.—Son rapport sur les travaux du comité militaire, 164.—Autre, suivi d'un décret, sur l'organisation de la gendarmerie, XIIII, 65, 144, 148, 469, 567. — Autre sur celle des commissaires des guerres, 238.—Il fait l'éloge des habitants de Landrecies, 720.—Demande l'éloignement de Paris des officiers destitués, XXIV, 80.—Et une réforme parmi les officiers-généraux, 292. — Fait rendre un décret relatif au casernement de la gendarmerie de Paris, 469.—Demande au 2 prairial que le président donne l'accolade à des pétitionnaires, 528.—Rétracte cette motion, 532.—Fait nommer Raffet commandant de place à Paris avec trois adjoints, XXV, 63. — Et rendre un décret sur l'élection des officiers de la garde nationale, 144.—Réclame contre la condition du mariage, exigée pour être membre du Conseil des Cinq-Cents, 408, 409.—Fait fixer le traitement des gardes employés aux armées; conserver l'organisation de la 31.e division de gendarmerie, 607.—Et rapporter le décret de suppression de la gendarmerie organisée en guerre, 731.—Appuie le projet de réunion de la Belgique, XXVI, 121.—Fait rendre un décret sur le traitement des militaires à l'armée, 172.—Réélu au Conseil des Cinq-Cents, il fait prendre des mesures contre la désertion, 368, 423, 428.—Sa motion contre l'insolence des postillons et les friponneries des conducteurs des postes, XXVII, 54.—Il fait autoriser le Directoire à changer l'uniforme des troupes, 212.—Et accorder une indemnité aux gardes nationales sédentaires mises en réquisition, 286.—Son opinion sur la révision des congés accordés aux réquisitionnaires, 374.—Il fait fixer le mode d'échange des prisonniers de guerre en Angleterre, 709.—Demande un rapport sur la solde des armées, XXVIII, 26.—Parle sur la révision des jugements militaires, 104.—Fait décréter que la solde des troupes sera payée en valeur fixe, à compter du 15 germinal an IV, 161.— Prendre une résolution sur les déclarations des militaires, 248.—Déclarer que l'armée d'Italie ne cesse de bien mériter de la patrie, 250.—Et adopter un projet sur l'organisation de la gendarmerie nationale, 328, 340.—Son opinion sur la déchéance encourue par les défenseurs de la patrie pour leur radiation, 348.—Demande l'impression d'un rapport sur les honneurs à rendre à leur mémoire, 366.—Son opinion sur le paiement des rentes viagères, 461.— Il veut qu'on s'occupe d'organiser la force publique à l'intérieur, 469.—Demande un dégrèvement en faveur des départements du Nord, ravagés par la guerre, 522, 523.—Présente un projet sur l'organisation des conseils d'administration, 571.—Fait accorder des secours aux militaires revenus des armées avec des blessures ou des infirmités qui les mettent hors d'état de service, 683.—Sa motion sur les moyens de réviser les jugements des tribunaux militaires, 690.— Il fait décréter l'impression d'un discours de Chénier, sur le 14 juillet, XXIX, 314.—Son opinion sur les élections de l'Escaut, 676.—Il s'élève contre le rapport sur celles de Jemmapes, 682.—Combat un projet sur les dépenses de l'an VIII, 856.

GOSTIN, en Prusse.— Prise de cette place par les Polonais, XXI, 713.

GOT, député de l'Orne au Conseil des Cinq-Cents.—S'oppose au droit de marque sur les étoffes, XXIX, 283. — Fait une motion pour la reddition des comptes des co-propriétaires des biens indivis avec la république, 296. — Demande que la régie de l'enregistrement soit chargée de l'administration hypothécaire, 361.—Son opinion sur la révision des jugements rendus sur pièces fausses ou sur faux témoignages, 582.

GOTHEREAU (femme). (*Voyez* Deflac.)

GOUARD (S.)— Est acquitté, XX, 236.

GOUBERT, curé de Bellegarde, député de Guéret à la Constituante.—Se réunit à l'Assemblée, I, 100.—Prête le serment civique, VII, 20.

GOUDART, député de Lyon à la Constituante. — Présente l'adhésion de la municipalité de cette ville au décret sur une nouvelle émission d'assignats, VI, 89.—Son rapport sur le reculement des barrières de la France et décret à ce sujet, 256, 262. — Et celui sur le tarif des droits d'entrée, 508. — Il s'oppose à la liberté indéfinie du commerce, 523.—Est élu secrétaire, VII, 150. — Présente la liste des objets soumis aux droits d'entrée, 211, 244.— Fait adopter un décret sur l'exportation des vins, 276, 288.—Son rapport sur l'exécution du décret relatif aux droits d'entrée et de traite, VIII, 206, 212. — Il fait rendre un décret pour l'exportation des bois à l'usage du prince de Monaco, et pour celle du charbon de Gex, 354. — Fait conserver aux départements du Rhin le transit pour les marchandises étrangères, et établir un entrepôt à Strasbourg, IX, 63.—Son rapport sur le village des Hayons, 212. — Autre sur l'exécution des tarifs des droits de douanes, 246, 254, 286, 325.—Il donne des détails sur la formation de la garde nationale de Lyon, 388. — Son projet sur l'entrepôt d'eaux-de-vie à Boulogne, 467. — Son rapport sur la situation du commerce extérieur de la France, 482.—Autre sur l'exportation des armes, 752. — Il fait supprimer les chambres de commerce, 805. — Se noie dans la Seine, XXI, 609.

GOUDELIN, député des Côtes-du-Nord à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 218, 254.

GOUDOWITSCH, général russe. — S'empare de la place d'Anape, IX, 349, 373, 457.

GOUFFÉ-BEAUREGARD (L.-C.), cultivateur.—Est acquitté, XX, 368.

GOUFFET (Th.), avocat.—Est condamné à mort, XX, 384.

GOUGES (Olympe de).—Article de cette dame sur la mort de Gouvion, XIII, 135.— Elle s'offre pour défenseur de Louis XVI, XIV, 751. — Est condamnée à mort, et se déclare enceinte, XVIII, 326.—Son exécution, 344.—Son fils se plaint d'avoir été destitué, 430.—Conseils aux républicaines à l'occasion de son jugement, 450.

GOUGET-DES-LANDES, homme de loi.—Son discours sur les finances, V, 604. — Ses principes sur le système de l'imposition, VII, 72. — Commissaire du

conseil exécutif, sa lettre relative à l'organisation de la Belgique, IV, 401.

GOUILLARD, juré au tribunal révolutionnaire. — Est épuré aux Jacobins, XXI, 285.

GOUIN, prévenu de conspiration royaliste. — Arrêté du conseil militaire pour inviter le bureau central à lancer un mandat d'amener contre lui, XXVIII, 642.

GOUJET.—Est caissier des accapareurs, I, 467, 475.

GOUJON, administrateur de Seine-et-Oise. — Est nommé membre de la commission des subsistances, XVIII, 275. — Suppléant appelé à la Convention, renonce aux fonctions de ministre qui lui avaient été confiées par le comité de salut public, XX, 168. — En mission aux armées, annonce la prise de Tripstat, XXI, 243.—Celle de Newstadt, Spire, etc., 255.—Et la fuite de l'armée prussienne, 267. — Ecrit que l'armée du Rhin applaudit à la punition des traîtres, 379.—Combat la dénonciation de Lecointre contre Billaud-Varennes et autres, 621, 629. — S'oppose à la création d'un conseil du commerce, XXII, 167.—Fait autoriser la construction de fours pour la fabrication du minium, 268.—Invite les Jacobins à être en garde contre les aristocrates, 270. — Son opinion sur l'instruction publique; il est élu secrétaire, 314. — S'oppose à ce que les députés détenus soient autorisés à se retirer chez eux, 338.—Se plaint des persécutions dirigées contre les patriotes, 394. — Déclare que pour voter le Panthéon, il n'a consulté que l'enthousiasme du peuple, XXIII, 363.—Provoque des mesures contre ceux qui attaquent les droits de l'homme, 420.—Vote contre le rappel des députés mis hors la loi, 647. — Demande que la dénomination de citoyen soit la seule donnée à tous les Français, 668. — Discute les attributions politiques du comité de salut public, 675. — Menace Tallien, XXIV, 30. — Demande l'ajournement d'un projet de grande police présenté par Sieyès, 36. — Veut qu'on entende à la barre, même des sottises, 108. — Son opinion sur le mode d'approvisionner Paris, 115.—Il demande la formation d'une commission extraordinaire au 1.er prairial, etc., 506, 507.— Est accusé par Delahaye; ordre de l'empêcher de sortir de la salle, 512. — Il est décrété d'arrestation, 513.—Et d'accusation, 522. —Traduit devant la commission militaire, 561, 563.—Conduit au lieu désigné pour sa détention, 619. — Faits qui ont motivé l'acte d'accusation dressé contre lui, 668. — Instruction de son procès, 695.—Il est condamné à mort et se suicide, 708; XXV, 26. — Ses sœurs demandent à être admises à la barre, 11.—Il est présenté comme victime de la faction anglaise, XXII, 135.—Marchant demande, à la société du Manége, vengeance pour ses mânes, 749.

GOUJON (Louis-Joseph-Marie), procureur-syndic du district de Beauvais, député de l'Oise à la Législative.— Demande que les membres qui ont dénoncé les ministres soient nommés au procès-verbal, X, 145. — Vote l'ajournement de la discussion sur l'émigration, 240. —Son opinion sur le mode de requérir *Monsieur* de rentrer en France, 260.—Il appuie l'envoi de commissaires dans les départements, 279. — Demande la publicité des comptes des ministres, 319. — S'oppose au décret d'accusation contre Varnier, 365.—Défend Delatre fils, 464. — Combat le projet sur la formation de la haute-cour nationale, XI, 30. — Son opinion sur la sanction des décrets y relatifs, 67.—Et sur la conduite de Bertrand, 282.—Il s'oppose au séquestre des biens des émigrés, 541, 554. — Demande un rapport sur l'affaire de Bertrand et Montmorin contre Carra, XII, 419. — Et sur les troubles religieux, 478. — Son opinion sur la condamnation de Talvande et de Fontaine, 590. — Il propose de fixer le mode de rachat des droits casuels, 614.—Son projet sur les lettres de grâce, 729. — Il attaque le bureau des juges-de-paix établi aux Tuileries, XIII, 124.—Croit que les fédérés sont égarés par des factieux, 171. — Regarde comme sujet à sanction le décret sur la responsabilité des ministres, 222. — Son opinion sur l'affaire de Jouneau et de Grangeneuve, 254. — Il fait autoriser la commune de Beauvais à disposer d'une statue de Louis XIV, 620. — Supprimer le privilége des parasols mobiles, 677. — Rendre un décret sur l'application de la loi des émigrés, 695.—Et un autre pour la levée des scellés apposés aux Tuileries, 744.

GOUJON, d'Aix.—Annulation d'un jugement qui le condamne à la déportation, XXIII, 229.

GOULARD, curé de Roanne, député du Forez à la Constituante.—Renonce à ses bénéfices, I, 287, 292. —Combat le projet sur la constitution civile du clergé, IV, 505. — Parle sur la confirmation des évêques par le pape, 631. — Est accusé d'exciter des troubles à Roanne; décret à ce sujet, VII, 698.

GOULARD, commissaire de police, co-accusé de Babeuf. — Soutient qu'il est étranger à la conspiration, XXVIII, 665. – L'accusateur national l'en présente comme complice, 682.—Sa défense, 704.—Il est acquitté, 717.

GOULIN, membre du comité révolutionnaire de Nantes.—Dénonce Joznet et est mandé au comité de sûreté générale, XXI, 660, 666. — Est l'un des signataires de l'arrêté contre les 94 Nantais, XXI, 768. — Dépose dans leur procès, XXII, 45. — Acte d'accusation dressé contre lui, 237.—Sa procédure, 317, 550, 629, 637, 646, 653, 661, 669, 677, 685, 693, 709, 717, 725, 741, 749, 758, 773; XXIII, 2, 9, 17, 25, 49, 57.—Il est acquitté, XXII, 759.—Et décrété d'arrestation, 782. —Gallon prie le tribunal révolutionnaire de le sauver, XXIII, 59. (*Voyez* Nantes.)

GOULLIART, procureur du roi au bureau des finances de Soissons. — Réclame contre l'annonce de prétendus troubles dans cette ville, III, 475.

GOULLIART (P.-L.) — Son ouvrage intitulé: *Exposition des règles du droit ancien,* XXIX, 640.

GOULU, général. — Empêche le ravitaillement de la forteresse d'Ehrenbreistein, XXIX, 267.

GOULY (Benoît). — Est admis à la Convention comme député de l'Ile-de-France; offre un don patriotique, XVIII, 55.—Fait rendre un décret sur la déportation, 323. — Son projet sur les récompenses à accorder aux défenseurs de la patrie, XX, 5.—Sa motion relative à l'emprisonnement de Gamain par Louis XVI, 502. — Il fait accorder un secours à Gauché, 658.—Est élu secrétaire des Jacobins, XXI, 178.—Y inculpe le dénonciateur de Gauthier, 285.— Fait l'éloge du département de l'Ain, XXII, 52.— Ses explications sur les arrestations y opérées, 99. — Il fait accorder des secours aux réfugiés et déportés des départements envahis par les ennemis, 282. — Improbation de son écrit sur les colonies, 625. — Il demande l'envoi de représentants aux colonies, XXIII, 386, 389, 455, 471.—Lit une adresse des habitants de l'île de la Réunion, 511.—Propose d'établir plusieurs écoles à Saint-Domingne et à l'Ile-de-France, 535. — Demande qu'une commission prépare les lois organiques de la constitution, XXIV, 99.— Demande, au 2 prairial, la mise hors la loi des chefs du rassemblement formé à la commune; fait renvoyer au tribunal révolutionnaire les individus arrêtés la veille, pour y être livrés à l'exécuteur de la justice, 518. — Rappelle le courage du jeune Mailly en voulant empêcher l'invasion de la Convention; provoque un rapport sur les événements relatifs à la mort de Féraud, et demande qu'il soit écrit, au nom de la Convention, à sa famille, 521. — Vote l'arrestation de Robert-Lindet, Voulland et autres, 570. — Et celle de tous les membres de l'ancien gouvernement, 574.—Dénonce Jagot, 575.—Provoque le décret d'accusation contre Levasseur, 594. — Fait décréter le prompt exhaussement de la jetée de Cherbourg,

Nuremberg, 406.—Parle sur les articles relatifs aux délits de presse, 452. — Ses sarcasmes contre d'Orléans, 490.—Son opinion sur le commandement des armées par les princes et leur nomination aux fonctions données par le roi, 498.—Sur les actes de l'état civil des princes, 499.—Et sur les conventions nationales, 545.—Il demande la conservation de l'ordre du Saint-Esprit pour les princes, 651. — Fait arrêter que le décret d'amnistie sera présenté au roi par une députation, 656. — Sa motion pour la proclamation de la constitution, 668.—Il provoque des peines contre ceux qui prendront des titres supprimés, 738.—Demande l'ajournement d'une motion en faveur des fils de famille, 806.—Député de l'Orne au Conseil des Anciens, il appuie la résolution qui confère au Directoire le droit de compléter les élections, XXVI, 486.—Son opinion sur les attributions des juges-de-paix, XXVII, 29.—Il est élu secrétaire, 55. — Demande la nullité d'une déclaration des Anciens, relative à l'exécution de la loi du 3 brumaire, 176.—S'oppose à la création d'une 3.e section au tribunal criminel de la Seine, 211. — Et à la vente du terrain de l'arsenal de Paris, 240.—Est élu président, 293.—Refuse au Directoire le droit de réformer les arrêtés des députés en mission, 588. — Propose de placer le buste de Montesquieu dans la salle du Conseil, 606. — Sa lettre sur les *Œuvres politiques de Harrington*, 658. — Il fait annuler les élections de Donchamp, XXVIII, 76. —Propose d'approuver la résolution relative aux parents d'émigrés, 265, 267.—Vote la remise au Directoire des articles secrets des traités avec les puissances étrangères, 312. — S'oppose à la clôture de la discussion sur les successions, 343. — Vote le rejet de la résolution y relative, 346.—Et de celle qui détermine la compétence des tribunaux militaires, 353. — Appuie les droits de successibilité des religieux, 398.—Son rapport sur le mode d'exécution de la loi du 3 brumaire, en ce qu'elle concerne la déportation des prêtres, 410.—Son opinion sur le mode de constater le vol de deniers publics, 439. — Son rapport relatif à un jugement rendu contre Ch. Louveau, 482.—Son opinion sur le nouveau code pénal militaire, 484.—Et sur le rapport de la loi du 3 brumaire an IV, 505. — Il combat la résolution sur les successions, 543, 544.—S'oppose au rétablissement de la contrainte par corps en matière civile, 618.—Fait l'éloge du rapport de Barbé-Marbois sur les finances, 634.—Combat la résolution sur le droit de passe, 659.—Celle sur les frais en matière criminelle, 677.—Et celle relative aux rectifications d'erreurs de noms portés au grand-livre, 721, 732, 786.—Son opinion sur les transactions antérieures à la dépréciation du papier-monnaie, 737.—Il vote des remerciements au Conseil des Cinq-Cents pour sa vigilance relativement à la marche des troupes, 748.—Son opinion sur la clôture des sociétés politiques, 752. — Sur la contribution personnelle, mobilière et somptuaire, 758. —Sur l'organisation de la garde du Corps Législatif, 798.—Arrêté au 18 fructidor, est mis en liberté, 811. —Réclame contre l'inscription de son nom sur la liste des émigrés, XXIX, 117. — En est rayé, 132, 134. — Fait hommage d'un ouvrage sur la *Pasigraphie*, 148. — Son opinion sur le placement des assemblée électorales, 165.—Il s'oppose à la translation à Brignolles de l'administration du Var, 238.—Parle sur un projet relatif à des dépenses locales, 245. — Fait approuver une résolution sur les transactions pendant la dépréciation du papier-monnaie, 264.—Parle sur le remboursement des domaines congéables, 303.—Combat la résolution sur les domaines engagés, 418.—Son opinion sur l'organisation du régime hypothécaire, 463.—Il demande le renvoi à une commission de la résolution qui assimile aux émigrés les individus qui se sont soustraits à la déportation, 481.— Combat celle relative aux ascendants d'émigrés, 595. —Celle sur les prises, 601 *bis*. — Et celle relative aux rentes viagères, 612 *bis*.—Fait hommage de l'*Abrégé de l'histoire de la Grèce*, 630. — Son opinion sur la résolution concernant les halles et les marchés, 639.—Il présente un projet d'organisation du notariat, 879.

GOUPILLEAU (Jean-François), de Fontenay, homme de loi, député de la Vendée à la Législative. —Approuve la suppression des mots *sire* et *majesté*, I, 59.—Se plaint d'un officier de la garde nationale, 62.—Demande une loi sévère contre l'émigration, 120.—S'élève contre les prêtres fanatiques, 138.—Veut que les prêtres mariés conservent leur traitement, 154.—Propose de faire l'inventaire du garde-meubles, 232.— Réclame en faveur de 41 soldats de Châteauvieux, 274.—Se plaint de l'inexécution de la loi contre les princes français, 355. – Annonce des troubles dans la Vendée, 432.—S'oppose à la mise en accusation des princes émigrés, 466.—Lit un arrêté du département de la Loire-Inférieure contre les prêtres perturbateurs, 682.— Fait mettre en liberté Dutréhan, 700.—Vote la suppression des félicitations à l'occasion du renouvellement de l'année, II, 5.—Rend compte du patriotisme de Gallet, 255.—Inculpe Gorguereau, 308.—Provoque le séquestre des biens des émigrés, 342.—Annonce l'arrestation de 39 nobles à Senlis, 412.—Réclame le renouvellement du comité diplomatique, 545.— Son opinion sur une lettre d'Avignon contre l'amnistie, 741.—Il demande que Narbonne soit mandé à la barre, III, 8.—Provoque des poursuites contre Colmin, 53.—Dénonce les prêtres de la Vendée ; combat le projet relatif aux apanages des princes émigrés, 149.—Veut parler sur des actes arbitraires commis aux Tuileries, 217.—Fait mettre Fongniau hors d'accusation, 511.—Appuie une adresse contre la conduite du roi, 687.—Ses observations sur une note trouvée chez ce prince, XIII, 541.—Réélu à la Convention, il demande l'ajournement de la proposition tendante à ce que tout citoyen puisse être élu juge, XIV, 14.—L'organisation d'une force publique départementale, 135. —Combat les mesures de police proposées pour les travaux du camp sous Paris, 216.— Demande que toutes les pièces relatives au procès de Louis XVI soient soumises à la Convention ; s'oppose à la formation d'une commission composée d'un membre de chaque département, 222.—Fait ajourner la discussion relative à la fabrication des sous de cloches, 230.—Demande que les volontaires qui ne rejoindront pas ne soient pas payés, 451.—A la suite de son rapport sur les excès commis à l'armée du Var, y est envoyé en mission, 509.—Rend compte de troubles dans l'assemblée primaire de Nice, 786.—Son vote dans le procès du roi, XV, 19, 160, 169. 208, 253.—Il défend l'arrêté du conseil exécutif sur les théâtres, 175.—Annonce qu'il a failli être assassiné dans un café, 258.—Fait décréter la déportation de tous les prêtres de la Corse, 299.— Demande l'élargissement de Lavergne, 519.—Dénonce la rentrée des prêtres déportés, et propose des visites domiciliaires pour les découvrir, 558.—Défend Berruyer et Menou, XVI, 283, 284.—Commissaire près l'armée des côtes de la Rochelle, annonce un avantage remporté par les rebelles, 511.—Et la reprise de Châtillon par eux ; dénonce Westermann, provoque une nouvelle organisation de la troupe de ce général, XVII, 91.— Annonce qu'il a réintégré Tuncq dans ses fonctions, 419.—Rend compte des motifs de la destitution de Rossignol, 500, 534.—Débats sur sa conduite vis-à-vis de ce général ; il est rappelé, 517.—Fait rappeler Gaudin, commissaire aux Sables, 642.—Et décréter d'arrestation les constituants qui ont protesté contre la constitution de 1790, XVIII, 47.—Annonce qu'un

berté de la presse, 717.—Demande la discussion immédiate des projets de la commission des Onze, 720. —Son opinion sur la fermeture des sociétés politiques, 721.—Et sur l'organisation de la garde nationale, 748.—Il appuie la suppression du mot *anarchie* du serment à prêter par ses officiers, 751.—Attaque le rapport de Fouché contre les sociétés politiques, 871. — Se plaint des persécutions dirigées contre les républicains, 780. — Réclame l'appel nominal sur la déclaration des dangers de la patrie, 809. — Son opinion sur l'avancement des officiers de marine, 833, 834, 837. — Il célèbre les victoires des armées, 843, 869. — Demande un rapport sur les élections de Saint-Domingue et des Bouches-du-Rhône, 879. — Veut que le Conseil renouvelle son serment à la Constitution, 885. — S'élève contre la nomination de Bonaparte au commandement de la force armée au 18 brumaire, 887. — Est exclu, 893.

GRANDMAISON (M. Buret, femme), ex-actrice des Italiens. — Est traduite au tribunal révolutionnaire, II, 727.—Et condamnée à mort, III, 40.

GRANDMAISON (Millin). (*Voyez* Millin.)

GRANDMAISON (Moreau), membre du comité révolutionnaire de Nantes.—Signataire d'un extrait de l'arrêté de ce comité contre les 94 Nantais, XII, 768. —Il dépose dans leur procès, XXII, 47.—Acte d'accusation contre lui, 238.—Sa procédure, 317, 550, 629, 637, 646, 653, 661, 669, 677, 685, 693, 709, 717, 725, 741, 749, 758, 773; XXIII, 2, 9, 17, 26, 49, 57.—Il est condamné à mort, XXII, 759; XXIII, 74.

GRANDMESNIL, acteur. — Sa rentrée au théâtre de la Nation, VI, 16.

GRANDMOULIN. — Demande une décision interprétative de la loi du 25 fructidor sur les élections, XXVIII, 516.

GRANDPRÉ.—Soumet la fourniture de 60,000 fusils, VIII, 725.

GRANDS HOMMES.—Décrat sur les honneurs qui leur seront rendus, VIII, 39, 54.—Dissertation sur ce sujet, 109. (*Voyez* Panthéon.)

GRANDS PROCURATEURS PRÈS LA HAUTE-COUR NATIONALE. (*Voyez* Tribunaux.)

GRANDVAL (madame.) — Réclame en faveur des enfants naturels, XI, 727.

GRANERI (comte de), ministre de l'intérieur à la cour de Turin. — Apporte de Madrid le modèle du métier à filer et à carder le coton, III, 517.

GRANES, procureur de la commune de Montbrison.—Demande de sa destitution, XVII, 159.

GRANET (Cyprien), homme de loi à Toulon.—Décret qui le décharge d'accusation, VIII, 471, 472.

GRANET (François-Omer.) — Est poursuivi dans les troubles de Marseille, II, 342.—Renvoi de sa procédure pardevant la sénéchaussée de cette ville, III, 692. — Député des Bouches-du-Rhône à la Législative, il annonce que le pavillon de la liberté flotte sur les remparts d'Arles, XII, 77. — Inculpe Lefort et Pinetti, 356.—Annonce l'exécution de Boyer, XIII, 356. —Dénonce Biancgilly, 396.—Réélu à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 171, 214, 254.—Il demande l'impression de l'adresse qui a motivé l'arrestation de Marat, XVI, 148.—Veut qu'on entende les commissaires des sections de Marseille, 372.—Lettre que lui adresse son frère sur la situation de cette ville, XVII, 560.—Il est adjoint au comité de salut public, 595.—Demande le rappel de tous les prêtres en mission; et fait rapporter le décret qui l'ordonne, XVIII, 688.—Dénonce le général Lapoype, XIX, 565.—Réclame les honneurs du Panthéon pour P. Bayle et Gasparin, XX, 157.—Sa motion contre Jourdan, 258. —Sa motion sur la réincarcération des détenus élargis, 484, 486.—Il fait décréter que les sections de Paris ont bien mérité de la patrie, XXI, 345.—Combat la motion de raser l'hôtel-de-ville, 395.—Demande qu'on imprime le nom des patriotes opprimés, 448. — Il est dénoncé comme fauteur de la contre-révolution dans le Midi, XXII, 57.– Est accusé de diatribes contre Marat, 60. — Produit des pièces à la charge de Barras et de Fréron, 157.—Veut qu'on poursuive les individus qui ont arrêté Bô, XXIII, 308, 366. — Nouvelles accusations contre lui; il se justifie, XXIV, 150, 151.—Est décrété d'arrestation, 155.—Dénoncé par Pouilier, 302.—Décrété d'accusation, 522.—Et compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346.

GRANET (L.), administrateur des Bouches-du-Rhône, frère du précédent.—Ecrit qu'il a quitté ses collègues traîtres à la patrie, XVII, 152. — Et que les troubles de Marseille ont été réprimés sans effusion de sang, 560.

GRANET (Marc-Antoine), de Toulon, président du département, député du Var à la Législative. — Fait décréter des secours aux ouvriers de Brest, Rochefort et Toulon, XI, 27.—Son rapport sur le traitement des officiers supprimés, 505. — Il fait rendre un décret concernant les Invalides de la marine, XII, 531.— Vote la suppression de la course, 535. — Fait rendre un décret concernant les maîtres d'équipage, XIII, 227.

GRANGE, ex-grand-vicaire de Grenoble. — Est accusé d'être l'auteur d'une adresse contre la commission des Onze, XXII, 746.

GRANGÉ, capitaine.—Son éloge, XVII, 110.

GRANGENEUVE, homme de loi, substitut du procureur de la commune de Bordeaux, député de la Gironde à la Législative.—Réclame l'arrestation d'Olivier, I, 315.—Demande compte de l'état de radiation des pensions des émigrés, 318.—Son opinion sur la loi proposée contre eux, 327.— Et sur les troubles de Caen, 356.—Il demande l'état des pensions supprimées, 413.—Et le décret d'accusation contre Delâtre, 464.—Défend le droit de pétition, 628. — Son opinion sur la réponse à faire au roi, 639.—Il s'étonne que le ministre de l'intérieur ait pris sur lui de suspendre la loi qui supprime les chambres de commerce, 751.—Vote le décret d'accusation contre les princes français, XI, 19.—Son opinion sur la sanction des décrets concernant la haute-cour, 78.—Son rapport sur les enrôlements faits par Salvat, 92.—Il inculpe Bertrand, 278, 279.—Son opinion sur l'affaire de Pelleport, 406.—Il s'oppose à la réunion de l'Assemblée en club, 458, 459, 460. — Appuie une demande de secours pour Latude, 484.—Fait ajourner un projet en faveur des officiers de marine supprimés, 547.—Demande une amnistie pour les crimes d'Avignon, 647. — Son opinion sur les secours à accorder aux parents des émigrés, 696. — Il rend compte d'une dénonciation contre Narbonne, XII, 7. — S'oppose à l'évacuation des tribunes, 23. — Et à l'établissement des commandants de place temporaires, 133. — Sa motion relative à l'emploi des troupes rassemblées auprès d'Arles, 163. — Il s'élève contre la prise de possession des îles de la révolution, 170.—Demande le rapport du décret sur la retenue du traitement des députés, 199.—Combat le projet relatif aux troubles d'Avignon, 355. — Violences exercées contre lui par Jouneau, 668, 675; XIII, 253, 440. — Il demande qu'on entende Luckner sur l'état de l'armée, 159. — Fait renvoyer à leurs fonctions les administrateurs des Bouches-du-Rhône, 233.—Son opinion sur l'affaire de Pâris et de Bouland, 248.—Il veut qu'on mette à l'ordre du jour la question de la déchéance du roi, 326.—Fait prendre des mesures pour sa sûreté, 392.—Réélu à la Convention, dénonce un billet de convocation particulière chez Chabot, XIV, 683.—Interpelle Marat, 687.—Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 185, 252. — Sa motion pour la poursuite des auteurs du 2 septembre, 399.—Il est élu secrétaire, 645. — Fait décréter d'accusation les chefs de la faction des *chiffonistes*

* Le MONITEUR a imprimé Guryan par erreur, c'est Guégan qu'il faut lire.

* Le Moniteur a imprimé Guermen par erreur, c'est Guermeur qu'il faut lire.

* Le Moniteur a imprimé par erreur Grenol, et ci-après à la page 256 du tome XXIX, Guezno qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Guirant par erreur, c'est Guiramant qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Guyen par erreur, c'est Guyno qu'il faut lire.

H.

* Le MONITEUR a imprimé Darville par erreur, c'est d'Harville qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Homffoun par erreur, c'est Hassmann qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Evrard par erreur, c'est Hébrard qu'il faut lire.

* Le Moniteur a imprimé Hérard par erreur, c'est Héard qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Evrard par erreur, c'est Hébrard qu'il faut lire.

* Le Moniteur a imprimé Servan par erreur; c'est Herwin qu'il faut lire.

résolution qui met les hospices sous la surveillance des administrations de canton, 723. 727.—Nominations diverses dans l'administration de ceux de Paris, 764.—Pache et Cellier en sont exclus, 772.—Autres nominations de Prieur (de la Marne), Marquet, Melgnan, Panis et Baudin, 780.—Résolution sur les secours à accorder aux hospices, 827.—Discussion sur les marchés faits par leurs administrateurs, 841

HOT, ex-jokey.—Est condamné à mort, XXI, 103.

HOTÉ (Jean-Nicolas d').—Condamné à dix ans de gêne et à quatre heures de carcan, est délivré par le peuple, XIV, 317. 346.

HOTELS GARNIS.—Ordonnance de police y relative, III, 214.

HOTEMPS (mademoiselle).—Offre, au nom des femmes artistes, le premier don patriotique, I, 445.

HOTZ (de), général autrichien.—Rapprochement entre ses opérations militaires en Suisse et celles de Masséna, XXIX, 620. Il est tué à la bataille de Zurich, 710, 832. 872.

HOUBEL (J.-B.), soldat.—Est condamné à mort, XVIII, 50.

HOUBLON.—Instructions sur sa culture, IX, 291.

HOUCHARD, colonel et depuis général français.—Remplace Broglie à l'armée du Rhin, XIII, 524.—Pénètre dans la Franconie, et bat un parti de Hessois, XIV, 396.—Remporte un avantage à Weilbourg, 454.—Ses succès contre les Prussiens, 500.—Son éloge par Pache, 700.—Autre par Custine, XV, 40.—Sa fière réponse au roi de Prusse, XVI, 151.—Il est nommé général en chef de l'armée du Rhin, 583, 643.—Jugement porté sur lui par Custine, 448.—Il conserve le commandement de l'armée de la Moselle, 564, 719.—Transmet à la Convention sa réponse à la société populaire de Bordeaux, XVII, 186.—L'adjudant-général Barthélemy lui conseille de faire arrêter Custine, 267.—Il est nommé au commandement des armées du Nord et des Ardennes, 296.—Le comité de salut public lui envoie un plan de campagne, 385.—Sa lettre sur la situation de l'armée du Nord, 423.—Il est appelé comme témoin par Custine, 457.—Ses dispositions à Dunkerque, 516.—Il signale la lâcheté d'un bataillon du Finistère, 567.—Annonce la levée du siége de Dunkerque, etc., 636.—Est destitué; discussion à cette occasion, 741.—Causes de cette destitution, 751; XVIII, 17.—Dénonciations contre lui, XVII, 773.—Il est traduit à la Conciergerie, XVIII, 365.—Demande à être jugé promptement, 428.—Est condamné à mort, 442.—Tente de se suicider, 472.

HOUDAILLE, impliqué dans l'affaire du camp de Grenelle.—Est condamné à la déportation, XXVIII, 455.

HOUDAN.—Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 695.

HOUDARD, avocat.—Est élu juge à Paris, VI, 535.

HOUDART, officier de la marine française.—La société humaine de Massachusets lui vote une médaille d'or, X, 405.

HOUDET, député de Meaux à la Constituante.—Est nommé adjoint du doyen des communes, I, 59.—Propose de mettre Laborde, de Crécy, sous la sauve-garde de la loi, IV, 149.

HOUDETOT, cultivateur.—Est condamné à mort, XXI, 440.

HOUDEYER, secrétaire en chef du comité de sûreté générale.—Est nommé membre de la commission administrative de police de Paris, XXV, 507.—Et secrétaire-général du département de la Seine, XXIX, 281.

HOUDIER (Pierre), agent de change.—Est condamné à mort, XVIII, 359.

HOUDNART, sous-lieutenant.—Son éloge, XVII, 774.

HOUDON, sculpteur.—Auteur du buste de Necker, III, 232.—Est chargé de faire la statue de Rousseau, XII, 315.

HOUEL, adjudant-général.—Se distingue à l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 358.—Se noie au passage d'un gué, 418.

HOUGUE (La).—Mouvements des Anglais de ce côté, XXV, 265.—Arrivée dans ce port du capitaine Muskein et de sa flotille, XXIX, 257.

HOUILLARD.—Est le preneur du bail des blés du roi, I, 466.

HOULIER (Denis).—Ordre du jour sur une pétition de ses enfants puînés, XVIII, 15.

HOUPERT, commandant.—Se distingue à l'armée d'Helvétie, XXIX, 791.

HOURDET, ex-curé.—Est condamné à mort, XXI, 112.

HOURE (C. d'), commis.—Est condamné à mort, XXI, 30.

HOURIER-ELOY (Ch.-Ant.), député de la Somme à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 208, 253.—Il fait ordonner aux députés en mission, de rendre compte des marchés passés par eux, XXV, 304.—Réélu au Conseil des Cinq-Cents, fait fixer le prix du papier timbré, XXVIII, 93.—Est élu secrétaire, 582.

HOURTZ (Bernard.)—Est condamné à mort, XIX, 66.

HOURWITZ (Zalkind), juif polonais.—Son apologie des Juifs, III, 265.

HOURY (E.), terrassier.—Est condamné à mort, XX, 612.

HOUSSAYE (J.), dit *la Violette*.—Est condamné à mort, XI, 536.

HOUSSAYE, dit *Pas-de-Bon-Dieu*.—Débats à son sujet aux Jacobins, XVIII, 26.

HOUSSET, ancien payeur-général.—Décret le concernant, XVII, 193.

HOUSSET, député de l'Yonne au Conseil des Cinq-Cents.—Fait arrêter que la fête du 14 juillet sera célébrée le 26 messidor dans l'enceinte du Conseil, XXIX, 301.—Son opinion sur les moyens de réprimer le vagabondage, 578.—Sur le partage des biens communaux, 594.—Et sur l'organisation du régime hypothécaire, 594 *bis*.—Son rapport sur les dilapidateurs, 764.—Observations de Rewbell sur ce rapport, 769.—Il est exclu au 19 brumaire, 893.

HOUVEL, aubergiste.—Est condamné à mort, XXI, 88.

HOVERLANT, député de Jemmapes au Conseil des Cinq-Cents.—Défend le tribunal de la Dyle, XXIX, 163.

HOWARD.—Sa mort à Cherson, III, 573.

HOWE (lord), amiral.—Son nouveau système d'évolutions navales et de signaux, V, 485.—Il reçoit l'ordre de mettre en mer, XII, 205.—Meurt à Londres, XXIX, 787.

HOZIER (d').—Est arrêté à Saint-Cloud comme visionnaire, V, 37.—Rapport relatif à cette affaire, 459.

HUA, juge au tribunal de Mantes, député de Seine-et-Oise à la Législative.—Demande la levée du secret pour Varnier, X, 413*.—Dénonce les manœuvres des princes français pour séduire Wimpfen, 412.—S'élève contre une adresse relative à la loi des émigrés, 604.—Demande l'ajournement du décret d'accusation contre les princes français, XI, 21.—

* Le MONITEUR a imprimé Duprat par erreur, c'est Hua qu'il faut lire.

I.

J.

* Le MONITEUR a imprimé Johannot par erreur, c'est Johannet qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Joussard par erreur, c'est Jomard qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Johannot par erreur, c'est Jouneau qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Joure par erreur, c'est Jouve qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Jusserot par erreur, c'est Juchereau qu'il faut lire.

contre les journaux, dans la Vendée, 450. — Il fait absoudre Malus et d'Espagnac, 476. — Cassation de son arrêté précédent, 479. — Il demande un rapport immédiat sur les faits imputés à Buzot, 641. — Son rapport sur les assassinats de Beaucaire, XVII, 60, 195. — Sa motion contre Couhey, 87. — Il fait envoyer Fauchet à la barre pour se justifier, 130. — Mettre en liberté les commissaires du conseil exécutif, détenus à Brest, 184. — Et rendre un décret concernant les administrateurs du Gard, 194. — Son rapport sur la conduite militaire de Westermann; il propose son renvoi devant les tribunaux militaires et la traduction du lieutenant-colonel Caire au tribunal révolutionnaire, 270. — Fait mettre en liberté trois ministres du culte à Orléans, 292. — Mander à la barre plusieurs fonctionnaires de Brest, 349. — Destituer Pipau, 350. — Annuler toute destitution de ministre du culte ayant son mariage pour cause, 381. — Et rendre un décret en faveur de la société populaire de Toulouse, 392. — Dénonce la société de Tonnerre, 426. — Fait rétablir Beysser dans ses fonctions, 434. — Son rapport sur la conduite des administrateurs des Landes, 442. — Sa motion relative au procès de Custine, 457. — Il fait rapporter le décret d'arrestation rendu contre Fabreguette, 483. — Son rapport sur la dissolution de la société de Nancy, 484. — Sa motion contre la compagnie des Indes, 492. — Il fait décréter la translation à Paris de plusieurs citoyens de Lorient, 542. — Et rendre un décret en faveur du département de la Corrèze, 579. — Sa motion contre les femmes qui ne porteraient pas la cocarde nationale, 718. — Il fait décréter la peine de mort contre les fournisseurs infidèles, XVIII, 5. — Débats le concernant aux Jacobins, 59. — Inculpations contre son rapport sur les administrations rebelles, 130, 132. — Il le rétracte et appuie le décret qui le désavoue, 137, 174. — Fait approuver la conduite de Laplanche, 168. — Et rapporter le décret relatif aux indemnités réclamées par les fournisseurs, 316. — Justifie le maire de Beaucaire, 345. — Renonce à ses fonctions de ministre protestant, 369. — Combat la mise hors la loi des députés qui s'évadent, 399. — Est décrété d'arrestation, 463. — Son évasion, 491. — Décret concernant son suppléant, XIX, 559. — Il est décrété d'accusation, 722, 739. — Est désigné comme l'un des agents du baron de Batz, 724. — Mis hors la loi, demande l'examen de son affaire, XXII, 768. — Motion en sa faveur, XXIII, 647. — Annulation du décret d'accusation rendu contre lui, XXIV, 181. — Il demande à se justifier, XXVI, 262. — Rend compte des troubles survenus dans une assemblée primaire de Paris, XXIX, 632. — Est chargé par la société des Jacobins de rédiger une adresse au Corps Législatif sur les dangers de la patrie, 777. — Est arrêté, 901.

JULIEN (Marc-Antoine), député de la Drôme à la Convention. — Demande le remplacement du général Montesquiou, XIV, 138. — Accuse Caffarelli-Dufalga d'incivisme, 730. — Réclame l'appel nominal sur le jugement de Louis XVI, et déclare qu'il mourra à son poste, 851. — S'élève contre la présentation, par les ministres, de comptes partiels, XV, 76. — Présente des questions sur le jugement du roi, 151. — Son vote dans le procès de ce prince, 161, 172, 220, 254. — Il se plaint des diatribes de Lanjuinais contre Paris, XVI, 548. — Est élu secrétaire, XVII, 109. — Défend Baudin, 552. — Fait décréter que le département de la Drôme a bien mérité de la patrie, 707. — Parle en faveur de Dubois-Crancé, XVIII, 635. — Dénonciation contre son fils, XXI, 355. — Il vote la mise en accusation de Carrier, XXII, 594.

JULIEN, fils du précédent. — Membre de la commission exécutive de l'instruction publique, prêche, aux Jacobins, la reconnaissance de l'Être-Suprême, XX, 499. — En mission dans la Gironde, contribue à l'arrestation de Guadet, Salles et Barbaroux, XXI, 78, 92. — Est dénoncé par Tallien et par Carrier, 355. — Dépose contre celui-ci, XXIII, 25. — Accusations contre lui, 561. — Ordre de l'arrêter comme complice de Babeuf, XXVIII, 281. — Il est acquitté par la haute-cour, 717. — Commissaire des guerres en Égypte, annonce le rétablissement du canal qui amène l'eau du Nil à Alexandrie, etc., XXIX, 495. — Employé dans la même fonction à Naples, y est arrêté, 659. — Est traduit à un conseil de guerre avec Championnet, 664. — Et remis en activité, 782.

JULIEN, de Paris. — Demande au nom de la société des Cordeliers, le maintien de Bouchotte au ministère de la guerre, et annonce qu'elle va élever un autel au cœur de Marat, XVII, 243. — Demande le jugement de Brissot, de Vergniaud et de Marie-Antoinette, 638. — Accusations de Tallien contre lui, XXIII, 102. — Son discours aux Jacobins contre les dilapidateurs et les royalistes, XXIX, 767.

JULIEN, aide-de-camp. — Se distingue au passage des gorges de la Brenta, XXVIII, 438. — Est assassiné par les Mameloucks, XXIX, 436.

JULIEN, curé, député du Béarn à la Constituante. — Parle sur le traitement du clergé, V, 5. — S'oppose à la fabrication d'une monnaie de billon noir, VI, 621. — Prête le serment civique, 738. — Son rapport sur les pensions militaires, VII, 268.

JULIEN, ex-intendant d'Alençon. — Est condamné à mort, XXI, 192.

JULIEN. — Est tué à la Chapelle-Saint-Denis par des chasseurs soldés; décret en faveur de sa famille, XII, 367.

JULIEN, prieur de Sénéchas. — Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

JULIEN, ci-devant attaché à l'ex-ministre Noël. — Est arrêté à La Haye, XXIX, 162.

JULIEN, administrateur d'Avignon. — Est arrêté, X, 610.

JULIEN (C.-J.), ex-curé. — Est condamné à mort, XX, 511.

JULIEN (F.-F.), chirurgien. — Est condamné à mort, XX, 236.

JULIEN de Lille, ex-payeur principal de la dette publique. — Décret portant qu'il a bien mérité de la patrie; secours accordé sa veuve, XVIII, 85.

JULIEN, (de Parme), peintre. — Notice le concernant, XXIX, 875.

JULIEN (Laurent), graveur. — Sa gravure intitulée: *La rose défendue*, III, 538. — Son estampe représentant le trait héroïque de Désilles, VI, 55.

JULIEN-CARENTAN. (*Voyez* Carentan.)

JULIEN-DE-SAVAUX. — Est l'un des administrateurs des travaux publics à la commune de Paris, II, 285.

JULIERS (pays de). — Prise de sa forteresse par les Français, XXII, 160, 161, 167. — Démenti de la nouvelle du désarmement de ses habitants, XXIX, 592.

JULIET, acteur. — Son éloge, VI, 380.

JULLIEN, auteur d'un ouvrage sur les travaux de l'Assemblée nationale. — Envoie sa démission à Lafayette, IX, 388.

JULLIEN-SOUHAIT, député des Vosges à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 209, 253. — Réélu au Conseil des Cinq-Cents, son opinion sur la fixation de la contribution foncière, XXVII, 420. — Son rapport et projet à la suite sur les passeports pour l'étranger, 710; XXVIII, 51. — Son opinion sur les pensions à accorder aux ci-devant religieux belges, 399. — Il excite des murmures en combattant le rapport du 3 brumaire an III, 429. — Son rapport sur les opérations de la dette publique, 451. — Il déclare que la Belgique peut payer annuellement 100 millions de contributions, 467. — Appuie l'envoi de garnisaires pour faire rentrer les contributions, 474. — S'oppose à l'établissement du

K.

l'attaque du poste des Clavières, 690.—Les commissaires de la Convention à Lyon sont autorisés à le requérir de faire marcher des troupes sur cette ville, XVII, 126.—Il annonce un avantage remporté au poste de la Tête-Dure, 269.—Marche sur Lyon; sa sommation à cette ville, 366. — Sa proclamation aux Lyonnais, 427.—Il est dénoncé par Amar, 509.—Rapport sur sa conduite, 511.—Son retour du Mont-Blanc, 528.—Il envoie le bulletin de l'armée devant Lyon, 541.—Débats le concernant aux Jacobins, 613. —Il est remplacé par Doppet, 634.—Annonce que le Mont-Blanc est libre, XVIII, 92.—Est exclu des Jacobins, 170.—Traduit à l'Abbaye, 317.—Dénoncé par Levasseur, XXI, 485.—Et acquitté au tribunal révolutionnaire, XXII, 454.—Demande sa réintégration, 767.—L'obtient, XXIII, 220.—Est nommé général en chef de l'armée des Alpes et d'Italie, 600.—Annonce des succès, XXV, 142, 147.—Sa proclamation sur la translation du quartier-général à Albinga, 265.—Il se plaint au général Dewins des mauvais traitements qu'éprouvent les prisonniers français, 393.—Annonce des succès sur l'armée austro-sarde, 467.— Et de nouveaux avantages, 506.—Est nommé général en chef de l'armée des Alpes, 640.—Rend compte d'un avantage sur les Piémontais, 679.—D'un autre remporté à Saint-Martin-de-Lautosca, 733.—Et d'un autre sur les coalisés, XXVI, 76.—Citation, lors de la discussion sur la réunion de la Belgique, des ouvertures de paix qui lui furent faites par les Prussiens, 91.—Coup de feu tiré sur lui à Alexandrie, 105.—Il annonce les succès de l'armée d'Italie, 127.—Demande des secours pour les habitants de Maurice, 711.—Sa réponse à un article publié contre lui dans le *Journal des hommes libres*, XXVII, 105.—Sa lettre sur la découverte de la conspiration de Babeuf, XXVIII, 293.—Réclamation contre la faculté à lui donnée de mettre Lyon en état de siége, 752.—Il remplace Freisag dans le commandement de la 7.e division, 791.—Est chargé de l'organisation de la gendarmerie, XXIX, 143.—Nommé inspecteur général, 404.— Et couronné au spectacle d'Angers, 491.—Prend aux Napolitains 14 pièces de canon et leur fait 2,000 prisonniers, 562.—Remporte une victoire sur le général Damas, 589 *bis*.—Est l'un des membres du bureau militaire formé près le Directoire, 636.

KELLERMANN, adjudant général.—Se distingue à l'armée d'Italie, XXVIII, 624, 632.—Reçoit plusieurs coups de sabre à la prise de Gradisca, 632.

KELVIN.—Travaux de son aqueduc, II, 241.

KEMBLE (miss).—Sa mort tragique, II, 402.

KENNÉDI, capitaine de vaisseau.—Relation de son voyage, XXIX, 683.

KEPPLER, syndic de l'abbaye d'Andlau. — Est condamné à mort, XXI, 284.

KERALIO (de).— Son mémoire sur l'Edda, II, 319.

KÉRATRY.—Tire de ses fenêtres sur les jeunes gens de Rennes, *Introd.*, 538.

KERENVEYER (Pascal), commandant de Dunkerque.—Sa réponse à la sommation de rendre cette place, XVI, 236.

KERGUELEN, contre-amiral.—Son ouvrage sur les causes de la destruction de la marine française, XXVIII, 373, 399.

KERKOF, prêtre, ex-oratorien.—Est déporté, XXIX, 61.

KERKUIT-LANGLOIS, se disant Doisy-D'Ollandon. —Est traduit au tribunal criminel du Calvados, XXV, 95.

KERSAINT (Armand-Guy).—Son opinion sur la représentation du tiers, *Introd.*, 14.—Il répond à diverses questions relatives à la marine, IV, 263, 272. —Présente à l'Assemblée constituante une députation du corps électoral de Paris, VI, 638.—Est élu administrateur du département de Paris, VII, 66.—Sa lettre sur la marine, 199.—Réflexions à ce sujet, 562.—Il dénonce de Lessart aux Jacobins, 722.—Répond à son démenti, 738.—Député suppléant de Paris à la Législative, jure de vivre libre ou de mourir, XI, 51. —Son mémoire sur le nouvel emplacement du Corps Législatif, 366.—Il remplace Monneron à l'Assemblée, XII, 19.—Combat la formation d'une artillerie et d'une infanterie de marine, 66.—Et la motion relative au paiement de la contribution patriotique par les députés, 109.—Demande l'examen de la conduite de Noailles, 128.—Combat une motion relative à l'évasion des prisonniers d'Avignon, 143.—S'élève contre la prise de possession des îles de la Révolution, 170.—Provoque le rapport du décret sur la retenue du traitement des députés, 199.—Annonce les mauvais traitements faits à des citoyens dans les Tuileries, 216.—Propose l'abolition de la course en mer, 271.—Réponse à son opinion sur l'artillerie de marine, 275.—Il défend son projet, 376.—Propose de mettre aux voix l'accusation de Bertrand et de Montmorin, 468.—Demande la suppression des corsaires, 531.—Son plan d'organisation de l'armée navale, 540.—Son opinion sur le traitement des ministres, 544.—Et sur l'indemnité due à Derossel, 560. — Il fait déclarer que Luckner a conservé la confiance de la nation, XIII, 45.—Présente un projet de défense locale, 139.—Signale une omission dans le décret sur le danger de la patrie, 161.—Demande la déchéance du roi, 217.—Nie que le peuple ait insulté la garde des Tuileries, 271.—Fait décréter la création d'une légion allobroge, 309.—Sa motion relative aux insultes faites à plusieurs députés, 371, 372.—Commissaire près l'armée du Centre, il rend compte de la joie du peuple à la nouvelle du 10 août, 418.—Et des mesures prises contre une invasion, 557.—Demande la poursuite des pillards du dépôt d'armes, 577.—Fait décréter la publication d'un bulletin national, 608.—Demande compte des arrestations ordonnées par la commune, 729.—Provoque la peine de mort contre celui qui violerait le domicile d'un citoyen pendant la nuit, 735.—Réélu à la Convention, vote l'ajournement du principe du choix indéterminé des juges, XIV, 23.—Sa motion contre les provocateurs à l'assassinat, etc., 56.—Il demande que le comité de sûreté générale soit adjoint au comité de surveillance, pour vérifier les faits relatifs à une distribution de sommes par la cour, 96.—A l'occasion d'une pétition d'ouvriers, fait arrêter une proclamation pour éclairer le peuple, 106.—Fait renvoyer au comité militaire la proposition de l'organisation d'une force publique départementale, 136, 138.—Demande que les puissances belligérantes soient responsables des représailles exercées par les émigrés, 161.—Son opinion sur l'adresse aux treize cantons helvétiques, 162. — Il fait ajourner la proposition d'un décret d'accusation contre Dillon, 183.—Demande la suppression du camp de Paris, 219.—Ses observations sur les mesures à prendre pour prévenir la désorganisation des bataillons, 231.—Il parle sur l'insubordination des bataillons le *Mauconseil* et le *Républicain*, 240.—Est élu secrétaire, 245.—Présente un projet pour décerner des récompenses aux soldats et à l'armée, 255.—Propose le renvoi au pouvoir exécutif des demandes d'avancement faites par Custine, pour plusieurs officiers, 303. — Ses observations sur le compte relatif aux billets de secours, 308, 309.—Il s'élève contre l'anarchie de l'administration et contre l'existence d'une assemblée de commissaires des 48 sections, chargés des subsistances, 309.—Pense qu'il est digne de la nation de prêter une main secourable à la société constitutionnelle de Londres, 594. —Propose une lettre de félicitation à Dumouriez, à l'occasion de la prise de Liège, 623.—Inculpations

* Le MONITEUR a imprimé Roch par erreur : c'est Koch qu'il faut lire.

FIN DU PREMIER VOLUME.

